

COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.



IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES,

PAR MM. AUGUIS, CLOGENSON, DAUNOU,
LOUIS DU BOIS, ÉTIENNE, CHARLES NODIER, ETC.

CORRESPONDANCE.

TOME II.





PARIS

DELANGLE FRÈRES.

MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HOTEL-DIEU.

M. DCCC. XXX.





CORRESPONDANCE.



LETTRE CCLII.

A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON.

1734.

On m'a dit, madame, que Minerve, descendue sur la terre sous les traits de Vénus et sous le nom d'Aiguillon, avait daigné honorer de ses regards et de sa protection cette *Adélaïde* tant contredite : j'ose demander à votre divinité les mêmes faveurs pour Charles XII et pour Henri IV, que je prends la liberté de vous envoyer.

LETTRE CCLIII.

A M. DE MAIRAN[1].

Du 1[er] février 1734.

Monsieur, *Adélaïde* et moi nous sortons de l'agonie. Voilà pourquoi je n'ai pu encore vous re-

[1] J. J. Dortous de Mairan, né en 1678, mort en 1771, le 20 février, jour anniversaire de la naissance de Voltaire qui le consultait sur les matières de physique, et avait autant d'estime pour ses ouvrages que pour sa personne. Il fut reçu à l'Académie des sciences

mercier du beau présent dont vous m'avez honoré. Je voulais l'avoir lu avant de vous remercier; mais pardonnez à un mourant, qui touchait à son dernier crépuscule, de n'avoir point vu votre *aurore*.

Pardon si je fais des pointes; je viens de lire deux pages de la *Vie de Mariamne*[1].

Je vais me mettre demain à vous étudier et à vous admirer. Je vous devrai mon instruction et mon plaisir. Vos livres sont comme vous, monsieur, sages, instructifs, et agréables. Heureux qui peut ou vous lire ou vous entendre! Vous n'avez point de plus zélé admirateur ni de plus tendre et respectueux serviteur que V.

LETTRE CCLIV.

A M. CLÉMENT,

A DREUX.

19 février.

Vous m'accablez toujours de présents, mon cher monsieur; vos galanteries m'enchantent et me font

en 1718, et à l'Académie française en 1743. L'envieux Maupertuis, qui essaya de le dépouiller de la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, fut le seul ennemi de Mairan. Le *Traité physique et historique de l'Aurore boréale*, composé par ce dernier, en 1730 ou 1731, parut in-4° en 1733. (CLOG.)

[1] La seconde partie de ce roman, que Marivaux n'a jamais achevé, venait de paraître in-12. (CLOG.)

rougir; car, *quid retribuam domino, pro omnibus quæ retribuit mihi* (Ps. CXV, v. 12)? Hélas! je ne dirai point : *calicem accipiam* (ibid. v. 13); misérable que je suis! il me faut vivre d'un régime bien indigne de vos dindons et de vos perdrix. Je ne fais point imprimer *Adélaïde* sitôt, et j'attends la reprise pour la donner au public. Mais je suis charmé de pouvoir vous donner sur le public une petite préférence. Je vais vous faire transcrire *Adélaïde* pour vous l'envoyer. Il est juste que vous ayez les fruits de ma terre.

J'accepte la très consolante proposition[1] que vous daignez me faire pour la sainte Quadragésime; c'est un des plus grands plaisirs qu'on puisse faire à un pauvre malade comme moi.

Si vous avez la bonté de charger un de vos gens ou de vos commissionnaires d'envoyer cette petite provision au sieur Demoulin, qui prend soin de mon petit ménage, et qui, par conséquent, demeure chez moi, je vous aurai beaucoup d'obligation, à condition que vous n'empêcherez pas que Demoulin paie très exactement votre commissionnaire.

Adieu; je vous embrasse tendrement. *Adélaïde* fut jouée hier pour la dernière fois. Le parterre

[1]* Il s'agissait sans doute de lentilles dont l'espèce est très belle aux environs de Dreux. (CLOG.)

eut beau la redemander à grands cris, pendant un quart d'heure, j'ai été inflexible.

Adieu; mille remerciements; je vous aime trop pour vous écrire avec cérémonie.

LETTRE CCLV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 27 février.

Mon tendre et aimable ami, j'ai été bien consolé dans ma maladie, en voyant quelquefois votre ami, M. du Bourg Theroulde; il est mon rival auprès de vous, et rival préféré; mais je n'étais point jaloux. Nous parlions de mon cher Cideville avec un plaisir si entier et si pur! nous nous entretenions de l'espérance de vivre un jour à Paris avec lui; et, aujourd'hui, voilà mon cher Cideville qui me mande qu'en effet il pourra venir ici bientôt. Cela est-il bien vrai? puis-je y compter? Ah! c'est alors que j'aurai de la santé, et que je serai heureux.

Je commence enfin à sortir. J'allai même, samedi dernier [1], à l'enterrement d'*Adélaïde*, dont le convoi fut assez honorable. J'avais esquivé le mien, et je suis fort content du parterre, qui reçut *Adé-*

[1] Le 20 février.

laïde mourante, et Voltaire ressuscité, avec assez de cordialité. Il est vrai que je suis retombé depuis; mais, malgré cette rechute, je veux aller au plus vite chez M. du Bourg Theroulde pour lui parler de vous. En attendant, disons un petit mot d'*Adélaïde*.

On ne se plaint point du duc de Nemours; on s'est récrié contre le duc de Vendôme. La voix publique m'a accusé d'abord d'avoir mis sur le théâtre un prince du sang pour en faire, de gaicté de cœur, un assassin. Le parterre est revenu tout d'un coup de cette idée; mais nosseigneurs les courtisans, qui sont trop grands seigneurs pour se dédire si vite, persistent encore dans leur reproche. Pour moi, s'il m'est permis de me mettre au nombre de mes critiques, je ne crois pas que l'on soit moins intéressé à une tragédie, parcequ'un prince de la nation se laisse emporter à l'excès d'une passion effrénée.

Un historiographe me dira bien que le comte de Vendôme n'était point duc, et que c'était le duc de Bretagne Jean, et non le comte de Vendôme, qui fit cette méchante action. Le public se moque de tout cela; et, si la pièce est intéressante, peu lui importe que son plaisir vienne de Jean ou de Vendôme.

Mais ce Vendôme n'intéresse peut-être pas assez, parcequ'il n'est point aimé, et parcequ'on ne par-

donne point à un héros français d'être furieux contre une honnête femme qui lui dit de si bonnes raisons. Couci vient encore prouver à notre homme qu'il est un pauvre homme d'être si amoureux. Tout cela fait qu'on ne prend pas un intérêt bien tendre au succès de cet amour. Ajoutez que le sieur Dufresne a joué ce rôle indignement, quoi qu'en dise Rochemore[1].

Le travail que j'ai fait pour corriger ce qui avait paru révoltant dans ce Vendôme, à la première représentation, est très peu de chose. Je vous enverrai la pièce; vous la trouverez presque la même. Le public, qui applaudit à la seconde représentation ce qu'il avait condamné à la première, a prétendu, pour se justifier, que j'avais tout refondu, et je l'ai laissé croire.

Adieu, mon cher ami. Écrivez, je vous en prie, à Linant qu'il a besoin d'avoir une conduite très circonspecte; que rien n'est plus capable de lui faire tort que de se plaindre qu'il n'est pas assez bien chez un homme à qui il est absolument in-

[1]* Jean-Baptiste-Louis Hercule de Rochemore, né en octobre 1693, mort vers la fin de mars 1743, selon le Moréri de 1759; connu par quelques poésies agréables mais négligées qu'il composa pour mademoiselle Journet, actrice de l'Opéra. La *Biographie universelle,* qui donne au marquis de Rochemore le prénom de *Timoléon,* au lieu de celui d'*Hercule,* prétend qu'il naquit en 1695 et mourut dès 1740. Voyez l'épître LXVIII adressée, sans doute en 1745, en son nom, au maréchal de Saxe, par Voltaire. (CLOG.)

utile, et qui, de compte fait, dépense pour lui seize cents francs par an. Une telle ingratitude serait capable de le perdre. Je vous ai toujours dit que vous le gâtiez. Il s'est imaginé qu'il devait être sur un pied brillant dans le monde, avant d'avoir rien fait qui pût l'y produire. Il oublie son état, son inutilité, et la nécessité de travailler; il abuse de la facilité que j'ai eue de lui faire avoir son entrée à la Comédie; il y va tous les jours, sur le théâtre, au lieu de songer à faire une pièce. Il a fait en deux ans une scène qui ne vaut rien; et il se croit un personnage, parcequ'il va au théâtre et chez Procope[1]. Je lui pardonne tout, parceque vous le protégez; mais, au nom de Dieu, faites-lui entendre raison, si vous en espérez encore quelque chose.

LETTRE CCLVI.

A M. DE MONCRIF.

Je suis très flatté, je vous assure, mon cher monsieur, de recevoir quelques uns de vos ordres; mais je crains bien de ne pouvoir les exécu-

[1] François Procope, Sicilien, qui, selon M. Dulaure, établit son café dans la rue des Fossés-Saint-Germain, vers 1689, en face de l'ancienne comédie française. Ce café porte encore le nom de Procope. (CLOG.)

ter. M. Falkener [1], mon ami, n'est point à Alexandrie, mais à Constantinople, dont il doit partir incessamment. Il est vrai qu'il a du goût pour l'antiquaille, mais ce n'est ni pour alun, borax, terre sigillée ou plante marine. Son goût se renferme dans les médailles grecques et dans les vieux auteurs : de sorte qu'excepté les draps et les soies, auxquels il s'entend parfaitement bien, je ne lui connais d'autre intelligence que celle d'Horace et de Virgile, et des vieilles monnaies du temps d'Alexandre. Cependant, monsieur, s'il lui tombe entre les mains quelque coquille de colimaçon turc, quelques morceaux de soufre du lac de Sodôme, quelque araignée ou crapaud volant du Levant, ou autres utilités semblables, sans omettre de vieux morceaux de marbre ou de terre, je vais le prier de les apporter avec lui, à Paris, où je compte le voir à son retour de Constantinople. Il se fera un plaisir de vous les apporter lui-même. Je lui enverrai donc, dès demain, votre mémoire. Si j'avais une copie de *Tithon et l'Aurore*, je l'y joindrais, bien sûr qu'il s'empresserait plus pour l'auteur de cet aimable ouvrage que pour tous les princes du monde; car il est homme d'esprit et Anglais.

[1] Négociant anglais à qui Voltaire dédia *Zaire*, vers la fin de 1722, et que George II nomma ambassadeur à la Porte en 1735.
(Cloc.)

Je suis de tout mon cœur, monsieur, avec la plus sincère estime, etc.

LETTRE CCLVII.

A M. DE FORMONT.

Avril.

Philosophe aimable, à qui il est permis d'être paresseux, sortez un moment de votre douce mollesse, et ne donnez pas au chanoine Linant l'exemple dangereux d'une oisiveté qui n'est pas faite pour lui. Je lui mande [1], et vous en conviendrez, que ce qui est vertu dans un homme devient vice dans un autre. Écrivez-moi donc souvent pour l'encourager, et renvoyez-le-moi, quand vous l'aurez mis dans le bon chemin. J'ai besoin qu'il vienne m'exciter à rentrer dans la carrière des vers. Il y a bien long-temps que je n'ai monté les cordes de ma lyre. Je l'ai quittée pour ce qu'on appelle philosophie, et j'ai bien peur d'avoir quitté un plaisir réel pour l'ombre de la raison. J'ai relu le raisonneur Clarke, Malebranche, et Locke. Plus je les relis, plus je me confirme dans l'opinion où j'étais que Clarke est le meilleur sophiste qui ait jamais été; Malebranche, le romancier le plus subtil; et

[1] * Voyez, dans les *Poésies mêlées*, le n° LXXXIII. (CLOG.)

Locke, l'homme le plus sage. Ce qu'il n'a pas vu clairement, je désespère de le voir jamais. Il est le seul, à mon avis, qui ne suppose point ce qui est en question. Malebranche commence par établir le péché originel, et part de là pour la moitié de son ouvrage; il suppose que nos sens sont toujours trompeurs, et de là il part pour l'autre moitié.

Clarke, dans son second chapitre de l'*existence de Dieu*, croit avoir démontré que la matière n'existe point nécessairement, et cela, par ce seul argument que, si le tout existait de nécessité, chaque partie existerait de la même nécessité. Il nie la mineure; et, cela fait, il croit avoir tout prouvé; mais j'ai le malheur, après l'avoir lu bien attentivement, de rester sur ce point sans conviction. Mandez-moi, je vous prie, si ses preuves ont eu plus d'effet sur vous que sur moi.

Il me souvient que vous m'écrivîtes, il y a quelque temps, que Locke était le premier qui eût hasardé de dire que Dieu pouvait communiquer la pensée à la matière. Hobbes l'avait dit avant lui, et j'ai idée qu'il y a dans le *de Naturâ Deorum* quelque chose qui ressemble à cela.

Plus je tourne et je retourne cette idée, plus elle me paraît vraie. Il serait absurde d'assurer que la matière pense, mais il serait également absurde d'assurer qu'il est impossible qu'elle pense. Car,

pour soutenir l'une ou l'autre de ces assertions, il faudrait connaître l'essence de la matière, et nous sommes bien loin d'en imaginer les vraies propriétés. De plus, cette idée est aussi conforme que toute autre au système du christianisme, l'immortalité pouvant être attachée tout aussi bien à la matière, que nous ne connaissons pas, qu'à l'esprit, que nous connaissons encore moins.

Les *Lettres philosophiques*, politiques, critiques, poétiques, hérétiques, et diaboliques, se vendent en anglais, à Londres, avec un grand succès. Mais les Anglais sont des papefigues maudits de Dieu, qui sont tous faits pour approuver l'ouvrage du démon. J'ai bien peur que l'Église gallicane ne soit un peu plus difficile. Jore m'a promis une fidélité à toute épreuve. Je ne sais pas encore s'il n'a pas fait quelque petite brèche à sa vertu. On le soupçonne fort, à Paris, d'avoir débité quelques exemplaires. Il a eu sur cela une petite conversation avec M. Hérault; et, par un miracle plus grand que tous ceux de saint Pâris et des apôtres, il n'est point à la Bastille. Il faut bien pourtant qu'il s'attende à y être un jour. Il me paraît qu'il a une vocation déterminée pour ce beau séjour. Je tâcherai de n'avoir pas l'honneur de l'y accompagner.

LETTRE CCLVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi 7 avril.

Mon cher ami, je pars pour être témoin d'un mariage que je viens de faire. J'avais mis dans ma tête, il y a long-temps, de marier M. le duc de Richelieu à mademoiselle de Guise. J'ai conduit cette affaire comme une intrigue de comédie; le dénouement va se faire à Monjeu, auprès d'Autun. Les poëtes sont plus dans l'usage de faire des épithalames que des contrats; cependant j'ai fait le contrat, et, probablement, je ne ferai point de vers [1]. Vous savez ce que dit madame de Murat:

Mais, quand l'hymen est fait, c'est en vain qu'on réclame
Le dieu des vers et les neuf doctes Sœurs;
C'est le sort des Amours, et celui des auteurs,
D'échouer à l'épithalame.

L'Heureuse peine, conte.

Je pars dans une heure, mon aimable Cideville; j'envoie devant tragédie, opéra, versiculets, *et totam nugarum supellectilem*. C'est pour le coup que je vais travailler à vous faire transcrire tout

[1] * Voltaire, quelques jours plus tard, composa un épithalame dont il cite le dernier vers, dans sa lettre du 26 juin 1735, à Cideville. Cette pièce est dans les *Épîtres*, sous le n° XXXIX. (CLOG.)

ce que je vous dois. Formont vient de m'écrire une lettre où je reconnais sa raison saine et son goût délicat. Messieurs les Normands, vous avez bien de l'esprit. L'abbé du Resnel, autre Normand, traducteur de Pope, homme qui sait penser, sentir, et écrire, est ou doit être à Rouen; je lui ai dit que mon cher Cideville y était; il le verra, et il en pensera comme moi. C'est un admirateur et un ami de plus que vous allez acquérir l'un et l'autre, en fesant connaissance.

Je n'ai pas perdu toute espérance sur Linant. Je ne crois pas que Linant ait jamais un talent supérieur; mais je crois qu'il sera un ignorant inutile aux autres et à lui-même; plein de goût et d'esprit, sans imagination, il n'a rien de ce qu'il faut ni pour briller ni pour faire fortune. Il a la sorte d'esprit qui convient à un homme qui aurait vingt mille livres de rente. Voilà de quoi je le plains, mais de quoi je ne lui parle jamais. J'ai été mécontent de lui, mais je ne l'ai dit qu'à vous et à M. de Formont.

Adieu; je vous aime avec tendresse. Je pars[1].
Valete curæ. V.

[1] L'auteur des *Lettres sur les Anglais* étant sorti de Paris, le 7 avril 1734, n'y put rentrer qu'un an après. Voyez sa lettre du 31 mars 1735, à Cideville. (CLOG.)

LETTRE CCLIX.

A M. DE CIDEVILLE.

A Monjeu, par Autun, le 24 avril.

J'étais ici tranquille, mon charmant ami, et je jouissais paisiblement du fruit de ma petite négociation entre M. de Richelieu et mademoiselle de Guise[1]. Je n'ai pas trop l'air du blond Hyménée; mais je fesais les fonctions de ce dieu charitable, et je me mêlais d'unir des cœurs par-devant notaire, lorsque les nouvelles les plus affligeantes sont venues troubler mon repos. Ces maudites *Lettres anglaises* se débitent enfin sans qu'on m'ait consulté, sans qu'on m'en ait donné le moindre avis. On a l'insolence de mettre mon nom à la tête, et de donner l'ouvrage avec la *Lettre sur les Pensées de Pascal*, que j'avais le plus à cœur de supprimer.

Je ne veux pas soupçonner Jore de m'avoir joué ce tour, parceque, sur le moindre soupçon, il

[1] Élisabeth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise, seconde femme du duc (depuis maréchal) de Richelieu, morte le 2 auguste 1740; aïeule du duc de Richelieu, le plus désintéressé de tous les ministres du roi Louis XVIII. La *Biographie universelle* cite le 7 avril comme date du mariage de mademoiselle de Guise; ce ne peut être que celle du contrat, antérieur de plusieurs jours à la célébration. Voyez la lettre CCXC au duc de Richelieu. (CLOG.)

serait mis sûrement à la Bastille, pour le reste de sa vie. Mais je vous supplie de me mander ce que vous en savez. En un mot, si l'on pouvait ôter mon nom, du moins ce serait une impertinence de sauvée. Je ne sais où est ce misérable.

Adieu; j'ai le cœur serré de douleur. Écrivez-moi pour me consoler, et faites mille tendres compliments pour moi à mon ami Formont. L'abbé du Resnel est-il à Rouen? En êtes-vous bien content? Adieu; écrivez-moi à Monjeu.

LETTRE CCLX.

A M. DE FORMONT.

A Monjeu, par Autun, ce 25 avril.

On ne peut, mon cher Formont, vous écrire plus rarement que je fais, et vous aimer plus tendrement. Je passe la moitié de mes jours à souffrir, et l'autre à étudier ou à rimailler; et il se trouve que la journée se passe sans que j'aie le temps d'écrire ma lettre. Vous serez peut-être étonné de la date de celle-ci. Moi, au fond de la Bourgogne! moi, qui n'aurais voulu quitter Paris que pour Rouen; mais c'est que je me suis mêlé de marier M. de Richelieu avec mademoiselle de Guise, et qu'il a fallu dans les régles être de la noce. J'ai donc fait quatre-vingts lieues pour voir un homme

coucher avec une femme. C'était bien la peine d'aller si loin!

Mais voici bien une autre besogne. On vend mes *Lettres*, que vous connaissez, sans qu'on m'ait averti, sans qu'on m'ait donné le moindre signe de vie. On a l'insolence de mettre mon nom à la tête; et, malgré mes prières réitérées de supprimer au moins ce qui regarde les *Pensées* de Pascal, on a joint cette Lettre aux autres. Les dévots me damnent; mes ennemis crient, et on me fait craindre une lettre de cachet, lettre beaucoup plus dangereuse que les miennes. Je vous demande en grace de me mander ce que vous pourrez savoir. Jore est-il dans votre ville? est-il à Paris? Pourrait-on, au moins, faire savoir mes intentions à ceux qui ont eu l'indiscrétion de débiter cet ouvrage sans mon consentement? Pourrait-on, au moins, supprimer mon nom? Adieu, mon sage et aimable ami. Je suis bien fou de me faire des affaires pour un livre.

LETTRE CCLXI.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Monjeu, par Autun, ce 25 avril.

Je compte toujours sur votre amitié, mon très cher abbé et mon maître, et je vous mets à l'é-

preuve. Écrivez-moi, si vous m'aimez, tout ce qu'on dit de ces *Lettres anglaises* qui paraissent depuis peu. C'est bien assurément malgré moi que l'on débite cet ouvrage. Il y a plus d'un an que je prenais les plus grandes et les plus inutiles précautions pour le supprimer. Il m'en a coûté 1,500 francs[1] pour espérer, pendant quelques mois, qu'il ne paraîtrait point. Mais enfin j'ai perdu mon argent, mes peines, et mes espérances. Non seulement on m'a trahi, et l'on débite l'ouvrage; mais, grace à la bonté qu'on a toujours de juger favorablement son prochain, j'apprends qu'on me soupçonne de faire vendre moi-même l'ouvrage. Je me flatte que vous me défendrez avec vos amis, ou, plutôt, que ceux qui ont l'honneur d'être vos amis ne m'imputeront point de telles bassesses.

Mais vous, mon cher abbé, mandez-moi ce que c'était que l'affaire qu'on voulait vous susciter, au sujet des rêveries[2] de ce fou de père Hardouin. Faudra-t-il que les gens de lettres, en France, soient toujours traités comme les mathématiciens l'é-

[1]* Voltaire avait prêté cette somme à Jore. (Clog.)

[2]* Ce passage semble relatif à la publication faite par d'Olivet, en 1733, d'un volume in-folio, intitulé: *Joannis Harduini Opera varia.* Ce recueil posthume contient une pièce ayant pour titre *Athei detecti*, dans laquelle le jésuite, justement appelé *père éternel des Petites-Maisons*, cite Pascal au nombre des athées qu'il a découverts. (Clog.)

taient du temps de Domitien! Écrivez-moi, je vous en prie, au plus vite à Monjeu. J'y étais paisiblement occupé à marier M. le duc de Richelieu à mademoiselle de Guise. L'aventure de ces *Lettres* a rabattu ma joie, et votre souvenir me la rendra.

LETTRE CCLXII.

A M. DE MAUPERTUIS.

A Monjeu, par Autun, 29 avril.

Votre géomètre*, monsieur, vient de me montrer votre lettre. Je vous plains de son absence; mais je suis beaucoup plus à plaindre que vous, s'il faut que j'aille à Londres ou à Bâle[1], tandis que vous serez à Paris, avec madame du Châtelet.

Ce sont donc ces *Lettres anglaises* qui vont m'exiler! En vérité, je crois qu'on sera un jour bien honteux de m'avoir persécuté pour un ouvrage que vous avez corrigé. Je commence à soupçonner que ce sont les partisans des tourbillons et des idées innées qui me suscitent la persécution.

* Madame du Châtelet, à qui M. de Maupertuis avait donné quelques leçons de géométrie. K.

[1]* Voltaire qui, sans son attachement pour madame du Châtelet et pour quelques uns de ses meilleurs amis, se serait expatrié, ne retourna pas en Angleterre; mais on voit par la date d'une lettre du 23 mai 1734 qu'il était alors à Bâle, où il ne resta d'ailleurs que peu de jours. (Clog.)

Cartésiens, malebranchistes, jansénistes, tout se déchaîne contre moi; mais j'espère en votre appui: il faut, s'il vous plaît, que vous deveniez chef de secte. Vous êtes l'apôtre de Locke et de Newton; et un apôtre de votre trempe, avec une disciple comme madame du Châtelet, rendrait la vue aux aveugles. Je crains encore plus monsieur le garde des sceaux que les raisonneurs; il ne prend point du tout cette affaire-ci en philosophe; il se fâche en ministre, et, qui pis est, en ministre prévenu et trompé. On lui a fait entendre que c'est moi qui débite cette édition, tandis que je n'ai épargné, depuis un an, ni soins ni argent pour la supprimer. J'étais bien loin assurément de la vouloir donner au public; il me suffisait de votre approbation. Madame du Châtelet et vous, ne me valez-vous pas le public? D'ailleurs, aurais-je eu, je vous prie, l'impertinence de mettre mon nom à la tête de l'ouvrage? y aurais-je ajouté la Lettre sur Pascal, que j'avais fait supprimer, même à Londres?

Savez-vous bien que j'ai fait prodigieusement grace à ce Pascal? De toutes les prophéties qu'il rapporte, il n'y en a pas une qui puisse s'expliquer honnêtement de Jésus-Christ. Son chapitre sur les miracles est un persiflage. Cependant je n'en ai rien dit, et l'on crie. Mais laissez-moi faire; quand je serai une fois à Bâle, je ne serai pas si

prudent. En attendant, je vous prie de faire connaître la vérité à vos amis. Il me sera plus glorieux d'être défendu par vous, qu'il n'est triste d'être persécuté par les sots.

Je vous demande pardon d'avoir mis tant de paroles dans ma lettre; mais, quand on écrit en présence de madame du Châtelet, on ne peut pas recueillir son esprit fort aisément.

Adieu; vous savez le respect que mon esprit a pour le vôtre. Écrivez-moi, ou pour m'apprendre quelques nouvelles de ces *Lettres*, ou pour me consoler. Je vous suis tendrement attaché pour la vie, comme si j'étais digne de votre commerce.

LETTRE CCLXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

Avril.

On dit qu'après avoir été mon patron, vous allez être mon juge, et qu'on dénonce à votre sé-

[1]* Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, fils d'Augustin de Ferriol, seigneur de Pont-de-Veile, en Bresse, et d'Argental, en Forez, mort président honoraire au parlement de Metz en 1737, et de Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur aînée du cardinal et de la fameuse religieuse connus sous ce dernier nom, naquit le 20 décembre 1700, trois ans après son frère, le comte de Pont-de-Veile, avec lequel, vers 1707, il fut mis au collége des jé-

nat ces *Lettres anglaises*, comme un mandement du cardinal de Bissi, ou de l'évêque de Laon. Mes-

suites, autrement dit de Louis-le-Grand, où le jeune Arouet étudiait alors.

Le cardinal de Tencin étant le père de mademoiselle L'Espinasse, et madame de Tencin ayant donné le jour à d'Alembert, on peut donc regarder, en quelque sorte, ces deux enfants de l'amour comme les cousins-germains de d'Argental.

Ce dernier, nommé conseiller en la quatrième chambre des enquêtes du parlement de Paris, au commencement de 1721, eut occasion de connaître, chez sa tante, ce que la capitale offrait de plus distingué en femmes aimables et en gens de lettres. A l'amitié qu'il portait au plus remarquable de ses condisciples, se joignit bientôt l'admiration due à l'auteur d'*OEdipe* et de *la Henriade;* et, s'il conçut une passion violente pour mademoiselle Le Couvreur, qu'il songea même à épouser, leur amitié de collège, qui a duré soixante-dix ans, sans le moindre nuage, ne s'en refroidit aucunement. Ils recueillirent tous deux le dernier soupir de la belle, spirituelle, et généreuse actrice, le 20 mars 1730.

Quelques années plus tard, c'est-à-dire en octobre 1737, d'Argental se maria à mademoiselle du Bouchet. Voyez la lettre que Voltaire adressa à son ami, le 2 novembre suivant.

En 1738, il fut nommé à l'intendance de Saint-Domingue; mais, cédant aux instances de ses amis, il n'accepta pas ces lointaines fonctions. Fait conseiller d'honneur, le 30 juillet 1743, il céda cette charge, en janvier 1768, à l'abbé de Chauvelin. Ce fut pour lui que l'on créa, en 1759, la place de ministre plénipotentiaire de l'infant, duc de Parme, auprès de Louis XV. Il la remplit jusqu'à la fin de 1763. Devenu veuf, au commencement de décembre 1774, trois mois après la mort de son frère, il eut encore, trois ans et demi plus tard, à pleurer celle de l'auteur du *Temple de l'Amitié*, dans lequel Voltaire et lui méritèrent d'occuper les deux premières places.

La vie de Voltaire avait été, comme celle de Mahomet, *un combat;* celle de d'Argental s'écoula et s'éteignit doucement, et il mourut à une heure du matin, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1788.

Il avait de la bonhomie dans l'esprit, et plus de jugement que

sieurs tenant la cour du parlement, de grace, souvenez-vous de ces vers :

Il est dans ce saint temple un sénat vénérable,
Propice à l'innocence, au crime redoutable,
Qui, des lois de son prince et l'organe et l'appui,
Marche d'un pas égal entre son peuple et lui, etc.
Henriade, ch. IV, v. 399.

Je me flatte qu'en ce cas les présidents Hénault et Roujault, les Berthier[1], se joindront à

d'imagination. Voltaire, meilleur juge que Marmontel qui le cite comme un *gobe-mouche* dans ses *Mémoires*, ne le consulta jamais sans profit sur ses principaux ouvrages. On a de lui quelques vers agréables, et, s'il n'est pas l'auteur des *Mémoires du comte de Comminge* et des *Anecdotes de la cour d'Édouard II*, romans publiés sous le nom de madame de Tencin, il paraît certain qu'il eut la principale et la meilleure part dans leur composition. Sans lui les éditeurs de l'édition de Kehl n'auraient recouvré qu'une faible partie des innombrables lettres, qui, écrites par l'auteur de *la Henriade*, *certainement sans songer qu'elles dussent être un jour recueillies et imprimées, sont devenues*, de l'aveu même de M. Auger, *une partie considérable des œuvres de Voltaire, on peut même dire de sa gloire*. Il est fâcheux qu'on n'ait pu, jusqu'à ce jour, retrouver celles que Voltaire lui adressa de 1715 à 1734. Elles ont échappé aux recherches de MM. de Beaumarchais, de Condorcet, et Decroix, qui ont consacré à d'Argental deux notes assez longues, l'une dans le tome LXIII de leur édition, et l'autre dans le tome LXX.

Je possède deux portraits de Voltaire, que celui-ci donna à son ami, en 1774 et en 1776. Le premier est au pastel, de grandeur naturelle et en trois quarts; le second est une petite miniature en profil, sur ivoire. Leur mérite consiste dans une grande ressemblance.

(CLOG.)

[1] Charles-Jean-François Hénault, l'un des correspondants de Voltaire, qui lui a consacré un article dans le *Catalogue des écrivains*

vous, et que vous donnerez un bel arrêt, par lequel il sera dit que Rabelais, Montaigne, l'auteur des *Lettres persanes*, Bayle, Locke, et moi chétif, serons réputés gens de bien, et mis hors de cour et de procès.

Qu'est devenu M. de Pont de Veile? d'où vient que je n'entends plus parler de lui? n'est-il point à Pont de Veile, avec madame votre mère?

Si vous voyez M. Hérault, sachez, je vous en prie, ce qu'aura dit le libraire qui est à la Bastille; et encouragez ledit M. Hérault à me faire, auprès du bon cardinal et de l'opiniâtre Chauvelin, tout le bien qu'il pourra humainement me faire.

Je vais vous parler avec la confiance que je vous dois, et qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour un cœur comme le vôtre. Quand je donnai permission, il y a deux ans, à Thieriot d'imprimer ces maudites *Lettres*, je m'étais arrangé pour sortir de France, et aller jouir, dans un pays libre, du plus grand avantage que je connaisse, et du plus beau

du Siècle de Louis XIV, était président honoraire des enquêtes et requêtes en 1734. — Vincent-Étienne Roujault, qui avait été sur le point d'épouser mademoiselle de Lubert, surnommée *Muse et Grace* par Voltaire, était alors président de la quatrième des enquêtes. — Quant aux Berthier, dont l'un est cité plus haut, lettre CI, le premier, Louis-Bénigne Berthier de Sauvigni (beau-père de madame de Sauvigni, l'une des correspondantes de Voltaire, et sœur de Durei de Morsan), était président de la cinquième des enquêtes; il mourut en 1745; le second était conseiller en la quatrième chambre, depuis 1715. (CLOG.)

droit de l'humanité, qui est de ne dépendre que des lois, et non du caprice des hommes. J'étais très déterminé à cette idée, l'amitié seule m'a fait entièrement changer de résolution, et m'a rendu ce pays-ci plus cher que je ne l'espérais. Vous êtes assurément à la tête des personnes que j'aime; et ce que vous avez bien voulu faire pour moi, dans cette occasion, m'attache à vous bien davantage, et me fait souhaiter plus que jamais d'habiter le pays où vous êtes. Vous savez tout ce que je dois à la généreuse amitié de madame du Châtelet, qui avait laissé un domestique à Paris, pour m'apporter en poste les premières nouvelles. Vous eûtes la bonté de m'écrire ce que j'avais à craindre; et c'est à vous et à elle que je dois la liberté dont je jouis. Tout ce qui me trouble à présent, c'est que ceux qui peuvent savoir la vivacité des démarches de madame du Châtelet, et qui n'ont pas un cœur aussi tendre et aussi vertueux que vous, ne rendent pas à l'extrême amitié et aux sentiments respectables dont elle m'honore toute la justice que sa conduite mérite. Cela me désespèrerait, et c'est en ce cas sur-tout que j'attends de votre générosité que vous fermerez la bouche à ceux qui pourraient devant vous calomnier une amitié[1] si vraie et si peu commune.

[1]* Voyez, sur cette *amitié*, les *épîtres* XLII et XLIII *à Uranie*, c'est-à-dire Émilie. (Clog.)

Faites-moi la grace, je vous en prie, de m'écrire où en sont les choses; si M. de Chauvelin s'adoucit, si M. Rouillé peut me servir auprès de lui, si M. l'abbé de Rothelin peut m'être utile. Je crois que je ne dois pas trop me remuer dans ces commencements, et que je dois attendre du temps l'adoucissement qu'il met à toutes les affaires; mais aussi il est bon de ne pas m'endormir entièrement sur l'espérance que le temps seul me servira.

Je n'ai point suivi les conseils que vous me donniez de me rendre en diligence à Auxonne; tout ce qui était à Monjeu m'a envoyé vite en Lorraine[1]. J'ai, de plus, une aversion mortelle pour la prison; je suis malade; un air enfermé m'aurait tué; on m'aurait peut-être fourré dans un cachot. Ce qui m'a fait croire que les ordres étaient durs, c'est que la maréchaussée était en campagne.

Ne pourriez-vous point savoir si le garde des sceaux a toujours la rage de vouloir faire périr, à Auxonne, un homme qui a la fièvre et la dyssenterie, et qui est dans un désert? Qu'il m'y laisse, c'est tout ce que je lui demande, et qu'il ne m'envie pas l'air de la campagne. Adieu; je serai toute ma vie pénétré de la plus tendre reconnaissance.

[1] * Peut-être au château de Loisei, près de la route de Bar-le-Duc à Ligni, chez le chevalier du Châtelet, ou, plus probablement, à Cirei-le-Château, tout près de la Lorraine, mais en Champagne.
(CLOG.)

Je vous serai attaché comme vous méritez qu'on vous aime.

LETTRE CCLXIV.

A M. DE MONCRIF.

A Monjeu [1], par Autun, ce 6 mai.

Je compte sur votre amitié, mon cher et aimable Moncrif. Voici une belle occasion pour vous. On me calomnie, on m'accable, on me déchire. Jamais vous n'aurez plus de mérite à me défendre. Les dévots me damnent; les sots me critiquent; les politiques me parlent de lettres de cachet; le tout, pour avoir dit des vérités fort innocentes. Le juste est toujours persécuté, mon cher ami; mais ces épreuves servent à faire valoir le zèle des vrais élus. Vous êtes de ces élus; votre royaume, qui mieux est, est de ce monde, et vous avez le don de plaire dans la société comme sur le Parnasse. Mettez en usage ce talent que vous avez de persuader, pour réfuter les lâches calomnies dont on m'affuble. On ose dire que c'est moi-même qui fais débiter ces *Lettres anglaises*, dans le temps qu'on sait que je n'épargne, depuis un an, ni soins

[1] * Voltaire data sans doute cette lettre de Monjeu, pour ne pas faire savoir qu'il était alors caché dans le *désert* de Cirei, situé tout près de la Lorraine, mais en Champagne. (Clog.)

ni argent pour les supprimer. Je pardonne à ces vils insectes, à ces misérables prétendus beaux esprits, qui déchirent tout haut des ouvrages qu'ils approuvent tout bas, et qui font semblant de mépriser ce qu'ils envient; mais je ne puis pardonner à ces calomniateurs de profession, qui attaquent la personne encore plus cruellement que les ouvrages, et qui vont de maison en maison semer les rumeurs les plus calomnieuses. C'est contre le bourdonnement de ces frelons que je vous demande votre secours, ma gentille abeille du Parnasse. Mandez-moi, je vous en prie, des nouvelles de vous, des théâtres, de ces *Lettres* et des plaisirs. A-t-on joué *Zaïre?* qui?... mademoiselle Gaussin? et vous, qui?... ou pour parler plus galamment : *Qua cales? quæ te vinctum grata compede detinet**?

Adieu : je vous aime, vous estime, et voudrais passer ma vie avec vous.

* *Telephum.... puella.... tenet.... grata*
Compede vinctum.
HOR., liv. IV, od. XI.

LETTRE CCLXV.

A M. BERGER.

Vous, monsieur, qui êtes le très digne secrétaire d'un prince qui veut bien être à la tête de nos plaisirs, et qui avez par conséquent le plus joli département du monde, faites-moi, je vous prie, l'amitié de me mander quand il faudra lui envoyer les paroles de *Samson*. Je n'ai fait cet ouvrage par aucun autre motif que par celui de contribuer de fort loin à la gloire de M. Rameau et de servir à ses talents, comme celui qui fournit la toile et le chevalet contribue à la gloire du peintre. Mais quoique je ne joue qu'un rôle fort subalterne dans cette affaire, cependant je voudrais bien n'avoir aucune difficulté à essuyer, et pouvoir compter personnellement sur la protection de M. le prince de Carignan, soit pour la manière dont cet opéra sera exécuté, soit pour l'examen des paroles. Je me flatte que vous voudrez bien lui faire un peu ma cour, et que ce sera à vous à qui j'aurai l'obligation de ses bontés.

On me mande ici que ces *Lettres anglaises* fesaient beaucoup plus de bruit qu'elles ne méritent; que la plupart des ignorants qui parlent haut dans les cafés devant des gens plus ignorants qu'eux,

disaient que j'avais tort sur Newton dont ils ne connaissaient que le nom; que les jansénistes m'appelaient moliniste; que les dévots disaient que je suis un athée parceque je me suis moqué des quakers, et que les indignes ennemis qu'un peu de réputation m'a attirés, ne parlaient que de lettres de cachet[1] pour se venger de ce que mon livre leur a peut-être fait trop de plaisir et leur a appris quelque chose. Vous pouvez compter que mon seul embarras est de savoir pour qui de tous ces animaux raisonneurs j'ai le plus grand mépris; mais je ne suis point embarrassé de vous dire que je suis beaucoup plus touché de votre amitié que de leurs criailleries. Je compte entretenir un commerce fort exact avec votre ami M. Sinetti et être en France son correspondant, si pourtant je reste en France.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles, et aimez un peu votre ami.

[1]* Il parait, d'après la lettre de Voltaire à Cideville du 8 mai 1734, qu'une lettre de cachet fut lancée contre l'auteur des *Lettres philosophiques*, le 4 du même mois. (Clog.)

LETTRE CCLXVI.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 8 mai.

Votre protégé Jore m'a perdu. Il n'y avait pas encore un mois qu'il m'avait juré que rien ne paraîtrait, qu'il ne ferait jamais rien que de mon consentement; je lui avais prêté 1,500 francs dans cette espérance; cependant à peine suis-je à quatre-vingts lieues de Paris, que j'apprends qu'on débite publiquement une édition de cet ouvrage, *avec mon nom à la tête*, et avec la *Lettre* sur Pascal. J'écris à Paris, je fais chercher mon homme, point de nouvelles. Enfin il vient chez moi, et parle à Demoulin, mais d'une façon à se faire croire coupable. Dans cet intervalle on me mande que si je ne veux pas être perdu, il faut remettre sur-le-champ l'édition à M. Rouillé. Que faire dans cette circonstance? Irai-je être le délateur de quelqu'un? et puis-je remettre un dépôt que je n'ai pas?

Je prends le parti d'écrire à Jore, le 2 mai, que je ne veux être ni son délateur ni son complice; que, s'il veut se sauver et moi aussi, il faut qu'il remette entre les mains de Demoulin ce qu'il pourra trouver d'exemplaires, et apaiser au plus

vite le garde des sceaux par ce sacrifice. Cependant il part une lettre de cachet le 4 mai; je suis obligé de me cacher et de fuir; je tombe malade en chemin; voilà mon état, voici le remède.

Ce remède est dans votre amitié. Vous pouvez engager la femme de Jore à sacrifier cinq cents exemplaires, ils ont assez gagné sur le reste, supposé que ce soient eux qui aient vendu l'édition. Ne pourriez-vous point alors écrire en droiture à M. Rouillé, lui dire qu'étant de vos amis depuis long-temps, je vous ai prié de faire chercher à Rouen l'édition de ces *Lettres;* que vous avez engagé ceux qui s'en étaient chargés à la remettre, etc; ou bien, voudriez-vous faire écrire le premier président [1]? il s'en ferait honneur, et il ferait voir son zèle pour l'inquisition littéraire qu'on établit. Soit que ce fût vous, soit que ce fût le premier président, je crois que cela me ferait grand bien, si le garde des sceaux pouvait savoir, par ce canal et par une lettre écrite à M. Rouillé, que j'ai écrit à Rouen, le 2 mai, pour faire chercher l'édition, à quelque prix que ce pût être.

Je remets tout cela à votre prudence et à votre tendre amitié. Votre esprit et votre cœur sont faits pour ajouter au bonheur de ma vie quand je suis heureux, et pour être ma consolation dans mes traverses.

[1]* Camus de Pontcarré.

A présent que je vais être tranquille dans une retraite ignorée de tout le monde, nous vous enverrons sûrement des *Samson* et des pièces fugitives en quantité. Laissez faire, vous ne manquerez de rien, vous aurez des vers.

J'embrasse tendrement mon ami Formont et notre cher du Bourg Theroulde. Adieu, mon aimable ami, adieu. Écrivez-moi sous l'enveloppe de l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merri.

LETTRE CCLXVII.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 11 mai, en passant.

Je n'ai que le temps de vous écrire, mon cher ami, de ne faire nul usage du billet de treize cent soixante-huit livres qu'on vous a envoyé sans ma participation. Il vaut beaucoup mieux que le fils[1] du vieux bonhomme fasse ce dont il était convenu avec moi, en cas qu'il voie que cette démarche puisse être utile. Peut-être en a-t-il déja vendu; et, en ce cas, il serait puni tout aussi sévèrement, et on lui répondrait comme Dieu aux Juifs : *Sacrificia tua non volo*. C'est à lui à voir s'il est coupable, et jusqu'à quel point il peut compter sur l'indulgence

[1] Jore, associé à son père, comme libraire du clergé. (CLOG.)

des gens à qui il a affaire. Il faut qu'il commence par m'instruire de ses démarches, afin que je sache, de mon côté, sur quoi compter. Je ne veux ni ne dois rien faire aveuglément. Je commence à croire que l'édition *avec mon nom à la tête* est une édition de Hollande. En ce cas, votre protégé n'aurait rien à craindre, ni même rien à faire à présent qu'à se tenir tranquille. Je lui demande pardon de l'avoir soupçonné; mais il fallait qu'il m'écrivît pour prendre des mesures.

Adieu, je vous embrasse tendrement. V.

A M. l'abbé Moussinot; et, sous l'enveloppe, à l'ami de l'abbé Moussinot; voilà mon adresse.

LETTRE CCLXVIII.

A M. DE CIDEVILLE [1].

Ce 20 mai.

Par des lettres que je viens de recevoir, mon cher Cideville, on vient de m'assurer que c'est l'édition de votre protégé qui a paru, et qui a fait tout le malheur. Je n'en serai certain par moi-même que lorsque j'aurai vu les exemplaires que j'ai donné ordre qu'on m'envoyât incessamment. Il y a près d'un mois que je l'ai fait chercher dans

[1] * Cette lettre est timbrée, à la main, de Chaumont, ville voisine de Cirei. (Cloc.)

Paris, et que je l'ai fait prier de m'écrire ce qu'il savait de cette affaire: point de nouvelles; je ne sais où il est. Il y a apparence qu'il m'eût écrit s'il avait été innocent. Vous jugez bien que, dans cette incertitude, je ne puis rien faire. Acheter ce que vous savez est absolument inutile et même très dangereux. Le mieux est de se tenir tranquille quelque temps. Je lui conseille d'aller voyager en Hollande. Je ne sais si je n'irai pas faire un tour.

J'ignore encore si l'on vous a fait toucher treize cent soixante-huit livres; si vous les avez, je vous prie de les renvoyer à M. Pasquier, agent de change, rue Quincampoix, à Paris. Cet argent ne m'appartient pas; il est à une personne à qui je le devais, qui en a un très grand besoin, et qui s'en dessaisissait en ma faveur, s'imaginant que c'était un moyen sûr d'apaiser l'affaire : il ne faut pas qu'elle soit la victime de son amitié.

A l'égard de Jore, je ne vous en parlerai que quand j'aurai de ses nouvelles. Conservez-moi votre tendre amitié; je vous écrirai quand je serai fixé en quelque endroit. Jusqu'à présent je ne vous ai écrit que comme un homme d'affaires; mon cœur sera plus bavard la première fois. Adieu; mille amitiés à Formont et à l'abbé du Resnel.

LETTRE CCLXIX.

A M. DE CIDEVILLE.

Mai.

Eh bien! est-il possible que vous vous soyez laissé surprendre aux larmes et aux cris de ces gens-là? Ou ils vous trompent bien indignement, ou ils sont bien trompés eux-mêmes.

J'ai découvert enfin, à n'en pouvoir douter, que ce misérable a tout fait, et qu'il m'a trahi cruellement. Je m'en doutais bien à son silence. Le scélérat m'avait juré, en partant, que rien ne paraîtrait jamais. Il avait, depuis un mois, le supplément de la fin, il s'en est servi; il a pris le temps de mon absence pour trahir les promesses qu'il m'avait faites, et les obligations qu'il m'avait. On m'a enfin envoyé la preuve incontestable de son crime. J'ai tout confronté; sa perfidie n'est que trop réelle. Il triomphe; il en vend deux mille cinq cents, à 6, à 8, à 10 livres pièce; et moi je suis proscrit. Lettre de cachet, dénonciation au parlement, requête des curés, la crainte d'un jugement rigoureux; voilà tout ce qu'il m'attire; tandis que, sur la foi de vos lettres, j'ai hasardé de me perdre pour le sauver, et que j'ai tellement assuré son inno-

cence aux ministres, que je me suis fait croire coupable.

Au nom de Dieu, parlez à ces gens-là, quand vous les verrez: dites-leur qu'ils avertissent leur fils de faire ce que je lui marquerai dans un billet, sans quoi il sera perdu. Il n'est pas juste, après tout, que je sois malheureux toute ma vie pour contenter l'avidité de ce misérable. Sur-tout qu'on vous remette jusqu'au moindre chiffon d'écriture qu'on peut avoir de moi.

Les hommes sont bien méchants! Quoi! dans le temps qu'il m'a mille obligations! O hommes! vous êtes ou trompeurs, ou indignement superstitieux, ou calomniateurs. Vous êtes des monstres; mais il y a des Cideville, il y a des Émilie; cela fait qu'on tient à l'humanité, et qu'on pardonne au genre humain. L'amitié que j'ai éprouvée dans cette occasion passe tout l'excès des persécutions qu'on peut me faire essuyer. La balance n'est pas égale, et je suis trop heureux.

J'embrasse tendrement le philosophe Formont, le tendre et charmant du Bourg Theroulde, le judicieux et élégant du Resnel. Si vous voyez M. le marquis [1], dites-lui qu'avec sa permission je pourrais bien aller passer un mois dans ses terres pour dépayser les alguazils. N'y viendriez-vous pas?

[1] * Le marquis de Lézeau, chez lequel Voltaire n'alla pas. (Clog.)

Adieu, tout cela ne m'empêche ni ne m'empêchera d'achever mon quatrième acte[1]. *Vale, te amo.*

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

Encore une importunité, encore une lettre. Avouez que je suis un persécutant encore plus qu'un persécuté. La lettre de cachet m'en fait écrire mille.

« Nardi parvus onyx eliciet cadum. »
Hor., lib. IV, od. xii.

Je vous supplie de faire rendre cette lettre à madame la duchesse d'Aiguillon. Je vous l'envoie ouverte, ayez la bonté d'y voir ma justification, et de la cacheter. Mille pardons. Vraiment, puisqu'on crie tant sur ces fichues *Lettres*, je me repens bien de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire! tu as un chapitre sur les prophéties, où il n'y a pas l'ombre du bon sens, attends, attends!

[1]* De la tragédie d'*Alzire*, que Voltaire esquissa, à la fin de 1733, dans la maison de la rue de Long-Pont, et qu'il composa à Cirei, où l'on voit encore (1828) une allée en charmille, appelée *l'allée d'Alzire*. (Clog.)

Où en sommes-nous, je vous prie? De grace, un petit mot touchant cet excommunié. Mon livre sera-t-il brûlé, ou moi? Veut-on que je me rétracte, comme saint Augustin? veut-on que j'aille au diable? Écrivez ou chez Demoulin, ou chez l'abbé Moussinot, ou, plutôt, à M. Pallu, et dites-lui qu'il me garde un profond secret.

LETTRE CCLXXI.

A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON[1].

Mai.

Si vous êtes encore à Paris, madame, permettez-moi d'avoir recours à la langue française dont vous vous servez si bien, plutôt qu'au vieux Gascon, qui me serait à présent peu utile, je crois, auprès de M. le garde des sceaux. Je suis pénétré de reconnaissance, et je vous remercie, au nom de tous les partisans de Locke et de Newton, de la

[1]* Anne-Charlotte de Crussol-Florensac, mariée en 1718, à Armand-Louis Duplessis-Vignerod-Richelieu, duc d'Aiguillon, cousin du duc (depuis maréchal) de Richelieu, est citée avec son surnom de *Sœur-du-pot des philosophes*, dans la lettre du 27 février 1755 à Thieriot. Elle était très liée avec Montesquieu, désigné ici par les mots : *vieux Gascon*. Devenue veuve en 1750, elle mourut quelques années avant Voltaire. On dit qu'elle était remplie d'esprit, de grace, et de beauté; ce qui n'a pas empêché madame du Deffand de faire un vilain portrait de cette dame, mère du duc d'Aiguillon, successeur de Choiseul au ministère. (Clog.)

bonté que vous avez eue de mettre madame la princesse de Conti dans les intérêts des philosophes, malgré les criailleries des dévots. On me mande, dans ma retraite, que le parlement veut me faire condamner, et me traiter comme un mandement d'évêque. Pourquoi non? Il y a bien eu des arrêts contre l'antimoine, et en faveur des formes substantielles d'Aristote.

On dit qu'il faut que je me rétracte; très volontiers: je déclarerai que Pascal a toujours raison; que *fatal laurier, bel astre,* sont de la belle poésie; que si saint Luc et saint Marc se contredisent, c'est une preuve de la vérité de la religion à ceux qui savent bien prendre les choses; qu'une des belles preuves encore de la religion, c'est qu'elle est inintelligible. J'avouerai que tous les prêtres sont doux et désintéressés, que les jésuites sont d'honnêtes gens; que les moines ne sont ni orgueilleux, ni intrigants, ni puants; que la sainte inquisition est le triomphe de l'humanité et de la tolérance; enfin, je dirai tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on me laisse en repos, et qu'on ne s'acharne point à persécuter un homme qui n'a jamais fait de mal à personne, qui vit dans la retraite, et qui ne connaissait d'autre ambition que celle de vous faire sa cour.

Il est très certain, de plus, que l'édition est faite malgré moi, qu'on y a ajouté beaucoup de choses,

et que j'ai fait humainement ce que j'ai pu pour en découvrir l'auteur.

Permettez-moi, madame, de vous renouveler ma reconnaissance et mes prières. La grace que je demande au ministre, c'est qu'il ne me prive pas de l'honneur de vous voir, c'est une grace pour laquelle on ne saurait trop importuner.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

VOLTAIRE.

M'est-il permis de saluer M. le duc d'Aiguillon, de lui présenter mon respect, de le remercier, et de l'exhorter à lire les *Lettres philosophiques* sans scandale? elles sont imprimées à faire peur, et remplies de fautes absurdes; c'est là ce qui me désespère.

LETTRE CCLXXII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Bâle, le 23 mai.

Vraiment, madame, quand j'eus l'honneur de vous écrire et de vous prier d'engager vos amis à parler à M. de Maurepas, ce n'était pas de peur qu'il me fît du mal, c'était afin qu'il me fît du bien. Je le priais comme mon bon ange; mais mon mauvais ange, par malheur, est beaucoup plus puissant que lui. N'admirez-vous pas, madame, tous

les beaux discours qu'on tient à l'égard de ces scandaleuses *Lettres?* Madame la duchesse du Maine est-elle bien fâchée que j'aie mis Newton au-dessus de Descartes? et comment madame la duchesse de Villars [1], qui aime tant les idées innées, trouvera-t-elle la hardiesse que j'ai eue de traiter ses idées innées de chimères?

Mais, si vous voulez vous réjouir, parlez un peu de mon brûlable livre à quelques jansénistes. Si j'avais écrit qu'il n'y a point de Dieu, ces messieurs auraient beaucoup espéré de ma conversion; mais, depuis que j'ai dit que Pascal s'était trompé quelquefois; que *fatal laurier, bel astre, merveille de nos jours* [2], ne sont pas des beautés poétiques, comme Pascal l'a cru; qu'il n'est pas absolument démontré qu'il faut croire la religion, parcequ'elle est obscure; qu'il ne faut point jouer l'existence de Dieu à croix ou pile; enfin, depuis que j'ai dit ces absurdités impies, il n'y a point d'honnête janséniste qui ne voulût me brûler, dans ce monde-ci et dans l'autre.

De vous dire, madame, qui sont les plus fous des jansénistes, des molinistes, ou des anglicans, des quakers, cela est bien difficile; mais il est certain que je suis beaucoup plus fou qu'eux de leur

[1]* La maréchale, devenue veuve quelques semaines après la date de cette lettre. (Clog.)

[2]* Voyez la LXVI[e] *Pensée de Pascal*, *Philosophie*, tome I. (Clog.)

avoir dit des vérités qui ne leur feront nul bien et qui me feront grand tort. J'étais à Londres quand j'écrivis tout cela; et les Anglais qui voyaient mon manuscrit me trouvaient bien modéré. Je comptais sortir de France pour jamais, quand je donnai la malheureuse permission, il y a deux ans, à Thieriot d'imprimer ces bagatelles. J'ai bien changé d'avis depuis ce temps-là; et, malheureusement, ces *Lettres* paraissent en France lorsque j'ai le plus d'envie d'y rester.

Si je ne reviens point, madame, soyez sûre que vous serez à la tête des personnes que je regretterai. Si vous voyez M. le président Hénault, dites-lui bien, je vous prie, qu'il parle, et souvent, à mons Rouillé. Quand il ne serait point à portée de me rendre service, votre suffrage et le sien me suffiraient contre la fureur des dévots et contre les lettres de cachet. Si vous vouliez m'honorer de votre souvenir, écrivez-moi à Paris, vis-à-vis Saint-Gervais; les lettres me seront rendues. Ayez la bonté de mettre une petite marque, comme deux *DD*, par exemple, afin que je reconnaisse vos lettres. Je ne devrais pas me méprendre au style, mais quelquefois on fait des *quiproquo*.

LETTRE CCLXXIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Le 1er juin.

La dernière lettre que je vous écrivis, mon cher ami, sur le compte de Jore, était fondée sur ceci :

Lorsqu'il me tomba entre les mains, il y a quelques années, des feuilles et des épreuves de cette édition supprimée[1] dont il a été soupçonné, il y avait des fautes considérables dont je me souviens, et j'ai retrouvé ces mêmes fautes dans les exemplaires qu'on a débités à Paris.

Y a-t-il une apparence plus forte, et n'étais-je pas bien en droit de le soupçonner? Cependant j'apprends qu'on ne le croit pas coupable, et qu'il est en liberté. J'apprends, en même temps, qu'il a eu avec moi un procédé bien contraire au mien. Dans le temps qu'il était en prison, je ne cessais d'écrire aux magistrats et aux ministres pour les assurer de son innocence; et lui, au contraire, a dit au lieutenant de police que c'était moi-même qui avais fait faire cette édition qu'on a débitée. Sur sa déposition on a été tout renverser dans ma maison à Paris; on a saisi une petite armoire où

[1]* Celle de 1731, en un volume in-12. (CLOG.)

étaient mes papiers et toute ma fortune, on l'a portée chez le lieutenant de police; elle s'est ouverte en chemin, et tout a été au pillage.

Je pardonne à Jore de tout mon cœur tout ce qu'il a pu dire, et ce qui m'a attiré cette cruelle visite. Je crois qu'étant bien persuadé, comme il l'était, que je n'avais nulle part à cette édition, il a prévu que la visite qu'on ferait chez moi ne servirait qu'à ma justification; et c'est ce qui est arrivé.

Pour lui, s'il est vrai qu'il soit associé avec quelque personne des pays étrangers, et qu'ils aient en effet une édition de ce livre, laquelle n'ait point encore paru, je l'en félicite de tout mon cœur; car il est sûr que son édition sera la meilleure, et que, tôt ou tard, il trouvera bien le moyen de s'en défaire avec avantage.

On vient de saisir à Paris une presse à laquelle on travaillait à réimprimer cet ouvrage, cette presse était chez un particulier. Le libraire qui devait débiter cette édition nouvelle est connu [1], et, je crois, arrêté. Cette découverte fera deux biens : elle servira, en premier lieu, à justifier Jore, et pourra même faire découvrir l'imprimeur de l'édition débitée dans Paris; en second lieu, elle intimidera les autres libraires, qui n'oseront pas se charger

[1] * René Josse, cousin de François Josse à qui la lettre CLXXXVII est adressée. Voyez aussi celle du 24 mars 1736, à Jore. (CLOG.)

d'imprimer le livre : et, alors, s'il arrivait que Jore eût des exemplaires des pays étrangers ou autrement, il y gagnerait considérablement; ainsi, de façon ou d'autre, il ne peut se plaindre; car, s'il a une édition, il la débitera; s'il n'en a point, il ne perd rien.

J'ai assuré qu'il n'en a point, et je l'assure encore tous les jours. C'est un principe dont il ne faut plus s'écarter. Dans les commencements de l'orage, je lui écrivis des choses assez ambiguës : s'il m'avait fait un mot de réponse, il m'aurait rassuré, au lieu qu'il m'a laissé toujours dans l'inquiétude; et j'ai été incertain de ce qu'il ferait et de ce que je devais faire. Sa grande faute est de ne m'avoir point écrit. Que lui coûtait-il de dire : « Je n'ai « jamais vu ni connu cette édition, et c'est ainsi « que je parlerai toujours? »

Heureusement il a tenu aux magistrats ce discours, dont il aurait d'abord dû m'instruire. Il n'y a donc plus à s'en dédire. Il n'a jamais eu la moindre part à aucune édition de ce livre : c'est ce que je crois et ce que je soutiens fermement; mais cependant le ministère prétend qu'il faut que je lui remette cette prétendue édition, que j'avais, dit-on, fait faire par Jore. A cela je n'ai autre chose à répondre, sinon que je ne peux changer de langage, que je ne connais pas cette édition plus que Jore; que je l'ai toujours dit et le dirai toujours.

Il est bien vrai qu'il y a eu, pendant plus d'un an, des exemplaires imprimés des *Lettres philosophiques*, entre les mains de quelques particuliers de Paris; mais ces exemplaires étaient d'une édition faite en Angleterre, de laquelle je ne suis pas le maître.

Je ne peux pas, pour contenter le ministère, trouver une édition qui n'existe point, et je peux encore moins me déshonorer, en trouvant une édition que j'ai toujours assuré que je ne connaissais pas. Le résultat de tout ceci est qu'il est absolument nécessaire que Jore m'instruise de tout ce qui s'est passé; que, de mon côté, je demeure convaincu qu'il n'a jamais pensé à faire une édition; que, du sien, il demeure tranquille; mais, surtout, que je sache ce qu'il a dit à M. Hérault, afin que je m'y conforme, en cas de besoin.

J'apprends, dans le moment, que mes affaires vont très bien[1]; que la découverte de cet imprimeur, qui fesait une nouvelle édition, a beaucoup servi à ma justification; que tous les incrédules de la ville et de la cour se sont déchaînés contre les dévots.

« Sæpè, premente deo, fert deus alter opem. »
Ovid., I, *Trist.* I, eleg II, v. 4.

Écrivez-moi hardiment sous le couvert de l'abbé

[1]* Elles allaient, au contraire, très mal. (Clog.)

Moussinot, cloître Saint-Merri, à Paris. Mille compliments à nos amis.

LETTRE CCLXXIV.

A M. DE FORMONT.

Ce 5 juin.

J'ai reçu votre lettre, mon cher ami. Je ne vous parlerai pas, cette fois-ci, de philosophie; je ne vous dirai pas combien je me repens de n'avoir pas montré plus au long tous les faux raisonnements et les suppositions plus fausses encore dont les *Pensées de Pascal* sont remplies. Je veux vous entretenir de ma situation présente, au sujet de cette malheureuse édition qu'on m'a si indignement imputée.

Demoulin m'est venu trouver dans ma retraite[1], et m'a confirmé qu'il croyait l'homme que vous savez coupable de cette trahison. Il n'a jamais osé vous écrire, me disait-il; et il l'aurait fait, s'il n'avait craint de donner quelques armes contre lui. Par tous les discours qu'il m'a tenus, ajouta-t-il, je suis certain qu'il a fait cette édition dont il aura tiré peu d'exemplaires, et qui, n'étant pas tout-à-fait conforme à l'autre, devait servir à sa justifi-

[1] * Cirei, où il était revenu, après avoir quitté Bâle. (CLOG.)

cation, en cas de soupçon. Il voulait, par là, se mettre à l'abri de vos justes plaintes et de la sévérité du ministère. Il ne vous écrit point; il a même eu l'insolence de dire à M. Hérault que c'était chez vous qu'était cette édition qu'on débite dans Paris; et c'est sur cette infame calomnie d'un scélérat d'imprimeur, ingrat à toutes vos bontés, qu'on est venu visiter chez vous.

Voilà les discours que me tient Demoulin; et, quand je songe que j'ai trouvé, dans les exemplaires qu'on vend à Paris, les mêmes fautes qui s'étaient glissées dans les premières feuilles imprimées autrefois, et depuis supprimées, je suis bien tenté d'être de l'avis de Demoulin.

D'un autre côté, j'apprends qu'un nommé René Josse fesait encore une édition de ce livre, laquelle a été découverte. Ce René Josse a été dénoncé à Demoulin par François Josse son parent. Ce François Josse a bien l'air d'avoir fait lui-même, de concert avec son cousin René, l'édition qui a fait tant de vacarme. Il y a grande apparence que ce François[1] Josse, qui a eu entre les mains un des trois exemplaires que j'avais, et qui me l'a fait relier, il y a deux mois et demi, en aura abusé, l'aura fait copier, et l'aura imprimé, avec René; que, depuis, la jalousie qu'il aura eue de la deuxième édition

[1] * Ses prénoms étaient *Jean-François*. (Clog.)

de René, l'aura porté à la dénoncer. Voilà ce que je conjecture; voilà ce que je vous prie de peser avec M. de Cideville. Vous pouvez, après cela, avoir la bonté d'en parler à Jore. S'il n'est pas coupable, il doit être charmé d'avoir cette ouverture pour se justifier. Mais, coupable ou non, il doit m'écrire ou me faire instruire des démarches qu'il a faites : et, s'il ne le fait pas, je suis dans la ferme résolution de le dénoncer au garde des sceaux, et je le perdrai assurément. Il est trop horrible d'être sa victime et sa dupe, et d'avoir soutenu et attesté son innocence, lorsqu'il en use avec tant d'indignité. C'est une des choses qui ont ajouté un poids plus insupportable à mon malheur. Je vous demande en grace d'en conférer avec votre ami, et de me mander tous deux votre sentiment. J'attends vos réponses avec une extrême impatience, et je vous embrasse tendrement.

LETTRE CCLXXV.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

Je ne me porte pas trop bien, madame; mais j'irai vous faire ma cour demain, dans quelque état que je sois. Si je me porte bien, je serai extrêmement gai; si je suis malade, votre conversation me guérira bien vite.

Que m'importe le vain murmure
De cette canaille à tonsure *
Qui n'entend rien de mes écrits?
Tous les maudissons qu'ils me donnent,
Et les *oremus* qu'ils entonnent,
Sont tous pour moi du même prix.
Je consens qu'on m'excommunie,
Pourvu qu'un jour au Champbonin
Avec toi je passe ma vie.
Je consens que dans ton jardin
On m'enterre comme un impie,
Honnête homme et mauvais chrétien,
Philosophe non sans folie,
Avec un cœur digne du tien.
Si tu m'aimes, il faudra bien
Et qu'on m'estime et qu'on m'envie.

Allez vous promener, madame, avec votre très humble servante; comptez que je vous suis respectueusement attaché pour la vie.

LETTRE CCLXXVI.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 22 juin.

Je reçois, mon cher et judicieux et très constant ami, trois lettres de vous à-la-fois, qui auraient dû me parvenir, il y a près de trois semaines. D'a-

* Elle lui avait donné avis que des prêtres avaient écrit contre lui à la cour.

bord je vais vous mettre au fait de ma situation avec Jore.

Dès le 3 mai, je fus averti que le livre paraissait, et qu'il y avait une lettre de cachet. Mes amis de Paris me mandèrent qu'ils croyaient que j'apaiserais tout, si je livrais l'édition que le garde des sceaux supposait entre mes mains. Je fis réponse que je n'avais point d'édition, et je me mis en retraite.

Je fus extrêmement surpris que Jore ne m'eût point écrit pour m'instruire de ce qui se passait. Il devait bien s'attendre que la publication du livre, et son silence, le rendraient coupable dans mon esprit. Ne sachant s'il était libre, ou à la Bastille, je lui écrivis ces propres paroles par Demoulin : « S'il est vrai que vous ayez une édition de ce livre « (ce que je ne crois pas), ou si vous en pouvez « trouver une, portez-la chez M. Rouillé, et je la « paierai au prix qu'il taxera. »

C'était lui faire entendre que je ne l'accusais pas, et que je lui donnais un moyen de se sauver et de ne rien perdre, s'il était coupable. J'ai fait plus; quand je sus certainement qu'il était à la Bastille, j'écrivis à M. Rouillé et à M. Hérault les lettres les plus fortes par lesquelles je leur attestais l'innocence du prisonnier. Je ne sais pas quels indignes mensonges ont employés les interrogateurs, mais je sais que l'interrogé m'a chargé contre toute

raison, contre la vérité, contre son honneur, et contre son intérêt, en un mot, en vrai libraire. Vous en verrez la preuve dans la lettre ci-jointe, que je vous prie de brûler; elle est d'un conseiller au parlement, intime ami de M. Hérault et de M. Rouillé.

Sur la déposition de ce misérable, M. Hérault assura M. le cardinal de Fleuri et M. le garde des sceaux que c'était moi-même qui étais l'auteur de l'édition débitée; et M. le cardinal écrivit, le 28 mai, à un de mes amis, qui m'a renvoyé la lettre du cardinal.

Cependant madame d'Aiguillon et plusieurs autres personnes avaient parlé vivement en ma faveur au garde des sceaux; et ma liberté et la fin de mon affaire ne tenaient plus qu'à une lettre de désaveu que l'on exigeait de moi. Tout le monde m'en écrivit, mais toutes les lettres allèrent à un endroit où je n'étais pas. Je n'en reçus aucune dans la retraite où j'étais. Cette erreur fut causée par Demoulin, qui fait mes affaires, mais qui est un peu inattentif. Mon silence fit croire au garde des sceaux que je ne voulais pas plier; et son opiniâtreté se fâchant contre la mienne, il a fait rendre ce bel arrêt [1], qui déshonore la grand'chambre, et qui ne rend pas les *Lettres philosophiques* plus

[1] Celui du 10 juin 1734, qui venait de condamner au feu les *Lettres sur les Anglais*. (Clog.)

mauvaises. Cependant j'étais prêt à obéir à M. le garde des sceaux, et il n'en savait rien.

Que conclure de tout ceci, et que faire? Premièrement, je conclus qu'il y a des événements dans la vie qu'il faut souffrir sans murmure, comme la fièvre; que la publication de ces *Lettres* est une infidélité cruelle qu'on m'a faite, sans que j'en sache précisément l'auteur; que le grand tort de Jore est de ne m'avoir point écrit, de ne m'avoir point informé de ses démarches, et sur-tout de m'avoir accusé si mal-à-propos, si lâchement, et avec si peu de bon sens. Vous lui ferez entendre raison quand vous le verrez, et vous saurez de lui ses malheurs et ses fautes.

Je joins ici la copie d'une lettre à un de mes amis*, au lieu de vous ennuyer de nouvelles réflexions. Je viens de recevoir une lettre de notre ami Formont. J'allais lui répondre; mais voici des nouvelles si affreuses qui me viennent, touchant M. de Richelieu, que la plume me tombe des mains**. Je mourrais de douleur si elles étaient vraies. Mon Dieu! quel funeste mariage j'aurais fait! V.

* M. de La Condamine.

** Plusieurs des princes de la maison de Lorraine avaient été mécontents de ce mariage; l'un d'eux (le prince de Lixen) le fit sentir durement à M. de Richelieu, au camp de Philisbourg; ils se battirent sur le revers de la tranchée, et M. de Lixen fut tué.

Adieu, mon tendre ami; mes compliments à tous nos amis.

LETTRE CCLXXVII.

A M. DE LA CONDAMINE.

Le 22 juin.

Si la grand'chambre était composée, monsieur, d'excellents philosophes, je serais très fâché d'y avoir été condamné; mais je crois que ces vénérables magistrats n'entendent que très médiocrement Newton et Locke. Ils n'en sont pas moins respectables pour moi, quoiqu'ils aient donné autrefois [1] un arrêt en faveur de la physique d'Aristote, qu'ils aient défendu de donner l'émétique, etc.; leur intention est toujours très bonne. Ils croyaient que l'émétique était un poison; mais, depuis que plusieurs conseillers de grand'chambre furent guéris par l'émétique, ils changèrent d'avis, sans pourtant réformer leur jugement; de sorte qu'encore aujourd'hui l'émétique demeure proscrit par un arrêt, et que M. Silva ne laisse pas d'en ordonner à Messieurs, quand messieurs sont tombés en apoplexie. Il pourrait peut-être arriver à-peu-près la même chose à mon livre; peut-être quelque con-

[1]* En 1621. Voyez l'*Essai sur les Mœurs*, chap. CLXXV; et le chap. XLIX de l'*Histoire du Parlement*. (CLOG.)

seiller pensant lira les *Lettres philosophiques* avec plaisir, quoiqu'elles soient proscrites par arrêt. Je les ai relues hier avec attention, pour voir ce qui a pu choquer si vivement les idées reçues. Je crois que la manière plaisante dont certaines choses y sont tournées aura fait généralement penser qu'un homme qui traite si gaiement les quakers et les anglicans ne peut faire son salut *cum timore et tremore,* et est un très mauvais chrétien. Ce sont les termes et non les choses qui révoltent l'esprit humain. Si M. Newton ne s'était pas servi du mot d'*attraction,* dans son admirable philosophie, toute votre académie aurait ouvert les yeux à la lumière; mais il a eu le malheur de se servir à Londres d'un mot auquel on avait attaché une idée ridicule à Paris; et, sur cela seul, on lui a fait ici son procès avec une témérité qui fera un jour peu d'honneur à ses ennemis.

S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, j'ose dire qu'on a jugé mes idées sur des mots. Si je n'avais pas égayé la matière, personne n'eût été scandalisé; mais aussi personne ne m'aurait lu.

On a cru qu'un Français qui plaisantait les quakers, qui prenait le parti de Locke, et qui trouvait de mauvais raisonnements dans Pascal, était un athée [1]. Remarquez, je vous prie, si l'existence

[1] * Le jésuite Hardouin n'avait vu qu'un *athée* dans Pascal; et des

d'un Dieu, dont je suis réellement très convaincu, n'est pas clairement admise dans tout mon livre. Cependant les hommes, qui abusent toujours des mots, appelleront également athée celui qui niera un dieu, et celui qui disputera sur la nécessité du péché originel. Les esprits ainsi prévenus ont crié contre les *Lettres sur M. Locke et sur les Pensées de M. Pascal.*

Ma *Lettre* sur Locke se réduit uniquement à ceci : « La raison humaine ne saurait démontrer qu'il soit impossible à Dieu d'ajouter la pensée à la matière. » Cette proposition est, je crois, aussi vraie que celle-ci : les triangles qui ont même base et même hauteur sont égaux.

A l'égard de Pascal, le grand point de la question roule visiblement sur ceci, savoir, si la raison humaine suffit pour prouver deux natures dans l'homme. Je sais que Platon a eu cette idée, et qu'elle est très ingénieuse; mais il s'en faut bien qu'elle soit philosophique. Je crois le péché originel, quand la religion me l'a révélé; mais je ne crois point les androgynes, quand Platon a parlé. Les misères de la vie, philosophiquement parlant, ne prouvent pas plus la chute de l'homme, que les misères d'un cheval de fiacre ne prouvent que les

fanatiques, encore plus fous ou plus jésuites, affectaient de traiter de même le philosophe qui, le premier, fit connaître Newton aux Français. (Clog.)

chevaux étaient tous autrefois gros et gras, et ne recevaient jamais de coups de fouet; et que, depuis que l'un d'eux s'avisa de manger trop d'avoine, tous ses descendants furent condamnés à traîner des fiacres. Si la sainte Écriture me disait ce dernier fait, je le croirais; mais il faudrait du moins m'avouer que j'aurais eu besoin de la sainte Écriture pour le croire, et que ma raison ne suffisait pas.

Qu'ai-je donc fait autre chose, que de mettre la sainte Écriture au-dessus de la raison? Je défie, encore une fois, qu'on me montre une proposition répréhensible dans mes réponses à Pascal. Je vous prie de conférer sur cela avec vos amis, et de vouloir bien me mander si je m'aveugle.

Vous verrez bientôt madame du Châtelet. L'amitié dont elle m'honore ne s'est point démentie dans cette occasion. Son esprit est digne de vous et de M. de Maupertuis, et son cœur est digne de son esprit. Elle rend de bons offices à ses amis, avec la même vivacité qu'elle a appris les langues et la géométrie; et, quand elle a rendu tous les services imaginables, elle croit n'avoir rien fait; comme, avec son esprit et ses lumières, elle croit ne savoir rien, et ignore si elle a de l'esprit. Soyez-lui bien attachés, vous et M. de Maupertuis, et soyons toute notre vie ses admirateurs et ses amis. La cour n'est pas trop digne d'elle; il lui faut des

courtisans qui pensent comme vous. Je vous prie de lui dire à quel point je suis touché de ses bontés. Il y a quelque temps que je ne lui ai écrit [1], et que je n'ai reçu de ses nouvelles; mais je n'en suis pas moins pénétré d'attachement et de reconnaissance.

Embrassez pour moi, je vous prie, l'électrique M. Dufaï; et, si vous embrassiez ma petite sœur [2], feriez-vous si mal? Mandez-moi, je vous prie, comment elle se porte. Mille respects à madame Dufaï et à ces dames.

Vous m'aviez parlé d'une lettre de Stamboul, etc.

[1]* L'abbé de Voisenon parle, dans ses *Anecdotes littéraires*, page 181, tome IV de ses œuvres complètes, de *huit volumes in-4°, manuscrits et bien reliés, des Lettres* que Voltaire avait écrites à la marquise du Châtelet, et que cette dame lui montra plus d'une fois, attendu *qu'elle n'avait rien de caché pour lui. On assure*, ajoute l'abbé, *qu'elles ont été brûlées.* — Le fait est que, jusqu'à présent (1828), je n'ai pu me procurer que le mince fragment d'une lettre écrite par Voltaire à Émilie, en décembre 1736. (Clog.)

[2]* C'est probablement une plaisanterie de société. La sœur de Voltaire, bisaïeule de M. Victor d'Hornoi, nommé député en novembre 1827, était morte dès 1726, comme on le voit dans la lettre xcii.

(Clog.)

LETTRE CCLXXVIII.

A M. DE FORMONT.

Ce 27...

Si ceux qui me font l'honneur de me persécuter ont eu envie de me donner les mortifications les plus sensibles, ils ne pouvaient mieux faire, mon cher et aimable ami, que de me retenir loin de Paris, dans le temps que vous y êtes. Je vous prie de ne point parler du voyage qu'a fait ma désolée muse tragique chez les Américains [1]. C'est un nouveau projet dont Linant vit la première ébauche, et sur quoi je voudrais bien qu'il me gardât le secret.

A l'égard du nom de poëme épique, que vous donnez à des fantaisies [2] qui m'ont occupé dans ma solitude, c'est leur faire beaucoup trop d'honneur;

« . . . . cui *sit* mens *grandior*, atque os
« Magna sonaturum, des nominis hujus honorem. »
Hor., liv. I, sat. IV, v. 43.

C'est plutôt dans le goût de l'Arioste que dans

[1] Allusion à la tragédie d'*Alzire, ou les Américains*. (Clog.)

[2] Le poëme de *la Pucelle*, que Voltaire, selon plusieurs bibliographes, commença en 1730 ou 1731. Cependant il résulte de quelques lettres fesant partie de la *Correspondance*, année 1755, et de celle du 9 décembre 1736, à Tressan, que les premiers chants datent de 1726. (Clog.)

celui du Tasse que j'ai travaillé. J'ai voulu voir ce que produirait mon imagination, lorsque je lui donnerais un libre essor, et que la crainte du petit esprit de critique qui règne en France ne me retiendrait pas. Je suis honteux d'avoir tant avancé un ouvrage si frivole, et qui n'est point fait pour voir le jour[1]; mais, après tout, on peut encore plus mal employer son temps. Je veux que cet ouvrage serve quelquefois à divertir mes amis; mais je ne veux pas que mes ennemis puissent jamais en avoir la moindre connaissance. Au mot d'*ennemis*, je ne peux m'empêcher de faire une réflexion bien triste; c'est que leur haine, dont je n'ai jamais connu la cause, est la seule récompense que j'aie eue pour avoir cultivé les lettres pendant vingt années. Voilà tout ce que l'on gagne dans ce métier aimable et dangereux, une réputation chimérique et des persécutions réelles. On est envié, comme si on était puissant et heureux; et, dans le même temps, on est accablé sans ressource. La profession des lettres, si brillante, et même si libre sous

[1]* Rien n'est plus vrai; et, lorsque l'ouvrage, falsifié indignement, fut publié, en 1755, par quelques ennemis de Voltaire, du nombre desquels était le capucin défroqué Maubert de Gouvest, Voltaire en ressentit un déplaisir extrême. Si M. Pardessus eût connu ces particularités, aussi bien que les *servitudes*, il n'eût pas prêché aussi violemment contre l'auteur de *la Pucelle*, le 22 février 1827, dans la chambre des députés, où il siège avec M. de Dompierre d'Hornoi, arrière-petit neveu de Voltaire. (Clog.)

Louis XIV, le plus despotique de nos rois, est devenue un métier d'intrigues et de servitude. Il n'y a point de bassesse qu'on ne fasse pour obtenir je ne sais quelles places ou au sceau, ou dans des académies; et l'esprit de petitesse et de minutie est venu au point que l'on ne peut plus imprimer que des livres insipides. Les bons auteurs du siècle de Louis XIV n'obtiendraient pas de privilége. Boileau et La Bruyère ne seraient que persécutés. Il faut donc vivre pour soi et pour ses amis, et se bien donner de garde de penser tout haut, ou bien aller penser en Angleterre ou en Hollande.

J'ai relu M. Locke, depuis que je ne vous ai vu. Si cet homme-là avait eu le malheur d'être en France, nous n'aurions peut-être pas ce chef-d'œuvre de raison et de sagesse. C'est bien dommage qu'il n'ait pas encore pris plus de liberté, et que sa modération ait étranglé des vérités qui ne demandaient qu'à sortir de sa plume. J'ai osé m'amuser à travailler après lui. J'ai voulu me rendre compte à moi-même de mon existence*, et voir si je pouvais me faire quelques principes certains. Il serait bien doux, mon cher Formont, de marcher dans ces terres inconnues, avec un aussi bon guide que vous, et se délasser de ses recherches avec des poëmes dans le goût de l'Arioste; car,

* Voyez le *Traité de Métaphysique*, tome I de la *Philosophie*.

malheur à la raison, si elle ne badine quelquefois avec l'imagination! Il y a une dame à Paris, qui se nomme Émilie, et qui, en imagination et en raison, l'emporte sur des gens qui se piquent de l'une et de l'autre. Elle entend Locke bien mieux que moi. Je voudrais bien que vous rencontrassiez cette philosophe; elle mérite que vous l'alliez chercher.

Je vous envoie une bonne leçon de l'*Épître à Émilie*. Mandez-moi, je vous prie, si vous avez rencontré Moncrif, et pourquoi il s'est brouillé avec son prince. Adieu; je vous aime pour la vie.

LETTRE CCLXXIX.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE [1].

Au camp de Philisbourg, le 1er juillet.

J'ai eu l'honneur, madame, de rendre les lettres dont j'étais chargé. Je n'ai pu avoir encore celui de voir M. de Champbonin, parceque messieurs les dragons sont à la droite, à deux lieues de l'infanterie où je suis. Il y a apparence que le

[1] * Cette dame, amie et voisine de madame et de M. de Champbonin, lieutenant au régiment de Beauffremont, habitait une terre aux environs de Vassi, petite ville à quatre lieues de Cirei. Madame de Graffigni, dans ses *Lettres* à M. Devaux, intitulées *Vie privée de Voltaire*, parle avec éloge de madame de Champbonin, que Voltaire appelait amicalement *gros chat*. (Clog.)

prince Eugène va occuper les Français à tout autre chose qu'à écrire des lettres dans leurs tentes. Les armées sont en présence; on s'attend à tout moment à une bataille sanglante. Les Français se trouvent entre Philisbourg, le Rhin et les Allemands. Les troupes marquent une grande ardeur; elle est étonnante; on jure qu'on battra le prince Eugène; on ne le craint pas: mais à bon compte on se retranche jusqu'aux dents; on a des lignes, un fossé, des puits, et un avant-fossé: c'est une invention nouvelle, qui paraît fort jolie, et très propre à faire casser le cou à des gens qui viennent attaquer des lignes. Toutes les apparences sont que le prince Eugène viendra se présenter au passage des puits et des fossés, vers les quatre heures du matin, demain vendredi, jour de la Vierge. On dit qu'il est fort dévot à Marie, et qu'elle pourra bien le favoriser contre M. d'Asfeld, qui est janséniste. Vous savez, madame, que vous autres jansénistes êtes soupçonnés de n'avoir pas assez de dévotion pour la Vierge; vous vous êtes moqués de la congrégation des jésuites et du *Paradis ouvert à Philagie par cent et une dévotions à la mère de Dieu*[1]. Nous verrons demain pour qui se déclarera la victoire. En attendant, on se cantonne à force;

[1]* Voyez *Facéties*, page 83, note [1]*, où l'on a imprimé, par erreur, le mot Berri, au lieu de Barri, nom d'un jésuite dont Pascal s'est moqué dans la neuvième de ses *Lettres provinciales*. (Clog.)

les lignes de notre camp sont bordées de quatre-vingts pièces de canon, qui commencent à jouer. Hier on acheva d'emporter un certain ouvrage à corne, dont M. de Belle-Isle avait déja gagné la moitié; douze officiers aux gardes ont été blessés à ce maudit ouvrage. Voilà, madame, la folie humaine dans toute sa gloire et dans toute son horreur. Je compte quitter incessamment le séjour des bombes et des boulets, pour aller profiter des bontés dont vous m'honorez. Il me semble que je me sens mille fois plus de goût pour la vertu, depuis que je vous ai fait ma cour.

LETTRE CCLXXX.

A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Ce 21 juillet [1].

Si vous ne craignez point, mon cher abbé, d'être

[1] * Dans cette lettre autographe et inédite, datée seulement du 21 juillet, Voltaire fait allusion à la *brûlure* des *Lettres sur les Anglais*, en juin 1734; à la tragédie de *Didon* donnée le 21 du même mois, au Théâtre-Français, par Le Franc (de Pompignan); aux *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, publiées la même année, et à l'*Épître* XXXVII, *sur la Calomnie*. — Louis-Jean Lévesque de Pouilli y est cité. Quant à Dupré de Saint-Maur, qui paraît avoir été en correspondance avec Voltaire, on n'a encore recueilli aucune lettre à lui écrite par ce grand homme. La lettre CCII est adressée à du Resnel cité dans une note de la lettre CLII. (CLOG.)

en commerce avec un excommunié, souvenez-vous un peu de votre ancienne amitié; vos lettres me tiendront lieu d'onguent pour la brûlure. Mandez-moi si les belles-lettres ont toujours l'honneur de faire votre occupation, et si vous avez enfin renoncé à ce quart de gloire qui vous revenait du *Journal des Savants*. Vous méritez qu'on fasse l'extrait de vos pensées, plus que vous n'êtes fait pour extraire celles des autres. Vous devez savoir, par le portier de votre académie, la demeure d'un de vos confrères, M. de Pouilli, et l'adresse à laquelle il faut lui écrire. Je vous supplie de vouloir bien avoir la bonté de m'en instruire. Vous n'avez qu'à envoyer votre lettre chez moi, à Paris; je vous en serai très obligé.

Avez-vous lu *Didon*? avez-vous lu le livre de M. de Montesquieu? Je suis actuellement un pauvre provincial éloigné des sources de l'esprit. C'est par votre canal que je veux tenir encore aux muses. Je me flatte que vous vous souvenez quelquefois de moi, avec M. Dupré de Saint-Maur. Mais il fait plus, il m'écrit. Suivez ce bel exemple. Il n'y a personne dans le monde dont le souvenir et les lettres me soient plus chers que les vôtres.

On m'a envoyé de Paris une malheureuse copie de l'*Épître à Émilie*, dans laquelle il n'y a pas le sens commun. Entre autres sottises, ils ont mis

M. *Crozat*[1] pour M. *Crésus*. Ceci est moins une sottise qu'une malice. Je suis fait pour être la victime de la *calomnie* et de la bêtise. Mais, par la règle des contraires, il faut que je sois défendu par vous.

Adieu, mon cher abbé, je vous aime pour toute ma vie. V.

LETTRE CCLXXXI.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 24 juillet.

Je reviens à mon gîte[2] après avoir erré pendant un mois. Cette vie vagabonde m'a empêché, mon cher ami, de recevoir plus tôt les lettres qui m'étaient adressées depuis long-temps. J'en reçois trente à-la-fois; mais les vôtres me sont toujours les plus précieuses. J'y vois toujours le cœur le plus tendre, avec l'esprit le plus juste et le plus fin.

Vous ne pourrez blâmer le petit voyage que j'ai fait à l'armée. Pourriez-vous condamner ce que le

[1]* Voyez la lettre du 2 décembre 1734 (mal datée 2 novembre 1736, dans les éditions précédentes) à M. Berger. Il y est question du *nom de Crozat* glissé dans l'*Épître à Émilie*. (CLOG.)

[2]* Cirei, d'où Voltaire était parti pour aller trouver le duc de Richelieu au camp de Philisbourg. (CLOG.)

cœur fait faire? Tout mon chagrin est de n'en avoir pas fait autant que vous. Vous savez que, depuis long-temps, tous mes desirs et toutes mes espérances sont de passer avec vous quelques jours dans les douceurs de l'amitié, et dans une jouissance entière des belles-lettres, que nous aimons tous deux également; de vous montrer mes ouvrages nouveaux, de les corriger sous vos yeux, de rassembler toutes ces petites pièces fugitives dont j'ai de quoi vous faire un petit recueil; enfin, de vous parler et de vous entendre. Je ne haïrais pas de passer quelques semaines à Canteleu, si on pouvait n'y voir que vos amis, et n'y être point décelé par les domestiques.

J'irais même chez le marquis [1], malgré les conditions dures qu'il m'impose. Quel barbare que monsieur le marquis! Il ne veut point laisser aux gens liberté de conscience.

Je ne connais point le petit libelle [2] que quelque honnête dévot et quelque bon citoyen aura pieusement fait contre moi; mais je crains plus les lettres de cachet que tous les ouvrages qu'on peut faire contre les *Lettres philosophiques*.

[1]* Le marquis de Lézeau.

[2]* C'était peut-être la *Réponse aux* LETTRES *de M. de Voltaire*, réponse durement insolente, attribuée à l'abbé Jean-Baptiste Molinier, fils d'un valet-de-chambre. Dans sa lettre du 24 septembre 1755, à Thieriot, Voltaire parle d'une *Nouvelle critique*, attribuée au père Le Coq de Villerai. (CLOG.)

Parmi les lettres qui m'ont été renvoyées de Strasbourg j'en vois une de M. de Formont, dans laquelle il me mande que votre parlement s'est signalé aussi; mais il ne me mande point qu'on ait rendu un arrêt contre ceux qui ont vu et corrigé l'édition. Je plains bien ces pauvres gens qui ont part à la brûlure. Si ce saint zèle continue, cela va faire le tour du royaume, et on sera brûlé douze fois[1]; cela est assez honorable, entre nous; mais il faut avoir de la modestie.

Pour Jore, je le crois en cendres. Je n'entends point parler de lui. A l'égard de la copie de la lettre[2] que je vous envoyai, il y a un mois, c'était uniquement pour vous amuser, vous et deux ou trois honnêtes gens. Avez-vous pu penser un moment que ces mystères soient faits pour les profanes?

« Odi profanum vulgus, et arceo. »
Hor., lib. III, od. 1

Mille tendres compliments à tous nos amis. Adieu; je vous embrasse mille fois; adieu, mon cher ami. V.

[1]* Le parlement de Nanci, qui était le treizième, ne fut institué qu'en 1775. (Clog.)

[2]* La lettre CCLXXVII. (Clog.)

LETTRE CCLXXXII.

A M. DE FORMONT.

Ce 24 juillet.

Ah! que j'aime votre leçon!
Ah! qu'il est doux d'en faire usage,
Pâmé dans les bras de Manon,
Ou folâtrant avec un page;
De passer les jours doucement
A se contenter, à se plaire,
Plutôt que d'aller hautement
Choquer les erreurs du vulgaire!

Je n'irai pas plus loin, car voilà, mon cher ami, la trentième lettre que j'écris aujourd'hui. Je suis excédé des fatigues d'un voyage et de celle d'écrire. Je sens pourtant que mes forces reviennent avec vous. Votre lettre est datée d'un mercredi à Canteleu; mais, comme il y a un mois que je mène une vie errante, je ne sais si ce mercredi était en juin ou en juillet. Votre ami, dont la dernière lettre est du 27 juin, ne me parle point de la brûlure du ballot. Il faut apparemment que ce grand exemple de justice n'ait été fait que depuis peu.

« Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in ignem. »
OVID., *Trist.*, liv. I, eleg. I.

Toute la terre me persécute. Il n'y a pas jusqu'au petit marquis, c'est le petit Lézeau que je veux

dire, qui se mêle de vouloir que j'aille à la messe, en cas que je vienne passer quelque temps dans les terres de ce seigneur. Mon cher Formont, j'aimerais mieux entendre vêpres et la grand'messe avec vous, que d'entendre seulement un évangile chez lui. Je serais charmé de pouvoir aller dans quelque temps à Canteleu; mais la chose me paraît bien difficile. Me voici bientôt excommunié dans toutes les paroisses, et brûlé dans tous les parlements. Cela est beau, j'en conviens; mais cette gloire est un peu embarrassante; je vous avoue que,

« Nec vixit malè, qui natus moriensque fefellit. »
Hor., lib. I, ep. xvii, v. 10.

« *Et* benè qui latuit benè vixit. »
Ovid., *Trist.* III, el. iv.

Mais que voulez-vous que fasse un pauvre homme, quand on débite des livres sous son nom, qu'on l'excommunie, et qu'on le brûle, malgré qu'il en ait? Adieu, mon cher Formont; je vous aime tendrement pour toute ma vie.

LETTRE CCLXXXIII.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

De Cirei.

Je suis pénétré, madame, de vos bontés. Ce pays-ci, qui n'était d'abord pour moi qu'un asile, est devenu, grace à vous, un séjour délicieux, que je voudrais habiter toute ma vie. Il me semble que ma patrie doit être où vous habitez. Paris est partout où vous êtes. Je prends la liberté de vous envoyer une hure de sanglier. Ce monsieur vient d'être assassiné tout-à-l'heure, pour me donner occasion de vous faire ma cour. Je vous fesais chercher un chevreuil; mais on n'en a point trouvé. Ce sanglier était destiné à vous donner sa hure. Je vous jure que je fais très peu de cas d'une tête de cochon sauvage, et je crois bien que cela ne se mange que par vanité; mais je n'ai rien autre chose à vous offrir. Si j'avais pris une alouette, je vous la présenterais de même, dans la confiance d'un homme qui croit que le cœur fait tout.

LETTRE CCLXXXIV.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

1734.

Si je reviendrai vous faire ma cour, madame! En doutez-vous? Je vais demain à Cirei pour des terrasses et des cheminées; et de là je revolerai à la Neuville, pour jouir de la société la plus délicieuse et la plus respectable que je connaisse. Il faudrait être bien ennemi de soi-même, et bien haïr la vertu, pour ne pas retourner chez vous.

LETTRE CCLXXXV.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Des terrasses, des remises, des grilles, de longues allées, m'ont arraché, madame, au plaisir de vous faire ma cour. Je m'étais si bien accoutumé à la vie charmante que je menais auprès de vous, que je crois à présent que tout me manque. Je regretterais un commerce aussi délicieux que le vôtre, au milieu de tout ce qu'on appelle plaisirs à Paris; jugez de ce que je dois faire au milieu des maçons et entouré de plâtras! Je retrouverai sans doute demain madame de Champbonin chez

vous, très habile au trictrac. J'irai assurément dans le pays des vertus et des graces. Je crois que ce sera aussi celui des pêches. Nous n'en avons point à Cirei; mais je m'imagine qu'elles sont mûres chez vous; votre terre doit être une terre bénite.

LETTRE CCLXXXVI.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

En vous remerciant de vos pêches, madame; il me semble que tous mes jours sont marqués par vos bontés. Ils le seront assurément par mon attachement et par ma reconnaissance. Je rends graces à la fortune, et à ce que les hommes appellent malheur, qui m'a conduit dans ce pays-ci. L'injustice de quelques hommes, et l'éloignement de Paris, ne sont point des malheurs réels. Mais c'est un bonheur véritable de trouver une femme comme vous, dont le cœur est si respectable et la société si délicieuse. Heureux ceux qui vous connaissent!

LETTRE CCLXXXVII.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

Ne soyez donc plus malade, madame; ne soyez point grosse, et daignez me tenir compte de l'ef-

fort que je fais, en n'allant pas sitôt vous voir. Voyez comme je préfère à mon plaisir des engagements qui me sont devenus des devoirs! J'attends ici tous les jours des ouvriers. Je suis moi-même le piqueur de ceux qui travaillent. J'écris leurs noms chaque jour, dans un grand livre de comptes; jusqu'à ce que j'aie quelqu'un qui me soulage, je ne peux quitter. Plaignez-moi d'avoir entrepris un ouvrage qui m'arrache au plaisir de vous faire ma cour. Vous êtes très bien avec madame du Châtelet; mais vous y serez encore mieux, quand elle viendra dans son château. Vous savez bien que plus on vous voit, plus on vous aime. C'est une vérité que vous m'avez fait connaître par mon expérience. Permettez-moi de vous prier d'entretenir la bonne volonté qu'on a pour moi à la Neuville. A l'égard de celle de ma femme [1], je m'en remets à la providence, et à ma patience de cocu.

LETTRE CCLXXXVIII.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Je vous envoie, madame, cette *Épître sur la Calomnie,* qui ne mérite votre attention que par la personne à qui elle est adressée.

[1] * Cette plaisanterie est répétée à la fin de la lettre qui suit celle-ci. (Clog.)

Daignez donc parcourir, de vos yeux pleins d'attraits,
Ces vers contre la calomnie;
Ce monstre dangereux ne vous blessa jamais;
Vous êtes cependant sa plus grande ennemie.
Votre esprit sage et mesuré,
Non moins indulgent qu'éclairé,
Plaint nos travers, au lieu d'en rire,
Excuse, quand il peut médire;
Et des vices de l'univers
Votre vertu, mieux que mes vers,
Fait à tout moment la satire.

Je joins à mon obéissance une petite œuvre de surérogation, *la Mule du pape*[1]. C'est une satire que j'ai retrouvée dans mes paperasses. Vous me pardonnerez bien de m'être un peu émancipé sur le Saint-Père. J'ai l'honneur d'être réuni avec les jansénistes par une honnête aversion pour la cour de Rome; mais je vous suis bien plus attaché que je ne hais le pape, et j'aime mille fois mieux chanter vos louanges que de me moquer de la cour romaine. Que ma femme me fasse souvent cocu; que madame de Champbonin, votre bonne amie, n'ait point d'indigestion, je serai toujours très heureux.

[1] L'un des contes en vers de Voltaire. (Clog.)

LETTRE CCLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Septembre.

J'avais, ô adorable ami! entièrement abandonné mon héros à mâchoire d'âne, sur le peu de cas que vous faites de cet Hercule grossier, et du bizarre poëme[1] qui porte son nom. Mais Rameau crie, Rameau dit que je lui coupe la gorge, que je le traite en Philistin; que si l'abbé Pellegrin avait fait un *Samson* pour lui, il n'en démordrait pas; il veut qu'on le joue; il me demande un prologue. Vous me paraissez vous-même un peu raccommodé avec mon samsonet. Allons donc, je vais faire le petit Pellegrin, et mettre l'Éternel sur le théâtre de l'Opéra, et nous aurons de beaux psaumes pour ariettes. On m'a condamné comme fort mauvais chrétien cet été; je vais être un dévot feseur d'opéra cet hiver; mais j'ai bien peur que ce ne soit une pénitence publique. Excommunié, brûlé, et sifflé, n'en est-ce point trop pour une année? J'ai envie de faire de cela un petit prologue. Je voudrais bien chanter, en un fade prologue,

[1] Sans doute la tragi-comédie, en cinq actes et en vers français, que Romagnési donna, le 28 février 1730, sous le titre de *Samson*, à la Comédie italienne. (Clog.)

nos césars à quatre sous par jour, et la bataille de Parme, et cette formidable place de Philisbourg; mais cette cacade de Dantziek[1] retient mon enthousiasme. Il me semble que je ferais un beau prologue à Pétersbourg. La czarine[2] n'est point dévote, et elle donne des royaumes. Nous ferions un beau chœur du quatrain de La Condamine.

Voici une petite épître[3] que je vous supplie de rendre à madame de Bolingbroeke. On dit qu'elle a engagé Matignon le sournois à parler au garde des sceaux. Ce garde des sceaux donne eau bénite de cour; un excommunié en a toujours besoin. Mais, s'il vous plaît, quel si grand mal trouveriez-vous si on allait dans un faubourg passer huit jours sans paraître? on y souperait avec vous, on serait caché comme un trésor, et on décamperait de son trou à la première alarme. On a des affaires après tout; il faut y mettre ordre, et ne pas s'exposer à voir tout d'un coup sa petite fortune au diable. Mais cela n'est rien; le cœur me conduit, et mon cœur n'entend point raison. Écrivez-moi, de grace, vos petites réflexions sur ce. Avez-vous eu la bonté de dire quelque chose pour moi au

[1]* Voyez le chap. IV du *Siècle de Louis XV*, et l'*épître* XL. (CLOG.)

[2]* Anne Iwanowna, impératrice en 1730, morte le 28 octobre 1740. (CLOG.)

[3]* Elle nous est inconnue. (CLOG.)

porteur[1] de drapeaux? Avez-vous dit à M. Pont de Veile combien je lui suis attaché? Voyez-vous quelquefois madame du Châtelet? Écrivez-moi, mon cher ami; je suis enchanté de vos bontés; mais ne mettez mon nom ni sur ni dans votre lettre. Votre écriture ressemble, comme deux gouttes d'eau, à celle d'un homme qui m'écrit quelquefois. Signez un *D* ou un *F*. Adieu; je vous aime comme on aime sa maîtresse.

LETTRE CCXC.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirei.

Vos laines sont arrivées et je vous les envoie, madame. Nous travaillons tous deux; vous êtes tapissière et je suis maçon. Que ne puis-je travailler avec vous! Il est bien mal à moi de rester ici et de résister au plaisir de vous faire ma cour. C'est une vertu qui coûte bien cher à mon cœur; mais il n'y a de vertu qu'à se vaincre.

Autrefois, pour payer le zèle
De Baucis et de Philémon,
On disait que de leur maison

[1] * Sans doute le fils du maréchal de Coigni. Il fut envoyé au roi Louis XV, avec des drapeaux pris à l'ennemi, lors de la bataille de Parme, du 29 juin 1734. (CLOG.)

Jupiter fit une chapelle.
Si j'avais son pouvoir divin,
Je n'imiterais pas ses augustes sottises.
Je démolirais vingt églises,
Pour vous bâtir un Champbonin [1].

En vous remerciant de vos magnifiques poires de beurré, et de toutes les poulardes que nous mangeons. Mais tout cela ne vaudra rien, si l'on n'a pas le plaisir de les manger avec vous.

LETTRE CCXCI.

A M. LE DUC DE RICHELIEU [2].

A Cirei, ce 30 septembre.

Vous attendez apparemment, messieurs du Rhin, que l'Italie soit nettoyée d'Allemands, pour

[1]* Le Champbonin est aux portes de Vassi, sur la route de Cirei, par Doulevant, Haute-Marne. Madame de Champbonin avait prévenu Voltaire que des prêtres écrivaient contre lui à la cour. (CLOG.)

[2]* Louis-François Armand Vignerod du Plessis de Richelieu, né le 13 mars 1696, reçu à l'Académie française le 12 décembre 1720, plus de vingt-cinq ans avant l'auteur de *la Henriade*; créé maréchal de France le 11 octobre 1748, mort le 8 auguste 1788. Avant de devenir la *dulcinée* de Voltaire, la belle Émilie avait été l'une de celles du duc de Richelieu, qui ne lui apprit pas à être fidèle en amour. Ce grand seigneur, hautain et moqueur, aimait Voltaire autant qu'il pouvait aimer, mais il ne l'épargnait guère plus que les autres dans ses railleries, comme cela résulte de la lettre du 15 octobre 1776 à lui adressée en cette *Correspondance*.

A propos du duc de Richelieu (mort le 17 mai 1822), petit-fils du

que vous fassiez enfin quelque beau mouvement de guerre, ou peut-être pour que vous publiiez la paix, à la tête de vos armées. Le pacifique philosophe dont vous vous moquez est cependant entre ses montagnes, fesant pénitence comme don Quichotte, et attendant sa Dulcinée. J'ai appris, dans ma solitude, que madame de Richelieu devient tous les jours une grande philosophe, et qu'elle a berné et confondu publiquement un ignorant prédicateur de jésuite qui s'est avisé de disputer contre elle sur l'attraction et sur le vide. Vous allez, de votre côté, devenir un grand astronome, quand vous aurez le gnomon universel que Varinge a promis de faire pour la somme 350 livres. Vous pouvez écrire à votre savante épouse de presser ledit Varinge, qui doit travailler à cet ouvrage incessamment, et le livrer au mois d'octobre. Croyez, monsieur le duc, que mon respect pour la physique et pour l'astronomie ne m'ôte rien de mon goût pour l'histoire. Je trouve que vous faites à merveille de l'aimer. Il me semble que c'est une science nécessaire pour les seigneurs de votre sorte, et qu'elle est bien plus de ressource dans la société, plus amusante et bien moins fatigante que toutes les sciences abstraites. Il y a dans l'histoire, comme

maréchal et de mademoiselle de Guise, l'abbé de Montgaillard a dit : *C'était le dernier mâle de la famille Vignerod du Plessis-Richelieu, si fatale à la France.* (Clog.)

dans la physique, certains faits généraux très certains; et pour les petits détails, les motifs secrets, etc., ils sont aussi difficiles à deviner que les ressorts cachés de la nature. Ainsi, il y a par-tout également d'incertitude et de clarté. D'ailleurs ceux qui, comme vous, aiment les anecdotes en histoire, sont assez comme ceux qui aiment les expériences particulières en physique. Voilà tout ce que j'ai de mieux à vous dire en faveur de l'histoire que vous aimez, et que madame du Châtelet méprise un peu trop. Elle traite Tacite comme une bégueule qui dit des nouvelles de son quartier. Ne viendrez-vous pas disputer un peu contre elle, quelque jour, à Cirei? Je vais vite vous faire bâtir un appartement. Je crois que vous reviendrez des bords du Rhin,

Un peu las de votre campagne,
Très affamé de jeunes....
Et pour des... fermes et ronds
Oubliant toute l'Allemagne.
Vous m'avouerez pour le certain
Que votre bonté passagère
Se saisira de la première
Honnête bégueule, ou catin,
Sage ou folle, facile ou fière,
Qui vous tombera sous la main.
Mais, s'il vous peut rester encore
Quelque pitié pour le prochain,
Épargnez, dans votre chemin,
La beauté que mon cœur adore.

LETTRE CCXCII.

A M. DE MAUPERTUIS,

A BALE.

Cirei, octobre.

Que tous les tourbillonniers s'en aillent, s'ils veulent, à Bâle, mais que le sieur Isaac [1] revienne à Paris, et, sur-tout, qu'il décrive une ligne courbe en passant par Cirei.

J'ai reçu, monsieur, l'inutile lettre de Thieriot [2]; une autre conduite eût mieux valu que sa lettre; mais je pardonne aux faibles, et ne suis inflexible que pour les méchants. Horace met parmi les vertus nécessaires, *ignoscere amicis;* je crois avoir cette vertu-là; et, quand je n'y serais pas disposé, vous y auriez tourné mon cœur. Les hommes d'ailleurs sont, en général, si fourbes, si envieux, si cruels, que, quand on en trouve un qui n'a que de la faiblesse, on est trop heureux. La plus belle ame du monde passe la vie à vous écrire en algèbre; et moi, je vous dis en prose que je serai toute ma vie votre admirateur, votre ami.

[1]* Allusion flatteuse, pour Maupertuis, au prénom de Newton. (CLOG.)

[2]* Voyez la lettre CCXXVII, du 5 auguste 1733, à Thieriot, avec lequel il paraît que Voltaire n'avait pas correspondu, depuis cette époque. (CLOG.)

LETTRE CCXCIII.

A M. DE FORMONT.

Depuis que nous ne nous sommes écrit, mon cher Formont, j'aurais eu le temps de faire une tragédie et un poëme épique; aussi ai-je fait, au moins en partie; et quelque jour vous entendrez parler de tout cela [1]. Mais que fait à présent votre muse aimable et paresseuse? Êtes-vous à Rouen ou à Canteleu? On dit que notre ami Cideville est à Paris; mandez-moi donc l'endroit où il demeure, afin que je lui écrive. Est-il possible que je ne me trouve point à Paris, pendant le seul voyage qu'il y a fait! Que sont devenus nos anciens projets de philosopher un jour ensemble, dans cette grande ville si peu philosophe? Quand est-ce donc que nous pourrons dire ensemble, avec liberté, qu'il n'est pas sûr que la matière soit nécessairement privée de pensée, qu'il n'y a pas d'apparence que la lumière, pour éclairer la terre, ait été faite avant le soleil, et autres hardiesses semblables, pour lesquelles certains fous se sont fait brûler autrefois par certains sots?

Faites-moi l'amitié, je vous prie, de me mander

[1]* Il s'agissait de *la Pucelle* et d'*Alzire*. (CLOG.)

ce qu'est devenu Jore[1]. Sa famille est-elle encore à Rouen? Ce misérable Jore en a usé bien indignement avec moi, et bien imprudemment avec lui-même. Cependant je crois que je serai à portée incessamment de lui rendre service, et je le ferai avec zèle, quelques sujets que j'aie de me plaindre de lui.

Je suis bien étonné de n'avoir reçu aucune lettre de M. Linant, depuis qu'il a quitté le petit ermitage dont l'ermite était proscrit. Il me semble que c'est pousser la paresse bien loin, que de ne pas daigner, en trois mois, écrire un mot à quelqu'un à qui il devait un peu de souvenir. Mais je lui pardonne, si jamais il fait quelque bon ouvrage. Écrivez-moi, mon cher Formont; ne soyez pas si paresseux que le gros Linant. Mandez-moi où est notre cher Cideville; adressez votre lettre sous le couvert de Demoulin, à Paris, vis-à-vis Saint-Gervais. Adieu; vous savez que je vous suis attaché pour toute ma vie.

[1]* Claude-François Jore fut destitué de sa maîtrise, en septembre 1734. Voyez la lettre que Voltaire lui écrivit, le 24 mars 1736, et l'article que M. Beuchot a inséré dans la *Biographie universelle*, sur ce personnage qui vivait encore en 1773, et qui, jusqu'à sa mort, reçut une pension de Voltaire. (Clog.)

LETTRE CCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Dans un cabaret hollandais, sur le chemin de Bruxelles, le 4 novembre.

Mon cher et respectable ami, voilà horriblement de bruit pour une omelette. On ne peut être ni moins coupable ni plus vexé. Je n'ai pas manqué une poste. Ce n'est pas ma faute si elles sont très infidèles dans les chemins de traverse de l'Allemagne ; et, puisqu'on envoya en Touraine une de vos lettres, adressée en Hollande, on peut avoir fait de plus grandes méprises dans la Franconie et dans la Westphalie. J'ai été un mois entier sans recevoir des nouvelles de votre amie*; mais j'ai été affligé sans colère, sans croire être trahi, sans mettre toute l'Allemagne en mouvement. Je vous avoue que je suis très fâché des démarches qu'on a faites. Elles ont fait plus de tort que vous ne pensez ; mais il n'y a point de fautes qui ne soient bien chères, quand le cœur les fait commettre. J'ai les mêmes raisons pour pardonner qu'on a eues de se mal conduire. Vous auriez grand tort, mon cher ange, de m'avoir condamné sans m'entendre. Et quel

* Madame du Châtelet.

besoin même aviez-vous de ma justification? votre cœur ne devait-il pas deviner le mien? et n'est-ce pas au maître à répondre du disciple? Je me flatte que vous me reverrez bientôt à l'ombre de vos ailes, que vous me rendrez plus de justice, et que vous apprendrez à votre amie à ne point obscurcir par des orages un ciel aussi serein que le nôtre. Mille tendres respects à tous les anges.

Ce 6 novembre.

J'arrive à Bruxelles, où je jouis du bonheur de voir votre amie en bien meilleure santé que moi; je me croirai parfaitement heureux, quand, l'un et l'autre, nous aurons la consolation de vous embrasser.

Je sens ma joie toute troublée par la maladie de madame d'Argental. J'ai reçu ici une ancienne lettre de monsieur le commandeur de Solar [1]. Je vais lui répondre. Je me flatte que l'un de mes deux anges l'assurera bien qu'il n'est pas fait pour être oublié. Tous ces ministres de Sardaigne sont aimables; j'en ai vu dont je suis presque aussi content que de M. de Solar. Adieu, couple charmant; adieu, divinités de la société et de mon cœur.

[1] * Nommé dans la lettre du 2 septembre 1742, à madame de Solar, sa femme. (Clog.)

LETTRE CCXCV.

A M. DE CIDEVILLE.

Auprès de Bruxelles, ce 5 novembre.

Je suis trop malade, mon très cher ami, pour répondre une seule rime à vos vers charmants; mais j'ai du moins assez de force pour vous supplier, au nom de la tendre amitié que vous avez pour moi, de ne point prendre d'autre maison que la mienne, et de vouloir bien loger dans mon appartement. Demoulin et sa femme vous marqueront par leurs soins avec quel zèle je voudrais vous y recevoir moi-même. Je ne pourrai vraisemblablement être à Paris qu'à Noël. Mais vous, mon cher ami, pour combien de temps y êtes-vous? Puis-je me flatter de vous y retrouver encore? Vous me parlez, en très jolis vers, de mes prétendus voyages, et vous ne me dites rien de vous! Pourquoi donc faites-vous plus de cas de mon esprit que de mon cœur?

Ami, ne me conseillez pas
De parcourir ces beaux climats [1]

[1]* L'auteur de *la Mule du pape* et de *Mahomet* eut envie, en 1750, de faire un pèlerinage en Italie, mais il ne put jamais satisfaire ce desir qu'il conserva long-temps. Voyez la lettre du 14 auguste 1750 à madame Denis. (CLOG.)

Que jadis honora Virgile.
Mantoue est aujourd'hui l'asile
Des Allemands et des combats;
Mais fût-elle toujours tranquille,
Je ne connais d'autre séjour
Que les lieux où règne l'Amour,
Et ceux qu'habite Cideville.

Je vous embrasse tendrement; si vous m'aimez, logez chez moi.

Adieu; quand viendra donc le temps où je vous accablerai, tout le jour, de prose et de vers! Ne sachant pas votre adresse, j'ai prié M. d'Argental de vous rendre ce chiffon. Ce d'Argental est bien digne de vous. Je lui envoie *Samson* pour vous être montré, en attendant mieux.

LETTRE CCXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Novembre.

J'ai mené une vie un peu errante, mon adorable ami, depuis près d'un mois; voilà ce qui m'a empêché de vous écrire. Je crois que je touche enfin à la paix que vos négociations et vos bontés m'ont procurée. Voilà madame de Richelieu qui va enfin être présentée. Elle ne quittera point votre garde des sceaux qu'elle n'ait obtenu la paix, et j'espère qu'enfin cette infame persécution, pour

un livre innocent, cessera. Pour moi, je vous avoue qu'il faudra que je sois bien philosophe, pour oublier la manière indigne dont j'ai été traité dans ma patrie[1]. Il n'y a que des amis tels que vous, et tels que ceux qui m'ont si bien servi, qui puissent me faire rester en France. Voulez-vous, si je ne reviens pas si tôt, que je vous envoie certaine tragédie fort singulière[2], que j'ai achevée dans ma solitude? C'est une pièce fort chrétienne, qui pourra me réconcilier avec quelques dévots; j'en serai charmé, pourvu qu'elle ne me brouille pas avec le parterre. C'est un monde tout nouveau, ce sont des mœurs toutes neuves. Je suis persuadé qu'elle réussirait fort à Panama et à Fernambouc. Dieu veuille qu'elle ne soit pas sifflée à Paris! J'avais commencé cet ouvrage l'année passée, avant de donner *Adélaïde;* et j'en avais même lu la première scène au jeune Crébillon et à Dufresne. Je suis assez sûr du secret de Dufresne; mais je doute fort de Crébillon. En tout cas, je lui ferai demander le secret, sauf à lui à le garder, s'il veut. Vous pourriez toujours faire donner la pièce à Dufresne, sans que Crébillon ni personne en sût rien. Le pis qui pourrait arriver serait d'être reconnu, après la

[1] Cependant Voltaire, à cette époque, refusa des offres brillantes qui lui furent faites par la cour de Russie. Il préféra Cirei à Saint-Pétersbourg. (CLOG.)

[2] *Alzire.*

première représentation ; mais nous aurions toujours prévenu les cabales. Les examinateurs ne sachant pas que l'ouvrage est de moi, le jugeraient avec moins de rigueur, et passeraient une infinité de choses que mon nom seul leur rendrait suspectes. Est-il vrai que M. Pallu a passé de l'intendance de Moulins à celle de Besançon? Peut-être est-ce une fausse nouvelle[1]; mais un pauvre reclus comme moi peut-il en avoir d'autres? Est-il vrai qu'on parle de paix? Mandez-moi, je vous prie, ce qu'on en dit. Il n'y a point de particulier qui ne doive s'y intéresser, en qualité d'âne à qui on fait porter double charge, pendant la guerre.

Adieu ; je vous aime comme vous méritez d'être aimé.

LETTRE CCXCVII.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirei.

Madame du Châtelet est ici, de retour de Paris d'hier au soir. Elle est venue dans le moment que je recevais une lettre d'elle, par laquelle elle me mandait qu'elle ne viendrait pas si tôt. Elle est en-

[1]* La nouvelle était fausse. M. Pallu, à qui la lettre du 9 février 1736 est adressée, fut nommée à l'intendance de Lyon, après celle de Moulins, mais en 1738. (Clog.)

tourée de deux cents ballots, qui ont débarqué ici, le même jour qu'elle. On a des lits sans rideaux, des chambres sans fenêtres, des cabinets de la Chine et point de fauteuils, des phaétons charmants et point de chevaux qui puissent les mener.

Madame du Châtelet, au milieu de ce désordre, rit, et est charmante. Elle est arrivée dans une espèce de tombereau à deux, secouée et meurtrie, sans avoir dormi, mais se portant fort bien. Elle me charge de vous faire mille compliments de sa part. Nous fesons rapiéceter de vieilles tapisseries. Nous cherchons des rideaux, nous fesons faire des portes, le tout pour vous recevoir. Je vous jure, raillerie à part, que vous y serez très commodément. Adieu, madame; je vous suis tendrement et respectueusement attaché pour la vie.

LETTRE CCXCVIII.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Eh bien! madame, il me semble qu'il y a un siécle que je ne vous ai vue. Madame du Châtelet comptait bien aller vous voir dès qu'elle serait débarquée à Cirei; mais elle est devenue architecte et jardinière. Elle fait mettre des fenêtres où j'avais mis des portes; elle change les escaliers en cheminées, et les cheminées en escaliers; elle fait

planter des tilleuls où j'avais proposé des ormes; et, si j'avais planté un potager, elle en ferait un parterre. De plus, elle fait l'ouvrage des fées dans sa maison. Elle change des gueuilles en tapisseries; elle trouve le secret de meubler Cirei avec rien. Ces occupations la retiennent encore pour quelques jours. Je me flatte que j'aurai l'honneur de lui servir bientôt d'écuyer jusqu'à La Neuville, après avoir été ici son garçon jardinier. Elle me charge de vous assurer, et madame de Champbonin, de l'envie extrême qu'elle a de vous revoir. Ne doutez pas non plus de mon impatience.

LETTRE CCXCIX.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirei.

Mon aimable Champenoise, pourquoi tout ce qui est à Cirei n'est-il pas à La Neuville ou chez vous? ou pourquoi tout chez vous et La Neuville n'est-il pas à Cirei? Faut-il que la malheureuse nécessité d'avoir des rideaux de lit et des vitres sépare des personnes si aimables? Il me semble que le plaisir de vivre avec madame du Châtelet redoublerait, en le partageant avec vous. On ne regrette personne avec elle, et on n'a besoin d'aucune autre société, quand on jouit de la vôtre; mais réunir

tout cela ensemble, ce serait une vie charmante. Elle compte bien passer son temps avec vous et avec madame de La Neuville; car il n'est pas permis que trois personnes de si bonne compagnie demeurent chacune chez elles. Quand vous serez toutes trois ensemble, la compagnie sera le paradis terrestre.

LETTRE CCC.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirei.

Que mon aimable Champenoise entend-elle, quand elle me dit qu'elle n'est pas si Champenoise que je le crois? Entend-elle qu'elle n'a pas l'esprit aussi vrai et aussi naturel, et le cœur aussi bon et les mœurs aussi aimables que je le lui dis tous les jours? en ce cas, ma Champenoise se trompe fort. Qu'elle vienne donc expliquer, au plus tôt, ce qu'elle entend! qu'elle vienne chez la maîtresse la plus aimable du plus délabré château qu'il y ait au monde, où elle est attendue, avec impatience, et où l'on ne peut être tout-à-fait bien sans elle! Il y a quelque temps que madame du Châtelet voulait vous aller enlever au Champbonin; tenez-lui compte de sa bonne volonté, et n'oubliez pas l'empressement que j'ai de vous faire ma cour.

LETTRE CCCI.

A M. LE MARQUIS D'USSÉ[1].

Monsieur, la fille d'un de vos meilleurs amis, beaucoup plus aimable encore que son père, a été également touchée de votre souvenir et de la manière dont vous l'exprimez. Elle a cru d'abord que l'épître était de monsieur votre fils, au feu brillant qui règne dans vos vers; mais, sachant que votre imagination a toujours la grace et la vigueur de la jeunesse, elle a bien vu que l'ouvrage est de vous. Quoique vous m'ayez adressé la lettre, monsieur, je sens que ce n'était qu'un fidéicommis pour madame du Châtelet.

Je ne suis rien qu'un prête-nom;
Votre épître a paru si belle
Et si neuve, et d'un si bon ton,
Que sans doute elle était pour elle.

Je ne sais pas comment vous pouvez vous défier de votre raison, quand vous la faites parler d'une manière si charmante.

[1] C'est celui à qui la lettre XX est adressée. Madame d'Ussé, citée à la fin de celle-ci, était sa bru, et se nommait Anne-Théodore de Carvoisin. C'est à cette dame que Voltaire adressa, de 1725 à 1730, les vers qui commencent ainsi, dans les *Poésies mêlées* :

L'Art dit, un jour, à la Nature :...

(CLOG.)

Si d'Horace le doux langage,
Et la prose de Cicéron,
La vérité, le badinage;
Si tout cela n'est pas raison;
Apprenez-nous quel autre nom
Il faut qu'on donne à votre ouvrage.
Cette raison, je l'avouerai,
N'est pas le don le plus sacré
Que l'homme reçut en partage;
Il en est un autre, à mon gré,
Au-dessus de l'esprit du sage,
Un don plus beau, plus précieux,
Par qui la raison embellie
Plaît en tout temps comme en tous lieux
Quel est ce don? C'est le génie.

On a vu ce génie heureux
Vous inspirer dès votre enfance.
En vain de l'âge qui s'avance
La main vient blanchir vos cheveux;
Votre esprit ferme et vigoureux
Ne connaît point la décadence.
Vous n'êtes point tel que Rousseau
Dont l'ennuyeuse hypocrisie
Change son or en oripeau,
Et ses chansons en homélie.
Vos vers sont dignes des premiers
Que votre beau printemps fit naître;
Vous fûtes, vous serez mon maître.
Vivez, rimez; puissiez-vous être
Immortel comme vos lauriers!

Voilà, monsieur, une partie des choses que je pense de vous. Je respecterai, j'aimerai en vous, toute ma vie, le véritable philosophe qui a quitté

la cour depuis long-temps, qui vit pour soi, pour sa famille, et pour ses amis; l'homme de lettres et de génie qui n'est point de l'Académie, qui aime les arts pour eux-mêmes, qui a toujours écouté ses goûts et jamais la vanité; l'ami dont la société est toujours égale, qui n'exige rien et qu'on retrouve toujours. Malgré mon éloignement, malgré mon silence, comptez, monsieur, que je suis tendrement attaché à toute votre famille, et que, si jamais je quittais l'heureuse solitude que j'habite, pour le tumulte de Paris, je ne pourrais m'en consoler qu'en venant chercher la solitude auprès de vous[1].

Recevez, monsieur, aussi bien que madame d'Ussé et monsieur votre fils, les assurances de mon tendre et respectueux dévouement.

[1] * Le marquis demeurait au château d'Ussé, acheté par lui en 1690, et embelli par le maréchal de Vauban, son beau-père. Voltaire y passa plusieurs semaines, de la fin de 1722 au commencement de 1723. M. Alexandre Noël, peintre, a donné, dans ses *Souvenirs historiques de la Touraine*, une description et des vues de ce château qui a peu souffert pendant la révolution et qui appartient aujourd'hui au duc de Duras. Voyez la lettre XLIV, à Thieriot. (CLOG.)

LETTRE CCCII.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirei.

Ma charmante Champenoise, il y a un lutin qui nous sépare. Je suis persuadé que vous serez bien fâchée de ne point voir arriver cette personne adorable que vous aimez tant, et que je devais avoir l'honneur d'accompagner. Consolez-vous; n'y comptez plus. Elle est comme l'Amour, qui ne vient pas quand on veut[1]. D'ailleurs, elle n'aurait pu vous enlever pour vous emmener à Cirei, parceque, autre chose est d'avoir de la laine cardée, et autre chose est d'avoir des tours de lit. Cirei n'est point encore en état de recevoir personne. Tout ce qui m'étonne, c'est que la dame du lieu puisse l'habiter. Elle y a été, jusqu'à présent, par le goût de bâtir; elle y reste, aujourd'hui, par nécessité. Elle souffre beaucoup des dents, et encore plus de votre absence. C'est un sentiment que je partage avec elle. Vous savez combien elle vous aime, et combien je vous suis dévoué. Si j'étais

[1]* Allusion à ces vers:

L'hymen vient quand on l'appelle;
L'Amour vient quand il lui plaît.
(L. D. B.)

avec toute autre qu'avec elle, je vous prierais de me plaindre.

Adieu; aimez-moi un peu, vous me l'avez promis, et j'y compte; car je vous aime de tout mon cœur.

LETTRE CCCIII.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirei.

Ce n'est pas seulement moi qui vous écris, mon aimable Champbonin, c'est madame de Cirei dont j'ai l'honneur d'être le très humble secrétaire. Cette dame de Cirei est très fâchée du peu de foi que vous avez. Elle est occupée, tout le jour, à faire carder les laines de vos matelas, et à vous faire placer de grands carreaux de vitre à travers lesquels vous passerez toute brandie, malgré l'embonpoint que je vous ai toujours reproché.

Préparez-vous à vous laisser enlever, dans deux ou trois jours, et soyez inexorable avec M. de Champbonin. Retenez bien que madame de Cirei vous aime de tout son cœur; autant en fait Voltaire.

LETTRE CCCIV.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Je maudis, madame, tous tapissiers, tous maçons, tous couvreurs qui empêchent madame du Châtelet d'aller vous voir. C'est donc de lundi en huit que son petit phaéton et ses grands chevaux la conduiront dans la cour de La Neuville. Figurez-vous, madame, que nous n'avons joué que trois parties d'échecs, depuis huit jours, et pas une partie de piquet. En récompense, on fait des plans, on lit des philosophes et des poëtes. On parle beaucoup de vous, on vous regrette, on vous desire, on s'entretient de toutes vos bonnes qualités qui font le charme de la société. Si je m'en croyais, madame, je ne finirais pas, et je vous dirais longuement les choses du monde les plus tendres; mais le véritable attachement n'est point bavard.

LETTRE CCCV.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirei.

Fesons ici trois tentes. Que madame de Champbonin vienne dans le *dépenaillement* de Cirei, et

que Voltaire ait le bonheur de vous y voir. Est-il possible qu'il faille absolument trois lits, parcequ'on est trois personnes? Madame du Châtelet compte aller, dans trois jours, à La Neuville; mais savez-vous bien ce que vous devriez faire? Il serait charmant que vous vinssiez incessamment dîner à Circi. Vous vous en retourneriez le même jour si vous vouliez, et même on vous prêterait des chevaux pour courir plus vite. Vous verriez cette madame du Châtelet que vous aimez. Vous verriez son établissement. Nous passerions sept ou huit heures ensemble; et puis, dès qu'il y aurait des rideaux dans la maison, pour le coup on irait vous enlever. Elle a, entre autres, un petit phaéton léger comme une plume, traîné par des chevaux gros comme des éléphants. C'est ici le pays des contrastes; mais je suis réuni avec la maîtresse de la maison dans l'attachement que j'aurai toujours pour vous.

LETTRE CCCVI.

A M. BERGER.

Cirei, le 2 décembre [1].

Je ne sais point, monsieur, partager les profits

[1] Cette lettre, datée du 2 novembre 1736, dans l'édition de Kehl, est du 2 décembre 1734. (Clog.)

d'une affaire dans laquelle je ne mets point de fonds, que je ne connais, et que je ne veux connaître que pour rendre service. J'ai déja écrit à la personne en question pour vous faire avoir l'intérêt que vous desirez. Je vous instruirai de sa réponse aussitôt que je l'aurai reçue. L'intérêt ne m'a jamais tenté, et je n'ai jamais eu, sur cet article, autre chose à me reprocher que d'avoir fait plaisir, et d'avoir prodigué mon bien à des amis ingrats. L'abbé Mac-Carthy[1] n'est pas le dixième qui m'ait marqué de l'ingratitude; mais c'est le seul qui ait été empalé. Parmi les infames calomnies dont j'ai été accablé, l'accusation d'avoir eu part à la publication des *Lettres philosophiques* m'a été une des plus sensibles. On disait que je les fesais vendre pour en retirer de l'argent, tandis qu'en effet je n'épargnais ni soins ni argent pour les supprimer. Je suis bien aise d'être loin d'un pays où de si lâches calomnies ont été ma seule récompense, et je crois que je n'y reviendrai de long-temps.

Je vous remercie, monsieur, de l'amitié que vous voulez bien me conserver, et des nouvelles que vous me mandez. Si j'avais fait quelque chose de nouveau, en poésie, je me ferais un plaisir de vous l'envoyer; mais les choses auxquelles je m'oc-

[1] Voyez la lettre LXXII. (CLOG.)

cupe présentement sont d'une tout autre nature. Je vous prie seulement, à propos de poésie et de *calomnie*, de vouloir bien vous opposer à l'injure que l'on m'a faite de glisser le nom de Crozat dans l'*Épître à Émilie*. Je ne connais et n'ai jamais vu ni M. Crozat l'aîné[1], ni monsieur son frère, et je ne vois pas pourquoi on a été fourrer là leur nom, si ce n'est pour me faire un ennemi de plus; mais, si ces messieurs sont sages, ils doivent faire comme moi, qui regarde avec un profond mépris toutes ces misères. J'écrirai bientôt à M. Sinetti, et je prierai M. Demoulin de faire un petit ballot de livres que je veux lui envoyer. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé de mon amitié, et de me conserver la vôtre. Permettez-moi d'assurer M. Bernard de mon estime et de mon amitié. J'ai l'honneur d'être, etc.

[1]* Louis-François Crozat, fils d'Antoine Crozat cité vers la fin du chapitre CLI de l'*Essai sur les Mœurs;* père de la duchesse de Choiseul, femme du ministre de Louis XV. Voyez, au surplus, la lettre *inédite* du 21 juillet 1734, à l'abbé du Resnel. (CLOG.)

LETTRE CCCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Décembre [1].

Je vous envoie, mon charmant ami, une tragédie [2], au lieu de moi. Si elle n'a pas l'air d'être l'ouvrage d'un bon poëte, elle aura celui d'être, au moins, d'un bon chrétien; et, par le temps qui court [3], il vaut mieux faire sa cour à la religion qu'à la poésie. Si elle n'est bonne qu'à vous amuser quelques moments, je ne croirai pas avoir perdu ceux que j'ai passés à la composer; elle a servi à faire passer quelques heures à madame du Châtelet. Elle et vous me tenez lieu du public, vous êtes seulement l'un et l'autre plus éclairés et plus indulgents que le parterre. Si, après l'avoir lue, vous la jugez capable de paraître devant ce tribunal dangereux, c'est une aventure périlleuse que j'abandonne à votre discrétion, et que j'ose recommander à votre amitié. Sur-tout laissez-moi goûter le plaisir de penser que vous avez seul,

[1] * Cette lettre, datée d'octobre 1735, dans l'édition de Kehl, est évidemment de décembre 1734, d'après les allusions qu'elle contient. (CLOG.)

[2] * *Alzire.*

[3] * Allusion à la brûlure des *Lettres philosophiques*, en juin 1734. (CLOG.)

avec madame du Châtelet, les prémices de cet ouvrage. Je ne peux pas assurément exclure monsieur votre frère de la confidence; mais, hors lui, je vous demande en grace que personne n'y soit admis. Vous pourriez faire présenter l'ouvrage à l'examen secrétement, et sans qu'on me soupçonnât. Je consens qu'on me devine à la première représentation; je serais même fâché que les connaisseurs s'y pussent méprendre; mais je ne veux pas que les curieux sachent le secret avant le temps, et que les cabales, toujours prêtes à accabler un pauvre homme, aient le temps de se former. De plus, il y a bien des choses dans la pièce qui passeraient pour des sentiments très religieux dans un autre, mais qui, chez moi, seraient impies, grace à la justice qu'on a coutume de me rendre.

Enfin le grand point est que vous soyez content; et, si la pièce vous plaît, le reste ira tout seul : trouvez seulement mon enfant joli, adoptez-le, et je réponds de sa fortune. Je n'ai point lu le conte[1] du jeune Crébillon. On dit que si je l'avais fait, je serais brûlé : c'est tout ce que j'en sais. Je n'ai point lu *les Mécontents*[2], et ne sais même s'ils sont imprimés. J'ai vécu, depuis deux mois, dans une igno-

[1] *Tanzaï et Néadarné*, qui parut en 1734. (CLOG.)

[2] Petite comédie en vers, de la Bruère, jouée le 1er décembre 1734, pour la première fois. (CLOG.)

rance totale des plaisirs et des sottises de votre grande ville. Je ne sais autre chose, sinon que je regrette votre commerce charmant, et que j'ai bien peur de le regretter encore long-temps. Voilà ce qui m'intéresse; car je vous serai attaché toute ma vie, et j'en mettrai le principal agrément à en passer quelques années avec vous. Parlez de moi, je vous en prie, à la philosophe[1] qui vous rendra cette lettre; elle est comme vous, l'amitié est au rang de ses vertus; elle a de l'esprit sans jamais le vouloir; elle est vraie en tout. Je ne connais personne au monde qui mérite mieux votre amitié. Que ne suis-je entre vous deux, mon cher ami, et pourquoi suis-je réduit à écrire à l'un et à l'autre!

Adieu; je vous embrasse; adieu, aimable et solide ami.

LETTRE CCCVIII.

A M. BERGER.

A Cirei, le...

J'apprends, avec beaucoup de plaisir, que M. de Crébillon est sorti du vilain séjour où on l'avait fourré[2]. Il a donc vu

[1] * Madame du Châtelet qui retournait de Cirei à Paris. (Clog.)

[2] * Crébillon, fils du tragique, fut mis à Vincennes, et non pas à

Cet horrible château, palais de la vengeance,
Qui renferme souvent le crime et l'innocence.
Henriade, ch. IV, v. 455.

Le roi le nourrissait et lui donnait le logement. Je voudrais qu'il se contentât de lui donner la pension. J'admire la facilité avec laquelle on dépense 12 à 1500 livres par an pour tenir un homme en prison, et combien il est difficile d'obtenir une pension de cent écus. Si vous voyez le grand enfant de Crébillon, je vous prie, monsieur, de lui faire mille compliments pour moi, et de l'engager à m'écrire.

S'il faut se réjouir avec l'auteur de l'*Histoire japonoise*, il faut s'affliger avec l'auteur de *Tithon et l'Aurore*[1]. Si je savais où le prendre, je lui écrirais pour lui faire mon compliment de condoléance de n'être plus avec un prince, et pour le féliciter d'avoir retrouvé sa liberté.

Vous voyez sans doute M. Rameau. Je vous prie de l'assurer qu'il n'a point d'ami ni d'admirateur plus zélé que moi, et que si, dans ma solitude et dans ma vie philosophique, je retrouve quelque

la Bastille, pour le roman intitulé : *Tanzaï et Néadarné, ou l'Écumoire, histoire japonoise* (1734), qui contient une satire contre le cardinal de Rohan, la duchesse du Maine, et la constitution *Unigenitus*. (L. D. B.).

[1] Moncrif, qui venait de se brouiller avec le prince-abbé, comte de Clermont. Il devint lecteur de Marie Leczinska. (CLOG.)

étincelle de génie, ce sera pour le mettre avec le sien.

Quand vous n'aurez rien à faire de mieux, et que vous voudrez bien continuer à me donner de vos nouvelles, vous me ferez un extrême plaisir : quand on n'a pas le plaisir de vous voir, rien ne peut consoler que vos lettres.

Est-il vrai que le comte de Charolais [1] ait écrit la lettre dont on a parlé? est-il vrai que l'auteur de *Tithon* ait été disgracié, pour avoir vieilli, en un jour, de quelques années, auprès de la Camargo? est-il vrai que l'abbé Houteville ait fait une longue harangue[2], et le duc de Villars un compliment fort joli? est-il vrai que vous ayez toujours de l'amitié pour moi?

LETTRE CCCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 18 décembre [3].

Je ne crois pas que mes *sauvages* puissent jamais trouver un protecteur plus poli que vous, et

[1]* Voyez plus bas, la lettre CCCXI. (CLOG.)

[2]* Ce fut le 9 décembre 1734 que le duc de Villars, reçu à l'Académie française, à la place de son père, prononça son discours auquel l'abbé Houteville répondit, comme directeur. (CLOG.)

[3]* Cette lettre, où il est question d'*Alzire*, de madame de Boling-

que je puisse jamais avoir un ami plus aimable. Il ne faut plus songer à faire jouer cela cet hiver ; plus j'attendrai, plus la pièce y gagnera. Je ne serai pas fâché d'attendre un temps favorable où le public soit vide de nouveautés. Je suis charmé qu'on m'oublie ; le secret d'ailleurs en sera mieux gardé sur la pièce, et le peu de gens qui ont su que j'avais envie de traiter ce sujet seront déroutés.

Puisque la conversion de Gusman vous plaît, il ira droit en paradis, et j'espère faire mon salut auprès du parterre.

La façon de tuer ce Gusman chez lui n'est pas si aisée que d'opérer sa conversion. Zamore avait pris déja l'épée d'un Espagnol pour ce beau chef-d'œuvre ; si vous voulez, il prendra encore les habits de l'Espagnol. J'avais fait endormir la garde peu nombreuse et fatiguée ; si vous voulez, je l'enivrerai pour la faire mieux ronfler.

Faire de Montèze un fripon me paraît impossible. Pour qu'un homme soit un coquin, il faut qu'il soit un grand personnage ; il n'appartient pas à tout le monde d'être fripon.

Montèze, quoique père de la *signora*, n'est qu'un subalterne dans la pièce, il ne peut jamais faire un

brocke, et de M. de Matignon le *Sournois*, cités dans la lettre CCLXXXVIII à d'Argental, fut adressée à celui-ci peu de jours après la lettre CCCVI ; aussi est-elle du 18 décembre 1734, et non du 18 novembre 1735, date qu'elle porte dans les autres éditions. (CLOG.)

rôle principal; il n'est là que pour faire sortir le caractère d'Alzire. Figurez-vous la mère de la Gaussin avec sa fille. J'en suis fâché pour Montèze, mais je n'ai jamais compté sur lui.

Les autres ordres que vous me donnez sont plus faciles à exécuter : *Patientiam habe in me, et ego omnia reddam tibi**. Je m'étais hâté d'envoyer à madame du Châtelet des changements pour les derniers actes, mais il ne faut point se hâter, quand on veut bien faire; l'imagination harcelée et gourmandée devient rétive; j'attendrai les moments de l'inspiration.

J'accable de mes respects et de mon amitié madame votre mère [1] et le lecteur [2] de Louis XV. Je vous supplie de faire ma cour à madame de Bolingbroke. Vraiment je serai fort aise que ce M. de Matignon tire un peu la manche du garde des sceaux en ma faveur. Il faut, au bout du compte, ou être effacé du livre de proscription, ou, enfin, s'en aller hors de France; il n'y a pas de milieu; et, sérieusement, l'état où je suis est très cruel.

Je serais très fâché de passer ma vie hors de France; mais je serais aussi très fâché qu'on crût

* Matthieu, XVIII, 26.

[1] * Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur aînée du cardinal, morte un an avant son mari, Augustin de Ferriol, en février 1736. (Clog.)

[2] *. Pont de Veile.

que j'y suis, et, sur-tout, qu'on sût où je suis. Je me recommande, sur cela, à votre sage et tendre amitié. Dites bien à tout le monde que je suis à présent en Lorraine.

J'ai envoyé un petit mémoire, par Demoulin, à M. Hérault. Voudrez-vous bien lui en parler, et savoir de lui si ce mémoire peut produire quelque chose?

Adieu ; les misérables sont gens bavards et importuns.

LETTRE CCCX.

A M. DE CIDEVILLE.

Décembre.

Quoi! Gilles Maignard s'est séparé tout-à-fait de notre présidente[1]? N'est-il point mort de la douleur qu'il avait de lui faire deux mille écus de pension? La veuve vient de me mander qu'elle ne gardera point la Rivière-Bourdet. Il serait pourtant bien doux, mon cher ami, que nous pussions être un peu les maîtres de sa maison. Mais il sera dit que nous passerons notre vie à faire le projet de vivre ensemble. Quoi! vous venez une fois en vingt ans à Paris, et c'est justement le mo-

[1]* Gilles-Henri Maignard de Bernières, marquis et président, était mort le 18 octobre précédent. (CLOG.)

ment où il ne m'est pas permis d'y revenir! Vous n'avez vu ni Émilie ni moi. Il vaudrait un peu mieux, mon cher ami, se rassembler chez Émilie que chez la veuve de *Gilles*. Ce n'est pas que je n'aie pour notre présidente tous les égards d'une ancienne amitié, mais, franchement, vous conviendrez, quand vous aurez vu Émilie, qu'il n'y a point de présidente qui en approche. Mandez-moi si elle ne vous a point écrit depuis peu; car vous connaissez son écriture avant de connaître sa personne. Vous vous écrivez quelquefois, et vous êtes déja amis intimes, sans vous être parlé. On m'a mandé que l'*Épître à Émilie* courait le monde; mais j'ai peur qu'elle ne soit défigurée étrangement. Les pièces fugitives sont comme les nouvelles; chacun y ajoute, ou en retranche, ou en falsifie quelque chose selon le degré de son ignorance et de sa mauvaise volonté. Si vous voulez, je vous l'enverrai bien correcte. Je rougis, mon cher Cideville, en vous parlant de vous envoyer mes ouvrages. Il y a si long-temps que je vous en promets une petite édition manuscrite, que j'aurais eu depuis le temps de composer un in-folio. Aussi, depuis ma retraite il faut que je vous avoue que j'ai fait environ trois ou quatre mille vers. Ce sont de nouvelles dettes que je contracte avec vous, sans avoir acquitté les premières; mais je vous jure que je vais travailler à vous payer tout de bon. J'ai

certain valet de chambre[1] imbécile qui me sert de secrétaire, et qui écrit : *le général F..... tout* au lieu du *général Toutefêtre; c'est donner un grand c....*, pour une *grande leçon; ils précipitaient leurs repas*, au lieu de *ils précipitaient leurs pas.* Ce secrétaire n'est pas trop digne de travailler pour vous; mais je reverrai ses bévues et les miennes. Êtes-vous à présent à Rouen? Y avez-vous l'ami Formont et l'ami Dubourg Theroulde? Faites sentir à M. Dubourg Theroulde combien je l'aime, et prouvez à M. de Formont la même chose. Dites au premier que je fais beaucoup de petits vers, et que j'aime passionnément la musique; dites à l'autre que j'ai un petit *Traité de métaphysique* tout prêt. Tout cela est vrai à la lettre. Voici un petit mot pour M. Linant. Adieu, mon très cher ami; je suis à vous pour la vie; faudra-t-il la passer à regretter votre commerce charmant?

[1] J'ai déja dit plus haut, lettre CCIX, qu'il se nommait Céran. Ce fut celui-ci qui copia pour Cideville le recueil que Voltaire envoya à son ami avec les vers qu'on lit dans la lettre du 6 février 1735. Son écriture est belle et fort lisible, mais les fautes qu'on y trouve confirment ce que Voltaire dit ici de son étrange secrétaire. (CLOG.)

LETTRE CCCXI.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Cela est plaisant, madame! l'écriture de madame de Champbonin paraît ressembler si fort à la vôtre, que quelquefois je m'y méprends. Vous avez d'autres ressemblances, et je me flatte surtout que vous avez celle de m'honorer d'un peu de bonté. Si je n'étais pas occupé ici à ruiner infailliblement madame du Châtelet, vous croyez bien que j'aurais l'honneur de vous voir. Je suis excédé de détails; je crains si fort de faire de mauvais marchés, je suis si las de piquer des ouvriers, que j'ai demandé un homme qui vînt m'aider. Je l'attends dans le mois de janvier; et, dès que mon coadjuteur sera venu, j'irai, madame, vous redemander ces jours heureux et paisibles que j'ai déja goûtés dans votre aimable maison. Vous savez qu'on parle d'un congrès; mais les parties ne sont point encore assez lasses de plaider pour songer à s'accommoder. M. de Coigni s'est démis du commandement en Italie, et je crois que la cour ne serait pas fâchée que M. de Broglie en fît autant. Mais, avant d'accepter la démission de M. de Coigni, on a proposé à M. le Duc de commander l'armée, afin d'avoir quelqu'un qui, par la prée-

minence de son rang, étouffât les jalousies du commandement. M. le Duc a refusé. On pense d'y envoyer M. le comte de Clermont. Sur cette nouvelle, M. le comte de Charolais a écrit à M. de Chauvelin : « Monsieur, on dit que vous êtes réduit à la dure « nécessité de choisir un prince du sang pour « commander les armées; je vous prie de vous sou« venir que je suis l'aîné de mon frère l'abbé. » On commence à trouver la levée du dixième bien rude, et à n'avoir plus tant d'ardeur pour une guerre où il n'y a peut-être rien à gagner pour la France [1]. On s'en dégoûte aussitôt qu'on en est entêté. Je suis persuadé qu'au moindre échec, le ministère sera bien embarrassé.

LETTRE CCCXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier 1735 [2].

Je n'ose me flatter de mériter vos éloges, mais je sens bien que je mérite vos critiques. En vous

[1] La France, vers cette époque, c'est-à-dire en 1730, ne payait que 200 millions d'impôts. (CLOG.)

[2] Cette lettre, où il s'agit d'*Alzire* envoyée à d'Argental en novembre 1734, de *Didon* et de *Tanzaï et Néadarné*, ou *l'Écumoire, histoire japonoise*, est de 1735, et non de 1736, date qu'elle a dans l'édition de Kehl. (CLOG.)

remerciant de tout mon cœur de m'avoir ouvert les yeux. Voilà à quoi servent des amis comme vous, qui ont l'esprit aussi éclairé qu'ils ont le cœur aimable. Le sot père est actuellement délogé du quatrième acte. Mais est-il bien vrai que la conversion de cet Espagnol vous déplaise tant? Vous êtes bien mauvais chrétien, mais vous savez que le parterre est bon catholique. S'il y a un côté respectable et frappant dans notre religion, c'est ce pardon des injures, qui d'ailleurs est toujours héroïque, quand ce n'est pas un effet de la crainte. Un homme qui a la vengeance en main et qui pardonne, passe par-tout pour un héros; et, quand cet héroïsme est consacré par la religion, il en devient plus vénérable au peuple, qui croit voir dans ces actions de clémence quelque chose de divin. Il me paraît que ces paroles du duc François de Guise, que j'ai employées dans la bouche de Gusman : *Ta religion t'enseigne à m'assassiner, et la mienne à te pardonner,* ont toujours excité l'admiration. Le duc de Guise était à-peu-près dans le cas de Gusman, persécuteur en bonne santé, et pardonnant héroïquement, quand il était en danger. Raillerie à part, je suis persuadé que la religion fait plus d'effet sur le peuple, au théâtre, quand elle est mise en beaux vers, qu'à l'église, où elle ne se montre qu'avec du latin de cuisine. Les honnêtes

gens[1] traitèrent le bon vieux Lusignan de capucin, quand je lus la pièce, et le gros du monde fondit en larmes, à la représentation. En un mot, ce qu'il y a de touchant dans une religion l'emportera toujours sur tout le reste, dans l'esprit de la multitude; et, plus j'envisage le changement de Gusman de tous les côtés, plus je le regarde comme un coup qui doit faire une très grande impression. Malgré cela, vous ne sauriez croire combien l'approche du danger augmente ma poltronnerie. Il est vrai que j'en suis à cinquante lieues; mais le bruit du sifflet fait plus de dix lieues par minute. Je commence à trouver mon ouvrage tout-à-fait indigne du public; et, si vous ne me rassurez pas, je mourrai de frayeur; mais, si la pièce tombe, je ferai ce que je pourrai pour ne pas mourir de chagrin. Il est vrai que cette chute fera bien du plaisir à mes ennemis, que les Desfontaines en prendront sujet de m'accabler, que je serai immolé à la raillerie et au mépris; car telle est l'injustice des hommes; ils punissent comme un crime l'envie de leur plaire, quand cette envie n'a pas réussi. Que faire à cela? ne plus servir un maître si ingrat, et ne songer à plaire qu'à des hommes comme vous.

J'ose vous supplier d'ajouter à toutes vos bontés

[1] Frédéric II trouvait aussi trop de christianisme dans *Zaïre*. (CLOG.)

celle d'empêcher les comédiens de mettre mon nom sur l'affiche. Cette affectation ne sert qu'à irriter le public, et à avertir les siffleurs de se préparer pour le jour du combat.

Je vous demande en grace de me dire ce que vous pensez de *Didon*, et quel jugement on en porte dans le public, depuis qu'elle a paru à ce jour dangereux de l'impression.

L'*Histoire Japonoise* m'a fort réjoui dans ma solitude; je ne sais rien de si fou que ce livre; et rien de si sot que d'avoir mis l'auteur à la Bastille. Dans quel siècle vivons-nous donc? On brûlerait apparamment La Fontaine aujourd'hui. Il serait bien triste, mon cher ami, d'être né dans ce vilain temps-ci, s'il n'y avait pas encore quelques gens comme vous, qui pensent comme on pensait dans les beaux jours de Louis XIV.

Conservez-moi, je vous en conjure, une amitié qui fait la consolation de ma vie. Permettez-moi d'en dire autant à monsieur votre frère. Adieu, personne ne vous sera jamais plus tendrement attaché que moi.

LETTRE CCCXIII.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Janvier 1735.

Quoi! femme respectable, même heureuse, amie charmante, amie généreuse, la première lettre que vous écrivez est pour moi! Vous savez bien, madame, tout le plaisir que vous me faites. Il n'y en a qu'un plus grand, c'est celui de vous faire ma cour. Je ferai certainement de mon mieux pour aller rendre mes respects à la belle accouchée, au père, et au joli enfant. *L'hirondelle*[1] est bien malade, et je crains furieusement le froid des églises; mais il n'y a cheval que je ne crève, et rhume que je n'affronte, pour aller à la Neuville.

Madame du Châtelet est partie et a laissé son architecte à Cirei. Il est étonné d'avoir sur les bras un détail fort embarrassant, et qui me déplairait bien fort, si ce n'était pas un plaisir extrême de travailler pour ses amis. Madame du Châtelet m'a ordonné bien expressément, madame, de vous dire combien vous lui rendez le séjour de la campagne agréable. Je me flatte qu'un voisinage tel que le vôtre lui fera prendre goût pour la retraite

[1] * Nom d'un cheval de madame du Châtelet; il en est question dans une des lettres suivantes. (Clog.)

de Circi. Ce château-ci va un peu incommoder les affaires du baron [1] et de la baronne. Les dépenses de la guerre ne les raccommoderont pas: et ils seront forcés, je crois, de venir vivre en grands seigneurs à Circi. Je vous jure, madame, que tout mon objet est de passer ma vie entre eux et votre société; et je commence à l'espérer.

LETTRE CCCXIV.

A M. BERGER.

A Cirei, le 12 janvier.

Vous ne sauriez croire, monsieur, combien je suis flatté de voir que vous ne m'oubliez point, au milieu des devoirs et des occupations dont vous êtes surchargé. Vous me faites voir, par votre dernière lettre, que M. de La Clède [2] est placé auprès de M. le maréchal de Coigni. Je ne le savais pas; c'est sans doute M. d'Argental qui lui aura procuré cette place. Si cela est, voilà M. d'Argental bien aise, c'est un nouveau service rendu de sa

[1] * Le marquis du Châtelet-Lomont avait aussi le titre de baron, et il était seigneur de Cirei-sur-Blaise. (CLOG.)

[2] * Auteur d'une *Histoire générale du Portugal*, publiée en janvier 1735, 8 volumes in-12; mort vers le commencement de janvier 1736; ce dont ne parle pas la *Biographie universelle*, au mot LA CLÈDE. (CLOG.)

part. Il est né pour faire plaisir, comme Rameau pour faire de bonne musique.

N'avez-vous point vu M. de Moncrif? S'obstine-t-il à se tenir solitaire, parcequ'il n'est plus dans une cour? Eh! ne peut-on pas vivre heureux avec des hommes, quoiqu'on n'ait pas l'avantage d'être auprès des princes?

Voudriez-vous me faire l'amitié de me mander quand on fera l'oraison funèbre de M. le maréchal de Villars? Celui qui est chargé de l'éloge de M. de Berwick est un homme de mérite, qui me fait l'honneur d'être de mes amis. Je ne sais qui sera le Fléchier de notre dernier Turenne. Le père Tournemine avait entrepris ce discours, mais il a remercié. N'est-ce point l'abbé Ségui[1] qui lui a succédé? Il est déja connu par un très beau panégyrique de Saint-Louis. Le sujet de Saint-Louis était épuisé, et celui-ci est tout neuf. Que ne dirait-il pas d'un homme qui, à quatre-vingts ans, prenait le Milanès et entretenait des filles?

Adieu, monsieur; vous savez combien je vous suis attaché.

[1] * Joseph Segui, abbé de Genlis, l'un des correspondants de Voltaire, prononça effectivement l'oraison funèbre du maréchal de Villars, le 27 janvier 1736, dans l'église de Saint-Sulpice. (Clog.)

LETTRE CCCXV.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

1735.

Si je n'étais pas, madame, accablé d'ouvriers, je partirais sur-le-champ avec la boiteuse *hirondelle*, pour vous dire combien je suis touché de vos bontés. Vraiment, que M. de Champbonin se garde bien de venir à Cirei! tout le vieux pavillon est sens-dessus-dessous. Il n'y a pas une chambre où l'on puisse se retirer. Un homme qui a fait la campagne de Philisbourg a besoin d'être un peu à son aise. J'espère que j'aurai l'honneur de le voir chez vous, avec madame de Champbonin. Vous m'accablez de bontés; il me semble que j'en abuse, mais il faut tout pardonner à mon tendre et respectueux attachement.

LETTRE CCCXVI.

A M. DE FORMONT.

26 janvier.

L'extrême plaisir que j'ai eu à lire votre *Épître à M. l'abbé du Resnel* fait que je vous pardonne, mon cher ami, de ne me l'avoir pas envoyée plus

tôt; car, lorsqu'on est bien content, il n'y a rien que l'on ne pardonne.

Votre ferme pinceau, qui rien ne dissimule,
Peint du siècle passé les nobles attributs
A notre siècle ridicule.
Vous nous montrez les biens que nous avons perdus.
Les poëtes du temps seront bien confondus
Quand ils liront votre opuscule.
Devant des indigents votre main accumule
Les vastes trésors de Crésus;
Vous vantez la taille d'Hercule
Devant des nains et des bossus.

En vérité, je ne saurais vous dire trop de bien de ce petit ouvrage. Vous avez ranimé dans moi cette ancienne idée que j'avais d'un essai sur le *Siècle de Louis XIV*[1]. S'il n'y avait que l'histoire d'un roi à faire, je ne m'en donnerais pas la peine; mais son siècle mérite assurément qu'on en parle; et, si jamais je suis assez heureux pour avoir sous ma main les secours nécessaires, je ne mourrai pas que je n'aie mis à fin cette entreprise. Ce que vous dites en vers de tous les grands hommes de ce temps-là sera le modèle de ma prose;

Car, s'ils n'étaient connus par leurs écrits sublimes,
Vous les eussiez rendus fameux;
Juste en vos jugements, et charmant dans vos rimes,
Vous les égalez tous, lorsque vous parlez d'eux.

Il est bien vrai que M. Cassini n'a pas découvert

[1] * Voyez la lettre CLXIV, dans le volume précédent. (CLOG.)

la route des astres; et qu'il ne nous a rien appris sur cela; mais il a découvert le cinquième satellite de Saturne, et a observé le premier ses révolutions. Cela suffit pour mériter l'éloge que vous lui donnez. On sait bien que ce n'est pas lui qui a fait le premier almanach. On pourrait, si on voulait, vous dire encore que Boileau a commencé à travailler, long-temps avant que Quinault fît des opéra. On doit être assez content quand on n'essuie que de pareilles critiques.

Je n'ai lu aucun ouvrage nouveau, hors *l'Écumoire*[1] de ce grand enfant, et *les Princesses Malabares*[2], de je ne sais quel animal qui a trouvé le secret de faire un fort mauvais livre, sur un sujet où il est pourtant fort aisé de réussir.

Je connaissais les *Mémoires* du maréchal de Villars. Il m'en avait lu quelque chose, il y a plusieurs années. Il chargea l'abbé Houteville, deux ans avant sa mort, du soin de les arranger. Vous croyez bien que les endroits familiers sont du maréchal, et que ceux qui sont trop tournés sont de l'auteur de *la Religion chrétienne prouvée par les faits*[3]. Je crois que M. le duc de Villars a eu la bonté de me les envoyer dans un paquet qu'il a

[1]* *Tanzaï et Néadarné*, ou *l'Écumoire*, de Crébillon fils. (CLOG.)

[2]* De Louis-Pierre de Longue; Andrinople, 1734, in-12. (CLOG.)

[3]* L'abbé Houteville, auteur de cet ouvrage qui parut en 1722, n'a composé que l'*Éloge* du maréchal de Villars. Les *Mémoires du*

fait adresser vis-à-vis Saint-Gervais, mais que je n'ai point encore reçu. J'entends dire beaucoup de bien de la *Vie de l'empereur Julien*, quoique faite par un prêtre[1]. Je m'en étonne; car, si cette histoire est bonne, le prêtre doit être à la Bastille. On m'a parlé aussi d'un traité sur le commerce[2], de M. Melon. La suppression de son livre ne m'en donne pas une meilleure idée; car je me souviens qu'il nous régala, il y a quelques années, d'un certain *Mahmoud*, qui, pour être défendu, n'en était pas moins mauvais. Je veux lire cependant son traité sur le commerce; car, au bout du compte, M. Melon a du sens et des connaissances, et il est plus propre à faire un ouvrage de calcul qu'un roman. J'attends avec impatience la comédie[3] de M. de La Chaussée; il y aura sûrement des vers bien faits, et vous savez combien je les aime.

duc de Villars, la Haie, 1734, 3 volumes in-12, sont de l'abbé Margon, excepté peut-être le premier, que quelques personnes croient être du maréchal même. (Cloc.)

[1] * Jean-Philippe-Adrien de La Bletterie. (Cloc.)

[2] * L'*Essai politique sur le commerce*, dont la première édition parut en 1734, et la seconde, en 1736, avec des améliorations qui méritèrent des éloges de Voltaire. Voyez les *Observations* de ce dernier, *sur MM. Jean Law, Melon, et Dutot* (*Politique*, tome I). Son *Mahmoud le Gasnevide*, histoire allégorique de la régence, parut en 1729, in-12. (Cloc.)

[3] * *Le Préjugé à la mode*, joué, pour la première fois, le 3 février 1735, et dont mademoiselle Quinault avait donné le sujet à La Chaussée, au refus de Voltaire. (Cloc.)

Mais écrivez-moi donc souvent, mon cher et aimable philosophe. Vous avez soupé avec Émilie; j'aurais été assez aise d'en être. Voyez-vous toujours madame du Deffand? elle m'a abandonné net. Je dois une lettre à notre tendre et charmant Cideville. Pour Thieriot, je ne sais ce que je lui dois. On me mande qu'il m'a tourné casaque publiquement; je ne le veux pas croire pour l'honneur de l'humanité. *Vale; te amplector.*

LETTRE CCCXVII.

A M. DE CIDEVILLE.

6 février.

Allez, mes vers, aux rivages de Seine;
N'arrêtez point dans les murs de Paris;
Gardez-vous-en, les arts y sont proscrits;
Des gens dévots la sottise et la haine
Y font la guerre à tous les bons écrits.
Vers indiscrets, enfants de la nature,
Dictés souvent par ce fripon d'Amour,
Ou par la voix de la vérité pure,
Fuyez Paris, n'allez point à la cour,
Si vous n'avez onguent pour la brûlure [1].
Allez plus loin, sur le bord neustrien;
Vous y verrez certain homme de bien,
Qui réunit, voluptueux et sage,
L'art de penser au riant badinage.

[1] * Autre allusion à l'arrêt rendu, le 10 juin 1734, contre les *Lettres sur les Anglais.* (Clog.)

Il veut vous voir, allez ; et plût aux dieux
Qu'ainsi que vous je parusse à ses yeux!
Ne craignez point son goût ni sa prudence,
Puisqu'il est sage, il est plein d'indulgence.
Allez d'abord saluer humblement
Ses vers heureux, ses vers qui vous effacent;
Aimez-les tous, encor qu'ils vous surpassent [1],
Et faites-leur ce petit compliment :
« Frères très chers, enfants de Cideville,
Recevez-nous avec cet air facile
Que votre père a répandu sur vous.
Nous sommes fils de son ami Voltaire.
Par charité, beaux vers, apprenez-nous
L'art d'être aimé [2] ; c'est l'art de votre père. »

Voilà le petit compliment que je vous fesais, mon cher ami, en arrangeant ces guenilles [3] que j'aurais dû vous envoyer il y a long-temps. Votre lettre du 24 janvier me fait rougir de ma paresse; mais quand il faut revoir tant de petites pièces dont la plupart sont bien faibles, et qu'on sent qu'il faut vous les envoyer, on est honteux, et l'on demande du temps. Enfin vous les aurez, ce mois-ci, mal en ordre, mal transcrites,

« . . . . . . *Nec* SOSIORUM PUMICE MUNDÆ. »
HOR., liv. I, ep. XX.

[1] * VAR. Estimez-les autant qu'ils vous surpassent.

[2] * VAR. L'art de charmer ; c'est....

(CLOG.)

[3] * Le recueil de ses poésies fugitives, copiées par son valet-de-chambre Céran, cité dans le volume précédent, note [2] * de la lettre CCIX. (CLOG.)

Il y en a même quelques unes qui manquent. Je n'ai pas, par exemple, cette façon d'épithalame[1] à madame de Richelieu. Si vous l'avez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer. Je vous avertis encore que je mets une condition fort raisonnable à mon marché; c'est que vous aurez la bonté, quand vous m'écrirez, de grossir votre paquet de quelques unes de vos petites pièces. Je veux absolument avoir de vos vers pour vos maîtresses. Ils doivent être bien tendres et bien animés, quoique pleins d'esprit. Égayez ma solitude, mon cher ami, par vos petits ouvrages qui doivent respirer la volupté.

N'êtes-vous pas bien content de l'épître de M. de Formont à l'abbé du Resnel? Mais comment va la tragédie de Linant? Je lui ai donné là un sujet bien hardi et bien difficile à traiter. S'il s'en tire avec honneur, son coup d'essai sera un coup de maître. Je réponds qu'il y aura des vers mâles et tout brillants de pensées. A l'égard de l'intérêt et de l'art d'attacher et d'émouvoir le cœur pendant cinq actes, c'est un don de Dieu qu'il refuse quelquefois même à ses élus. Et puis il y a sur les pièces de théâtre une destinée bizarre qui trompe la prévoyance de presque tous les jugements qu'on porte avant la représentation. Je n'aurais jamais osé prédire le succès de *Didon;* cependant elle a réussi. Il

[1] C'est l'épître XXXIX. Voltaire en parle à la fin de sa lettre du 26 juin 1735, à Cideville. (CLOG.)

y a une chose sûre, c'est que le public est toujours favorable à la première pièce d'un jeune homme. J'ai une grande impatience de voir *Ramessès*[1]. Engagez M. Linant à m'en envoyer une copie. Il n'y a qu'à l'adresser, par le coche, chez Demoulin. Et qui est donc ce jeune philosophe, feseur d'épigrammes, qui lit Newton et qui plaisante avec esprit? ne pourrai-je être en relation avec ce petit prodige[2]?

Je ne suis point surpris de la manière dont ce mot de *cocu*[3] a été reçu; on ne dit aux gens que ce qu'on sait.

Mon cher Cideville, si je vous revoyais, j'ai bien de quoi vous amuser. Nous avons huit chants de faits de notre *Pucelle;* mais, Dieu merci, notre *Pucelle* est dans le goût de l'Arioste, et non dans celui de Chapelain. Recommandez un profond secret au père de *Ramessès* sur certains *Américains*[4] dont il a vu la naissance. *Vale et me semper ama.*

[1]* Tragédie dont Voltaire avait donné le plan à Linant, en 1733, et que celui-ci n'acheva jamais. (Clog.)

[2]* Bréhan, cité dans la lettre du 29 avril 1735, à Cideville. (Clog.)

[3]* Ceci paraît être une allusion à la qualité du marquis de Lézeau. (Clog.)

[4]* La tragédie d'*Alzire*. (Clog.)

LETTRE CCCXVIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

J'ai reçu, madame, une lettre charmante. Comment ne le serait-elle pas, écrite par vous et par M. de Formont? Une lettre de vous est une faveur dont je n'avais pas besoin d'être privé si longtemps, pour en sentir tout le prix. Mais des vers! des vers, des rimes redoublées! voilà de quoi me tourner la cervelle mille fois, si votre prose d'ailleurs ne suffisait pas.

De qui sont-ils ces vers heureux,
Légers, faciles, gracieux?
Ils ont, comme vous, l'art de plaire.
Du Deffand, vous êtes la mère
De ces enfants ingénieux.
Formont, cet autre paresseux,
En est-il avec vous le père?
Ils sont bien dignes de tous deux;
Mais je ne les méritais guère.

Je suis enchanté pourtant comme si je les méritais. Il est triste de n'avoir de ces bonnes fortunes-là qu'une fois par an, tout au plus.

Ah! ce que vous faites si bien,
Pourquoi si rarement le faire?
Si tel est votre caractère,
Je plains celui qu'un doux lien
Soumet à votre humeur sévère.

Il est bien vrai qu'il y a des personnes fort paresseuses en amitié, et très actives en amour; il est vrai encore qu'une de vos faveurs est sans doute plus précieuse que mille empressements d'une autre. Je le sens bien par cette lettre séduisante que vous m'avez écrite, et c'est précisément ce qui fait que j'en voudrais avoir de preilles tous les jours.

Je me sais bien bon gré d'avoir griffonné dans ma vie tant de prose et de vers, puisque cela a l'honneur de vous amuser quelquefois. Mes pauvres quakers [1] vous sont bien obligés de les aimer; ils sont bien plus fiers de votre suffrage que fâchés d'avoir été brûlés. Vous plaire est un excellent onguent pour la brûlure. Je vois que Dieu a touché votre cœur, et que vous n'êtes pas loin du royaume des cieux, puisque vous avez du penchant pour mes bons quakers.

Ils ont le ton bien familier;
Mais c'est celui de l'innocence.
Un quakre dit tout ce qu'il pense.
Il faut, s'il vous plaît, essuyer
Sa naïve et rude éloquence;
Car, en voulant vous avouer
Que sur son cœur simple et grossier [2]

[1] Les quatre premières *Lettres sur les Anglais*, *Philosophie*, tome I. (Clog.)

[2] *Avouer* et *grossier* sont des rimes très négligées; mais il faut se souvenir de la rapidité avec laquelle Voltaire écrivit presque toujours les vers et la prose de cette correspondance. (Clog.)

Vous avez entière puissance,
Il est homme à vous tutoyer,
En dépit de la bienséance.

Heureux le mortel enchanté
Qui dans vos bras, belle Délie,
Dans ces moments où l'on s'oublie,
Peut prendre cette liberté,
Sans choquer la civilité,
De notre nation polie!

Quelque bégueule respectable trouvera peut-être, madame, ces derniers vers un peu forts; mais vous, qui êtes respectable sans être bégueule, vous me les pardonnerez.

LETTRE CCCXIX.

A M. DESFORGES-MAILLARD.

A Vassi, en Champagne, le... février [1].

« Dona puer solvit, quæ femina voverat, Iphis. »
OVID., *Met.* IX.

Votre changement de sexe, monsieur, n'a rien altéré de mon estime pour vous. La plaisanterie

[1] Dans les éditions de MM. Renouard et Lequien, cette lettre est placée parmi celles de 1733; mais elle est du mois de février 1735, époque voisine de celle où Paul Desforges-Maillard (né en Bretagne, en 1699, et mort en 1772) publia les *Poésies de mademoiselle de Malcrais de La Vigne*, Paris, 1735, in-12, et fut connu pour leur véritable auteur. Voyez l'*Épître* XXXV, *à une dame, ou soi-disant telle*,

que vous avez faite est un des bons tours dont on se soit avisé, et cela serait auprès de moi un grand mérite. Mais vous en avez d'autres que celui d'attraper le monde; vous avez celui de plaire, soit en homme, soit en femme. Vous êtes actuellement sur les bords du Lignon, et de nymphe de la mer vous voilà devenu berger d'Astrée. Si ce pays-là vous inspire quelques vers, je vous prie de m'en faire part; pour moi, j'ai un peu abandonné la poésie dans la campagne où je suis :

« Non eadem ætas, non vis.
« Olim poteram cantando ducere noctes; »

mais à présent je songe à vivre.

« Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum. »
Hor. liv. I, ep. I.

Un peu de philosophie, l'histoire, la conversation, partagent mes jours.

« *Duco* sollicitæ jucunda oblivia vitæ. »
Hor., liv. II, ep. vi.

Cette vie sera plus heureuse encore si vous me donnez part des fruits de votre loisir. Je suis fâché que la Champagne soit si loin du Lignon; mais c'est véritablement vivre ensemble que de se communiquer les productions de son esprit et les sentiments de son ame.

et les notes. Voyez aussi, plus bas, les lettres adressées à l'*ennuyeux Maillard*, en avril et en juin 1735. (Cloc.)

LETTRE CCCXX.

A M. L'ABBÉ DE BRETEUIL [1].

Vénus et le dieu de la table,
Et Martelière à leur côté,
Chantaient tous trois un air aimable,
Que tous trois vous avaient dicté;
Mais bientôt réduits à se taire,
Quelle douleur trouble leurs sens,
Quand on leur dit qu'en son printemps
Le plus gai, le plus fait pour plaire,
Des convives et des amants,
Laissait là Comus et Cythère,
Pour être grand-vicaire à Sens!
Plaisirs, Amours, troupe légère,
Il faut calmer votre douleur:
La sainte Église aura beau faire,
Vous serez toujours dans son cœur.
Du froid séjour de la Prudence
Il saura descendre en vos bras,
Escorté de la Bienséance
Qui relève encor vos appas,
Et qui donne une jouissance
Que L'Attaignant [2] ne connaît pas.

[1]* Élisabeth-Théodose Le Tonnellier, né le 8 décembre 1712, fils du baron de Breteuil auquel la lettre LVII est adressée; frère puîné de la marquise du Châtelet. Cette lettre est sans doute postérieure de quelques années à 1735; il est peu probable que l'abbé de Breteuil ait été nommé grand-vicaire à vingt-deux ans. (CLOG.)

[2]* Gabriel-Charles de L'Attaignant, né en 1697, auquel Voltaire adressa une lettre le 16 avril 1778; converti, *in extremis*, comme

Un cœur indiscret et volage,
Toujours occupé de jouir,
A souvent l'ennui pour partage;
Mais celui qui sait s'asservir
A ses devoirs, et vivre en sage,
Est bien plus digne de plaisir,
Et le goûte bien davantage.
Ainsi Bossuet autrefois,
Ce dernier père de l'Église,
Dans les bras de la jeune Lise
Devint père aussi quelquefois.
Monsieur son neveu [1], dans le temple,
Apporta les mêmes vertus;
C'est un bel exemple de plus;
Mais on n'a pas besoin d'exemple.

Il ne vous manque plus que l'évêché, monsieur; vous avez tout le reste: et, pour moi, je ne souhaite autre chose que d'être votre diocésain. Vous auriez eu déja de grands bénéfices, si vous étiez né du temps qu'on donnait un évêché à Godeau pour des vers; et une abbaye considérable à Desportes pour un sonnet. Vous faites des vers mieux qu'eux, quand vous voulez jouer avec les Muses. Mais,

l'auteur de *Mahomet*, par l'abbé Gaultier, ex-jésuite et chapelain des *Incurables*. (CLOG.)

[1] Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troies, mort en 1743, n'eut de commun avec le grand Bossuet, son oncle, que son nom, ses prénoms, et son titre d'évêque. Il ne contribua pas peu à exciter le zèle impétueux de l'évêque de Meaux contre l'illustre auteur de l'*Explication des Maximes des Saints*, qu'il voulait qu'on poursuivît comme *une bête féroce*. (CLOG.)

puisque la fortune ne se fait plus aujourd'hui par la rime, vous la ferez par la raison, par la supériorité de votre esprit, par vos talents pour les affaires, et par la vraie éloquence, qui n'est pas, je crois, d'entasser des figures d'orateur, mais de concevoir clairement, de s'énoncer de même, et d'avoir toujours le mot propre à commandement.

Voilà ce que j'ai cru apercevoir en vous; voilà ce qui vous donnera une vraie supériorité sur tous vos confrères, et qui fera votre réputation, autant que votre fortune. Vous êtes un homme de toutes les heures; vous me paraissez aussi solide en affaires qu'aimable à souper. Il y a quelque fée qui préside à ces talents-là, et qui a eu soin de votre éducation comme de celle de madame votre sœur. Je vous retrouve à tout moment dans elle, et je crois qu'elle ne vous regrette pas plus que moi.

Adieu, monsieur; conservez quelque bonté pour un homme dont vous connaissez la respectueuse tendresse pour vous.

LETTRE CCCXXI.

A M. DE FORMONT.

Le 13 février.

Si madame du Deffand, mon cher ami, avait toujours un secrétaire comme vous, elle ferait bien

de passer une partie de sa vie à écrire. Faites souvent, je vous en prie, en votre nom, ce que vous avez fait au sien; consolez-moi de votre absence et de la sienne, par le commerce aimable de vos lettres.

Je n'ai point encore vu les *Mémoires* d'Hector[1] : mais, vrais ou faux, je doute qu'ils soient bien intéressants; car, après tout, que pourront-ils contenir que des siéges, des campements, des villes prises et perdues, de grandes défaites, de petites victoires? On trouve de cela par-tout; il n'y a point de siècle qui n'ait sa demi-douzaine de Villars et de princes Eugène. Les contemporains, qui ont vu une partie de ces événements, les liront pour les critiquer, et la postérité s'embarrassera peu qu'un général français ait gagné la bataille de Friedlingen, et ait perdu celle de Malplaquet. Le maréchal de Villars avait l'humeur un peu romanesque; mais sa conduite et ses aventures ne tiennent pas assez du roman pour divertir son lecteur.

Qu'un prince, comme Charles II, qui a vu son

[1]* Louis-Claude, maréchal duc de Villars, qui prit, selon Voltaire, le nom d'*Hector*. La *Biographie universelle* lui donne les prénoms de Louis-Hector. Voltaire, peu de temps avant ou après la mort du vainqueur de Denain, écrivit ce vers, que je crois inédit, sous son portrait :

Cet Hector des Français n'a point trouvé d'Achille.

(Clog.)

père sur l'échafaud, et qui a été contraint lui-même de fuir à travers son royaume, déguisé en postillon[1]; qui a demeuré deux jours dans le creux d'un chêne, lequel chêne, par parenthèse, est mis au rang des constellations; qu'un tel prince, dis-je, fasse des mémoires, on les lira plus volontiers que les *Amadis*. Il en est des livres comme des pièces de théâtre; si vous n'intéressez pas votre monde, vous ne tenez rien. Si Charles XII n'avait pas été excessivement grand, malheureux, et fou, je me serais bien donné de garde de parler de lui. J'ai toujours eu envie de faire une histoire du *Siècle de Louis XIV*; mais celle de ce roi, sans son siècle, me paraîtrait assez insipide.

Le père de La Bletterie, en écrivant la *Vie* de Julien, a fait un superstitieux de ce grand homme. Il a adopté les sots contes d'Ammien-Marcellin. Me dire que l'auteur des *Césars* était un païen bigot, c'est vouloir me persuader que Spinosa était bon catholique. La Bletterie devait prendre avec soi le peloton de M. de Saint-Aignan, et s'en servir pour se tirer du labyrinthe où il s'est engagé. Il n'appartient point à un prêtre d'écrire l'histoire, il faut être désintéressé sur tout, et un prêtre ne l'est sur rien.

J'aimerais presque autant l'histoire des papil-

[1] * Comme le pape Jean XXIII, en 1415. (Clog.)

lons[1] et des chenilles que M. de Réaumur nous donne, que l'histoire des hommes dont on nous ennuie tous les jours; d'ailleurs je suis dans un pays où il y a bien moins d'hommes que de chenilles. Il y a long-temps que je n'ai rien vu qui ressemble à l'espèce humaine, et je commence à oublier ces animaux-là. Exceptez-en un très petit nombre, à la tête desquels vous êtes, je ne fais pas grand cas de mes confrères les humains; mais j'en use avec vous à-peu-près comme Dieu avec Sodome. Ce bon Dieu voulait pardonner à ces.... là, s'il avait trouvé cinq honnêtes gens dans le pays. Vous êtes assurément un de ces cinq ou six qui me font encore aimer la France. Cideville est de cette demi-douzaine; il m'écrit toujours de jolie prose et de jolis vers.

LETTRE CCCXXII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 31 mars.

Je dérobe à votre ami, monsieur, le plaisir de vous apprendre lui-même son retour; je sens et je partage votre joie. J'ai eu un plaisir extrême à le revoir; son affaire a traîné si long-temps, que je n'en espérais presque plus la fin; mais enfin il nous est rendu; il faut espérer qu'il ne

[1] * *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*, 6 volumes in-4°, de 1734 à 1742. (Clog.)

nous donnera plus des alarmes aussi vives. Je ne sais si vous avez reçu une lettre de moi dont M. de Formont a bien voulu se charger. Je veux toujours me flatter que je vous rassemblerai un jour dans une campagne où je médite de passer quelque temps. Vous devez être bien persuadé que je desire avec empressement de connaître une personne pour qui j'ai conçu une estime que l'amitié a fait naître, et que j'espère qu'elle cimentera.

Émilie permet, mon cher ami, que j'ajoute quelques petits mots à sa lettre. Cela est bien hardi à moi. Peut-on lire quelque autre chose, après qu'on a lu ce qu'elle vous mande? Elle vous assure de son amitié. Vous devriez, en vérité, venir à Paris prendre possession de ce qu'elle vous offre; je connais les charmes de cette amitié, et j'en sens tout le prix. Si j'étais assez heureux pour vous voir dans sa cour, que de vers, mon cher Cideville! que de conversations charmantes! M. de Formont a eu le bonheur de la voir, et j'avais le malheur d'être bien loin; enfin me voici revenu [1], mais me voici loin de

[1]* On a déja vu que Voltaire, parti de Paris pour Monjeu, le 7 avril 1734, avait été obligé ensuite de se cacher dans la Lorraine et la Champagne, et que Cirei avait été son séjour habituel. Il ne put retourner à Paris qu'à la fin de mars 1735, comme le prouve cette lettre du 31 mars dont j'ai lu l'original doublement curieux, puisqu'il est autographe.

Voici un aperçu approximatif de ses voyages et de ses changements d'habitation, de mars 1735 à mars 1737 : A Paris, du 30 mars 1735 au 7 mai; — A Lunéville, en mai et juin; — A Cirei, du 25 juin au 26 décembre suivant; — Sur les frontières de France, le 28 dé-

vous. Il manque toujours quelque chose au bonheur des hommes. J'ai reçu un paquet que je n'ai pas encore eu le temps d'ouvrir. J'y verrai tous les charmes de votre esprit; ce sera l'aimant de mon imagination. J'ai vu le gros Linant, mais je n'ai pas encore vu sa pièce. Je souhaite qu'elle se porte aussi bien que lui.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse bien tendrement. Notre cher Formont devrait bien regretter Paris, si vous n'étiez point à Rouen. Je me flatte que M. du Bourg-Theroulde veut bien se souvenir de moi. Pour M. de Brévedent, s'il savait que j'existe, j'ambitionnerais bien son amitié. Adieu; ne vous verrai-je donc jamais?

LETTRE CCCXXIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 12 avril.

Je suis à Paris pour très peu de temps, mon cher ami; soyez bien sûr que, si je pouvais disposer de huit jours, je viendrais les passer auprès de

cembre; — De retour à Cirei, dans la première quinzaine de janvier 1736; — Nouveau voyage à Paris, du 15 au 25 avril suivant; — Retour, vers le 6 juillet, à Cirei, où il demeura jusqu'au 23 décembre; — Séjour à Leide et Amsterdam à la fin de décembre 1736, en janvier et février 1737; — Au château d'Émilie, dès le commencement de mars suivant. (Cloc.)

vous. Savez-vous bien que tout ce grand bruit, excité par les *Lettres philosophiques*, n'a été qu'un malentendu? Si ce malheureux Jore m'avait écrit dans les commencements, il n'y aurait eu ni lettre de cachet, ni brûlure, ni perte de maîtrise pour Jore. Le garde des sceaux a cru que je le trompais, et il le croit encore. Je sais que Jore est à Paris; mais je ne sais où le trouver. Il faudrait engager sa famille à lui mander de me venir trouver; peut-être qu'un quart d'heure de conversation avec lui pourrait servir à éclairer M. le garde des sceaux, me raccommoder entièrement avec lui, et rendre à Jore sa maîtrise, en finissant un malentendu qui seul a été cause de tout le mal. A l'égard de Linant, j'ai vu une partie de sa pièce; il n'y a rien qui ressemble à une tragédie; cela n'est pas présentable aux comédiens. S'il a compté sur cette pièce, pour se procurer de l'argent et de la considération, on ne saurait être plus loin de son compte. La présidente[1] m'a paru aussi peu disposée à recevoir sa personne que les comédiens le seraient à recevoir sa pièce. Je crains même qu'elle ne soit un peu fâchée, et qu'elle ne s'imagine qu'on lui a tendu un piége. La seule ressource de Linant, c'est de se faire précepteur; ce qui est encore plus difficile, attendu son bégaiement, sa vue basse, et

[1] * La présidente de Bernières, citée dans la lettre suivante. (CLOG.)

même le peu d'usage qu'il a de la langue latine. J'espère cependant le mettre auprès du fils[1] de madame du Châtelet; mais il faudra qu'il se conduise un peu mieux dans cette maison qu'il ne fait dans mon bouge; et, sur-tout, qu'il ne se croie point un homme considérable pour une pièce de théâtre qu'il a eu envie de faire. Si vous avez quelques bontés pour lui, et que vous vouliez le tirer de la misère, recommandez-lui de s'attacher sincèrement à la maison dans laquelle il entrera. Il sera chez moi jusqu'à ce qu'il puisse être installé. Il ne me reste plus que peu de papier à remplir, et j'ai cent choses à vous dire; ce sera pour la première fois. *Vale.*

[1] * Florent-Louis-Marie, duc du Châtelet, né en Bourgogne, le 20 novembre 1727, et auquel la *Biographie universelle des contemporains* a consacré un article sous les prénoms de *Louis-Marie-François*; condamné à mort, le 13 décembre 1793. Si l'on eût ajouté foi à ce qu'on disait de sa naissance, dit madame de Genlis, dans le tome II de ses *Mémoires, on se serait étonné de trouver en lui tant de douceur et un esprit si peu brillant.* Au lieu de faire cette épigramme contre le caractère de Voltaire, madame de Genlis aurait dû nous rappeler que l'auteur de *la Pucelle* ne commença à se lier avec la marquise du Châtelet qu'en 1733. (Clog.)

LETTRE CCCXXIV.

A M. DE CIDEVILLE.

Paris, ce 16 avril.

Vraiment, mon cher ami, je ne vous ai point encore remercié de cet aimable recueil que vous m'avez donné. Je viens de le relire avec un nouveau plaisir. Que j'aime la naïveté de vos peintures! que votre imagination est riante et féconde! Et, ce qui répand sur tout cela un charme inexprimable, c'est que tout est conduit par le cœur. C'est toujours l'amour ou l'amitié qui vous inspire. C'est une espèce de profanation à moi de ne vous écrire que de la prose, après les beaux exemples que vous me donnez; mais, mon cher ami,

« Carmina secessum scribentis et otia quærunt. »
Ovid., *Trist.*, el. 1.

Je n'ai point de recueillement dans l'esprit; je vis de dissipation, depuis que je suis à Paris;

« Tendunt extorquere poemata; . . . . . . »
Hor., liv. II, ep. II, v. 57.

mes idées poétiques s'enfuient de moi. Les affaires et les devoirs m'ont appesanti l'imagination; il faudra que je fasse un tour à Rouen pour me ranimer.

Les vers ne sont plus guère à la mode à Paris. Tout le monde commence à faire le géomètre et le physicien. On se mêle de raisonner. Le sentiment, l'imagination, et les graces, sont bannis. Un homme qui aurait vécu sous Louis XIV, et qui reviendrait au monde, ne reconnaîtrait plus les Français; il croirait que les Allemands ont conquis ce pays-ci. Les belles-lettres périssent à vue d'œil. Ce n'est pas que je sois fâché que la philosophie soit cultivée, mais je ne voudrais pas qu'elle devînt un tyran qui exclût tout le reste. Elle n'est en France qu'une mode qui succède à d'autres, et qui passera à son tour; mais aucun art, aucune science ne doit être de mode. Il faut qu'ils se tiennent tous par la main; il faut qu'on les cultive en tout temps.

Je ne veux point payer de tribut à la mode; je veux passer d'une expérience de physique à un opéra ou à une comédie, et que mon goût ne soit jamais émoussé par l'étude. C'est votre goût, mon cher Cideville, qui soutiendra toujours le mien; mais il faudrait vous voir, il faudrait passer avec vous quelques mois; et notre destinée nous sépare, quand tout devrait nous réunir.

J'ai vu Jore à votre semonce; c'est un grand écervelé. Il a causé tout le mal, pour s'être conduit ridiculement. Il n'y a rien à faire pour Linant, ni auprès de la présidente, ni au théâtre. Il faut qu'il

songe à être précepteur. Je lui fais apprendre à écrire; après quoi il faudra qu'il apprenne le latin, s'il veut le moutrer. Ne le gâtez point, si vous l'aimez. *Vale*. V.

LETTRE CCCXXV.

A M. DE FORMONT.

Ce 17 avril.

Mon cher Formont, vous me pardonnerez si vous voulez; mais je ne me rends point encore sur Julien. Je ne peux croire qu'il ait eu les ridicules qu'on lui attribue; qu'il se soit fait débaptiser et tauroboliser de bonne foi. Je lui pardonne d'avoir haï la secte dont était l'empereur Constance, son ennemi; mais il ne m'entre point dans la tête qu'il ait cru sérieusement au paganisme. On a beau me dire qu'il assistait aux processions, et qu'il immolait des victimes: Cicéron en fesait autant, et Julien était dans l'obligation de paraitre dévot au paganisme; mais je ne peux juger d'un homme que par ses écrits; je lis *les Césars*, et je ne trouve dans cette satire rien qui sente la superstition. Le discours même qu'on lui fait tenir, à sa mort, n'est que celui d'un philosophe. Il est bien difficile de juger d'un homme après quatorze cents ans; mais au moins n'est-il pas permis de l'accuser sans de

fortes preuves; et il me paraît que le bien qu'on peut dire de Julien est prouvé par les faits, et que le mal ne l'est que par ouï-dire et par conjectures. Après tout, qu'importe? Pourvu que nous n'ayons aucune sorte de superstition, à la bonne heure que Julien en ait eu.

Vous savez que nos philosophes argonautes[1] sont partis enfin pour aller tracer une méridienne et des parallèles dans l'Amérique. Nous saurons enfin quelle est la figure de la terre, et ce que vaut précisément chaque degré de longitude. Cette entreprise rendra service à la navigation, et fera honneur à la France. Le conseil d'Espagne a nommé quelques petits philosophes espagnols pour apprendre leur métier sous les nôtres. Si notre politique est la très humble servante de la politique de Madrid, notre académie des sciences nous venge. Les Français ne gagnent rien à la guerre, mais ils toisent l'Amérique. Savez-vous que l'Académie des belles-lettres s'est chargée de faire une belle inscription pour la besogne de nos argonautes? Toute cette Académie en corps, après y avoir mûrement réfléchi, a conclu que ces messieurs allaient mesurer un arc du méridien sous un arc de l'équateur. Vous remarquerez que les méridiens vont du nord au sud, et que, par conséquent, l'Aca-

[1] * Godin, Bouguer, et La Condamine, qui s'embarquèrent à la Rochelle, le 16 mai 1735, pour Quito. (Clog.)

démie des belles-lettres, en corps, a fait la plus énorme bévue du monde. Cela ressemble à celle de l'Académie française, qui fit imprimer, il y a quelques années, cette belle phrase : *Depuis les pôles glacés jusqu'aux pôles brûlants*[1].

Le papier manque. *Vale.*

LETTRE CCCXXVI.

A M. DESFORGES-MAILLARD.

Le... avril.

Les fréquentes maladies dont je suis accablé, monsieur, m'ont empêché de répondre à votre prose et à vos vers ; mais elles ne m'ôtent rien de ma sensibilité pour tout ce qui vous regarde. Je me souviens toujours des coquetteries de mademoiselle Malcrais, malgré votre barbe et la mienne ; et, s'il n'y a pas moyen de vous faire des déclarations, je cherche celui de vous rendre service. Je compte voir, cet été, monsieur le contrôleur-général. Je chercherai *mollia fandi tempora*, et je me croirai trop heureux si je puis obtenir quelque chose du Plutus de Versailles, en faveur de l'A-

[1] « Pôles glacez, *bruslants*, où sa gloire connue... »

C'est le vers soixante-un du *Poëme chrestien* de l'abbé du Jarri, cité dans la lettre XV, et imprimé dans le *Recueil de l'Académie française*, pour l'année 1714. (CLOG.)

pollon de Bretagne. Pardonnez à un pauvre malade de ne pouvoir vous écrire de sa main. Je suis, etc.

LETTRE CCCXXVII.

A M. DE CIDEVILLE.

Paris, le 29 avril.

Linant n'a encore que la parole de madame du Châtelet. Il est bien honteux, pour l'humanité, que cette parole ne suffise pas. Mais madame du Châtelet a un mari; c'est une déesse mariée à un mortel, et ce mortel se mêle d'avoir des volontés. Nous attendons, pour être sûrs de la destinée de Linant, que les deux conjoints soient d'accord. Cependant il apprend à écrire; il savait faire de beaux vers, mais il faut commencer par savoir former ses lettres. A l'égard de sa tragédie, j'ose encore vous répéter qu'elle n'a pas forme d'ouvrage à être présenté à nosseigneurs les comédiens, et qu'il lui faudra encore bien du temps pour faire une pièce, de cet assemblage de scènes. Ce serait un grand avantage d'être, pendant une année au moins, à la campagne, avec madame du Châtelet, auprès d'un enfant qui ne demande pas une grande assiduité. Il aurait le temps de travailler et de s'instruire. Il y aurait à cela une chose assez

plaisante, c'est que la mère sait bien mieux le latin que Linant, et qu'elle serait le régent du précepteur.

J'allai hier à *Inès;* la pièce me fit rire, mais le cinquième acte me fit pleurer. Je crois qu'elle sera toujours au nombre de ces pièces médiocres et mal écrites qui subsistent par l'intérêt. Il court ici beaucoup de satires en prose et en vers; elles sont si mauvaises que, toutes satires qu'elles sont, elles ne plaisent point. Que dites-vous d'une petite troupe de comédiens qui jouent à huis clos des parades de Gilles, trois fois par semaine? Les acteurs sont..... devinez qui? le prince Charles de Lorraine, âgé de plus de cinquante ans; il fait le rôle de Gilles; le duc de Nevers, goutteux amant de l'infidèle et impertinente Quinault[1], d'Orléans, Pont de Veile, d'Argental, le facile d'Argental, etc.

J'ai vu notre petit Bréhan[2]; il est charmant, il est digne de votre amitié; et de petits vers qu'il m'a montrés sont dignes de vous. Adieu, mon cher ami; mille compliments aux Formont, aux du Bourg-Theroulde, et même aux Brévedent. Je

[1]* Marie-Anne Quinault, morte centenaire, dit-on, en 1791; sœur de Jeanne-Françoise Quinault, avec laquelle Voltaire fut en correspondance suivie, en 1736. *Marie-Anne* passait pour être la femme du vieux duc de Nevers, père du duc de Nivernais. Voyez la lettre du 9 décembre 1736, à Tressan. (Clog.)

[2]* Cité, comme *petit prodige*, dans un passage inédit de la lettre CCCXVII. (Clog.)

voudrais bien savoir comment le métaphysicien Brévedent a trouvé les *Lettres philosophiques*. *Vale, et ama me.*

LETTRE CCCXXVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Paris[1], ce 6 mai.

Non, mon cher ami, je n'ai jamais reçu cette *Reine des songes*. Cet abbé a sans doute connu le mérite de ce qu'il avait entre les mains, et l'a gardé pour lui; je le ferai assigner à la cour du Parnasse; cela est infame à lui.

Pour notre Linant, il faut bien des brigues pour le placer. J'espère que nous en viendrons à notre honneur, malgré les prêtres, qui ont empaumé le mari. C'est bien raison que la divine Émilie l'emporte sur ces faquins qui

« Scire volunt secreta domûs, atque indè timeri. »
JUVEN., *sat.* III, liv. I.

Point de prêtres chez les Émilies, mon cher ami! Ah! si nous pouvions vivre ensemble! Ah! destinée, destinée! Les Émilies de Rouen retiennent mon cher Cideville. On a joué *les Graces*[2], mais

[1]* Datée ainsi, dans l'autographe, et non de Cirei. (CLOG.)
[2]* Ballet de Roi, musique de Mouret, 1735. (CLOG.)

personne ne les a reconnues, parceque l'auteur ne les connaît guère. Adieu, vous qui êtes leur favori. Je pars; je vous aime pour jamais.

LETTRE CCCXXIX.

A M. DE FORMONT.

Le 6 mai.

Je pars, mon cher ami; je n'ai point vu le ballet des *Graces*. On dit que l'auteur, j'entends le poëte, qui a toujours été brouillé avec elles, ne s'est pas bien remis dans leur cour. Je m'en rapporte aux connaisseurs; mais il y en a peu par le temps qui court. Les suivants de ces trois déesses sont à présent à Rouen. C'est donc à Rouen qu'il faudrait voyager; mais je vais en Lorraine demain. Adieu, mon cher philosophe, poëte aimable, plein de grace et de raison. Vous avez donc fait un poëte français de l'abbé Franchini [1]. En vérité il est plus aisé à présent de tirer des vers français d'un Italien que de nos compatriotes. Tout tombe, tout s'en va dans Paris. Je m'en vais aussi, car ni vous ni les muses n'êtes là. Adieu, mon cher ami.

[1] * L'envoyé du grand duc de Toscane, en France; celui à qui Voltaire dédia ou voulut dédier *Ériphile*. Cité dans la lettre CCIV.

(CLOG.)

LETTRE CCCXX.

A M. L'ABBÉ ASSELIN[1],

PROVISEUR DU COLLÉGE D'HARCOURT.

Mai.

En me parlant de tragédie, monsieur, vous réveillez en moi une idée que j'ai depuis long-temps de vous présenter *la Mort de César,* pièce de ma façon, toute propre pour un collége où l'on n'admet point de femmes sur le théâtre. La pièce n'a que trois actes, mais c'est de tous mes ouvrages celui dont j'ai le plus travaillé la versification. Je m'y suis proposé pour modèle votre illustre compatriote, et j'ai fait ce que j'ai pu pour imiter de loin

La main qui crayonna
L'ame du grand Pompée et l'esprit de Cinna[2].

Il est vrai que c'est un peu la grenouille qui s'enfle, pour être aussi grosse que le bœuf; mais

[1]* Gilles-Thomas Asselin, né à Vire, en 1682; ami et élève de Thomas Corneille, et compatriote, comme Normand, de Pierre Corneille; mort en 1767. (CLOG.)

[2]* Vers de Pierre Corneille au surintendant Fouquet, imprimés en tête de son *OEdipe*. Voltaire les rappelle dans *le Temple du Goût.* (CLOG.)

enfin je vous offre ce que j'ai. Il y a une dernière scène à refondre, et, sans cela, il y a long-temps que je vous aurais fait la proposition. En un mot, César, Brutus, Cassius, et Antoine, sont à votre service quand vous voudrez. Je suis bien sensible à la bonne volonté que vous voulez bien témoigner pour le petit Champbonin [1], que je vous ai recommandé. C'est un jeune enfant qui ne demande qu'à travailler, et qui peut, je crois, entrer tout d'un coup en rhétorique ou en philosophie. Nous sommes bon gentilhomme et bon enfant, mais nous sommes pauvre. Si l'on pouvait se contenter d'une pension modique, cela nous accommoderait fort; et elle serait au moins payée régulièrement, car les pauvres sont les seuls qui paient bien.

Enfin, monsieur, si vous saviez quelque débouché pour ce jeune homme, je vous aurais une obligation infinie. Je voudrais qu'il fût élevé sous vos yeux, car il aime les bons vers.

Adieu, monsieur; comptez sur l'amitié, sur l'estime, sur la reconnaissance de V. Point de cérémonie; je suis quaker avec mes amis. Signez-moi un A.

[1] Fils de madame de Champbonin à laquelle la lettre CCLXXV est adressée. (CLOG.)

LETTRE CCCXXXI.

A M. THIERIOT,

A PARIS.

Lunéville, le 15 mai.

Mon cher correspondant, me voici dans une cour sans être courtisan. J'espère vivre ici comme les souris d'une maison, qui ne laissent pas de vivre gaiement sans jamais connaître le maître ni la famille. Je ne suis pas fait pour les princes, encore moins pour les princesses. Horace a beau dire :

« Principibus placuisse viris non ultima laus est. »
Liv. I, ep. XVII, v. 35.

je ne mériterai point cette louange. Il y a ici un excellent physicien, nommé M. de Varinge, qui, de garçon serrurier, est devenu un philosophe estimable, grace à la nature, et aux encouragements qu'il a reçus de feu M. le duc de Lorraine, qui déterrait et qui protégeait tous les talents. Il y a aussi un Duval[1] bibliothécaire, qui, de paysan, est devenu un savant homme, et que le même duc

[1] * Valentin Jamerai, connu sous le nom de Duval, né en Champagne en 1695; cité au commencement de l'article ASTRONOMIE (*Dictionnaire philosophique*). Son protecteur fut le duc Léopold, mort en mars 1729. (CLOG.)

de Lorraine rencontra un jour gardant les moutons et étudiant la géographie. Vous croyez bien que ce seront là les grands de ce monde à qui je ferai ma cour; joignez-y un ou deux Anglais pensants qui sont ici, et qui, dit-on, s'humanisent jusqu'à parler. Je ne crois pas qu'avec cela j'aie besoin de princes; mais j'aurai besoin de vos lettres. Je vous prie de ne pas oublier votre philosophe lorrain [1], qui aime encore les rabâchages de Paris, sur-tout quand ils passent par vos mains.

LETTRE CCCXXXII.

A M. DESFORGES-MAILLARD.

Le .... juin [2].

De longues et cruelles maladies, dont je suis depuis long-temps accablé, monsieur, m'ont privé, jusqu'à présent, du plaisir de vous remercier des vers que vous me fites l'honneur de m'envoyer au mois d'avril dernier. Les louanges que vous me donnez m'ont inspiré de la jalousie, et, en même temps, de l'estime et de l'amitié pour l'auteur. Je

[1] Voltaire. (CLOG.)

[2] Cette lettre, dans les éditions de MM. Renouard et Lequien, est imprimée parmi celles de 1733. Elle est au plus tôt de 1735, et peut-être même est-elle de 1736. (CLOG.)

souhaite, monsieur, que vous veniez à Paris perfectionner l'heureux talent que la nature vous a donné. Je vous aimerais mieux avocat à Paris qu'à Rennes; il faut de grands théâtres pour de grands talents, et la capitale est le séjour des gens de lettres. S'il m'était permis, monsieur, d'oser joindre quelques conseils aux remerciements que je vous dois, je prendrais la liberté de vous prier de regarder la poésie comme un amusement qui ne doit pas vous dérober à des occupations plus utiles. Vous paraissez avoir un esprit aussi capable du solide que de l'agréable. Soyez sûr que, si vous n'occupiez votre jeunesse que de l'étude des poëtes, vous vous en repentiriez dans un âge plus avancé. Si vous avez une fortune digne de votre mérite, je vous conseille d'en jouir dans quelque place honorable; et alors la poésie, l'éloquence, l'histoire, et la philosophie, feront vos délassements. Si votre fortune est au-dessous de ce que vous méritez et de ce que je vous souhaite, songez à la rendre meilleure; *primò vivere, deindè philosophari*. Vous serez surpris qu'un poëte vous écrive de ce style; mais je n'estime la poésie qu'autant qu'elle est l'ornement de la raison. Je crois que vous la regardez avec les mêmes yeux. Au reste, monsieur, si je suis jamais à portée de vous rendre quelque service dans ce pays-ci, je vous prie de ne me point épargner; vous me trouverez toujours disposé à vous

donner toutes les marques de l'estime et de la reconnaissance avec lesquelles je suis, etc.

LETTRE CCCXXXIII.

A M. THIERIOT,

A PARIS.

Lunéville, le 12 juin.

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de La Popelinière; je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille; ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre, et vous avez encore la bonté de vous faire illusion, au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi, et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire dans votre ca-

binet une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux. Vous me rabâchez *de seigneurs et de dames les plus titrés*[1]; qu'est-ce que cela veut dire? Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme; voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire: J'ai bu du vin de Champagne autrefois, en bonne compagnie? Songez qu'une bouteille qui a été fêtée, quand elle était pleine d'eau des Barbades, est jetée dans un coin, dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers, et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous donne pas un peu de courage, et ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre ame, rien ne vous guérira. Si je vous aimais moins, je vous plaisan-

[1]* Le vaniteux Thieriot écrivit un jour (en 1739) à Voltaire: « J'étais enfermé avec un évêque et un ministre étranger, quand ma- » dame de Champbonin est venue pour me voir. » Mais, lorsqu'il cessa d'être le parasite du financier Le Riche de La Popelinière, ce fut Voltaire qui lui donna des secours, et non un évêque ou un ministre. (CLOG.)

terais sur votre paresse; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

Cela posé, songez donc à vous, et puis songez à vos amis; buvez du vin de Champagne avec des gens aimables; mais faites quelque chose qui vous mette en état de boire un jour du vin qui soit à vous. N'oubliez point vos amis, et ne passez pas des mois entiers sans leur écrire un mot. Il n'est point question d'écrire des lettres pensées et réfléchies avec soin, qui peuvent un peu coûter à la paresse; il n'est question que de deux ou trois mots d'amitié, et quelques nouvelles soit de littérature, soit des sottises humaines, le tout courant sur le papier, sans peine et sans attention. Il ne faut, pour cela, que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis son écritoire. Est-ce donc là un effort si pénible? J'ai d'autant plus d'envie d'avoir avec vous un commerce régulier que votre lettre m'a fait un plaisir extrême. Je pourrai vous demander de temps en temps des anecdotes concernant le siècle de Louis XIV. Comptez qu'un jour, cela peut vous être très utile, et que cet ouvrage vous vaudrait vingt volumes de *Lettres philosophiques.*

J'ai lu le Turenne[1]; le bonhomme a copié des pages entières du cardinal de Retz, des phrases de

[1] * *Histoire de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne*, Paris, 2 volumes, in-4°, 1735, par André-Michel de Ramsai, mort en 1743. (Clog.)

Fénelon. Je lui pardonne, il est coutumier du fait; mais il n'a point rendu son héros intéressant. Il l'appelle *grand*, mais il ne le rend pas tel; il le loue en rhétoricien. Il pille les *Oraisons funèbres* de Mascaron et de Fléchier, et puis il fait réimprimer ces oraisons funèbres parmi les preuves. Belle preuve d'histoire qu'une oraison funèbre!

Je ne suis surpris ni du jugement que vous portez sur la pièce[1] de l'abbé Le Blanc, ni de son succès. Il se peut très bien faire que la pièce soit détestable et applaudie.

Écrivez-moi, et aimez toute votre vie un homme vrai qui n'a jamais changé.

P. S. Qu'est-ce que c'est qu'un portrait de moi, en quatre pages qui a couru? Quel est le barbouilleur? Envoyez-moi cette enseigne à bière.

Faites souvenir de moi les Froulai[2], les des Alleurs, les Pont de Veile, les du Deffand, *et totam hanc suavissimam gentem.*

[1]* *Abensaïd*, tragédie jouée vers le commencement d'avril 1735. Voyez, parmi les lettres de février 1736, celle à l'abbé Le Blanc. (Clog.)

[2]* Louis-Gabriel de Froulai, né en 1694 comme Voltaire; connu sous le titre de *chevalier* ou *bailli* de Froulai; mort en 1766. Voltaire le cite dans la lettre cxc, et dans plusieurs autres. (Clog.)

LETTRE CCCXXXIV.

A M. DE FORMONT.

A Vassi en Champagne, ce 25 juin.

Eh bien! mon cher philosophe, il y a bien du temps que je ne me suis entretenu avec vous. J'ai été à la cour de Lorraine, mais vous vous doutez bien que je n'y ai point fait le courtisan. Il y a là un établissement admirable pour les sciences, peu connu et encore moins cultivé. C'est une grande salle toute meublée des expériences nouvelles de physique, et particulièrement de tout ce qui confirme le système newtonien. Il y a pour environ dix mille écus de machines de toute espèce. Un simple serrurier[1] devenu philosophe, et envoyé en Angleterre par le feu duc Léopold, a fait, de sa main, la plupart de ces machines, et les démontre avec beaucoup de netteté. Il n'y a en France rien de pareil à cet établissement; et tout ce qu'il a de commun avec tout ce qui se fait en France, c'est la négligence avec laquelle il est regardé par la petite cour de Lorraine. La destinée des princes et des courtisans est d'avoir le bon auprès d'eux, et de ne le pas connaître. Ce sont des

[1]* M. de Varinge, déja cité. (CLOG.)

aveugles au milieu d'une galerie de peintures. Dans quelque cour que l'on aille, on retrouve Versailles. Il faut pourtant vous dire, à l'honneur de notre cour de Versailles, et à l'honneur des femmes, que madame de Richelieu a fait un cours de physique dans cette salle des machines; qu'elle est devenue une assez bonne newtonienne, et qu'elle a confondu publiquement certain prédicateur jésuite[1] qui ne savait que des mots, et qui s'avisa de disputer, en bavard, contre des faits et contre de l'esprit. Il fut hué avec son éloquence, et madame de Richelieu d'autant plus admirée qu'elle est femme et duchesse.

J'ai lu le Turenne. Je ne sais pas trop si ce Turenne était un si grand homme; mais il me paraît que Ramsai ne l'est pas. Il pille des styles, il en a une douzaine; tantôt ce sont des phrases du cardinal de Retz, tantôt du *Télémaque*, et puis du Fléchier et du Mascaron. Il n'est point *ens per se*, il est *ens per accidens;* et, qui pis est, il vole des pages entières. Tout cela ne serait rien s'il m'avait intéressé; mais il trouve le secret de me refroidir pour son héros, en voulant toujours me faire voir Ramsai. Il va me parler de l'origine du calvinisme; il ferait bien mieux de me dire que le vicomte s'est fait catholique pour faire son neveu cardinal. Son

[1] * Voltaire, quelques pages plus bas, le nomme Dallemant. (CLOG.)

livre est un gros panégyrique; et il fait réimprimer de vieilles oraisons funèbres pour servir de preuves.

Que dites-vous des petits *Mémoires*[1] du roi Jacques? Ne vous semblent-ils pas, comme ce roi, un peu plats? Et puis, voulez-vous que je vous dise tout? je crois qu'il n'y a homme sur terre qui mérite qu'on fasse sur lui deux volumes in-4°. C'est tout ce que peut contenir l'*Histoire du siècle de Louis XIV;* car tout ce qui a été fait ne mérite pas d'être écrit; et, si nous n'avions que ce qui en vaut la peine, nous serions moins assommés de livres. *Vale, et ama me.*

LETTRE CCCXXXV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Vassi, en Champagne, ce 26 juin.

En voici bien d'une autre! je reviens dans ma campagne chérie, après avoir couru un grand mois; je fouille, par hasard, dans les poches d'un habit que Demoulin m'avait envoyé de Paris, je

[1] * Ces Mémoires, que Voltaire appelle *petits*, par opposition aux 4 volumes in-fol. que Jacques II avait écrits de sa propre main, ne sont autre chose que l'abrégé qui en fut fait, sous le nom de Mac-Pherson, par Charles Dryden, fils du poète. Les quatre volumes autographes ayant été jetés au feu, en 1794, cet abrégé est devenu précieux. (L. D. B.)

trouve une lettre de mon cher Cideville, du mois de mars dernier, avec *la Déesse des songes*[1]. J'ai lu avec avidité ce petit acte digne de celui de *Daphnis et Chloé*. J'ai jeté par terre des livres de mathématiques dont ma table était couverte, et je me suis écrié :

> Que ces agréables mensonges
> Sont au-dessus des vérités !
> Et que votre *Reine des songes*
> Est la reine des voluptés !

Je vous demande en grace, mon adorable ami, de m'envoyer cet acte de *Daphnis et Chloé*. Si vous avez quelqu'un qui puisse le transcrire menu, envoyez-le-moi tout simplement par la poste. Il faudra bien un jour faire un ballet complet de tout cela, et je veux le faire mettre en musique, quand je serai de retour à Paris. En attendant, il charmera Émilie, et Émilie vaut tout le parterre. Je crois qu'elle vous a écrit de Paris, il y a quelque temps, et qu'elle vous a mandé qu'elle avait pris Linant pour précepteur de son fils. Il sera à la campagne avec nous, et aura tout le loisir de faire, s'il veut, une tragédie; car, en vérité, il s'en faut beaucoup que la sienne soit faite.

J'en ai fait une[2] aussi, moi qui vous parle, et je

[1] Voyez la lettre CCCXXVIII, à Cideville. (CLOG.)
[2] *Alzire*. (CLOG.)

ne vous l'envoie point, parceque je pense de mon ouvrage comme de celui de Linant; je ne crois point qu'il soit fait. Je ne veux donner cette pièce qu'après un long et rigoureux examen. Je la laisse reposer long-temps, pour la revoir avec des yeux désintéressés, et pour la corriger avec la sévérité d'un critique qui n'a plus la faiblesse de père.

Jeanne, la pucelle, a déja neuf chants[1]; c'est un amusement pour les entr'actes des occupations plus sérieuses.

La métaphysique, un peu de géométrie et de physique, ont aussi leurs temps réglés chez moi; mais je les cultive sans aucune vue marquée, et, par conséquent, avec assez d'indifférence. Mon principal emploi à présent est ce *Siècle de Louis XIV*, dont je vous ai parlé, il y a quelques années. C'est la sultane favorite; les autres études sont des passades. J'ai apporté avec moi beaucoup de matériaux, et j'ai déja commencé l'édifice; mais il ne sera achevé de long-temps. C'est l'ouvrage de toute ma vie.

Voilà, mon cher ami, un compte exact de ma conduite et de mes desseins. Je suis tranquille, heureux, et occupé; mais vous manquez à mon bonheur. Grand merci de l'épithalame[2] que je

[1] * Le 6 février précédent, il n'y en avait que huit de composés. (CLOG.)

[2] * C'est l'Épître XXXIX. (CLOG.)

n'avais point; mais vous en aviez une bien mauvaise copie.

Je vous souhaite un vrai bonheur,
Mais *c'est une chose impossible.*

Il y a :

Mais voilà la chose impossible.

Cela est bien différent, à mon gré.

Adieu; ne vous point aimer, *voilà la chose impossible.*

LETTRE CCCXXXVI.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Vassi, en Champagne [1].

Mon ancien maître, qui l'êtes toujours comme vous savez, et que j'aime comme si vous n'étiez pas mon maître, sachez que, si j'étais resté à Paris, je vous aurais vu très souvent, et que, puisque je me suis confiné à la campagne, il faut que je sois avec vous en commerce de lettres : car, de près ou de loin, je veux que vous m'aimiez et que vous m'instruisiez. Dites-moi donc, mon très cher abbé, quelle fortune a faite l'*Histoire du vicomte de*

[1] * Cette lettre, mise à la date de 1733, par nos prédécesseurs, fut écrite vers juin 1735, comme on le voit par les allusions qu'elle contient. (Clog.)

Turenne. Daignez me dire si l'histoire ancienne de Rollin ne commence pas à lasser un peu le public. Les tréteaux de Melpomène et de Thalie retentissent-ils de fadaises amusantes ou sifflées? Mettez un peu au fait, je vous en prie, un pauvre solitaire qui,

« . . . . Armis
« Herculis ad postem fixis, latet abditus agro. »
Hor., liv. I, ep. I, v. 4.

Mais, si vous voulez me faire un véritable plaisir, mandez-moi à quoi vous occupez votre loisir. Allez-vous

« . . . . Inter silvas Academi quærere verum?
Hor., liv. II, ep. II, v. 45.

Vous occupez-vous de philosophie ancienne et moderne, ou de l'histoire de nos belles-lettres? Si vous déterriez jamais, dans votre chemin, quelque chose qui pût servir à faire connaître le progrès des arts dans le siècle de Louis XIV, vous me feriez la plus grande faveur du monde de m'en faire part. Tout me sera bon, anecdotes sur la littérature, sur la philosophie, histoire de l'esprit humain, c'est-à-dire de la sottise humaine, poésie, peinture, musique. Je ferai comme la Flèche[1], qui fesait son profit de tout. Je sais que vous êtes *harum nugarum exquisitissimus detector*.

[1] Personnage de la comédie de *l'Avare*, acte I, scène III. (Cloc.)

Je vous demande en grace de me faire part de ce que vous pourrez déterrer de singulier sur ces matières, ou, du moins, de m'indiquer les sources un peu détournées. Il me semble, mon cher abbé, que j'aurais passé des journées délicieuses à m'entretenir avec vous de ces riens qui m'intéressent, et qui, tout futiles qu'ils sont, ne laissent pas d'être matière à réflexion pour quiconque sait penser. Écrivez-moi donc, mon ancien maître, avec familiarité, avec amitié, *currente calamo et animo*. Songez que vous n'avez guère d'ami de plus vieille date, ni qui vous soit plus tendrement et plus vivement attaché, quand il ne vous aimerait que d'hier.

LETTRE CCCXXXVII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le... juin.

Mon cher Thieriot, je suis revenu à Cirei, sur la parole de M. le duc de Richelieu, et même sur celle du garde des sceaux, qui a écrit à monsieur et madame du Châtelet de manière à dissiper mes craintes présentes, mais à m'en laisser pour l'avenir.

Vraiment vous ne m'aviez pas dit que vous aviez

environ 1500 livres[1] par an, pour la peine de souper tous les jours en bonne compagnie. Et moi, qui sais que toutes les choses de ce monde passent, je craignais que vous ne perdissiez un jour vos soupers, et que vous ne vous trouvassiez sans vin de Champagne et sans fortune. Puisque vous avez l'utile et l'agréable, je n'ai plus qu'à vous féliciter; mais j'ai toujours à vous exhorter à ménager votre santé et à surmonter votre paresse. Je suis bien content de vous, pour le présent. Vous voilà un peu à votre aise, vous vous portez bien, et vous m'écrivez de grandes lettres; mais continuez dans ce régime, et ne vous relâchez sur rien de tout cela. Sur-tout écrivez souvent à votre ami, et souvenez-vous qu'après la maison de Pollion[2], celle de Minerve-Émilie est celle où vous devriez être.

Tâchez de vous assurer, dans votre chemin, de tout ce que vous trouverez qui concernera l'histoire des hommes sous Louis XIV; de tout ce qui regardera le progrès des arts et de l'esprit. Songez que c'est l'histoire des choses que nous aimons. Vous ne me parlez plus de cette tragédie indienne[3],

[1] Thieriot avait reçu aussi une pension de douze cents francs, de madame de Fontaines-Martel, pour *dîner* et *souper* chez elle. (CLOG.)

[2] Pollion est un des surnoms donnés par Voltaire à La Popelinière. (CLOG.)

[3] *Abensaïd*, pièce déja citée. (CLOG.)

qui a eu un si beau succès à la première représentation. Qu'est devenu ce succès? n'est-il pas arrivé la même chose qu'à *Gustave Wasa?* et le public n'a-t-il point infirmé son premier jugement? Je vous remercie du barbouillage que vous m'avez envoyé sous le nom de mon *Portrait*[1]. Il me paraît que ce prétendu peintre a tort de dire que je finis bien vite, avec mes égaux, *par le dégoût.* Il y a vingt ans que notre amitié donne une preuve contraire.

Je suis charmé que vous ayez été content d'Émilie. Si vous la connaissiez davantage, vous l'admireriez. Son amie, madame la duchesse de Richelieu, suit un peu ses traces, quoique d'assez loin. Elle a très bien profité des excellentes leçons de physique qu'un artiste, nommé Varinge, fait à Lunéville. Un célèbre prédicateur jésuite, qu'on appelle père Dallemant, s'est avisé de venir à ces leçons, et de disputer contre elle sur le système de Newton, qu'elle commence à entendre, et qu'il

[1]* Voltaire parle de ce portrait, à la fin de sa lettre du 12 juin; il parut sous le nom d'un comte de Charost. On le trouve dans les *Amusements littéraires* de La Barre de Beaumarchais, tome I, page 259, où il commence ainsi: « Monsieur de V...... est au-dessous de la taille des grands hommes, c'est-à-dire, un peu au-dessus « de la médiocre....; il est maigre, d'un tempérament sec. Il a la bile « brûlée, le visage décharné, l'air spirituel et caustique, les yeux « étincelants et malins.... » — Voltaire dit, dans une de ses lettres de 1757, au pasteur Bertrand, qu'il a *cinq pieds trois pouces de haut.* (CLOG.)

n'entend point du tout. Le pauvre prêtre a été confondu et hué, en présence de quelques Anglais, qui ont conçu de cette affaire beaucoup d'estime pour nos dames, et un peu de mépris pour la science de nos moines. Cette aventure valait la peine de vous être contée. Envoyez-moi l'épître imprimée de Formont, et quelque chanson de Mécénas La Popelinière, si vous en avez. Adieu; je vous embrasse.

LETTRE CCCXXXVIII.

A M. THIERIOT,

A PARIS.

15 juillet.

Je n'ai point été intempérant, mon cher Thieriot, et cependant j'ai été malade. Je suis un juste à qui la grace a manqué. Je vous exhorte à vous tenir ferme, car je crois être encore au temps où nous étions si unis, que vous aviez le frisson quand j'avais la fièvre.

Vous voilà donc vengé de votre nymphe; elle a perdu sa beauté. Elle sera dorénavant plus humaine, et trouvera peu de gens humains. Vous pourrez lui dire:

Les dieux ont vengé mon outrage;

Tu perds, à la fleur de ton âge,
Taille, beautés, honneurs, et bien.

Mais, avec tout cela, je crains bien que, quand elle aura repris un peu d'embonpoint, et dansé quelque belle chaconne, vous ne redeveniez son chevalier plus enchanté que jamais. J'ai reçu une lettre charmante de votre ancien rival, ou plutôt de votre ancien ami M. Ballot[1]; mais vraiment je suis trop languissant à présent pour lui répondre.

Quand je vous ai demandé des anecdotes sur le siècle de Louis XIV, c'est moins sur sa personne que sur les arts qui ont fleuri de son temps. J'aimerais mieux des détails sur Racine et Despréaux, sur Quinault, Lulli, Molière, Lebrun, Bossuet, Poussin, Descartes, etc., que sur la bataille de Steinkerque. Il ne reste plus rien que le nom de ceux qui ont conduit des bataillons et des escadrons; il ne revient rien au genre humain de cent batailles données; mais les grands hommes dont je vous parle ont préparé des plaisirs purs et durables aux hommes qui ne sont point encore nés. Une écluse du canal qui joint les deux mers, un tableau du Poussin, une belle tragédie, une vérité découverte, sont des choses mille fois plus précieuses que toutes les annales de cour, que toutes

[1]* Celui que Voltaire appelle Ballot *l'imagination*, dans sa lettre du 3 décembre 1734, à Thieriot. (Clog.)

les relations de campagne. Vous savez que chez moi les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable. Les saccageurs de provinces ne sont que héros. Voici une lettre d'un homme moitié héros, moitié grand homme, que j'ai été bien étonné de recevoir, et que je vous envoie. Vous savez que je n'avais pas prétendu m'attirer des remerciements de personne, quand j'ai écrit l'*Histoire de Charles XII;* mais je vous avoue que je suis aussi sensible aux remerciements du cardinal Albéroni qu'il l'a pu être à la petite louange très méritée que je lui ai donnée dans cette histoire. Il a vu apparemment la traduction italienne qu'on en a faite à Venise. Je ne serais pas fâché que monsieur le garde des sceaux vît cette letttre, et qu'il sût que si je suis persécuté dans ma patrie, j'ai quelque considération dans les pays étrangers. Il fait tout ce qu'il peut pour que je ne sois pas prophète chez moi.

Continuez, je vous en prie, à faire ma cour aux gens de bien qui peuvent se souvenir de moi. Je voudrais bien que Pollion de La Popelinière pensât de moi plutôt comme les étrangers que comme les Français.

On m'a dit que ce *Portrait* est imprimé. Je suis persuadé que les calomnies dont il est plein seront

crues quelque temps, et je suis encore plus sûr que le temps les détruira.

Adieu; je vous embrasse tendrement. Le temps ne détruira jamais mon amitié pour vous.

LETTRE CCCXXXIX.

A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Une santé à laquelle vous daignez vous intéresser, madame, ne peut pas être long-temps mauvaise. L'envie de vivre pour vous et pour vos amis est un excellent médecin. Je vous demande pardon, madame, de la témérité de Linant; le zèle l'a emporté.

Il est difficile de taire
Ce qu'on sent au fond de son cœur;
L'exprimer est une autre affaire.
Il ne faut point parler si l'on n'est sûr de plaire;
Souvent on est un fat, en montrant trop d'ardeur;
Mais soupirer tout bas, serait-ce vous déplaire?
Punissez-vous, ainsi qu'un téméraire,
L'amant discret, soumis dans son malheur,
Qui sait cacher sa flamme et sa douleur?
Ah! trop de gens vous mettraient en colère.

Voilà des vers aussi. Je serais trop jaloux si Linant était votre seul poëte. Toute votre famille est faite pour la société. Madame du Châtelet connaît tout le prix de la vôtre.

Bien des respects à M. de La Neuville, et quelque chose de plus à madame de Champbonin.

LETTRE CCCXL.

A M. LE CARDINAL ALBÉRONI.

Juillet.

Monseigneur, la lettre dont votre éminence m'a honoré est un prix aussi flatteur de mes ouvrages que l'estime de l'Europe a dû vous l'être de vos actions. Vous ne me deviez aucun remerciement, monseigneur; je n'ai été que l'organe du public en parlant de vous [1]. La liberté et la vérité, qui ont toujours conduit ma plume, m'ont valu votre suffrage. Ces deux caractères doivent plaire à un génie tel que le vôtre. Quiconque ne les aime pas pourra bien être un homme puissant, mais ne sera jamais un grand homme.

Je voudrais être à portée d'admirer de plus près celui à qui j'ai rendu justice de si loin. Je ne me flatte pas d'avoir jamais le bonheur de voir votre éminence; mais si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir au moins rétablir les arts, le commerce, et les remettre en quelque splendeur, dans un pays qui a été autrefois le maître de la plus

[1] * *Histoire de Charles XII*, liv. VIII. (CLOG.)

belle partie du monde, j'espère alors que je vous écrirai sous un autre titre que sous celui de votre éminence, dont j'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que de respect, etc.

LETTRE CCCXLI.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 3 auguste, à Cirei, par Vassi.

Lorsque la divine Émilie
A l'ombre des bois entendit
Cette élégante bergerie [1]
Où l'ignorant Daphnis languit
Près de son innocente amie,
Où le dieu d'amour s'applaudit
De leur naïve sympathie,
Où des Jeux la troupe choisie
Danse avec eux et leur sourit,
Où, sans art, sans coquetterie,
Le sentiment règne et bannit
Ce qu'on nomme galanterie,
Où ce qu'on pense et ce qu'on dit
Est tendre sans afféterie;
Alors votre belle Émilie
Soupira tendrement et dit :
« Si ces innocents, que conduit
La nature simple et sauvage,
Ont tant de tendresse en partage,
Que feront donc les gens d'esprit? »

[1] L'opéra de *Daphnis et Chloé*, que Cideville a laissé imparfait. (CLOG.)

Vous voyez, mon cher Cideville, que la sublime Émilie a entendu et approuvé votre aimable ouvrage, et qu'elle juge que celui qui a mis tant de tendresse dans la bouche de ces amants ignorants doit avoir le cœur bien savant.

Nous sommes, M. Linant et moi, dans son château. Il ne tient qu'à elle d'enseigner le latin au précepteur, qui restituera au fils ce qu'il aura reçu de la mère. Nous apprendrons tous deux d'elle à penser. Il faut que nous mettions à profit un temps heureux. Je me flatte que Linant fera, sous ses yeux, quelque bonne tragédie, à moins qu'elle n'en veuille faire un géomètre et un métaphysicien. Il faudrait être universel pour être digne d'elle. Pour moi je ne suis actuellement que son maçon.

Ma main peu juste, mais légère,
Tenait autrefois, tour-à-tour,
Ou le flageolet de l'Amour,
Ou la trompette de la guerre.
Aujourd'hui, disciple nouveau
De Mansart et de Laguépierre,
Je tiens une toise, une équerre,
Je mets une cour au niveau;
J'arrondis la forme grossière
D'un pilastre ou d'un chapiteau,
Et je sais façonner la pierre
Sous le dur tranchant du ciseau.
Dans la fable on nous fait entendre
Que du haut des cieux Apollon
Vint bâtir les murs d'Ilion,

Sur les rivages du Scamandre.
Mon sort est plus beau mille fois,
Plus heureux, plus digne d'envie;
Il était le maçon des rois,
Et je suis celui d'Émilie.
Apollon, banni par les dieux,
Regretta la voûte azurée;
Que regretterai-je en ces lieux?
C'est moi qui suis dans l'empyrée.

Je vous plains, mon cher ami, de n'être pas ici. Que vous êtes malheureux de juger des procès! Que ne quittez-vous tout cela pour venir faire votre cour à Émilie!

Adieu, mon cher ami; je vais faire poser des planches, et entendre ensuite des choses charmantes, et profiter plus dans sa conversation que je ne ferais dans tous les livres. Le *Siècle de Louis XIV* est entamé. Je ne sais comment nommer cet ouvrage; ce n'est point une histoire, c'est la peinture d'un siècle admirable. *Vale, ama, et scribe.*

LETTRE CCCXLII.

A M. BERGER.

A Cirei, le 4 auguste.

Vous me mandez, monsieur, que je dois vous tenir compte de votre silence; c'est pourtant le plus grand dépit que vous puissiez me faire. Vous

savez combien vos lettres me font de plaisir, et à quel point votre commerce m'est précieux. N'attendez donc pas, pour me donner de vos nouvelles, que vous receviez des vers de Marseille. J'ai lu ceux de M. Sinetti[1]. Je savais bien qu'il était tout aimable; mais je ne savais pas qu'il fût poëte. Il y a, en vérité, de très belles choses dans ce petit poëme. J'y ai trouvé ce que j'aime, beaucoup d'images; *ut pictura poesis*. Il ne m'appartient pas de donner des coups de pinceau à son tableau. Il y a peut-être plusieurs endroits qui mériteraient d'être retouchés; mais c'est toujours à la main du maître à corriger son ouvrage. Je pourrais prendre des libertés qu'il n'approuverait pas. Il faut parler à un auteur, et examiner avec lui les fautes dont on veut le faire convenir; il faut connaître sa docilité et ses ressources. Je vois, par la facilité qui règne dans ses vers, qu'il les corrigerait sans peine; mais, pour cela, il faut se voir et se parler. Je lui soumettrais mes critiques, comme il a bien voulu me confier son poëme: mais, quelque chose que je lui proposasse sur son ouvrage, il verrait en moi plus d'estime que de critique. Dans l'impossibilité où nous sommes de nous rencontrer, je ne peux à présent que l'assurer du cas que je fais de son génie.

[1] * Cité dans la lettre CCXI. (CLOG.)

J'ai vu le *Portrait* qu'on a fait de moi. Il n'est pas, je crois, ressemblant. J'ai beaucoup plus de défauts qu'on ne m'en reproche dans cet ouvrage, et je n'ai pas les talents qu'on m'y attribue; mais je suis bien certain que je ne mérite point les reproches d'insensiblité et d'avarice[1] que l'on me fait. Mon amitié pour vous me justifie de l'un, et mon bien prodigué à mes amis me met à couvert de l'autre. Quiconque est tant soit peu homme public est sûr d'être calomnié; c'est un privilège dont je jouis depuis long-temps. On m'a dit que quelque bonne ame avait fait un portrait un peu moins méchant, mais qu'on s'est bien donné de garde de le laisser imprimer. On a raison; les critiques empêchent les gens de broncher, et on se gâte par les louanges. Aimez-moi toujours; écrivez-moi souvent; et soyez sûr que votre amitié me console bien de ces misères. Si jamais je vous suis bon à quelque chose, vous pouvez compter sur moi.

[1]* Voici le passage du *Portrait* déja cité: « Il (Voltaire) travaille « moins pour la réputation que pour l'argent; il en a faim et soif. » Cette calomnie pouvait dès-lors être démentie par Thieriot, d'Arnaud, Linant, Berger, de La Clède, Demoulin, et vingt autres personnes, y compris l'abbé de La Mare, que Voltaire soupçonna d'avoir barbouillé ce *Portrait*. (Clog.)

LETTRE CCCXLIII.

A M. THIERIOT.

Cirei[1].

Je vous envoie, mon cher ami, ma réponse au cardinal Albéroni; vous ferez de sa lettre et de la mienne l'usage que vous croirez le plus propre *ad majorem rei litterariæ gloriam*. Vous n'avez pas entendu parler sans doute d'un certain *Jules César*, qui a été joué assez bien, dit-on, au collége d'Harcourt. C'est une tragédie de ma façon, dont je ne sais si vous avez le manuscrit. Je ne suis plus qu'un poëte de collége. J'ai abandonné deux théâtres qui sont trop remplis de cabales, celui de la Comédie française et celui du monde. Je vis heureux dans une retraite charmante, fâché seulement d'être heureux loin de vous. Il me paraît que nous sommes l'un et l'autre assez contents de notre destinée. Vous buvez du vin de Champagne avec Pollion La Popelinière; vous assistez à de beaux concerts italiens; vous voyez les pièces nouvelles; vous êtes dans le tourbillon du monde, des belles-lettres,

[1] * C'est à tort que cette lettre a été datée de *juillet*, dans l'édition de Kehl. Elle est postérieure de quelques jours à la représentation de *la Mort de César*, sur le théâtre du collége d'Harcourt, le jeudi 11 auguste 1735. (CLOG.)

et des plaisirs; moi je goûte, dans la paix la plus pure et dans le loisir le plus occupé, les douceurs de l'amitié et de l'étude, avec une femme unique dans son espèce, qui lit Ovide et Euclide, et qui a l'imagination de l'un et la justesse de l'autre. Je donne tous les jours quelque coup de pinceau à ce beau siècle de Louis XIV, dont je veux être le peintre et non l'historien. La poésie et la philosophie m'amusent dans les intervalles. J'ai corrigé cette *Mort de Jules César*, et j'aurais grande envie que vous la vissiez. J'ai la vanité de penser que vous y trouveriez quelques vers tels qu'on en fesait il y a soixante ans.

Souvenez-vous, si vous rencontrez en chemin quelque bonne anecdote sur l'histoire des arts, de m'en faire part. Tout ce qui peut caractériser le siècle de Louis XIV est de mon ressort, et est digne de votre attention.

Qu'est-ce que c'est qu'un nouveau *Portrait* de moi, qui paraît? Tout le monde attribue le premier au jeune comte de Charost. J'ai bien de la peine à croire qu'un jeune seigneur, qui ne m'a jamais vu, ait pu faire cette satire; mais le nom de M. de Charost, qu'on met à la tête de ce petit écrit, me confirme dans le soupçon où j'étais que l'ouvrage est d'un jeune abbé de La Mare[1], qui doit

[1] * Ce volume contient une lettre de Voltaire à cet abbé, à la date du 15 mars 1736. (Clog.)

entrer auprès de M. de Charost. C'est un jeune poëte fort vif et peu sage. Je lui ai fait tous les plaisirs qui ont dépendu de moi; je l'ai reçu de mon mieux, et j'avais même chargé Demoulin de lui donner des secours essentiels. Si c'est lui qui m'a déchiré, il doit être au rang des gens de lettres ingrats. On n'en trouve que trop de cette espèce, qui déshonore la littérature et l'esprit; mais je suspends mon jugement, parcequ'il ne faut accuser personne sans être sûr de son fait; et, d'ailleurs, dans la félicité dont je jouis, mon premier plaisir est d'oublier les injures.

Mandez-moi des nouvelles, mon cher ami, s'il y en a qui valent la peine d'être sues. Le ballet[1] de Rameau se joue-t-il? la Sallé y danse-t-elle? y a-t-il à Paris de nouveaux plaisirs? mais sur-tout comment va votre santé?

LETTRE CCCXLIV.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei, par Vassi en Champagne, le 24 auguste.

Mon cher abbé, savez-vous que je me reproche bien d'avoir passé une partie de ma vie sans profiter de votre aimable commerce? Vous êtes l'hom-

[1] *Les Indes galantes*, jouées à l'Opéra, le 23 auguste 1735. (CLOG.)

me du monde que je devrais voir le plus, et que j'ai le moins vu. Je vous réponds bien que, si jamais je quitte la retraite heureuse où je suis, ce sera pour faire un meilleur usage de mon temps. J'aime la saine antiquité, je dévore ce que les modernes ont de bon, je mets au-dessus de tout les douceurs de la société. On trouve tout cela avec vous. Laissez-moi donc goûter quelque partie de tant d'agréments dans vos lettres, en attendant que je vous voie. Ce que vous appelez mon *Arioste* est une folie qui n'est pas si longue que la sienne; *non ho pigliato tante coglionerie*[1]. Je serais honteux d'avoir employé trente chants à ces fadaises et à ces débauches d'imagination. Je n'ai que dix chants de ma *Pucelle* Jeanne. Ainsi je suis au moins des deux tiers plus sage que l'Arioste. Ces amusements sont les intermèdes de mes occupations. Je trouve qu'on a du temps pour tout quand on veut l'employer. Mon occupation principale est à présent ce beau *Siècle de Louis XIV*. Les batailles données, les révolutions des empires, sont les moindres parties de ce dessin; des escadrons et des bataillons battants ou battus, des villes prises et reprises, sont l'histoire de tous les temps; le siècle de Louis XIV, en fait de guerre et de politique, n'a aucun avantage par-dessus les

[1]* Allusion au mot du cardinal Hippolyte d'Este, à l'Arioste, à propos du *Roland furieux*. (L. D. B.)

autres. Il est même bien moins intéressant que le temps de la Ligue et celui de Charles-Quint. Otez les arts et les progrès de l'esprit à ce siècle, vous n'y trouverez plus rien de remarquable, et qui doive arrêter les regards de la postérité. Si donc, mon cher abbé, vous savez quelque source où je doive puiser quelques anecdotes touchant nos arts et nos artistes, de quelque genre que ce puisse être, indiquez-les-moi. Tout peut trouver sa place; j'ai déja des matériaux pour ce grand édifice. Les *Mémoires* du père Nicéron et du père Desmolets sont mes moindres recueils. J'ai du plaisir même à préparer les instruments dont je dois me servir. La manière dont je recueille mes matériaux est un amusement agréable; il n'y a point de livres où je ne trouve des traits dont je peux faire usage. Vous savez qu'un peintre voit les objets d'une manière différente des autres hommes; il remarque des effets de lumière et des ombres qui échappent aux yeux non exercés. Voilà comme je suis; je me suis établi le peintre du siècle de Louis XIV, et tout ce qui se présente à moi est regardé dans cette vue; je ressemble à La Flèche [1], qui fesait son profit de tout.

Savez-vous que j'ai fait jouer, depuis peu, au collège d'Harcourt, une certaine *Mort de César*, tra-

[1] * Dans l'*Avare*. (CLOG.)

gédie de ma façon, où il n'y a point de femmes; mais il y a quelques vers tels qu'on en fesait il y a soixante ans. J'ai grande envie que vous voyiez cet ouvrage. Il y a de la férocité romaine. Nos jeunes femmes trouveraient cela horrible; on ne reconnaîtrait pas l'auteur de la tendre *Zaïre*. Mais

« Ridetur chordâ qui semper oberrat eâdem. »
HOR., *de Art poet.*, v. 356.

Vale, scribe, ama.

LETTRE CCCXLV.

A M. THIERIOT.

A Cirei, 1er septembre.

Mon cher ami, il faut toujours que, de près ou de loin, je reçoive quelque taloche de la fortune. J'avais eu la condescendance de donner ma petite tragédie de *Jules César* à l'abbé Asselin, pour la faire jouer à son collége, avec promesse de sa part que copie n'en serait point tirée; c'était une fidélité qu'on m'avait religieusement gardée à l'hôtel Sassenage. Je n'ai pas été aussi heureux au collége d'Harcourt. J'apprends que, non seulement on vient d'imprimer cet ouvrage, mais qu'on l'a honoré de plusieurs additions et corrections qu'un régent de collége y a faites. Je suis persuadé qu'on

ne manquera pas encore de dire que c'est moi qui l'ai fait imprimer; ainsi me voilà calomnié et ridicule. Ne pourriez-vous point me sauver une partie de l'opprobre, en publiant et en fesant mettre dans les journaux que je ne suis en aucune manière responsable, mais bien très affligé de cette misérable édition?

Autre misère: on m'envoie une *Ramsaïde*[1], maudite rapsodie, infame calotte[2], et mon nom est à la tête. Dites-moi franchement, le monde est-il assez sot pour m'attribuer cet ouvrage? Consolez-moi en m'écrivant. Je croyais, en ayant renoncé au monde, avoir renoncé à ses tracasseries comme à ses pompes; mais il est dur de se voir, d'un côté, père putatif d'enfants supposés, et, de l'autre, père malheureux d'enfants barbouillés.

Si je ne suis pas heureux en famille, au moins le suis-je en amis. Savez-vous bien, à propos d'amis, que notre Falkener est ambassadeur en Turquie? Un marchand, homme d'esprit, est quelque

[1]* C'est-à-dire, une *calotte* contre Ramsai, auteur de l'*Histoire* de Turenne. Ce fut vers cette époque qu'il parut un *Discours*, mêlé de vers, *prononcé à la réception des free-maçons, par M. de Ramsai*, discours dans lequel on le ridiculisait comme *grand orateur de l'ordre*. (CLOG.)

[2]* La société qui composait les *calottes*, espèce de satires badines, fort en vogue au commencement du dix-huitième siècle, s'appelait le régiment de la calotte; ses membres étaient désignés sous le nom de *calottins*. (L. D. B.)

chose, comme vous voyez, chez les Anglais; mais, parmi nous, il vend son drap et paie la capitation. *Vale, scribe, ama.*

LETTRE CCCXLVI.

A M. L'ABBÉ DESFONTAINES.

A Circi, près de Vassi en Champagne, ce 7 septembre [1]

. . . . . . Je m'amusai, il y a quelques années, à faire une tragédie en trois actes, de *la Mort de Jules César*. C'est une pièce tout opposée au goût de notre nation. Il n'y a point de femme dans cette pièce; il n'est question que de l'amour de la patrie, d'ailleurs elle est aussi singulière par l'arrangement théâtral que par les sentiments. En un mot, elle n'est point faite pour le public. Je l'avais confiée, il y a deux ans, à MM. de...., qui la représentèrent, et qui eurent la fidélité de n'en garder aucune copie. J'ai eu, en dernier lieu, la même confiance dans M. l'abbé Asselin, proviseur d'Harcourt, que j'aime et que j'estime; mais il n'a pu, malgré ses soins, empêcher que quelqu'un de son collége n'en ait tiré une copie. Voilà la tragé-

[1] * Cette lettre, qui n'a paru dans aucune édition complète, est extraite du tome II des *Observations sur les écrits modernes*, où Desfontaines ne la publia pas en entier. Elle est citée dans une des lettres suivantes à Berger. (Clog.)

die aujourd'hui imprimée, à ce que j'apprends, pleine de fautes, de transpositions, et d'omissions considérables. On dit même que le professeur de rhétorique d'Harcourt, qui était chargé de la représentation, y a changé plusieurs vers. Ce n'est plus mon ouvrage. Je sens bien cependant qu'on me jugera comme si j'étais l'éditeur, et que la calomnie se joindra à la critique. Tout ce que je demande c'est que l'on sache que cette pièce n'est point imprimée telle que je l'ai faite, et que je suis bien loin d'avoir la moindre part à cette édition. Je vous prie d'en dire deux mots dans l'occasion, etc....

LETTRE CCCXLVII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 11 septembre.

Vos lettres me font un plaisir extrême. Je vois que l'amitié vous donne des forces. Vous écrivez des dix pages à votre ami, d'une main tremblante. Vous me traitez comme le vin de Champagne, dont vous buvez beaucoup avec un estomac faible.

Puisses-tu, lorsque le destin,
Le soir, pour t'éprouver, t'engage
Chez ta maîtresse ou ta catin,
Trouver en toi même courage!

Je vous envoie ma réponse au cardinal Albéroni. Elle m'avait échappé dernièrement dans mes paquets; je lui ai écrit, comme je fais à tout le monde, tout naturellement ce que pense. Si celui qui demanda, *Quid est veritas*[1], s'était adressé à moi, je lui aurais répondu : *Veritas* est ce que j'aime. Ce style contraint et fardé, qui règne dans presque tous les livres qu'on fait depuis cinquante ans, est la marque des esprits faux, et porte un caractère de servitude que je déteste. Il y a longtemps que j'ai parcouru ces *Mémoires* du jeune d'Argens. Ce petit drôle-là est libre; c'est déja quelque chose; mais, malheureusement, cette bonne qualité, quand elle est seule, devient un furieux vice. Il me vient incessamment un ballot de *Pour et Contre*, d'*Observations*[2], de petits libelles nouveaux; *Vert-Vert* y sera; mais j'attends cette cargaison sans impatience, entre Émilie et le *Siècle de Louis XIV*, dont j'ai déja fait trente années. Il n'y a rien dans tout ce siècle de si admirable qu'elle. Elle lit Virgile, Pope, et l'algèbre, comme on lit un roman. Je ne reviens point de la facilité avec

[1]* Jésus, dans l'Évangile de Jean, chap. XVIII, v. 38. (L. D. B.)

[2]* *Observations sur les écrits modernes*, recueil périodique principalement rédigé par l'abbé Desfontaines. *Le Pour et Contre*, autre recueil du même genre, avait pour auteurs l'abbé Prevost et Desfontaines. Quant au poëme de Gresset, imprimé à Rouen, en 1734, la quatrième édition venait de paraître à Paris où il était à peine connu vers le mois de juillet 1735. (CLOG.)

laquelle elle lit les *Essais* de Pope *on Man*. C'est un ouvrage qui donne quelquefois de la peine aux lecteurs anglais. Si je n'étais pas auprès d'elle, je serais auprès de vous, mon cher ami. Il est ridicule que nous soyons heureux, si loin l'un de l'autre. Vraiment je suis charmé que Pollion de La Popelinière pense un peu favorablement de moi.

> C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.
>
> BOILEAU, ép. VII, v. 100.

Je suis toujours très indigné de l'édition de *Jules César;* je ne l'ai point encore vue.

On dit que, dans les Indes, l'opéra de Rameau [1] pourrait réussir. Je crois que la profusion de ses doubles croches peut révolter les *lullistes;* mais, à la longue, il faudra bien que le goût de Rameau devienne le goût dominant de la nation, à mesure qu'elle sera plus savante. Les oreilles se forment petit à petit. Trois ou quatre générations changent les organes d'une nation. Lulli nous a donné le sens de l'ouïe, que nous n'avions point; mais les Rameau le perfectionneront. Vous m'en direz des nouvelles dans cent cinquante ans d'ici. Adieu, j'ai cent lettres à écrire.

[1] Allusion au ballet *des Indes galantes*, cité plus haut. Les *lullistes* appelaient alors les partisans de Rameau les *rameauneurs*. (CLOG.)

LETTRE CCCXLVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 20 septembre, à Cirei, par Vassi.

Que devient mon cher Cideville?
Et pourquoi ne m'écrit-il plus?
Est-ce Thémis, est-ce Vénus
Qui l'a rendu si difficile?

Soit que d'un vieux papier timbré
Il débrouille le long grimoire,
Soit qu'un tendre objet adoré
Lui cède une douce victoire;

Il faut que, loin de m'oublier,
Il m'écrive avec alégresse,
Ou sur le dos de son greffier,
Ou sur le cul de sa maîtresse.

Ah! datez du cul de Manon;
C'est de là qu'il me faut écrire;
C'est le vrai trépied d'Apollon,
Plein du beau feu qui vous inspire.

Écrivez donc des vers badins;
Mais, en commençant votre épître,
La plume échappe de vos mains,
Et vous f..... votre pupitre.

Mais d'où vient que j'écris de ces vilenies-là? c'est que je deviens grossier, mon cher ami, depuis que vous m'abandonnez. Savez-vous bien qu'il y a

plus de trois mois que je n'ai mis deux rimes l'une auprès de l'autre? J'avais compté que Linant soufflerait un peu mon feu poétique qui s'éteint; mais le pauvre homme passe sa vie à dormir, et, qui pis est, *non somniat in Parnasso**. Il ne cultive en lui d'autre talent que celui de la paresse. Son corps et son ame sacrifient à l'indolence; c'est là sa vocation. Je ne compte plus sur des tragédies de sa façon; je ne lui demande, à présent, que de savoir au moins un peu de latin. Hélas! à propos de tragédie, je ne sais quel infame a fait imprimer ma pièce de *la Mort de César*. Il est dur de voir ainsi mutiler ses enfants; cela crie vengeance. L'éditeur a plus massacré César que Brutus et Cassius n'ont jamais fait. Cependant ne doutez pas que le public malin ne me juge sur cette édition, et que les gens de lettres, grands calomniateurs de leur métier, ne disent que c'est moi qui ai fait clandestinement imprimer la pièce.

Le pays de la littérature me paraît actuellement inondé de brochures; nous sommes dans l'automne du bon goût et au temps de la chute des feuilles. Le *Pour et Contre* est plus insipide que jamais, et les *Observations* de l'abbé Desfontaines sont des outrages qu'il fait régulièrement une fois

* « Nec in bicipiti somniasse Parnasso
« Memini. »

PERS., Prolog. v. 2.

par semaine à la raison, à l'équité, à l'érudition, et au goût. Il est difficile de prendre un ton plus suffisant, et d'entendre plus mal ce qu'il loue et ce qu'il condamne. Ce pauvre homme, qui veut se donner pour entendre l'anglais, donne l'extrait d'un livre anglais[1] fait en faveur de la religion, comme d'un livre d'athéisme. Il n'y a pas une de ses feuilles qui ne fourmille de fautes. Je me repens bien de l'avoir tiré de Bicêtre, et de lui avoir sauvé la Grève. Il vaut mieux, après tout, brûler un prêtre que d'ennuyer le public. *Oportet aliquem mori pro populo.* Si je l'avais laissé cuire, j'aurais épargné au public bien des sottises.

J'attends, depuis près d'un mois, le quatrième livre de l'*Énéide*, en vers français, de la façon de notre ami Formont; on l'a mis dans un ballot de porcelaines que nous espérons recevoir incessamment. Son *Épître sur la décadence du goût* me donne grande opinion de sa traduction. Je ne sais si l'abbé du Resnel a fini celle qu'il a entreprise de l'*Essai* de Pope *sur l'Homme*[2]. Ce sont des épîtres morales en vers, qui sont la paraphrase de mes petites *Re-*

[1]* *Alciphron, ou le petit Philosophe* (*The minute Philosopher*), publié, en 1732, par George Berkeley, auquel cet ouvrage valut l'évêché de Cloyne. Desfontaines en parle, dans ses *Observations*, tome I, page 178 à 180, comme d'*un tissu de sophismes libertins*. (CLOG.)

[2]* La traduction de l'*Essai sur l'Homme*, par du Resnel, aidé de Voltaire, ne parut que vers le mois de mai 1737. (CLOG.)

marques sur les Pensées de Pascal. Il prouve, en beaux vers, que la nature de l'homme a toujours été et toujours dû être ce qu'elle est. Je suis bien étonné qu'un prêtre normand ose traduire de ces vérités.

J'ai lu *les Fêtes indiennes* et très indiennes[1]; *les Adieux de Mars*[2], tout propres à être reliés avec la *Didon*, à être loués par *le Mercure galant* et par l'abbé Desfontaines, et à faire bâiller les honnêtes gens. J'ai voulu lire *Vert-Vert*, poëme digne d'un éléve du P. du Cerceau, et je n'ai pu en venir à bout. Heureusement je n'ai point reçu *Abensaïd*[3].

Je me console, avec le *Siècle de Louis XIV*, de toutes les sottises du siècle présent. J'attends quelque chose de vous comme un baume sur toutes ces blessures. Je me flatte que vous avez reçu ma lettre où je vous parlais de vos petits *Daphnis et Chloé*.

Adieu, mon très cher ami.

Émilie me fait décacheter ma lettre, pour vous dire qu'elle voudrait bien que Cirei fût auprès de Rouen. Mais comment oserai-je vous parler de la

[1] * C'est-à-dire les *Indes galantes*, de Fuzelier et de Rameau. (CLOG.)

[2] * Comédie en un acte, que Le Franc (de Pompignan) venait de donner au Théâtre-Italien. (CLOG.)

[3] * L'abbé le Blanc envoya cette tragédie à Voltaire qui l'en remercia poliment dans une lettre placée parmi celles de février 1736. (CLOG.)

sublime et délicate Émilie, après la lettre grossière que je vous ai écrite? Son nom épure tout cela. Vous croyez bien qu'elle n'a point lu cette lettre, qu'il faut brûler. V.

LETTRE CCCXLIX.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 24 septembre.

Depuis que je vous ai écrit, mon cher ami, j'ai lu force fadaises nouvelles; une cargaison de petites pièces comiques, d'opéra, de feuilles volantes, m'est venue. Ah! mon ami, quelle barbarie et quelle misère! la nature est épuisée. Le siècle de Louis XIV a tout pris pour lui. *Vergimus ad fæces.* Je suis si ennuyé, que je n'ai pas la force de m'indigner contre l'abbé Desfontaines. Mais vous, qui avez de l'amitié pour moi, et qui savez ce que j'ai fait pour lui, pouvez-vous souffrir la manière pleine d'ingratitude et d'injustice dont il parle de moi dans ses feuilles? Je n'avais pas lu ses impertinences hebdomadaires, quand je le priai [1], il y a quelques jours, de vouloir bien me rendre un petit service; c'était au sujet de cette misérable édition de *la Mort de César*. Je le priais d'avertir le

[1] * Voyez la lettre CCCXLVI. (CLOG.)

public que, non seulement je n'ai aucune part à cette impression, mais que mon ouvrage est tout-à-fait différent. Je ne sais s'il aura eu assez de probité pour s'acquitter auprès du public de cette petite commission, sans mêler, dans son avertissement, quelque trait de satire et de calomnie. Cependant il m'est important qu'on sache la vérité; et je vous prie d'engager, soit l'abbé Desfontaines, soit *le Mercure*, soit le *Pour et Contre*, à me rendre, en deux mots, cette justice.

J'ai lu *la* nouvelle *Critique*[1] *des Lettres philosophiques;* c'est l'ouvrage d'un ignorant, incapable d'écrire, de penser, et de m'entendre. Je ne crois pas qu'il y ait un honnête homme qui ait pu achever cette lecture. Vous croyez bien que je ne tire pas même vanité des injures que me dit ce misérable; mais j'avoue que je suis blessé des calomnies personnelles que ces gredins répètent sans cesse. Les cris de la canaille ne peuvent rien contre la réputation d'un écrivain qui a les suffrages du public; mais les accusations infamantes désolent toujours un honnête homme. De quel front ces lâches calomniateurs osent-ils dire que j'ai trompé mon libraire, dans l'édition des *Lettres philosophiques*, à

[1]* *La Critique des Lettres philosophiques de M. de Voltaire*, dont il s'agit ici, est attribuée, par M. Barbier, à Pierre-François Coq de Villerai, compatriote de l'abbé Desfontaines qui la cite dans la *lettre* XXVIII des *Observations*. (CLOG.)

Londres? N'êtes-vous pas intéressé à réfuter cette accusation? Qu'on me dise un peu par quelle rage les gens de lettres s'acharnent à me reprocher ma fortune et l'usage que j'en fais, à moi qui ai prêté et donné tout mon bien, à moi qui ai nourri, logé, et entretenu, comme mes enfants, deux gens de lettres[1], pendant tout le temps que j'ai demeuré à Paris, après la mort de madame de Fontaines-Martel. Qu'on me dise quel est le libraire[2] qui peut se plaindre de moi. Il n'y en a aucun de tous ceux que j'ai employés, à qui je n'aie fait gagner de l'argent, et à qui je n'aie remis partie de ce qu'ils me devaient. Je suis honteux d'entrer dans ces détails; mais la lâcheté avec laquelle on cherche à me diffamer doit exciter le courage de mes amis, et c'est à eux à parler pour moi. En voilà trop sur un chapitre aussi désagréable.

Si vous connaissez quelque livre où l'on puisse trouver de bons mémoires sur le commerce, je vous prie de me l'indiquer, afin que je le fasse venir de Paris. Faites-moi connaître aussi tous les livres où l'on peut trouver quelques instructions touchant l'histoire du dernier siècle, et le progrès des beaux-arts; je vous répéterai toujours cette an-

[1]* Linant et Lefebvre. (CLOG.)

[2]* Voyez la lettre CLXXXVII. La conduite de Jore, à l'égard de Voltaire, n'empêcha pas ce dernier de lui faire une pension que Wagnière lui envoyait de Fernei à Milan. (CLOG.)

tienne. Adieu, mon ami. Entonnez-vous toujours beaucoup de vin de Champagne? avez-vous revu la cruelle bégueule[1], jadis et peut-être encore reine de votre cœur? Je comptais que mon ami Falkener viendrait me voir, en passant par Calais, mais il s'en va par l'Allemagne et par la Hongrie.

Si je n'étais pas à Cirei, je vous avoue que, dans deux mois, je serais sur la Propontide avec mon ami, plutôt que de revoir une ville où je suis si indignement traité; mais, quand on est à Cirei, on ne le quitte point pour Constantinople; et puis que ferais-je sans vous? *Vale, et me ama, scribe sæpè, scribe multùm.*

LETTRE CCCL.

A M. BERGER.

Septembre.

Vous savez le plaisir que me font vos lettres, mon cher monsieur; elles me servent d'antidote contre toutes ces misérables brochures qui m'inondent. Tous ces petits insectes d'un jour piquent un moment et disparaissent pour jamais. Parmi les sottises qu'on imprime, j'ai vu avec douleur

[1] * Mademoiselle Sallé, que le poëte Bernard et l'abbé du Resnel encensèrent aussi. A cette époque il circula des épigrammes ordurières contre cette nymphe. Voyez la lettre CXVI. (CLOG.)

une certaine tragédie de moi, nommée *la Mort de César*. Les éditeurs ont massacré ce César plus que n'ont jamais fait Brutus et Cassius. J'admire l'abbé Desfontaines de m'imputer toutes les pauvretés, les mauvais vers, les phrases inintelligibles, les scènes tronquées et transposées, qui sont dans cette misérable édition! Un homme de goût distingue aisément la main de l'ouvrier; il sait qu'il y a certains défauts dont un auteur, qui connaît les premières règles de son art, est incapable; mais il paraît que l'abbé Desfontaines sait bien mal les règles du goût, de l'équité, de la raison, de la société, et, sur-tout, de la reconnaissance. Il n'y a point de lecteur qui ne doive être indigné, quand cet abbé compare les stoïciens aux quakers. Il ne sait pas que les quakers sont des gens pacifiques, les agneaux de ce monde; que c'est un point de la religion chez eux de ne jamais aller à la guerre, de ne porter pas même d'épée. C'est avec autant d'erreur qu'il prononce que Brutus était un *particulier;* tout le monde sait assez qu'il était sénateur et préteur; que tous les conjurés étaient sénateurs, etc. Je ne relèverai point toutes les méprises dans lesquelles il tombe; mais je vous avoue que toute ma patience m'abandonne, quand il ose dire que *la Mort de César* est une pièce contre les mœurs[1]. Est-ce donc à lui à parler de mœurs?

[1] *Observations*, tome II, page 272. (Clog.)

Pourquoi fait-il imprimer une lettre [1] que je lui ai écrite avec confiance? Il trahit le premier devoir de la société. Je le priais de garder le secret sur ma lettre et sur le lieu où je suis, et de dire seulement, en deux mots, que cette impertinente édition de *la Mort de César* n'a presque rien de commun avec mon ouvrage. Au lieu de faire ce que je lui demande, il imprime une satire où il n'y a ni raison ni équité; et, au bout de cette satire, il donne ma lettre au public. On croirait peut-être, à ce procédé, que c'est un homme qui a beaucoup à se plaindre de moi, et qui cherche à se venger à tort et à travers; c'est cependant ce même homme pour qui je me traînai à Versailles, étant presque à l'agonie; pour qui je sollicitai toute la cour, et qu'enfin, je tirai de Bicêtre. C'est ce même homme que le ministère voulait faire brûler, contre qui les procédures étaient commencées; c'est lui à qui j'ai sauvé l'honneur et la vie; c'est lui que j'ai loué comme un assez bon écrivain, quoiqu'il m'eût fort faiblement traduit; c'est lui, enfin, qui, depuis ces services essentiels, n'a jamais reçu de moi que des politesses, et qui, pour toute reconnaissance, ne cesse de me déchirer. Il veut, dans les feuilles qu'il donne toutes les semaines, tourner *la Henriade* en ridicule. Savez-vous bien qu'il en a fait une édi-

[1] Celle du 7 septembre. (Clog.)

tion[1] clandestine à Évreux, et qu'il y a mis des vers de sa façon? C'était bien la meilleure manière de rendre l'ouvrage ridicule. Je vous avoue que ce continuel excès d'ingratitude est bien sensible. J'avais cru ne trouver dans les belles lettres que de la douceur et de la tranquillité; et, certainement, ce devrait être leur partage; mais je n'y ai rencontré que trouble et qu'amertume. Que dites-vous de l'auteur d'une brochure contre les *Lettres philosophiques*, qui commence par assurer que, non seulement j'ai fait imprimer cet ouvrage en Angleterre, mais que j'ai trompé le libraire avec qui j'ai contracté; moi qui ai donné publiquement cet ouvrage à M. Thieriot, pour qu'il en eût seul tout le profit? Peut-on m'accuser d'une bassesse si directement opposée à mes sentiments et à ma conduite? Qu'on m'attaque comme auteur, je me tais; mais qu'on veuille me faire passer pour un malhonnête homme, cette horreur m'arrache des larmes. Vous voyez avec quelle confiance je répands ma douleur dans votre sein. Je compte sur votre amitié autant que j'ambitionne votre estime

[1]* Sous le titre de *la Ligue*, ou *Henri-le-Grand*, Amsterdam (Évreux), 1724, in-12. Cette édition contient un petit conte, composé par Voltaire dans sa première jeunesse, et assez médiocre; aussi n'a-t-il encore été recueilli par aucun éditeur des œuvres complètes; il est intitulé : *Le Banquet*. (Clog.)

LETTRE CCCLI.

A M. THIERIOT.

Cirei, le 4 octobre.

Je vous avoue, mon cher ami, que je suis indigné des brochures de l'abbé Desfontaines. C'est déja le comble de l'ingratitude, dans lui, de prononcer mon nom, malgré moi, après les obligations qu'il m'a; mais son acharnement à payer par des satires continuelles la vie et la liberté qu'il me doit est quelque chose d'incompréhensible. Je lui avais écrit pour le prier d'avertir le public, comme il est vrai, que la pièce de *Jules César*, telle qu'elle est imprimée, n'est point mon ouvrage. Au lieu de répondre, que fait-il? une critique, une satire infame de ma pièce; et, au bout de sa satire, il fait imprimer ma lettre, sans m'en avoir averti; il joint à cet indigne procédé celui de mettre la date du lieu où je suis, et que je voulais qui fût ignoré du public. Quelle fureur possède cet homme, qui n'a d'idées dans l'esprit que celles de la satire, et de sentiments dans le cœur que ceux de la plus lâche ingratitude? Je ne lui ai jamais fait que du bien, et il ne perd aucune occasion de m'outrager. Il joint les imputations les plus odieuses aux critiques d'un ignorant et d'un homme sans goût. Il dit que

César est une pièce contre les bonnes mœurs, et il ajoute que Brutus a les sentiments d'un quaker plutôt que d'un stoïcien [1]. Il ne sait pas qu'un quaker est un religieux au milieu du monde, qui fait vœu de patience et d'humilité, et qui, loin de venger les injures publiques, ne venge jamais les siennes, et ne porte pas même d'épée. Il avance, avec la même ignorance, que Brutus était un *particulier* sans caractère, oubliant qu'il était préteur. C'est avec le même esprit que ce prétendu critique, en condamnant *le Temple du Goût* [2], veut justifier la ressemblance de la plupart des caractères des héros de Racine, tels que Bajazet, Xipharès, Hippolyte, que je nomme expressément. Je dis qu'ils paraissent un peu *courtisans français*, et il parle du caractère de Pyrrhus, dont je n'ai pas dit un mot. Il met ensuite *la Henriade* à côté des ouvrages de mademoiselle Malcrais [3]. Il veut faire l'extrait d'un ouvrage anglais, intitulé *Alciphron*, du docteur Berkeley, qui passe pour un saint dans sa communion. Ce livre est un dialogue en faveur de la re-

[1]* « Ce Romain (Brutus) plus quaker que stoïcien, a des sentiments plus monstrueux qu'héroïques. » *Observations*, tome II, page 270. (Clog.)

[2]* *Observations*, tome I, page 8. (Clog.)

[3]* *Observations*, tom. I, page 17 à 19. On a vu que mademoiselle Malcrais de la Vigne était redevenue monsieur Desforges-Maillard, au commencement de 1735, après avoir reçu des vers galants de Destouches, de Le Franc, et de Voltaire. (Clog.)

ligion chrétienne. Il y a un interlocuteur qui est un incrédule. L'abbé Desfontaines prend les sentiments de cet interlocuteur pour les sentiments de l'auteur, et traite hardiment Berkeley d'athée. Il loue les plus mauvais ouvrages du même fonds d'iniquité et de mauvais goût dont il condamne les bons. Je crois bien que le public éclairé me vengera de ses impertinentes critiques; mais je voudrais bien que l'on sût qu'au moins la tragédie de *Jules César* n'est point de moi telle qu'elle est imprimée. Peut-on m'imputer des vers sans rime, sans mesure, et sans raison, dont cette misérable édition est parsemée? Vous êtes des amis du *Pour et Contre;* engagez-le, je vous en prie, à me rendre justice dans cette occasion. A l'égard de l'abbé Desfontaines, ne pourriez-vous pas lui faire sentir l'infamie de son procédé, et à quoi il s'expose? Que dira-il, quand il verra à la tête de *la Henriade*, ou de mes autres ouvrages, l'histoire de son ingratitude?

J'ai lu aussi cette indigne *Critique des Lettres philosophiques*. Vous croyez bien que je la regarde avec le profond mépris qu'elle mérite; mais je vois que les calomnies s'accréditent toujours. Ce méchant livre n'est que l'écho des cris des misérables auteurs qui ne cessent d'aboyer contre moi. Que de bassesse et que d'horreurs chez les gens de lettres! eux qui devraient apprendre à penser aux

autres hommes, et enseigner la raison et la vertu, ne servent qu'à déshonorer l'espèce humaine. Un misérable auteur famélique, qui imprime ses sottises ou celles des autres, pour vivre, s'imagine que c'est dans ce dessein que j'ai donné des ouvrages au public. Il ose dire que j'ai trompé mon libraire, au sujet de ces *Lettres* que vous connaissez. Quelle indignité et quelle misère! Devez-vous souffrir, mon cher Thieriot, une accusation pareille? vous, pour qui seul ces Lettres ont été imprimées en Angleterre, supportez-vous qu'on m'accuse d'avoir travaillé pour moi? La probité ne vous engage-t-elle pas à réfuter, une bonne fois pour toutes, ces odieuses imputations? Engagez un peu l'abbé Prévost à entrer sagement dans ce détail, en parlant de *la Critique des Lettres philosophiques*. J'ai extrêmement à cœur que le public soit désabusé des bruits injurieux qui ont couru sur mon caractère. Un homme qui néglige sa réputation est indigne d'en avoir; j'en suis jaloux, et vous devez l'être, vous qui êtes mon ami. Il vous sera très aisé de faire insérer dans le *Pour et Contre* quelques réflexions générales sur les calomnies dont les gens de lettres sont souvent accablés. L'auteur pourrait, après avoir cité quelques exemples, parler de l'accusation générale que j'ai essuyée, au sujet des souscriptions[1] de *la Henriade*, que j'ai toutes rem

[1] * Lettre CLXXXVII, au libraire Josse. (CLOG.)

boursées de mon argent aux souscripteurs français qui ont négligé d'envoyer à Londres; de sorte que *la Henriade*, qui m'a valu quelque avantage en Angleterre, m'a coûté beaucoup en France, et je suis assurément le seul homme à qui cela soit arrivé. Il pourrait ensuite réfuter les autres calomnies qu'on a entassées dans mon prétendu *Portrait*, en disant ce que j'ai fait en faveur de plusieurs gens de lettres, lorsque j'étais à Paris. Ces faits avérés sont une réponse décisive à toutes les calomnies. On y pourrait ajouter que l'abbé Desfontaines, qui m'outrage tous les huit jours, est l'homme du monde qui m'a le plus d'obligations. Tout cela, dicté par la bonté de votre cœur et par la sagesse de votre esprit, arrangé par la plume de l'auteur du *Pour et Contre*, ne pourrait faire qu'un très bon effet; après quoi, tout ce que je souhaiterais, ce serait d'être oublié de tout le monde, hors des personnes avec qui je vis, et de vous, que j'aimerai toute ma vie.

LETTRE CCCLII.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Circi, par Vassi en Champagne, ce 4 octobre.

Quel procédé est-ce là? Pourquoi donc ne m'écrivez-vous point? Avez-vous, s'il vous plaît, un

plus ancien ami que moi? Avez-vous un approbateur plus zélé de vos ouvrages? Je vous avertis que ma colère contre vous est aussi grande que mon estime et que mon amitié, et qu'ainsi je dois être terriblement fâché. En un mot, je souhaite passionnément que vous m'écriviez, que vous me parliez de vous, de belles-lettres, d'ouvrages nouveaux. Je veux réparer le temps perdu; je veux m'entretenir avec vous. Premièrement je vous demande en grace de me mander où je pourrais trouver le livre [1] pour lequel le pauvre Vanini fut brûlé. Ce n'est point son *Amphitheatrum* [2]; je viens de lire cet ennuyeux *Amphitheatrum;* c'est l'ouvrage d'un pauvre théologien orthodoxe. Il n'y a pas d'apparence que ce barbouilleur thomiste soit devenu tout d'un coup athée. Je soupçonne qu'il n'y a nul athéisme dans son fait, et qu'il pourrait bien avoir été cuit, comme Gaufridi [3] et tant d'autres, par l'ignorance des juges de ce temps-là. C'est un petit point d'histoire que je veux éclaircir, et qui en vaut la peine, à mon sens.

Il y a dans Paris un homme beaucoup plus brûlable; c'est l'abbé Desfontaines. Ce malheureux,

[1] *De admirandis Naturæ, Reginæ Deæque mortalium, arcanis.* Paris, 1716, in-8°. (L. D. B.)

[2] Amphitheatrum æternæ providentiæ. Lyon, 1615, in-8°. (L. D. B.)

[3] Goffridi ou Jaufrid, curé de Marseille, brûlé vif, le 30 avril 1611, pour avoir ensorcelé des dévotes. (L. D. B.)

qui veut violer tous les petits garçons et outrager tous les gens raisonnables, vient de payer d'un procédé bien noir les obligations qu'il m'a. Vous me demanderez peut-être quelles obligations il peut m'avoir. Rien que celle d'avoir été tiré de Bicêtre, et d'avoir échappé à la Grève. On voulait, à toute force, en faire un exemple. J'avais alors bien des amis que je n'ai jamais employés pour moi; enfin je lui sauvai l'honneur et la vie, et je n'ai jamais affaibli par le plus léger procédé les services que je lui ai rendus. Il me doit tout; et, pour unique reconnaissance, il ne cesse de me déchirer.

Savez-vous qu'on a imprimé une tragédie de *César*, composée de beaucoup de mes vers estropiés, et de quelques uns d'un régent de rhétorique; le tout donné sous mon nom? J'écrivis à l'abbé Desfontaines avec confiance, avec amitié, à ce sujet; je le prie d'avertir, en deux mots, que l'ouvrage, tel qu'il est, n'est point de moi. Que fait mon abbé des Chauffours[1]? il broche, dans ses *Malsemaines*[2], une satire honnêtement imper-

[1]* Des Chauffours, gentilhomme lorrain, brûlé en place de Grève, comme pédéraste. (CLOG.)

[2]* Nom que Voltaire donnait aux *Observations* que Desfontaines publiait, sous forme de *Lettres*, toutes les semaines. Même qualification fut donnée par lui aux feuilles de Fréron qu'il désigne sous le nom de l'*Homme aux semaines*, dans la *Pucelle*, ch. XVIII, v. 167. Voyez aussi la lettre CXIX. (CLOG.)

tinente, dans laquelle il dit que Brutus étoit un quaker; ignorant que les quakers sont les plus bénins des hommes, et qu'il ne leur est pas seulement permis de porter l'épée. Il ajoute qu'il est contre les bonnes mœurs de représenter l'assassinat de César; et, après tout cela, il imprime ma lettre. Quels procédés il y a à essuyer de la part de nos prétendus beaux esprits! Que de bassesses! que de misères! Ils déshonorent un métier divin. Consolez-moi par votre amitié et par votre commerce. Vous avez le solide des anciens philosophes et les graces des modernes; jugez de quel prix vos attentions seront pour moi. S'il y a quelque livre nouveau, qui vaille la peine d'être lu, je vous prie de m'en dire deux mots. Si vous faites quelque chose, je vous prie de m'en parler beaucoup.

LETTRE CCCLIII.

A M. THIERIOT.

A Circi, le 13 octobre.

Vous êtes de ceux dont parle madame Deshoulières,

« Gens dont le cœur s'exprime avec esprit. »

Votre lettre, mon tendre ami,
Porte ce double caractère;
Aussi ce n'est point à demi

Que votre missive a su plaire
A la nymphe sage et légère
Dont le bon goût s'est affermi,
Si loin des routes du vulgaire.
Elle sait penser et sentir,
Et philosopher et jouir;
Ce que peu de gens savent faire.
Ah! je vous verrais accourir
A son aimable sanctuaire,
La voir [1], l'admirer, la chérir:
Vous m'avoueriez que sa lumière
Sait éclairer sans éblouir:
Oui, vous vous laisseriez ravir
Par cette ame si singulière,
Qui, sans effort, sait réunir
Les arts, la raison, le plaisir,
Les travaux et le doux loisir,
Tout le Parnasse et tout Cythère.
Je vous connais, et, de ce pas,
Vous franchiriez votre hémisphère,
Pour voir, pour aimer tant d'appas;
Mais je sais qu'on ne quitte pas
Pollion La Popelinière.

Du moins, si vous ne pouvez venir, écrivez donc bien souvent, et n'allez pas imaginer qu'il faille attendre ma réponse pour me récrire. Vous êtes à la source de tout ce qu'on peut mander; et moi, quand je vous aurai dit que je suis heureux loin du monde, occupé sans tumulte, philosophe pour moi tout seul, tendre pour vous et pour une ou

[1] * Il manque sans doute ici quelque autre vers. *Ah! je vous verrais la voir* n'est pas correct. (CLOG.)

deux personnes, j'aurai tout dit. C'est à vous à m'inonder de nouvelles; vos lettres seront pour moi *historia nostri temporis*[1].

Je suis bien aise d'avoir deviné que la musique[2] de Rameau ne pouvait jamais tomber. L'abbé Desfontaines en a fait une critique qui ne peut être que d'un ignorant, qui manque d'un sens comme de bon sens. S'il n'a pas d'oreille, du moins devrait-il se taire sur les choses qui ne sont pas de sa compétence. Il parle de musique comme de poésie.

Si je croyais qu'on pût représenter le *Samson*, je le travaillerais encore; mais il faut s'attendre que le poëme sera aussi extraordinaire dans son genre que la musique de notre ami l'est dans le sien.

En attendant, je vous dirai un petit mot de la tragédie de *Jules César*. Demoulin doit vous envoyer la dernière scène. Vous jugerez par-là combien le reste de l'ouvrage est différent de l'imprimé. Je crois qu'il est nécessaire de faire une édition correcte de l'ouvrage. Voici quel est mon projet.

Faites faire cette édition; que le libraire donne

[1] C'est le titre que de Thou a donné à son excellente histoire. (L. D. B.)

[2] *Les Indes galantes*, critiquées dans le tome II des *Observations*, page 238, sous le nom de *Fêtes indiennes*. *Les Fêtes galantes* sont un autre ballet joué en 1638. (Cloc.)

un peu d'argent et quelques livres, à votre choix; l'argent[1] sera pour vous, et les livres pour moi. Seulement je voudrais que le pauvre abbé de La Mare pût avoir de cette affaire une légère gratification, que vous réglerez. Il est dans un triste état. Je l'aide autant que je peux; mais je ne suis pas en état de faire beaucoup.

Mille tendres compliments à l'imagination forte et naïve de notre petit Bernard : il y a mille ans que je ne lui ai écrit. Mais savez-vous bien que je n'ai pas de temps, et que je suis aussi occupé qu'heureux?

Vive memor nostrî.

LETTRE CCCLIV.

A M. L'ABBÉ ASSELIN.

A Cirei, 24 octobre.

M. Demoulin, monsieur, a dû vous remettre un papier qui contient la dernière scène de *Jules César*, telle que je l'ai traduite de Shakspeare, ancien auteur anglais. Je ne vous en donnai qu'une partie, parceque j'avais supprimé, pour votre théâtre, l'assassinat de *Brutus*. Je n'avais osé être ni Romain ni Anglais à Paris. Cette pièce n'a

[1]* Ceci est une des mille preuves que Voltaire n'avait ni *faim ni soif d'argent*. Voyez plus haut, lettre CCCXLII, et note. (CLOG.)

d'autre mérite que celui de faire voir le génie des Romains, et celui du théâtre d'Angleterre; d'ailleurs, elle n'est ni dans nos mœurs, ni dans nos régles; mais l'abbé Desfontaines aurait dû faire à cette étrangère les honneurs du pays un peu mieux. Il me semble que c'est enrichir la république des lettres que de faire connaître le goût de ses voisins; et peut-on faire connaître les poëtes autrement qu'en vers? C'était là un beau champ pour l'abbé Desfontaines. Il est bien étonnant qu'il ait parlé de cet ouvrage comme s'il eût critiqué une pièce de notre théâtre. Vous lui ferez sans doute faire cette réflexion, si vous le voyez. J'ai beaucoup de sujets de me plaindre de lui, et j'en suis très fâché, parcequ'il a du mérite. Je ne veux avoir de guerre littéraire avec personne; ces petits débats rendent les lettres trop méprisables. L'abbé Desfontaines m'avertit que j'en vais soutenir une sur son théâtre, au sujet des ouvrages de Campistron. Il y a du temps qu'il l'a commencée, et bien injustement. Je proteste, en homme d'honneur, que je n'ai jamais rien écrit contre cet auteur, et que je n'ai jamais vu l'écrit dont l'abbé Desfontaines parle. Faites-lui sentir, monsieur, combien il est odieux de me faire jouer, malgré moi, un personnage qui me déplaît, et de me mêler dans une querelle où je ne suis jamais entré. Il me menace d'insérer dans son journal des pièces dés-

agréables contre moi. Sur cette matière, tout ce que je répondrai sera une protestation solennelle que je ne sais ce dont il s'agit. Pourquoi veut-il toujours s'acharner à me piquer et à me nuire? Est-ce là ce que je devais attendre de lui? Je vous prie, monsieur, de joindre à vos bontés celle de lui parler. Il a trop de mérite, et j'ose dire qu'il m'a trop d'obligations, pour que je veuille être son ennemi. Pour vous, monsieur, je n'ai que des graces à vous rendre, et je vous serai attaché toute ma vie, avec toute l'estime et toute la reconnaissance que je vous dois.

LETTRE CCCLV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 3 novembre.

La divine Émilie, mon cher ami, n'est pas trop pour *Anacréon*. C'est la première fois que je n'ai pas été de son avis; je tiens que c'est à vous à le faire parler. Je suis persuadé que, dans quarante ans, vous aimerez comme lui; vous l'imitez déja dans sa vie et dans ses vers aimables; mais Anacréon n'était pas conseiller au parlement, et n'aurait jamais quitté un opéra pour aller juger.

Il y a peu de choses à corriger aux *Songes* et à *Daphnis et Chloé*, pour les rendre propres au théâ-

tre. L'acte d'*Anacréon* vous coûtera encore moins, la conformité du style et des mœurs vous soutiendra. Vous n'avez rien de l'ignorance de Daphnis, vos plaisirs ne sont point des *songes;* mais, quand il s'agit d'Anacréon, vous serez un dévot qui fêterez votre patron. Trouveriez-vous mauvais qu'Anacréon aimât la même personne que le roi, et qu'il fût préféré? Je ne haïrais pas de voir le chansonnier des Grecs l'emporter sur un monarque.

Je vous envoie, mon cher ami, la dernière scène de *Jules César;* c'est de toutes les scènes de cette pièce celle qui a été imprimée avec le plus de fautes. Elle a, ce me semble, une très grande singularité, c'est qu'elle est une traduction assez fidèle d'un auteur anglais qui vivait il y a cent cinquante ans; c'est Shakspeare, le Corneille de Londres, grand fou d'ailleurs, et ressemblant plus souvent à Gilles qu'à Corneille, mais il a des morceaux admirables. Mandez-moi ce que vous pensez de celui-ci.

Je vous ai déja mandé les impertinences de l'abbé Desfontaines, au sujet de ce *Jules César.* Il appelle la scène que je vous envoie une controverse; c'est là la moindre de ses critiques. Il ne faut pas exiger de goût de lui; mais je devais en attendre, au moins, plus de reconnaissance. Les auteurs faméliques[1] sont pardonnables, s'ils déchirent leurs

[1] * Desfontaines écrivit un jour à l'abbé Prévost, qui repoussait ses hostilités avec ménagement: *Alger mourrait de faim, s'il vivait*

amis, ce n'est que par nécessité. Ce sont des anthropophages qui réservent pour le dernier celui à qui ils ont le plus d'obligations. Envoyez, je vous prie, la scène de Shakspeare à notre ami Formont, et qu'il m'en dise un peu son avis.

Adieu, mon aimable ami; il faudrait, pour que je fusse entièrement heureux, que vous vinssiez quelque jour à Cirei. Émilie vous fait mille compliments. Linant commence une tragi-comédie; puisse-t-il l'achever!

LETTRE CCCLVI.

A M. THIERIOT.

Cirei, 3 novembre.

Ami des arts, sage voluptueux,
Languissamment assis au milieu d'eux,
Juge éclairé, sans orgueil, sans envie,
Chez Pollion vous passez votre vie,
Heureux par lui, si l'on peut être heureux.
Moi, je le suis, mais c'est par Émilie :
Mon cœur s'épure au feu de son génie.
Ah! croyez-moi, j'habite au haut des cieux;
J'y resterai; j'ose au moins le prétendre :
Mais si d'un ciel et si pur et si doux,
Chez les humains il me fallait descendre,
Ce ne serait que pour vivre avec vous.

en paix avec ses ennemis. Voyez la *Biographie universelle*, au mot PRÉVOST. (CLOG.)

Nous avons ici le marquis Algarotti, jeune homme qui sait les langues et les mœurs de tous les pays, qui fait des vers comme l'Arioste et qui sait son Locke et son Newton; il nous lit des dialogues qu'il a faits sur des parties intéressantes de la philosophie; moi qui vous parle, j'ai fait aussi mon petit cours de métaphysique, car il faut bien se rendre compte à soi-même des choses de ce monde. Nous lisons quelques chants de Jeanne *la Pucelle*, ou une tragédie de ma façon, ou un chapitre du *Siècle de Louis XIV*. De là nous revenons à Newton et à Locke, non sans vin de Champagne et sans excellente chère, car nous sommes des philosophes très voluptueux, et sans cela nous serions bien indignes de vous et de votre aimable Pollion. Voilà un compte assez exact de ma vie. Voilà ce qui fait, mon cher Thieriot, que je ne suis point avec vous, mais comptez que ma vie en est plus douce, en sachant combien la vôtre est agréable. Mon bonheur fait bien ses compliments au vôtre. Faites ma cour à ce charmant bienfaiteur.

Buvez ma santé tous les deux
Avec ce Champagne mousseux
Qui brille ainsi que son génie.
Moi, chez la sublime Émilie,
Dans nos soupers délicieux,
Je bois à vous en ambrosie.

Je lui ai tout au moins autant d'obligations que

vous en avez à M. de La Popelinière. Ce qu'elle a fait pour moi dans l'indigne persécution que j'ai essuyée, et la manière dont elle m'a servi m'attacherait à son char pour jamais si les lumières singulières de son esprit et cette supériorité qu'elle a sur toutes les femmes ne m'avaient déja enchaîné. Vous savez si mon cœur connaît l'amitié : jugez quel attachement infini je dois avoir pour une personne dans qui je trouve de quoi oublier tout le monde, auprès de qui je m'éclaire tous les jours, à qui je dois tout. Mon respect et ma tendre amitié pour elle sont d'autant plus forts que le public l'a indignement traitée. On n'a connu ni ses vertus, ni son esprit supérieur. Le public était indigne d'elle. Vous m'allez dire qu'en vivant dans le sein de l'amitié et de la philosophie je devrais ne point sentir ces piqûres d'épingle de l'abbé Desfontaines, et ces calomnies dont on m'a noirci. Non, mon ami, du même fonds de sensibilité que j'idolâtre le mérite et les bontés de madame du Châtelet, je suis sensible à l'ingratitude, et je voudrais qu'un homme témoin de tant de vertus ne fût point calomnié. Arrangez tout pour le mieux avec l'abbé Prévost, je lui aurai une véritable obligation. J'ai peur seulement que cette scène traduite de Shakspeare ne soit imprimée dans d'autres journaux; j'ai peur même que l'abbé Asselin ne l'ait donnée à l'abbé Desfontaines; mais ne pour-

riez-vous pas parler ou faire parler à l'abbé Desfontaines même? Ne lui reste-t-il aucune pudeur? Je vous avertis qu'on va imprimer le *Jules César* à Amsterdam. J'y enverrai le manuscrit correct. Après cela il faudra bien qu'il paraisse en France. On prépare en Hollande une nouvelle édition de mes folies en prose et en vers. Voici encore de la besogne pour moi. Il faut que je passe le rabot sur bien des endroits; il faut assommer mon imagination par un travail pénible : mais ce n'est qu'à ce prix qu'on peut faire quelque honneur à son pays. *Labor improbus omnia vincit.* Si ceux qui sont à la tête des spectacles aiment assez les beaux-arts pour protéger notre grand musicien Rameau, il faudra qu'il donne son *Samson*. Je lui ferai tous les vers qu'il y voudra; mais il aurait besoin d'un peu de protection. Que dites-vous d'un nommé Hardion, à qui on avait donné *Samson* à examiner, et qui a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher qu'on ne le jouât? Nous avons besoin d'un examinateur raisonnable; mais sur-tout que Rameau ne s'effarouche point des critiques. La tragédie de *Samson* doit être singulière, et dans un goût tout nouveau comme sa musique. Qu'il n'écoute point les censeurs. Savez-vous bien que M. de Richelieu a trouvé la musique détestable? Hélas! M. de Richelieu l'a eue chez lui sans la connaître. Adieu, écrivez-moi.

LETTRE CCCLVII.

A M. L'ABBÉ ASSELIN.

Cirei, 4 novembre.

Demoulin a bien mal fait, monsieur, de ne vous avoir pas envoyé cette dernière scène complète. Je viens de lui écrire et de lui recommander de vous la porter sur-le-champ. C'est, comme je vous l'ai dit, une traduction assez fidèle de la dernière scène du *Jules César* de Shakspeare. Ce morceau devient par-là un morceau singulier et assez intéressant dans la république des lettres. Voilà le point de vue dans lequel un journaliste devait examiner ma tragédie. Elle donne une véritable idée du goût des Anglais. Ce n'est pas en traduisant des poëtes en prose qu'on fait connaître le génie poétique d'une nation, mais en imitant en vers leur goût et leur manière. Une dissertation sur ce goût, si différent du nôtre, était ce qu'on devait attendre de l'abbé Desfontaines. Il sait l'anglais; il doit avoir lu Shakspeare; il était à portée de donner sur cela des lumières au public. Si, au lieu de s'écrier, en parlant de ma pièce : *Que de mauvais vers! que de vers durs*[1]! il avait voulu distinguer

[1] Expressions presque textuelles de la lettre XXVII, datée du 16 septembre 1735, dans les *Observations*. (CLOG.)

entre l'éditeur et moi, et s'attacher à faire voir, en critique sage, les différences qui se trouvent entre le goût des nations, il aurait rendu un service aux lettres, et ne m'aurait point offensé. Je me connais assez en vers, quoique je n'en fasse plus, pour assurer que cette tragédie, telle qu'on l'imprime à présent en Hollande, est l'ouvrage le plus fortement versifié que j'aie fait. Tous les étrangers, qui retrouvent d'ailleurs dans cette pièce les hardiesses qu'on prend en Italie et à Londres[1], et qu'on prenait autrefois à Athènes, me rendent un peu plus de justice que l'abbé Desfontaines et mes ennemis ne m'en ont rendu. Ils distinguent entre le goût des nations et celui des Français; ils savent par cœur une partie de ces vers que l'abbé Desfontaines trouve si *durs* et si *faibles;* ils disent que Brutus doit parler en Brutus; ils savent que ce Romain a écrit à Cicéron et à Antoine qu'il aurait tué son père pour le salut de l'état; ils ne me reprochent point un tutoiement qui est si noble en poésie, que c'est la seule manière dont on parle à Dieu; ils ne traitent point de *controverse* l'admirable scène de Shakspeare, dont on n'a joué chez vous qu'une petite partie, et qu'on a imprimée si

[1]* Voltaire parle de *la Mort de César,* dans sa lettre du 30 juin 1731 à Thieriot, comme d'une pièce récemment faite, mais il en esquissa le plan à Londres ou à Wandsworth, vers la fin de 1726, peu de temps après avoir préparé celui de *Brutus.* (Clog.)

ridiculement. Quand ils voient des vers tels que celui-ci :

A vos tyrans Brutus ne parle qu'au sénat,

ils savent bien, pour peu qu'ils aient de connaissance de la langue française, qu'un tel vers ne peut être de moi.

Je pardonne de tout mon cœur à l'abbé Desfontaines, si, dans les choses désagréables qu'il a semées contre moi dans vingt de ses feuilles, il n'a point eu l'intention de m'outrager. Cependant, monsieur, je vous enverrai, si vous voulez, vingt lettres de mes amis qui me parlent de son procédé avec beaucoup plus de chaleur que je n'en ai parlé moi-même. Enfin, monsieur, quoi qu'il en soit, j'oublierai tout. Les disputes des gens de lettres ne servent qu'à faire rire les sots aux dépens des gens d'esprit, et à déshonorer les talents, qu'on devrait rendre respectables. Je puis vous assurer qu'il y a plus d'un ennemi de l'abbé Desfontaines qui m'a écrit pour me proposer des vengeances que j'ai rejetées. Je souhaite qu'il revienne à moi avec l'amitié que j'avais droit d'attendre de lui; mon amitié ne sera pas altérée par la différence de nos opinions. Vous pouvez lui communiquer cette lettre.

Je vous suis attaché pour toute ma vie, avec bien de la reconnaissance.

dont j'avais retranché quelque chose pour la représentation d'Harcourt, et que l'on a encore beaucoup tronquée dans l'impression. Cette scène était accompagnée de quelques réflexions sur vos critiques. Je ne sais si mes amis les feront imprimer ou non; mais je sais que, quoique ces réflexions aient été faites dans la chaleur de mon ressentiment, elles n'en étaient pas moins modérées. Je crois que M. l'abbé Asselin les a; il peut vous les montrer, mais il faut regarder tout cela comme non avenu.

Il importe peu au public que *la Mort de César* soit une bonne ou une méchante pièce; mais il me semble que les amateurs des lettres auraient été bien aises de voir quelques dissertations instructives sur cette espèce de tragédie qui est si étrangère à notre théâtre. Vous en avez parlé et jugé comme si elle avait été destinée aux comédiens français. Je ne crois pas que vous ayez voulu, en cela, flatter l'envie et la malignité de ceux qui travaillent dans ce genre; je crois plutôt que, rempli de l'idée de notre théâtre, vous m'avez jugé sur les modèles que vous connaissez. Je suis persuadé que vous auriez rendu un service aux belles-lettres si, au lieu de parler en peu de mots de cette tragédie comme d'une pièce ordinaire, vous aviez saisi l'occasion d'examiner le théâtre anglais et même le théâtre d'Italie, dont elle peut donner quelque idée.

La dernière scène, et quelques morceaux traduits mot pour mot de Shakspeare, ouvraient une assez grande carrière à votre érudition et à votre goût. Le *Giulio Cesare* de l'abbé Conti[1], noble vénitien, imprimé à Paris il y a quelques années, pouvait vous fournir beaucoup. La France n'est pas le seul pays où l'on fasse des tragédies; et notre goût, ou plutôt notre habitude de ne mettre sur le théâtre que de longues conversations d'amour ne plaît pas chez les autres nations. Notre théâtre est vide d'action et de grands intérêts, pour l'ordinaire. Ce qui fait qu'il manque d'action, c'est que le théâtre est offusqué[2] par nos petits-maîtres; et ce qui fait que les grands intérêts en sont bannis, c'est que notre nation ne les connaît point. La politique plaisait du temps de Corneille, parcequ'on était tout rempli des guerres de la Fronde; mais aujourd'hui on ne va plus à ses pièces. Si vous aviez vu jouer la scène entière de Shakspeare, telle que je l'ai vue, et telle que je l'ai à-peu-près traduite, nos déclarations d'amour et nos confidentes vous paraîtraient de pauvres choses auprès. Vous devez

[1]* Antoine Schinella Conti, qui, plus tard, traduisit la *Mérope* de Voltaire en vers italiens. Mort en 1749. (CLOG.)

[2]* Cet abus subsista jusqu'au mois d'avril 1759, époque où le comte de Lauraguais, mort duc de Brancas en 1824, réussit à débarrasser le théâtre de cette foule de *petits-maîtres* fort importuns pour les spectateurs placés dans la salle. Voyez, à ce sujet, l'*Épître dédicatoire* de *l'Écossaise*. (CLOG.)

connaître, à la manière dont j'insiste sur cet article, que je suis revenu à vous de bonne foi, et que mon cœur, sans fiel et sans rancune, se livre au plaisir de vous servir, autant qu'à l'amour de la vérité. Donnez-moi donc des preuves de votre sensibilité et de la bonté de votre caractère. Écrivez-moi ce que vous pensez et ce que l'on pense sur les choses dont vous m'avez dit un mot dans votre dernière lettre. La pénitence que je vous impose est de m'écrire au long ce que vous croyez qu'il y ait à corriger dans mes ouvrages dont on prépare en Hollande une très belle édition. Je veux avoir votre sentiment et celui de vos amis. Faites votre pénitence avec le zèle d'un homme bien converti, et songez que je mérite, par mes sentiments, par ma franchise, par la vérité et la tendresse qui sont naturellement dans mon cœur, que vous vouliez goûter avec moi les douceurs de l'amitié et celles de la littérature.

LETTRE CCCLIX.

A M. DE FORMONT.

A Cirei, 15 novembre.

Pourquoi vous rebuter d'un ouvrage si admirable, et auquel il manque si peu de chose pour être parfait? Nous n'avons dans notre langue que

cette seule traduction du plus beau monument de l'antiquité; car je compte pour rien toutes les mauvaises qu'on a faites.

Virgile, du sein du tombeau,
Vous dit-il pas, en son langage:
Il faut achever ton ouvrage,
Quand je t'ai prêté mon pinceau?

Je viens d'apprendre que la *Didon*, qui a fait tant de fracas sur notre théâtre, est une espèce de traduction d'un opéra italien de Metastasio, se disant poëte de l'empereur. Je tiens cette anecdote d'un jeune Vénitien[1] qui est ici. Personne ne sait cela en France; tant nous sommes bien instruits dans notre petit coin du Parnasse de ce qui se passe dans les autres coins!

Je n'ai point encore vu la traduction en prose de la première scène de la *Cléopâtre* de Dryden. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'une traduction en prose, d'une scène en vers, est une beauté qui me montrerait son cul, au lieu de me montrer son visage; et puis, je vous dirai qu'il s'en faut beaucoup que le visage de Dryden soit une beauté. Sa *Cléopâtre* est un monstre, comme la plupart des pièces anglaises, ou, plutôt, comme toutes les pièces de ce pays-là; j'entends les pièces tragiques. Il y a seulement une scène de Ventidius et d'An-

[1] Algarotti, né à Venise en 1712. (CLOG.)

toine qui est digne de Corneille. C'est là le sentiment de milord Bolingbroke et de tous les bons auteurs; c'est ainsi que pensait Addison.

Je n'ai point encore lu la traduction que l'abbé du Resnel a faite de l'*Essai* de Pope[1]; mais, comme cela n'est point intitulé *Réponse à Pascal*[2], il n'a rien à craindre.

Je vais tâcher d'avoir ce journal[3], où vous dites que je trouverai des absurdités métaphysiques, à propos de mes sentiments. Je sais qu'il est de l'essence d'un jésuite d'être mauvais philosophe; ce sont gens à qui on dicte, à l'âge de quinze ou vingt ans, des mots qu'ils prennent ensuite pour des idées. Je ne sais pas si Locke a raison, mais il en a bien l'air. J'ai beau chercher, je ne vois pas qu'on puisse jamais prouver que la matière ne saurait penser; mais, après tout, qu'importe, pourvu que nous pensions bien, c'est-à-dire que nous pensions de façon à nous rendre heureux? Je me trouve très bien d'être matière, si j'ai des sensations et des idées agréables.

S'il vous vient quelque pensée sur cette *chape à*

[1] *L'Essai sur l'homme (on Man)*, traduit par du Resnel, ne parut qu'en 1737. (CLOG.)

[2] Allusion aux *Remarques sur les Pensées de M. Pascal*. (CLOG.)

[3] Celui qu'on imprimait à Trévoux, sous le titre de *Mémoires*, et dans lequel le P. Tournemine venait de publier une *Lettre sur l'immortalité de l'ame*. Les *Mélanges littéraires*, tome I, contiennent, sur ce point, quelques réponses de Voltaire. (CLOG.)

l'évêque, dont les hommes se débattent, faites-m'en un peu part, s'il vous plaît,

« Candidus imperti. . . . . »
Hor., ep. vi, v. 68, liv. I.

Pour moi, j'ai envoyé à notre ami Cideville la dernière scène de *la Mort de César*, qui est très mal imprimée et toute tronquée dans la misérable édition qu'on en a faite; je l'ai prié de vous en faire tenir une copie. Je vous envoie des bagatelles de ma façon, en attendant de vous des idées et des lumières; chacun donne ce qu'il a. Je vais grand train dans le *Siècle de Louis XIV;* je saute à pieds joints sur toutes les minuties que je trouve en mon chemin. C'est un taillis fourré où je me fais des grandes routes; je voudrais bien m'y promener avec vous. La sublime, la légère, l'universelle Émilie vous fait mille compliments. Linant croit qu'il fera une pièce, et je n'en crois rien. *Vale.*

LETTRE CCCLX.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 28 novembre.

Que dites-vous, mon cher Cideville, des scélérats de commis de la poste? Nous avions, Linant et moi, mis bien proprement deux louis d'or, bien

entourés de cire, dans un gros paquet adressé à sa pauvre sœur; et nous avions pris ce parti parceque le besoin était pressant. La malheureuse a bien reçu la lettre d'avis, mais point la lettre à argent. Pour remédier à cette violation cruelle du droit des gens, je m'adresse à M. le marquis. Ce M. le marquis me doit des monts d'or; il vous remettra les deux louis. Je m'adresse à vous pour cette petite commission, ne sachant en quel endroit du monde il se carre pour le présent.

J'ai la tête en compote, mon cher ami; je ne vous en écris pas davantage; je n'en ai pas la force. Qu'importe une longue lettre? c'est de longues amitiés qu'il faut.

Adieu, mon charmant ami. V.

LETTRE CCCLXI.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 30 novembre.

Vos fenêtres donnent donc à présent sur le Palais-Royal; j'aimerais mieux qu'elles donnassent sur la prairie et sur la petite rivière[1] que je vois de mon lit; mais on ne peut pas tout avoir à-la-fois, et il faut bien que M. de La Popelinière soit

[1]* La Blaise. (Clog.)

récompensé de son mérite, en ayant auprès de lui un homme aussi aimable que vous. Vous êtes le lien de la société; le nom de *compère* vous sied à merveille, en ce sens-là, comme on appelait certain philosophe, *la sage-femme des pensées d'autrui.*

Je suis enchanté de la bonne fortune que vous avez, depuis six mois, avec Locke. Vous me charmez de lire ce grand homme qui est, dans la métaphysique, ce que Newton est dans la connaissance de la nature. Quel est donc ce curé[1] de village dont vous me parlez? Il faut le faire évêque du diocèse de Saint-Vrain[2]. Comment! un curé, et un Français, aussi philosophe que Locke? Ne pouvez-vous point m'envoyer le manuscrit? Il n'y aurait qu'à l'envoyer, avec les lettres de Pope, dans un petit paquet, à Demoulin; je vous le rendrais très fidèlement.

Si j'avais auprès de moi un domestique qui sût écrire, je ferais copier quelques chapitres d'une *Métaphysique*[3] que j'ai composée, pour me rendre

[1]* Jean Meslier, né vers 1678, dans l'ancienne Champagne, à Mazerni, village aujourd'hui du département des Ardennes; mort curé d'Étrépigni, commune voisine, en 1733. Voltaire parle ici du manuscrit ou d'une copie du manuscrit que le curé laissa, en mourant, sous le titre de *Mon Testament*. Voyez, tome I de la *Philosophie*, l'*Extrait* que Voltaire en publia en 1762. (Cloc.)

[2]* Saint-Vrain (et non Saint-Urain) est une commune des environs d'Arpajon. (Cloc.)

[3]* Le *Traité de Métaphysique*, tome I de la *Philosophie*. (Cloc.)

compte de mes idées; cela vous divertirait peut-être de voir quelle espèce de philosophe c'est que l'auteur de *la Henriade* et de *Jeanne la Pucelle*. Vous auriez bien aussi quelques chants de *Jeanne*, car je sais que vous êtes discret et fidèle.

Le corsaire Desfontaines a bien les vices que vous n'avez pas. Vous connaissez cette guenille, que j'avais écrite[1] au comte Algarotti; l'abbé Desfontaines me demande la permission de l'imprimer; je lui fais réponse, au nom de monsieur et madame du Châtelet, qu'ils regarderont cette impression comme une offense personnelle; je le prie et je lui recommande de se bien donner de garde de publier cette bagatelle; je lui fais sentir que ce qui est bon entre amis devient très dangereux entre les mains du public. A peine a-t-il reçu ma lettre, qu'il imprime. Ce qui m'étonne, c'est que son examinateur sache assez peu le monde pour souffrir que le nom de madame du Châtelet soit livré indignement à la malignité du pamphletier. Si monsieur et madame du Châtelet se plaignent à M. le garde des sceaux[2], comme ils devraient faire, je suis persuadé que l'abbé Desfontaines se repentirait de son imprudence.

On m'a envoyé une nouvelle édition de *Jules César*. J'ai reconnu qu'elle était nouvelle à des dif-

[1] * C'est l'*Épître* XLVI. (CLOG.)

[2] * C'était encore Germain-Louis Chauvelin. (CLOG.)

férences considérables qui s'y trouvent. Il est donc absolument nécessaire de donner ce petit ouvrage tel qu'il est, puisqu'on l'a comme il n'est pas. L'abbé de La Mare se chargera de l'édition, et le peu de profit qu'on en pourra tirer sera pour lui. C'est une libéralité que vous lui ferez volontiers, sur-tout à présent que vous êtes grand seigneur.

Si vous connaissiez quelque domestique qui sût bien écrire, envoyez-le-moi au plus vite; vous y gagnerez mille chiffons par an, vers, prose; vous me tiendrez lieu du public. Adieu, mon ami.

P. S. Qu'est-ce qu'une estampe [1] de moi, qui se vend chez Odieuvre, près de la Samaritaine, cela veut dire, je crois, sur le Pont-Neuf? Il est juste que je sois avec mon héros. Voyez si cette estampe ressemble.

[1]* Michel Odieuvre, d'abord tailleur, et ensuite peintre et marchand de gravures, publiait alors une collection de portraits d'hommes célèbres; celui de Voltaire, gravé d'après celui de La Tour, fut mis en vente en octobre 1735, avec ceux de Fénelon, du cardinal Dubois, et du comédien Baron. (Clog.)

LETTRE CCCLXII.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei, par Vassi en Champagne, ce 30 novembre.

Je vous prie, mon cher maître en Apollon, d'envoyer à mon logis, vis-à-vis Saint-Gervais, votre petit antidote[1] contre le style impertinent dont nous sommes inondés. C'est une prescription contre la barbarie. J'attends ce Discours avec très grande impatience : joignez-y la Vie du martyr[2] de Toulouse, je ne la garderai qu'un jour, et on la reportera chez vous.

Je vous abandonne Marc-Antoine ; l'assassin de votre bon ami[3], que vous avez embelli en français, mérite bien votre indignation. Je ne vous avais envoyé cette scène[4] que pour vous faire connaître le goût du théâtre anglais, et point du tout pour vous faire aimer Antoine.

Avez-vous lu une Lettre[5] du P. Tournemine,

[1]* *Discours sur l'Éloquence*, prononcé à l'Académie française, le 25 auguste 1735, année séculaire de cette Académie. (CLOG.)

[2]* Vanini, brûlé vif, à Toulouse, le 19 février 1619. Voyez la lettre du 6 janvier 1736, à d'Olivet. (CLOG.)

[3]* D'Olivet avait déja traduit plusieurs ouvrages de Cicéron. (CLOG.)

[4]* La scène VIII, acte III, de *la Mort de César*. (CLOG.)

[5]* Sur l'immortalité de l'ame. (CLOG.)

qu'il a fait imprimer dans le *Journal de Trévoux*, au mois d'octobre? Il dispute bien mal contre M. Locke, et parle de Newton comme un aveugle des couleurs. Si des philosophes s'avisaient de lire cette brochure, ils seraient bien étonnés, et auraient bien mauvaise opinion des Français. En vérité nous sommes la crème fouettée de l'Europe. Il n'y a pas vingt Français qui entendent Newton. On dispute contre lui à tort et à travers, sans avoir lu ses démonstrations géométriques. Il me semble que je vois Thomas Diafoirus qui soutient thèse contre les circulateurs. Nous avons ici une noble vénitienne [1] qui entend Newton comme les *Éléments d'Euclide*. Cela n'est-il pas honteux pour nos Français?

L'Académie des inscriptions, en corps, a voulu faire une devise (belle occupation!) pour les opérations mathématiques qu'on [2] va faire vers l'équateur. Ils ont mis, dans leur inscription, *que l'on mesure un arc du méridien sous l'équateur*. Est-il possible que toute une académie fasse une ânerie pareille, et qu'il faille que M. Maffei [3], un étranger, redresse nos bévues?

[1] * Ne doit-on pas lire ici *un noble vénitien?* Algarotti n'était pas marié; il était alors à Cirei, et venait de publier son *Newtonianismo*. (Clog.)

[2] * Voyez la lettre cccxxv, où sont nommés Godin, Bouguer, et La Condamine. (Clog.)

[3] * L'auteur de la *Mérope* italienne. (Clog.)

Mais, dans votre académie, pourquoi ne recevez-vous pas l'abbé Pellegrin? est-ce que Danchet serait trop jaloux? Vous savez qu'il y a vingt ans que je vous ai dit que je ne serais jamais d'aucune académie [1]. Je ne veux tenir à rien dans ce monde, qu'à mon plaisir; et puis je remarque que telles académies étouffent toujours le génie, au lieu de l'exciter. Nous n'avons pas un grand peintre, depuis que nous avons une Académie de peinture; pas un grand philosophe formé par l'Académie des sciences. Je ne dirai rien de la française. La raison de cette stérilité dans des terrains si bien cultivés est, ce me semble, que chaque académicien, en considérant ses confrères, les trouve très petits, pour peu qu'il ait de raison, et se trouve très grand en comparaison, pour peu qu'il ait d'amour-propre. Danchet se trouve supérieur à Mallet, et en voilà assez pour lui; il se croit au comble de la perfection. Le petit Coipel [2] trouve qu'il vaut mieux que Detroi, le jeune, et il pense être un Raphael. Homère et Platon n'étaient, je crois, d'aucune académie. Cicéron n'en était point, ni Virgile non plus. Adieu, mon cher abbé; quoique vous soyez académicien, je vous aime et vous estime de tout

[1]* Voltaire fut reçu à l'Académie française, le 6 mai 1746, et il finit par être de presque toutes celles de l'Europe. (Cloc.)

[2]* Celui contre lequel il y a une épigramme, dans les *Poésies mêlées*, sous le n° xciv. (Cloc.)

mon cœur; vous êtes digne de ne l'être pas. *Vale, et me ama.*

Mandez-moi quel est le jésuite qui a fait les *Mémoires pour servir à l'Histoire* du dernier siècle, et celui qui a fait les *Mémoires chronologiques*[1] sur les matières ecclésiastiques. Mais vous, que faites-vous? ne m'en direz-vous point de nouvelles?

LETTRE CCCLXIII.

A MM. LES COMÉDIENS FRANÇAIS.

Novembre.

Je ne sais, messieurs, si vous avez lu une tragédie[2] que j'avais composée, il y a deux ans, et dont je lus même chez moi les premières scènes à M. Dufresne[3]. Je n'aurais jamais osé la présenter au théâtre. La singularité du sujet, la défiance où je dois toujours être sur mes faibles ouvrages, et le nombre de mes ennemis, m'avaient fait prendre le parti de ne la jamais exposer au public.

[1] Cet ouvrage, revu par le jésuite Lallemant, est du jésuite d'Arrigni, qui en a composé un autre sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe, depuis 1600 jusqu'en 1716.* (CLOG.)

[2] *Alzire.* (CLOG.)

[3] Quinault-Dufresne, qui avait créé le rôle d'*OEdipe*, en 1718. (CLOG.)

J'ai appris que M. Le Franc[1], s'étant fait rendre compte, il y a un an, du sujet de ma pièce, en a depuis composé une à-peu-près sur le même plan, et qu'il s'est hâté de vous la lire. Vous sentez bien, messieurs, que tout le mérite de ce sujet consiste dans la peinture des mœurs américaines, opposée au portrait des mœurs européanes : du moins c'est là mon seul avantage. Je ne doute pas que M. Le Franc, qui a au-dessus de moi les talents de l'esprit, et l'imagination que donne la jeunesse, n'ait embelli son ouvrage par des ressources qui m'ont manqué; mais il arriverait que, si sa pièce était jouée la première, la mienne ne paraitrait plus qu'une copie de la sienne; au lieu que, si sa tragédie n'est jouée qu'après, elle se soutiendra toujours par ses propres beautés. Je n'aurais jamais travaillé sur un plan choisi par M. Le Franc. La considération et l'estime que j'ai pour lui m'en auraient empêché, autant que la crainte de me trouver son rival.

Il s'est dispensé d'un égard que j'aurais eu. Au reste, messieurs, soyez persuadés que, si je crains de passer après lui, c'est uniquement parceque ma pièce ne soutiendrait pas la comparaison avec la

[1] * Jean-Jacques Le Franc, auteur de *Didon* et d'une tragédie intitulée *Zoraïde*, dont il s'agit dans cette lettre, ajouta plus tard le nom du *beau village de Pompignan* à son nom de famille. Voyez, dans les *Facéties*, la *Lettre de Paris*, du 28 février 1763. (CLOG.)

sienne. Votre intérêt s'accorde, en cela, avec le plaisir du public, qui applaudira toujours à M. Le Franc, en quelque temps que son ouvrage paraisse; et la justice exige que celui qui a inventé le sujet passe avant celui qui l'a embelli. Je n'aurai que la préférence dangereuse et passagère d'être exposé le premier à la censure du public.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime que j'ai pour ceux qui cultivent les beaux-arts, et avec la reconnaissance que je dois à ceux qui ont si souvent orné mes faibles productions et fait pardonner mes fautes *, votre, etc.

LETTRE CCCLXIV.

A M. BERGER.

A Cirei, le 1er décembre.

Au nom de Rameau, ma froide veine se réchauffe, monsieur. Vous me dites qu'il a besoin de quelque guenille pour faire exécuter des morceaux de musique, chez M. le prince de Carignan. Voici de

* M. de Voltaire obtint des comédiens ce qu'il leur demandait. M. Le Franc, de son côté, leur écrivit aussi pour le même sujet; voyez sa lettre [1], qui est d'un style bien différent de celui de M. de Voltaire, *Poésies*, tome II, note du vers 176 du *Pauvre Diable*. K.

[1]* La lettre de Le Franc parut, en 1736, à la suite de la lettre de Voltaire aux comédiens, dans le tome VIII du *Pour et Contre*, page 41. (Clog.)

mauvais vers; mais tels qu'il les faut, je crois, pour faire briller un musicien. S'il veut broder de son or cette étoffe grossière, la voici :

Fille du ciel, ô charmante Harmonie!
Descendez et venez briller dans nos concerts;
La nature imitée est par vous embellie.
Fille du ciel, reine de l'Italie,
Vous commandez à l'univers.
Brillez, divine Harmonie,
C'est vous qui nous captivez.
Par vos chants vous vous élevez
Dans le sein du dieu du tonnerre;
Vos trompettes et vos tambours
Sont la voix du dieu de la guerre.
Vous soupirez dans les bras des Amours.
Le Sommeil, caressé des mains de la Nature,
S'éveille à votre voix;
Le badinage avec tendresse
Respire dans vos chants, folâtre sous vos doigts.
Quand le dieu terrible des armes
Dans le sein de Vénus exhale ses soupirs,
Vos sons harmonieux, vos sons remplis de charmes,
Redoublent leurs desirs.
Pouvoir suprême,
L'Amour lui-même
Te doit des plaisirs.
Fille du ciel, ô charmante Harmonie! etc.

Il me semble qu'il y a là un *rimbombo* de paroles et une variété sur laquelle tous les caractères de la musique peuvent s'exercer. Si Orphée-Rameau veut couvrir cette misère de doubles croches, *ella è padrone*, pourvu qu'on ne me nomme point.

S'il avait demandé M. de Fontenelle, ou quelque autre honnête homme, pour examinateur, il aurait fait jouer *Samson*, et je lui aurais fait tous les vers qu'il aurait voulu. Peut-être en est-il temps encore. Quand il voudra, je suis à son service. Je n'ai fait *Samson* que pour lui. Je partageais le profit entre lui et un pauvre diable de bel esprit[1]. Pour la gloire, elle n'eût point été partagée, il l'aurait eue tout entière.

Écrivez-moi souvent : vos lettres valent mieux que de l'argent et de la gloire. Vous êtes le plus aimable correspondant du monde, bon ami de près et de loin. Je vous embrasse, et suis à vous pour la vie.

P. S. Qu'est-ce qu'une estampe de moi, qui se vend chez Odieuvre? Voyez cela, je vous prie; j'en ferai venir pour le bailli du village, au cas que cela soit ressemblant[2].

Vous m'avez parlé d'une gravure où j'ai l'honneur d'être avec le berger, le philosophe, le galant Fontenelle. J'aimerais mieux cette gravure que l'estampe. Étant derrière Fontenelle, on est sûr d'être au moins regardé; mais, étant seul, on ne m'ira point déterrer. *Vale.*

[1]* Probablement Linant. (Clog.)

[2]* Quand Voltaire vit cette estampe, déja citée, il trouva que le graveur avait *défiguré l'ouvrage* du peintre de La Tour. (Clog.)

LETTRE CCCLXV.

A M. THIERIOT.

A Cirei, 8 décembre, à quatre heures du matin.

La date vous fera voir que je n'ai pas le temps de vous écrire une longue épître. On vient de m'avertir que plusieurs chants de *la Pucelle* courent dans Paris. Ou c'est quelque poëme qu'on met sous mon nom, ou un copiste infidèle a transcrit quelques uns de ces chants. Dans l'un ou dans l'autre cas, il faut que je sois instruit de bonne heure de la vérité. Je vous jure, par cette même vérité que vous me connaissez, que je n'ai jamais prêté le manuscrit à personne, puisque je ne l'ai pas prêté à vous-même. Si quelqu'un m'a trahi, ce ne peut être qu'un nommé Dubreuil, beau-frère de Demoulin, qui a copié l'ouvrage il y a six mois. M. Rouillé prétend qu'il en court des copies. Voyez, informez-vous; que votre amitié se trémousse un peu. Il est d'une conséquence extrême que je sois averti. Il faudra enfin que j'aille mourir dans les pays étrangers; mais, en récompense, les Hardion, les Danchet, etc., prospèrent en France.

J'avais commencé une tragédie[1] où je peignais

[1] Voltaire avait commencé *Alzire* vers la fin de 1733, mais il

un tableau assez singulier du contraste de nos mœurs avec les mœurs du Nouveau-Monde. On a dit, il y a quelques mois, mon sujet au sieur Le Franc; qu'a-t-il fait? Il a versifié dessus, il a lu sa pièce à nosseigneurs les comédiens, qui l'ont envoyée à la révision. Le petit bon homme est *un tantinetto* plagiaire; il avait pillé sa pauvre *Didon* tout entière d'un opéra italien de Metastasio. Mais il prospèrera avec les Danchet et les La Serre, et moi j'irai languir à La Haie ou à Londres. Adieu; réponse, et prompte.

LETTRE CCCLXVI.

A M. THIERIOT.

A Cirei, 17 décembre.

Vous êtes le plus aimable ami, le plus exact et le plus tendre qu'il y ait au monde. Vous écrivez aussi régulièrement qu'un homme d'affaires, et vous avez les sentiments d'une maîtresse. Par quel remerciement commencerai-je? j'accepte d'abord le valet-de-chambre écrivain, pourvu qu'il ne soit ni dévot ni ivrogne, deux qualités également abominables. Il copiera toutes mes guenilles, que je corrige tous les jours, et que je vous destine. J'ai

n'en avait pas encore parlé à Thieriot attendu son indiscrétion bien connue qui lui valut le surnom de Thieriot-*Trompette*. (Cloc.)

envoyé à messieurs de Pont de Veile et d'Argental la tragédie en question[1], avec cette clause qu'elle serait communiquée à vous, mon cher ami, et à vous seul. Ainsi, lorsque vous voudrez, passez chez ce M. d'Argental, chez cette aimable et bienfesante créature, qui ne cesse de me combler de ses bons offices. A présent que cette pièce envoyée me donne un peu de loisir, revenons à Orphée-Rameau. Je lui avais craché de petits vers[2] pour un petit duo. On pourrait, en alongeant la litanie, faire de cela un morceau très musical. C'est la louange de la musique; on y peut fourrer tous ses attributs, tous ses caractères. Le génie de notre Orphée se trouverait au large.

Je ferai de *Samson* tout ce qu'on voudra; c'est pour lui (Rameau), c'est pour sa musique mâle et vigoureuse que j'avais pris ce sujet.

Vous faites trop d'honneur à mes paroles de dire qu'il y a trois personnages. Je n'en connais que deux, Samson et Dalila; car pour le roi, je ne le regarde que comme une basse-taille des chœurs. Je voudrais bien que Dalila ne fût point une Armide. Il ne faut point être copiste. Si j'en avais cru mes premières idées, Dalila n'eût été qu'une friponne, une Judith, p..... pour la patrie, comme dans la sainte Écriture; mais autre chose est la

[1]* *Alzire*, jouée le 27 janvier suivant. (CLOG.)

[2]* Ils sont dans la lettre CCCLXIV, à Berger. (CLOG.)

Bible, autre chose est le parterre. Je serais encore bien tenté de ne point parler des cheveux plats de Samson. Fesons-le marier dans le temple de Vénus la Sidonienne; de quoi le Dieu des Juifs sera courroucé; et les Philistins le prendront comme un enfant, quand il sera bien épuisé avec la Philistine. Que dit à cela le petit Bernard? J'ai corrigé et refondu *le Temple du Goût* et beaucoup de pièces fugitives; et malgré vos leçons, je suis à la bataille d'Hoehstedt[1]. Je passe mes jours dans les douceurs de la société et du travail, et je ne regrette guère que vous. Je voudrais être aussi bien auprès de Pollion que vous auprès d'Émilie.

LETTRE CCCLXVII.

A M. BERGER.

A Cirei, le 22 décembre.

Vous êtes un ami charmant. Vos lettres ne sont pas seulement des plaisirs pour moi, elles sont des services solides. Je savais ce que vous me mandez de l'abbé de La Mare[2]. Vos réflexions sont très sa-

[1] * Voltaire s'occupait sans doute alors des principaux événements qui font la matière du chap. XVIII du *Siècle de Louis XIV*. (Clog.)

[2] * Il s'agissait de l'*Avertissement* que l'abbé de La Mare fit imprimer, en 1736, en tête de *la Mort de César*. Voyez la lettre que Voltaire écrivit à cet abbé le 15 mars 1736. (Clog.)

ges. Je ne peux que louer sa reconnaissance et craindre la malignité du public. J'ai retranché, comme vous croyez bien, toutes les louanges que l'amitié de ce jeune homme, trompé en ma faveur, me prodiguait assez imprudemment, et qui nous auraient fait tort à l'un et à l'autre. Je l'ai prié de ne m'en donner aucune. A la bonne heure que, en fesant imprimer une édition de *Jules César,* il réfute, en passant, les calomnies dont m'ont noirci ceux qui prennent la peine de me haïr. Je ne crois pas que ce soit une chose que je puisse empêcher, s'il ne se tient qu'à des faits, s'il ne me loue point, s'il ne se commet avec personne, s'il parle simplement et sans art. Mais il faut que sa préface soit écrite avec une sagesse extrême, et que sa conduite y réponde.

Je n'ai point gardé de copie de ces vers pour Orphée-Rameau ; mais je me souviens de l'idée, et, quand j'aurai plus de santé et de loisir, je ferai ce qu'il voudra. Il a bien raison de croire que *Samson* est le chef-d'œuvre de sa musique ; et, quand il voudra le donner, il me trouvera toujours prêt à quitter tout pour rimer ses doubles croches.

Il est vrai, mon cher monsieur, que j'avais composé une tragédie dans laquelle j'avais essayé de faire un tableau des mœurs européanes et des mœurs américaines. Le contraste régnait dans toute la pièce, et je l'avais travaillée avec beaucoup

de soin; mais j'avais peur d'y avoir mis plus de travail que de génie; je craignais la haine opiniâtre de mes ennemis et l'indisposition du public. Je me tenais tranquille, loin de toute espèce de théâtre, attendant un temps plus favorable; mais une personne instruite du sujet de ma pièce (qui n'est point *Montézume*), en ayant parlé à M. Le Franc, il s'est hâté de bâtir sur mon fonds; et je ne doute pas qu'il n'ait mieux réussi que moi. Il est plus jeune et plus heureux. Il est vrai que, si j'avais eu un sujet à traiter, je ne lui aurais pas pris le sien. J'aurais eu pour lui cette déférence que la seule politesse exige. Tout ce que je peux faire, à présent, c'est de lui applaudir, si sa pièce est bonne, et d'oublier son mauvais procédé, à proportion du plaisir que me feront ses vers. Je ne veux point de guerre d'auteurs. Les belles-lettres devraient lier les hommes; elles les rendent d'ordinaire ennemis. Je ne veux point ainsi profaner la littérature, que je regarde comme le plus bel apanage de l'humanité. Adieu, monsieur; je suis bien touché des marques d'amitié que vous me donnez; et c'est pour la vie.

LETTRE CCCLXVIII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 25 décembre.

Je suis toujours d'avis qu'il ne soit plus question des grands cheveux plats de Samson; je gagnerai à cela une sottise sacrée de moins, et ce sera encore une scène de récitatif retranchée. Je n'entends pas trop ce qu'on veut dire par une Dalila intéressante. Je veux que ma Dalila chante de beaux airs, où le goût français soit fondu dans le goût italien. Voilà tout l'intérêt que je connais dans un opéra. Un beau spectacle bien varié, des fêtes brillantes, beaucoup d'airs, peu de récitatifs, des actes courts, c'est là ce qui me plaît. Une pièce ne peut être véritablement touchante que dans la rue des Fossés-Saint-Germain*. *Phaéton,* le plus bel opéra de Lulli, est le moins intéressant.

Je veux que le *Samson* soit dans un goût nouveau; rien qu'une scène de récitatif à chaque acte, point de confident, point de verbiage. Est-ce que vous n'êtes pas las de ce chant uniforme et de ces *eu* perpétuels qui terminent, avec une monotonie d'antiphonaire, nos syllabes féminines? C'est un

* Ancien emplacement du Théâtre-Français. K.

poison froid qui tue notre récitatif. Mandez-moi sur cela l'avis de Pollion et de Bernard.

Ne pourriez-vous point savoir ce que le plagiaire de Metastasio et le mien a pris de mes Américains? J'aurais peut-être le temps de changer ce qu'il a imité. Je ferais comme les gens qu'on a volés, qui changent les gardes de la serrure. Si vous voyez M. le bailli de Froulai et M. le chevalier d'Aidie, dites, je vous en prie, à cette paire de loyaux chevaliers combien je suis reconnaissant de leurs bontés. M. de Froulai[1] a parlé en vrai Bayard au garde des sceaux.

Qu'est-ce donc que cette mauvaise pièce intitulée *le Tocsin de la Cour?* On dit que c'est le laquais de La Serre[2] ou de Roi qui en est l'auteur. Monsieur le garde des sceaux a-t-il si peu de goût que de me soupçonner de ces bassesses et de ces misères? Je suis bien las de toutes ces vexations; et, si je n'avais pas le bonheur de vivre à Cirei, dans le sein de la vertu, des beaux-arts, de l'esprit, et de l'amitié, auprès de la personne la plus respectable qui soit au monde, je dénicherais bien vite de France.

[1]* Le bailli de Froulai, cité dans la lettre CXC, avec le chevalier d'Aidie, était oncle de madame du Châtelet. (CLOG.)

[2]* Jean-Louis-Ignace de La Serre, cité dans la lettre CCX. (CLOG.)

LETTRE CCCLXIX.

A M. THIERIOT.

26 décembre.

J'ai reçu à-la-fois, mon cher et véritable ami, vos deux lettres. Vous savez bien que la seule amitié était le lien qui me retenait en France. Voilà la divinité à qui je sacrifiais ma liberté; mais enfin la rage de mes ennemis l'emporte, et la calomnie m'arrache le seul bien où mon cœur était attaché. Je vais, par les conseils mêmes des personnes qui daignaient passer leur vie avec moi, chercher dans une solitude plus profonde le repos qu'on m'envie. Je fais par une nécessité cruelle ce que Descartes fesait par goût et par raison; je fuis les hommes, parcequ'ils sont méchants.

Quand vous m'écrirez, envoyez dorénavant vos lettres à Demoulin, sans dessus, ou bien à M. Dufaure; il me les fera tenir.

Je vous jure, sur l'amitié que j'ai pour vous, que quiconque dira que j'ai laissé copier quatre vers de l'ouvrage en question [1], est un imposteur.

Si monsieur le garde des sceaux a dans son porte-

[1] * Le garde des sceaux Chanvelin, sonpçonnant vaguement que Voltaire fesait imprimer *la Pucelle*, recommença à le persécuter; mais ce nouvel orage se dissipa promptement. (Clog.)

feuille quelque pièce sous le nom de *la Pucelle*, c'est apparemment l'ouvrage de quelqu'un qui a voulu m'attribuer son style, pour me déshonorer et pour me perdre.

J'attendais de monsieur le garde des sceaux qu'il me rendrait plus de justice. Peut-être le cardinal de Richelieu, Louis XIV, et M. Colbert, m'eussent protégé. Quelque persécution injuste et cruelle que j'aie essuyée de sa part, je ne me plaindrai jamais de lui ni de personne, pas même de l'abbé Desfontaines, qui s'est signalé par de si noires ingratitudes. J'achèverai en paix, sans murmure, et sans bassesse, le peu de jours que la nature voudra permettre que je vive, loin des hommes dont je n'ai que trop éprouvé la méchanceté.

Je serais inconsolable, si vous n'en étiez pas plus assidu à m'écrire. Je ne me sens capable d'oublier tant d'injustice des autres qu'en faveur de votre amitié.

Madame du Châtelet a lu la préface[1] que m'a envoyée le petit La Mare. Nous en avons retranché beaucoup, et, sur-tout, les louanges; mais, pour les faits qui y sont, nous ne voyons pas que je doive en empêcher la publication. C'est une réponse simple, naïve, et pleine de vérité, à des calomnies atro-

[1] * Cette préface, revue et diminuée par Voltaire, parut en 1736, avec le titre d'*Avertissement*, en tête de *la Mort de César*. Voyez la lettre du 15 mars, de la même année, à l'abbé de La Mare. (CLOG.)

ces et personnelles imprimées dans vingt libelles. Il y aurait un amour-propre ridicule à souffrir qu'on me louât; mais il y aurait un lâche abandon de moi-même à souffrir qu'on me déshonore. L'ouvrage de La Mare nous paraît à présent très sage et même intéressant. Il me semble qu'il y règne un amour des arts et de la vertu, un esprit de justice, une horreur de la calomnie, et un attendrissement sur le sort de presque tous les gens de lettres persécutés, qui ne peut révolter personne, et qui, même dans le temps de cette persécution nouvelle, doit gagner les bons esprits en ma faveur. Il ne faut pas songer aux autres.

Il est vrai que cette justification aurait plus de poids si elle était faite d'une main plus importante et plus respectée; mais, plus on a d'acquis dans le monde, moins on sait défendre ses amis. Il n'y a que vous qui ayez ce courage en parlant, et La Mare en écrivant. J'ajoute encore que cette marque publique de la reconnaissance de La Mare peut servir à lui faire des amis: on verra qu'il est digne d'en avoir.

Ne négligez pas d'aller voir *par amabile fratrum*[1], les dignes amis Pont de Veile et d'Argental.

Je vous embrasse tendrement, et vous aime comme vous méritez d'être aimé.

[1] * Allusion au *par nobile fratrum* d'Horace; sat. III, liv. II, v. 243. (L. D. B.)

LETTRE CCCLXX.

A M. THIERIOT.

Le 28 décembre.

Je n'ai jamais, mon cher ami, parlé de l'abbé Prevost que pour le plaindre d'avoir une tonsure, des liens de moine, honteux pour l'humanité, et de manquer de fortune. Si j'ai ajouté quelque chose sur ce que j'ai lu de lui, c'est apparemment que j'ai souhaité qu'il eût fait des tragédies; car il me paraît que le langage des passions est sa langue naturelle. Je fais une grande différence entre lui et l'abbé Desfontaines; celui-ci ne sait parler que de livres; ce n'est qu'un auteur, et encore un bien médiocre auteur, et l'autre est un homme. On voit par leurs écrits la différence de leurs cœurs, et on pourrait parier, en les lisant, que l'un n'a jamais eu affaire qu'à des petits garçons, et que l'autre est un homme fait pour l'amour. Si je pouvais rendre service à l'abbé Prevost, du fond de ma retraite, il n'y a rien que je ne fisse; et, si j'étais assez heureux pour revenir à Circi, en sûreté, je tâcherais de l'y attirer.

Dans la douleur dont j'ai le cœur percé, il m'est bien difficile, mon ami, de songer à *Samson*. Je me

souviens cependant que dans cette petite ariette des fleurs, il faut mettre :

> Sensible image
> Des plaisirs du bel âge,
>
> Acte IV, scène IV.

au lieu de

> *Plaisir volage, etc.*;

car Dalila ne doit pas prêcher l'inconstance à un héros dont la vigueur ne doit que trop le porter à ce vice abominable de l'infidélité.

Je suis actuellement sur les frontières de France, avec une chaise de poste, des chevaux de selle, et des amis, prêt à gagner le séjour de la liberté, s'il ne m'est plus permis de revoir celui du bonheur. La plus aimable, la plus spirituelle, la plus éclairée, et la plus simple femme de l'univers m'a chargé, en me quittant, de vous dire qu'elle est charmée de vos lettres, et qu'elle vous regarde comme son intime ami. Je voudrais bien vous envoyer la copie d'une lettre qu'elle a pris sur elle d'écrire au garde des sceaux, à la suite d'une autre que son mari a écrite. Vous y admireriez l'éloquence tendre et mâle que donne l'amitié ; vous y verriez le langage de la vertu courageuse. Ah ! mon ami ! il est plus doux d'avoir une pareille lettre écrite en sa faveur, qu'il n'est affreux d'être si indignement persécuté. Je vous l'enverrai cette lettre.

En attendant, la personne[1] charitable qui a si généreusement parlé en ma faveur, ne pourrait-elle pas dire trois choses au garde des sceaux? La première, qu'il est très faux qu'il ait des chants de mon ouvrage, ou qu'il a un ouvrage supposé par un traître; la seconde, que je n'ai jamais rien fait qui dût lui déplaire; la troisième, qu'il n'y a que de la honte à me persécuter. Voyez s'il pourrait confire au miel de la cour le fond de ces trois vérités.

Passons des horreurs de la persécution aux tracasseries de Le Franc. Il est faux que l'abbé de Voisenon lui ait dit le détail de mon sujet. Il a su le fond en général par lui, et un peu de détail par un autre, et il s'est pressé de travailler. C'est un homme qui veut, à ce que je vois, aller à la gloire par le chemin de la honte, s'il est, comme on me le mande, le plagiaire des auteurs, et le *busy-body* des comédiens.

Voyez, avec *par nobile fratrum*, si vous pensez que ma pièce puisse soutenir le grand jour après celle de Le Franc. Au bout du compte, si mon ouvrage vous paraissait passable, y aurait-il tant d'inconvénients à le laisser passer le dernier? Le public même, si revenu de son estime pour la *Didon*

[1] Le bailli de Froulai, habituellement nommé *le bailli*, dans les *Lettres* de madame du Châtelet à d'Argental, publiées en 1806 avec des dates pour la plupart inexactes. (CLOG.)

et pour l'auteur, ne prendrait-il pas mon parti, d'autant plus qu'on me persécute? Pourriez-vous savoir ce qu'en pense Dufresne* et me le mander? Adressez toujours vos lettres, jusqu'à nouvel ordre, chez Demoulin.

Adieu; je vous embrasse bien tendrement et avec tous les sentiments que je vous dois, et que j'aurai pour vous toute ma vie.

P. S. J'oubliais de vous dire, mon cher ami, que j'ai fait mon examen de conscience, au sujet de Pétersbourg. Tout ce que je sais, c'est que le duc de Holstein[1], héritier présomptif de la Russie, me voulut avoir, il y a un an, et me donner dix mille francs d'appointements; mais, tout persécuté que j'étais, je n'aurais pas quitté Cirei pour le trône de la Russie même. Je répondis d'une manière respectueuse et mesurée. Tout ce que cela prouve, c'est que Keeper** devrait moins persécuter un homme qui refusa dans les pays étrangers de pareils établissements.

* Quinault Dufresne, célèbre acteur.

[1]* Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp, marié en 1725 à Anne, fille aînée de Pierre-le-Grand; mort en 1739. Cité dans la lettre du 27 novembre 1736, à Thieriot. (Clog.)

** Le garde des sceaux.

LETTRE CCCLXXI.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei, par Vassi en Champagne, ce 6 janvier 1736.

Je vous gronde de ne m'avoir point écrit; mais je vous aime de tout mon cœur de m'avoir envoyé ce petit antidote contre le poison des Marivaux et consorts. Votre *Discours*[1] est un des bons préservatifs contre la fausse éloquence qui nous inonde. Franchement, nous autres Français, nous ne sommes guère éloquents. Nos avocats sont des bavards secs; nos sermonneurs, des bavards diffus, et nos fesseurs d'oraisons funèbres, des bavards ampoulés. Il nous resterait l'histoire; mais un génie naturellement éloquent veut dire la vérité, et en France on ne peut pas la dire. Bossuet a menti avec une élégance et une force admirables, tant qu'il a eu à parler des anciens Égyptiens, des Grecs, et des Romains; mais, dès qu'il est venu aux temps plus connus, il s'est arrêté tout court. Je ne connais, après lui, aucun historien où je trouve du sublime, que la *Conjuration* de Saint-Réal. La France fourmille d'historiens, et manque d'écrivains.

De quoi diable vous avisez-vous de louer les

[1] Le *Discours sur l'Éloquence*. (CLOG.)

phrases hyperboliques et les vers enflés de Balzac? Voiture tombe tous les jours, et ne se relèvera point; il n'a que trois ou quatre petites pièces de vers par où il subsiste. La prose est digne du chevalier d'Her....[1] Et vous avez loué la naïveté du style le plus pincé et le plus ridiculement recherché. Laissez là ces fadaises; c'est du plâtre et du rouge sur le visage d'une poupée. Parlez-moi des *Lettres provinciales*. Quoi! vous louez Fénelon d'avoir de la variété! Si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui; c'est par-tout *Télémaque*. La douceur, l'harmonie, la peinture naïve et riante des choses communes, voilà son caractère; il prodigue les fleurs de l'antiquité, qui ne se fanent point entre ses mains; mais ce sont toujours les mêmes fleurs. Je connais peu de génies variés tels que Pope, Addison, Machiavel, Leibnitz, Fontenelle. Pour M. de Fénelon, je ne vois pas par où il mérite ce titre. Permettez-moi, mon cher abbé, de vous dire librement ma pensée; cette liberté est la preuve de mon estime.

J'ajouterai que *la palme de l'érudition* est un mot plus fait pour le latin du père Jouvenci que pour le français de l'abbé d'Olivet.

[1]* Allusion aux *Lettres diverses* (ou *Lettres galantes*) *de M. le chevalier d'Her...* (d'Hermainville), que Fontenelle publia en 1683, et dont Voltaire a fait plusieurs fois la critique, notamment dans *le Temple du Goût*. (Clog.)

Je vous demande en grace, à vous et aux vôtres, de ne vous jamais servir de cette phrase : *nul style, nul goût dans la plupart*, sans y daigner mettre un verbe. Cette licence n'est pardonnable que dans la rapidité de la passion, qui ne prend pas garde à la marche naturelle d'une langue; mais, dans un discours médité, cet étranglement me révolte. Ce sont nos avocats qui ont mis ces phrases à la mode; il faut les leur laisser, aussi bien qu'au *Journal de Trévoux*. Mais je m'aperçois que je remontre à mon curé; je vous en demande très sérieusement pardon. Si je voulais vous dire tout ce que j'ai trouvé d'admirable dans votre discours, je serais bien plus importun.

J'ai reçu hier *la Vie de Vanini*[1]; je l'ai lue. Ce n'était pas la peine de faire un livre. Je suis fâché qu'on ait cuit ce pauvre Napolitain; mais je brûlerais volontiers ses ennuyeux ouvrages, et encore plus l'histoire de sa vie. Si je l'avais reçue un jour plus tôt, vous l'auriez avec ma lettre.

Un petit mot encore, je vous prie, sur le style moderne. Soyez bien persuadé que ces messieurs ne cherchent des phrases nouvelles que parce-qu'ils manquent d'idées. Hors M. de Fontenelle, patriarche respectable d'une secte ridicule, tous ces gens-là sont ignorants et n'ont point de génie.

[1] *La Vie et les Sentiments de Lucilio Vanini*, par David Durand Rotterdam, 1717, in-12. (Clog.)

Pardonnez-leur de danser toujours, parcequ'ils ne peuvent marcher droit. Adieu; s'il y a quelque chose de nouveau dans la littérature, secouez votre infame paresse, et écrivez à votre ami.

LETTRE CCCLXXII.

A M. DE CIDEVILLE.

8 janvier.

Un orage bien cruel et bien imprévu m'a arraché quelque temps, mon charmant ami, du port où je vivais heureux et tranquille. Il faut que j'aie été bien accablé, puisque je ne vous ai point écrit. Le premier usage que je fais du retour de ma tranquillité et de mon bonheur, c'est de vous le dire, et de goûter avec vous une félicité pure et nouvelle, en vous parlant du malheur que j'ai essuyé. Je ne sais quelle calomnie m'avait encore noirci dans ce séjour du vice qu'on appelle la cour. Il sera dit que les poëtes, comme les prophètes, seront toujours persécutés dans leur pays. Voilà le seul prix, mon cher Cideville, de vingt ans de travail. On m'a mandé que ces horreurs, qui ont été sur le point de m'accabler, avaient été fabriquées par le barbouilleur de *Didon*. Il devait bien se contenter d'avoir corrigé Virgile. Que peut-il, après cela, daigner avoir à démêler avec

Voltaire? J'avais fait ma pièce des *Américains*, mais je ne savais pas qu'il m'avait volé, et je ne croyais pas que la rage d'être joué le premier pût le porter à ourdir une aussi vilaine trame que celle dont on l'accuse. Je ne le veux pas croire; j'ai trop de respect pour les lettres; je ne veux pas les déshonorer au point de croire les gens de lettres aussi méchants que les prêtres. Je me borne, mon cher ami, à tâcher de bien faire. J'oublie la calomnie, j'ignore les intrigues. Je fais actuellement transcrire mon ouvrage pour vous l'envoyer, et, si vous l'approuvez, je croirai avoir toujours été heureux.

Je ne sais si je vous ai parlé de cette sottise de Demoulin, qui voulait que vos vers valussent un habit au petit La Mare. Ce petit homme serait le mieux vêtu du monde, si vous aviez accordé la requête; mais Demoulin n'a pas un papier à vous, et je l'ai bien grondé de la lettre indiscrète qu'il vous écrivit.

Mille tendres compliments au philosophe Formont et à votre cher du Bourg-Theroulde.

Je vous dis en confidence que je me trouve dans une situation qui aurait besoin du souvenir du petit marquis[1]. Si vous vouliez rafraîchir sa mé-

[1] * Le marquis de Lézeau qui, au mois de juin 1733, avait emprunté de Voltaire, se flattant que celui-ci ne tarderait pas long-

moire et piquer sa vanité, vous feriez une bonne œuvre. Je vous embrasse mille fois.

P. S. Avouez que vous avez bien gagné à mon silence. Vous avez eu une belle lettre d'Émilie. Adieu, mon cher ami.

LETTRE CCCLXXIII.

A M. BERGER.

10 janvier.

Il n'y a aucune de vos lettres, mon cher ami, qui n'ait augmenté mon estime et mon amitié pour vous. Vous êtes presque la seule personne dont je n'ai point vu le jugement corrompu par les illusions du public. Le premier fracas des applaudissements et des injures injustes, dont ce public, extrême en tout et toujours ivre, accable les hommes et les ouvrages, ne vous en impose jamais. Votre opinion sur *Didon*, sur *Vert-Vert*, sur tous les ouvrages, se trouve confirmée par le temps. Si l'on pouvait ajouter quelques louanges à celles que mérite votre goût, j'y ajouterais que madame la marquise du Châtelet a pensé entièrement comme vous. Il est vrai que les petits ouvrages de poésie occupent peu son temps. Les yeux occupés à lire

temps à mourir, une somme de 18,000 francs, à rente viagère, qu'il paya jusqu'au 30 mai 1778. Voyez la lettre CCXIII. (CLOG.)

les vérités découvertes par les Newton, les Locke, les Clarke, se détournent un moment sur toutes ces bagatelles passagères, qu'elle juge d'un seul regard, mais qu'elle a toujours jugées comme si elle les avait approfondies et discutées.

J'ai vu *la Chartreuse;* c'est, je crois, l'ouvrage de ce jeune homme où il y a le plus d'expression, de génie, et de beautés neuves. Mais sûrement cet ouvrage sera bien plus critiqué que *Vert-Vert,* quoiqu'il soit bien au-dessus. Un premier ouvrage est toujours reçu avec idolâtrie; mais le public se venge sur la seconde pièce, et brise souvent la statue qu'il a lui-même élevée.

J'ai été aussi affligé que vous de la mort de ce pauvre M. de La Clède[1]. Quand je songe au nombre prodigieux de jeunes gens pleins de santé et de vigueur que j'ai enterrés, je me regarde comme un roseau cassé, qui subsiste et végète encore au milieu de cent chênes abattus autour de lui.

Je n'ai guère le temps, à présent, de servir notre Orphée[2], et de lui donner des cantates. Cette tragédie[3], qu'on va jouer, m'occupe nuit et jour; je fais tout ce que je peux pour la rendre supportable. Je l'aurais voulue merveilleuse, et je crains, avec raison, qu'elle ne soit que bizarre. Le sujet

[1] Voyez la lettre CCCXIV, à Berger. (CLOG.)
[2] Rameau. (CLOG.)
[3] *Alzire,* jouée le 27 janvier 1736. (CLOG.)

en est beau, mais c'est un fardeau de pierreries et d'or que mes faibles mains n'ont pu porter, et qui tombe à terre en morceaux.

Envoyez-moi, je vous prie, les vers de l'aimable Bernard, et même le discours satirique de l'abbé Desfontaines à l'Académie. Il faut que j'aie le fiel et le miel du Parnasse.

Continuez-moi votre correspondance; j'en sens le prix, comme celui de votre amitié.

LETTRE CCCLXXIV.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 13 janvier.

Vous croirez peut-être, mon cher ami, que je vais me répandre en plaintes et en reproches sur le dernier orage que je viens d'essuyer;

> Que je vais accuser et les vents et les eaux,
> Et mon pays ingrat, et le garde des sceaux;

non, mon ami; cette nouvelle attaque de la fortune n'a servi qu'à me faire sentir encore mieux, s'il est possible, le prix de mon bonheur. Jamais je n'ai plus éprouvé l'amitié vertueuse d'Émilie ni la vôtre; jamais je n'ai été plus heureux; il ne me manque que de vous voir. Mais c'est à vous à tromper l'absence par des lettres fréquentes, où nos

ames se parlent l'une à l'autre en liberté. J'aime à vous mettre tout mon cœur sur le papier, comme je vous l'ouvrais autrefois dans nos conversations.

Je vais donc me donner le plaisir de répondre, article par article, à votre charmante lettre du 6 janvier. Je commence par la respectable Émilie, *à se principium sibi desinet.* Elle a été touchée sensiblement de ce que vous lui avez écrit; elle pense, comme moi, que vous êtes un ami rare, aussi bien qu'un homme d'un goût exquis, et un amateur éclairé de tous les beaux-arts. Nous vous regardons tous deux comme un homme qui excelle dans le premier de tous les talents, celui de la société.

Si vous revoyez les deux chevaliers * sans peur et sans reproche, joignez, je vous en prie, votre reconnaissance à la mienne. Je leur ai écrit: mais il me semble que je ne leur ai pas dit assez avec quelle sensibilité je suis touché de leurs bontés, et combien je suis orgueilleux d'avoir pour mes protecteurs les deux plus vertueux hommes du royaume.

M. Le Franc ne parait pas au moins le plus modeste. Je vous envoie la copie d'une lettre que j'ai écrite aux comédiens**, qui se trouve heureuse-

* Le bailli de Froulai et le chevalier d'Aidie. K.

** Voyez la lettre CCCLXIII. K.

ment servir de contraste à celle[1] pleine d'amour-propre par laquelle il les a probablement révoltés. Au reste, je me défie de mon ouvrage autant que Le Franc est sûr du sien; non pas que je veuille avoir le plaisir d'opposer de la modestie à sa vanité, mais parceque je connais mieux le danger, et que je connais, par expérience, ce que c'est que d'avoir affaire au public.

Je vous supplie de dire à M. d'Argental qu'il faut absolument que la *Lettre de M. Algarotti* soit imprimée*. Je ne veux ni rejeter l'honneur qu'il m'a fait, ni le priver du plaisir de sentir le cas que je fais de cet honneur. Il aurait raison d'être piqué si je ne fesais pas servir sa lettre à l'usage auquel il la destine.

Je vous prie de remercier pour moi le vieux bonhomme La Serre[2].

J'approuve infiniment la manière dont vous vous conduisez avec les mauvais auteurs. Il n'y a aucun écrivain médiocre qui n'ait de l'esprit, et qui par-là ne mérite quelque éloge. Vous avez grande raison de distinguer M. Destouches de la foule; c'est un homme sage dans sa conduite comme dans son style, et que j'honore beaucoup.

[1]* Elle est dans les notes du *Pauvre Diable*. (CLOG.)

* Sur la tragédie de *la Mort de César*. Voyez le *Théâtre*, tome III. K.

[2]* Cité plus haut, dans la lettre CCCLXVIII, à Thieriot. Le *vieux bonhomme* de La Serre, né vers 1662, était censeur royal. (CLOG.)

Je compte vous envoyer, dans quelque temps, la copie de *Samson*. Je persiste jusqu'à nouvel ordre, dans l'opinion qu'il faut dans nos opéra servir un peu plus la musique, et éviter les langueurs du récitatif. Il n'y en aura presque point dans *Samson*, et je crois que le génie d'Orphée-Rameau y sera plus à son aise; mais il faudra obtenir un examinateur raisonnable, qui se souvienne que *Samson* se joue à l'Opéra, et non en Sorbonne. Prêtez-vous donc, je vous prie, à ce nouveau genre d'opéra, et disons avec Horace :

« O imitatores, servum pecus! . . . . »
Hor., liv. I, ep. xix, v. 19.

Je m'occupe à présent à mettre la dernière main à notre *Henriade*,

. . . . . . Fesant ore un tendon*,
Ore un repli, puis quelque cartilage,
Et n'y plaignant l'étoffe et la façon.

Mes tragédies et mes autres ouvrages ont bien l'air d'être peu de chose. Je voudrais qu'au moins, *la Henriade* pût aller à la postérité, et justifier votre estime et votre amitié pour moi. Je vous embrasse; buvez à ma santé chez Pollion.

* *Le Faiseur d'oreilles et le Raccommodeur de moules*, liv. II des *Contes* de La Fontaine, v. 47.

LETTRE CCCLXXV.

A M. DE FORMONT.

A Cirei, le 13 janvier [1].

Aimable philosophe, nous avons reçu votre prose et vos vers; la prose est d'un sage, les vers sont d'un poëte.

Votre style juste et coulant,
Votre raison ferme et polie,
Plaisent tous deux également
A la philosophe Émilie,
Qui joint la force du génie
A la douceur du sentiment.
Entre vous deux assurément
Le ciel mit de la sympathie.
A l'égard de notre Linant,
Il vous approuve et dort d'autant,
Commence un ouvrage et l'oublie.
Moi, je raisonne et versifie;
Mais non, certes, si doctement
Que votre sage Polymnie.

Voilà de la rimaille qui m'a échappé; venons à la raison, que je n'attraperai peut-être point.

Il est vrai que nous ne pouvons comprendre ni

[1] * Cette lettre est du 13 *janvier* 1736, et non de *février*. C'est une réponse provisoire faite par Voltaire à Formont, qui lui avait adressé, le 6 du même mois, une lettre sur l'ame. La réponse est dans les *Mélanges littéraires*. (CLOG.)

comment la matière pense, ni comment un être pensant est uni à la matière. Mais de ces deux choses également incompréhensibles, il faut que l'une soit vraie, comme, de la divisibilité ou de l'indivisibilité de la matière, il faut que l'une ou l'autre soit, quoique ni l'une ni l'autre ne soient compréhensibles. Ainsi la création et l'éternité de la matière sont inintelligibles; et cependant il faut que l'une des deux soit admise.

Pour savoir si la matière pense ou non, nous n'avons point de règle fixe qui nous puisse conduire à une démonstration, comme en géométrie; cette vérité : « entre deux points la ligne droite est « la plus courte, » mène à toutes les démonstrations. Mais nous avons des probabilités; il s'agit donc de savoir ce qui est le plus probable. L'axiome le plus raisonnable, en fait de physique, est celui-ci : « Les mêmes effets doivent être attribués « à la même cause. » Or les mêmes effets se voient dans les bêtes et dans les hommes; donc la même cause les anime. Les bêtes sentent et pensent à un certain point, elles ont des idées; les hommes n'ont au-dessus d'elles qu'une plus grande combinaison d'idées, un plus grand magasin. Le plus et le moins ne changent point l'espèce; donc, etc. Or personne ne s'avise de donner une ame immortelle à une puce; il n'en faudra donc point donner à l'éléphant ni au singe, ni à mon valet champe-

nois[1], ni à un bailli de village, qui a un peu plus d'instinct que mon valet; enfin ni à vous, ni à Émilie.

La pensée et le sentiment ne sont pas essentiels, sans doute, à la matière, comme l'impénétrabilité. Mais le mouvement, la gravitation, la végétation, la vie, ne lui sont pas essentiels, et personne n'imaginerait ces qualités dans la matière, si on ne s'en était pas convaincu par l'expérience.

Il est donc très probable que la nature a donné des pensées à des cerveaux, comme la végétation à des arbres; que nous pensons par le cerveau, de même que nous marchons avec le pied, et qu'il faut dire comme Lucrèce :

« Primùm, animum dico, mentem quem sæpè vocamus,
« In quo consilium vitæ, regimenque locatum est,
« Esse hominis partem nihilominus ac manus et pes. »
Liv. III, v. 94.

Voilà, je crois, ce que notre raison nous ferait penser, si la foi divine ne nous assurait pas du contraire; c'est ce que pensait Locke, et ce qu'il n'a pas osé dire.

De plus, quand même cette analogie des animaux ne serait pas une extrême probabilité, le *frustra per plura quod potest per pauciora* est encore une excellente raison. Or le chemin est bien plus

[1] Ceci rappelle la plaisanterie-proverbe sur les Champenois et les moutons. (CLOG.)

court de faire penser un cerveau que de fourrer dans un cerveau je ne sais quel être dont nous n'avons aucune idée. Cet être, qui croît et décroît avec nos sens, a bien la mine d'être un sixième sens; et, si ce n'était notre divine religion, je serais tenté de le croire ainsi.

Je trouve très mauvais que vous parliez de Newton comme d'un feseur de systèmes; il n'en a fait aucun. Il a découvert, dans la matière, des propriétés incontestables, démontrées par les expériences. Il est aussi certain que les forces centripètes agissent sur tous les corps, sans aucune matière intermédiaire, qu'il est certain que l'air pèse. Il est aussi sûr que la lumière se réfléchit dans le vide, par la force de l'attraction, c'est-à-dire par les forces centripètes, qu'il est sûr que les rayons de la lumière se brisent dans l'eau.

Je vous en dirais davantage, mais j'ai une tragédie qui me presse. Le Franc m'a volé mon sujet et toutes mes situations; il s'est hâté de bâtir sur mon fonds, et est allé proposer son vol aux comédiens. C'est voler sur l'autel. Adieu; mille tendres compliments à Cideville. Émilie vous en fait beaucoup.

LETTRE CCCLXXVI.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 19 janvier.

Je vous avais écrit, mon cher Cideville, une lettre qui n'était que longue, en réponse à votre épître charmante, où vous aviez mis cette jolie épitaphe. Je vous avais envoyé mon épitaphe aussi; et, en vérité, ce style funéraire convenait bien mieux à moi chétif, toujours faible, toujours languissant, qu'à vous, robuste héros de l'amour, qui vivrez long-temps pour lui, et qui ferez l'épitaphe de trente ou quarante passions nouvelles, avant qu'il soit question de graver la vôtre. Voici celle que je m'étais faite :

Voltaire a terminé son sort,
Et ce sort fut digne d'envie;
Il fut aimé jusqu'à la mort
De Cideville et d'Émilie.

Comme je vous écrivais ce petit quatrain tendre, on entra dans ma chambre, on vit la lettre, et on la brûla. Je vous écris celle-ci incognito et avec la peur d'être surpris en flagrant délit. Émilie, au lieu de ma triste épitaphe, vous écrivit une belle lettre qui lui en a attiré une charmante, qui fait ici le principal ornement de notre Émiliance.

Ne soyez pas surpris, mon cher Cideville, qu'avec des épitaphes et la fièvre, je raisonne à force sur l'immortalité de l'ame[1], et que j'argumente, de mon lit, avec notre aimable philosophe Formont.

Toujours prêt à sortir de ma frêle prison,
J'en veux du moins sortir en sage,
Et munir un peu ma raison
Contre les horreurs du voyage.

Votre esprit et le sien me font croire l'ame immortelle; mais, lorsque je suis accablé par la maladie, que mes idées me fuient, et que mon sentiment s'anéantit dans le dépérissement de la machine,

Alors, par une triste chute,
Je m'endors en me croyant brute.

Il y a des gens, mon cher ami, qui promettent l'immortalité à certaine tragédie[2] que je vous envoie; pour moi, je crains les sifflets. Vous jugerez de ce que je mérite. Que mon offrande soit digne de vous ou non, j'ai dit : Il faut toujours que mon cher Cideville en ait les prémices. Lisez-la donc, messieurs les beaux et bons esprits; et vous, aimable philosophe Formont, quittez Locke pour un moment; ma muse vous appelle en Amérique.

[1] Dans la lettre CCCLXXV, et dans celle qui fait partie des *Mélanges littéraires*, année 1736. (Clog.)
[2] *Alzire*. (Clog.)

J'étais las des idées uniformes de notre théâtre, il m'a fallu un nouveau monde :

« . . . . Et extrà
« Processi longè flammantia mœnia mundi. »
LUCR., liv. I, v. 73.

Voilà tous les arts au Pérou [1]. On le mesure, et moi je le chante; mais je tremble qu'on ne me prenne pour un sauvage.

Je reçois votre lettre, mon cher ami, en griffonnant ceci. Que je vous aime de ne point aimer votre métier! Vous jugez de tout comme vous écrivez, avec un goût infini. Madame du Châtelet est de votre sentiment sur *la Chartreuse*. Je n'ai point lu les *Adieux* aux révérends pères; mais je suis fort aise qu'il [2] les ait quittés. Un poëte de plus et un jésuite de moins, c'est un grand bien dans le monde.

Vale, te amo, te semper amabo. V.

[1]* Allusion au voyage de Godin, Bouguer, et La Condamine. Voyez la lettre CCCXXV. (CLOG.)

[2]* Gresset, qui, après avoir publié *la Chartreuse*, vers la fin de 1735, venait de faire paraître les *Adieux aux jésuites*. (CLOG.)

LETTRE CCCLXXVII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 22 janvier.

J'ai passé toute la journée, mon cher ami, à éplucher de la métaphysique[1], à corriger *les Américains*, à répéter une très mauvaise comédie[2] de ma façon, que nous jouons à Cirei. (*N. B.* qu'Émilie est encore une actrice admirable.) Je finis ma journée en recevant votre épître du 19. Mon cher Thieriot, que voulez-vous que je vous dise? Je n'ai plus de termes pour vous exprimer combien je vous aime. Il faut répondre en bref. Je prie les comédiens de ne point prendre le double, et j'ai déja écrit très fortement sur cela à M. d'Argental.

Pour la jolie Dangeville, elle fait bien de l'honneur à *l'Indiscret*. Dites-lui, cher ami, que je la remercie de vouloir embellir de sa figure et de son action cette bagatelle. Si j'avais pu prévoir autrefois que ce rôle serait joué par elle, je l'aurais fait bien meilleur; mais il faudra absolument retran-

[1] Voltaire travaillait alors à son *Traité de Métaphysique*. (CLOG.)

[2] C'était très probablement l'*Enfant prodigue*, comédie dont il est question plus bas, dans plusieurs autres lettres de 1736. (CLOG.)

cher beaucoup d'une très longue scène du valet de l'Indiscret et de Julie. Cette scène est injouable, telle qu'elle est. Je ne vous ferai point aujourd'hui de dissertation sur l'opéra, parceque

« Pluribus attentus, minor est ad singula sensus. »

Vous pouvez me confier ce secret de plaire aux grands. Je l'embrasserai avec l'avidité d'un homme qui souhaite passionnément de rester dans un pays habité par Émilie et par vous. Dites-moi ce que c'est que ces deux lettres. Comptez que je n'abuserai pas de votre confiance. Vous pouvez hardiment tout dire à un homme qui se tairait dans Paris, et qui n'a personne avec qui bavarder ici. Encore un coup, confiez-moi hardiment un secret qui m'est important, à moins que vous ne me preniez pour le héros de la pièce[1] qu'a demandée la reine. J'ai lu les lettres de Pope[2]; « sed plura at another time. I am yours for ever, and more your « friend than ever[3]. »

[1] Sans doute celle de *l'Indiscret*, que l'on remit alors au théâtre. (Clog.)

[2] Ce fut sous la forme d'*Épîtres* que Pope publia l'*Essai sur l'Homme* dont de Silhouette publia la traduction, au commencement de 1736, in-12. (Clog.)

[3] Mais je vous en dirai davantage une autre fois. Je suis votre ami pour toujours, et plus que jamais. (L. D. B.)

LETTRE CCCLXXVIII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 25 janvier.

Nous avons joué notre tragédie, mon charmant ami, et nous n'avons point été sifflés. Dieu veuille que le parterre de Paris soit aussi indulgent que celui de nos bons Champenois! Je suis bien fâché, pour l'honneur des belles-lettres, que Le Franc fasse de si mauvaises manœuvres pour m'accabler. En sera-t-il plus haut quand je serai plus bas? Forcer mademoiselle Dufresne[1] à ne point jouer dans ma pièce, c'est ôter le maréchal de Villars au roi, dans la campagne de Denain. Le rôle était fait pour elle, comme Zaïre était taillée sur la gentille Gaussin. Mon cher Thieriot, vous connaissez mon cœur; je voudrais réussir sans que Le Franc tombât. J'aime tant les beaux-arts que je m'intéresserais même au succès de mes rivaux. La lettre que j'ai écrite aux comédiens n'était point ironique. Le

[1] C'était sans doute mademoiselle de Seine, mariée à l'acteur Quinault-Dufresne; elle se retira du théâtre, en mars 1736; elle avait *créé* le rôle de *Didon*. Ce fut sans doute pour cette actrice que Le Franc, qu'on croyait son amant, composa, vers la fin de 1735, sa tragédie de *Zoraïde*. Voltaire dit que ce fut pour Françoise Quinault-Denèle, mais cette actrice, sœur de Quinault-*Thalie*, mourut dès la fin de 1713. (Clog.)

ton modeste doit être le mien, et celui de tout homme qui se livre au public. J'ose croire que ce même public, informé du plagiat de Le Franc, et de la tyrannie qu'il a voulu exercer sur moi, s'empressera de me venger en me fesant grace; et, si la pièce est applaudie, je dirai grand merci à Le Franc. Voilà comment les ennemis peuvent être utiles. Que je vous ai d'obligation, mon cher et solide ami, d'encourager notre petite Américaine Gaussin, et de l'élever un peu sur les échasses du cothurne! « You must exalt her tenderness into a « kind of savage loftiness and natural grandeur; « let her enforce her own character [1]. » Mettez-lui bien le cœur, ou plutôt quelque chose de mieux au ventre; voilà du Ballot [2] tout pur. Faites bien mes compliments à cette *imagination* naturelle et vive, qui, comme vous, juge bien de tous les arts. Est-il vrai que Desfontaines est puni de ses crimes, pour avoir fait une bonne action? On dit qu'on va le condamner aux galères, pour avoir tourné l'académie française en ridicule, après qu'il a impunément outragé tant de bons auteurs, et trahi ses amis. Est-il vrai que le libraire Ribou est arrêté? Adieu; écrivez-moi tout ce que j'attends de vous.

[1]* Donnez à sa tendresse le genre de chaleur et d'élévation naturelles à un caractère passionné mais sauvage; qu'elle se surpasse dans son rôle. (CLOG.)

[2]* Ami de Thieriot. Voltaire l'appelait Ballot-*l'Imagination*. (CLOG.)

Dites à monsieur votre frère que la fermière de M. d'Estaing[1] nous fait enrager. Je lui en écrirai un mot.

Adieu; Émilie a joué son rôle comme elle fait tout le reste. Ah! qu'il vaut mieux se borner aux plaisirs de la société, que de se faire le Zani sérieux, et le bouffon tragique d'un parterre tumultueux! Émilie vous aime. *Vale.*

LETTRE CCCLXXIX.

A M. BERGER.

A Cirei, janvier.

De ton Bernard[2]
J'aime l'esprit;
J'aime l'écrit
Que, de sa part,
Tu viens de mettre
Avec ta lettre.
C'est la peinture
De la nature;
C'est un tableau

[1] Charles-François, comte d'Estaing, lieutenant-général, mort à Plombières, le 29 auguste 1746; père de celui à qui Voltaire adressa une lettre, le 8 septembre 1766. (CLOG.)

[2] Ce jeune poëte avait remis à Berger, pour être envoyée à Voltaire, sa description du hameau commençant par ces vers:

Rien n'est si beau
Que mon hameau, etc.

(CLOG.)

Fait par Watteau.
Sachez aussi
Que la déesse
Enchanteresse
De ce lieu-ci,
Voyant l'espèce
De vers si courts
Que les Amours
Eux-même ont faits,
A dit qu'auprès
De ces vers nains,
Vifs et badins,
Tous les plus longs
Faits par Voltaire
Ne pourraient guère
Être aussi bons.

Mille compliments à notre ami Bernard, de ce qu'il cultive toujours les muses aimables. Je ne sais pas pourquoi le public s'obstine à croire que j'ai fait *Montezume*. La scène est au Pérou, messieurs, séjour peu connu des poëtes. La Condamine mesure ce pays, les Espagnols l'épuisent, et moi je le chante. Dieu me garde des sifflets! Le Franc fait bien tout ce qu'il peut pour m'attirer cette aubade; il empêche mademoiselle Dufresne de jouer. Je ne sais si le rôle est propre pour mademoiselle Gaussin. Si je ne suis pas sifflé, voilà une belle occasion d'écrire à M. Sinetti l'Américain. Adieu; je ne me porte guère bien. Adieu, charmant correspondant.

LETTRE CCCLXXX.

A M. L'ABBÉ ASSELIN.

A Cirei, le 29 janvier.

Je fais trop de cas de votre estime pour ne vous avoir pas importuné un peu au sujet des mauvais procédés de l'abbé Desfontaines; mais j'avais envie, monsieur, de vous faire voir que je ne me plaignais point sans sujet. Je vous supplie de me renvoyer la lettre de madame la marquise du Châtelet. J'apprends que l'abbé Desfontaines est malheureux, et, dès ce moment, je lui pardonne. Si vous savez où il est, mandez-le-moi. Je pourrai lui rendre service, et lui faire voir, par cette vengeance, qu'il ne devait pas m'outrager. Je sais que c'est un précepteur du collége des jésuites qui a fait imprimer le *Jules César*. C'est un homme de mauvaises mœurs, qui est, dit-on, à Bicêtre. Est-il possible que la littérature soit souvent si loin de la morale! Vous joignez, monsieur, l'esprit à la vertu; aussi rien n'égale l'estime avec laquelle je serai toute ma vie, etc.

LETTRE CCCLXXXI.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 2 février.

Mon cher ami, quelque vivacité d'imagination qu'ait le petit La Mare, je suis bien sûr qu'il ne vous a point dit combien je suis pénétré de tout ce que vous avez fait pour nos *Américains*. Vous avez servi de père à mes enfants; l'obligation que je vous en ai est un plaisir plus sensible pour moi que le succès de ma pièce. J'attends avec impatience les détails que vous m'en apprendrez. Le divin M. d'Argental m'en a déja appris de bons. Le petit La Mare était si ému du gain de la victoire, qu'il savait à peine ce qui s'était passé dans le combat. Il m'a dit, en général, que Le Franc avait été battu, et que vous chantiez le *Te Deum*. Mandez-moi, je vous prie, si M. de La Popelinière est content; car ce n'est qu'un *De profundis* qu'il faut chanter, si je n'ai pas son suffrage. Je crois que le petit La Mare mériterait à présent son indulgence et sa protection; il m'a paru avoir une ferme envie d'être honnête homme et sage. On a été fort content de lui à Cirei. Il ne peut rien faire de mieux que de vous voir quelquefois, et de prendre vos avis.

Je n'ai pu avoir de privilége pour *Jules César*. Il n'y aura qu'une permission tacite; cela me fait trembler pour *Samson*. Les héros de la fable et de l'histoire semblent être ici en pays ennemi. Malgré cela, j'ai travaillé à *Samson* dès que j'ai su que nous avions gagné la bataille au Pérou; mais il faut que Rameau me seconde, et qu'il ne se laisse pas assommer par toutes les mâchoires d'âne qui lui parlent. Peut-être que mon dernier succès lui donnera quelque confiance en moi. J'ai examiné la chose très mûrement; je ne veux point donner dans des lieux communs. *Samson* n'est point un sujet susceptible d'un amour ordinaire. Plus on est accoutumé à ces intrigues, qui sont toutes les mêmes sous des noms différents, plus je veux les éviter. Je suis très fortement persuadé que l'amour, dans *Samson*, ne doit être qu'un moyen, et non la fin de l'ouvrage. C'est lui et non pas Dalila qui doit intéresser. Cela est si vrai, que, si Dalila paraissait au cinquième acte, elle n'y ferait qu'une figure ridicule. Cet opéra, rempli de spectacle, de majesté, et de terreur, ne doit admettre l'amour que comme un divertissement. Chaque chose a son caractère propre. En un mot, je vous conjure de me laisser faire de l'opéra de *Samson* une tragédie dans le goût de l'antiquité. Je réponds à M. Rameau du plus grand succès, s'il veut joindre à sa belle musique quelques airs dans un goût italien mitigé.

Qu'il réconcilie l'Italie avec la France. Encouragez-le, je vous prie, à ne pas laisser inutile une musique si admirable. Je vous enverrai incessamment l'opéra tel qu'il est. Je suis comme un homme qui a des procès à tous les tribunaux. Vous êtes mon avocat; Pollion est mon juge. Tâchez de me faire gagner ma cause auprès de lui. Adieu, charmant et unique ami.

LETTRE CCCLXXXII.

A M. BERGER.

A Cirei.... février.

Le succès de nos *Américains* est d'autant plus flatteur pour moi, mon cher monsieur, qu'il justifie votre amitié pour ma personne, et votre goût pour mes ouvrages. J'ose vous dire que les sentiments vertueux qui sont dans cette pièce sont dans mon cœur; et c'est ce qui fait que je compte beaucoup plus sur l'amitié d'une personne comme vous, dont je suis connu, que sur les suffrages d'un public toujours inconstant, qui se plaît à élever des idoles pour les détruire, et qui, depuis long-temps, passe la moitié de l'année à me louer, et l'autre à me calomnier. Je souhaiterais que l'indulgence avec laquelle cet ouvrage vient d'être reçu pût encourager notre grand musicien Ra-

meau à reprendre en moi quelque confiance, et à achever son opéra de *Samson*, sur le plan que je me suis toujours proposé. J'avais travaillé uniquement pour lui. Je m'étais écarté de la route ordinaire dans le poëme, parcequ'il s'en écarte dans la musique. J'ai cru qu'il était temps d'ouvrir une carrière nouvelle à l'opéra comme sur la scène tragique. Ces beautés de Quinault et de Lulli sont devenues des lieux communs. Il y aura peu de gens assez hardis pour conseiller à M. Rameau de faire de la musique pour un opéra dont les deux premiers actes sont sans amour; mais il doit être assez hardi pour se mettre au-dessus du préjugé. Il doit m'en croire et s'en croire lui-même. Il peut compter que le rôle de Samson, joué par Chassé[1], fera autant d'effet, au moins, que celui de Zamore, joué par Dufresne. Tâchez de persuader cela à cette tête à doubles croches; que son intérêt et sa gloire l'encouragent; qu'il me promette d'être entièrement de concert avec moi, sur-tout qu'il n'use pas sa musique, en la fesant jouer de maison en maison; qu'il orne de beautés nouvelles les morceaux que je lui ai faits. Je lui enverrai la pièce quand il le voudra; M. de Fontenelle en sera l'examinateur. Je me flatte que

[1] Claude-Louis de Chassé, noble Breton, né en 1698, entra, en 1721, à l'Opéra qu'il quitta en 1757. Mort en 1786. (Cloc.)

M. le prince de Carignan [1] la protégera, et qu'enfin, ce sera de tous les ouvrages de ce grand musicien celui qui, sans contredit, lui fera le plus d'honneur.

A l'égard de M. de Marivaux, je serais très fâché de compter parmi mes ennemis un homme de son caractère, et dont j'estime l'esprit et la probité. Il y a sur-tout dans ses ouvrages un caractère de philosophie, d'humanité et d'indépendance, dans lequel j'ai trouvé avec plaisir mes propres sentiments. Il est vrai que je lui souhaite quelquefois un style moins recherché, et des sujets plus nobles; mais je suis bien loin de l'avoir voulu désigner, en parlant des comédies métaphysiques. Je n'entends par ce terme que ces comédies où l'on introduit des personnages qui ne sont point dans la nature, des personnages allégoriques, propres, tout au plus, pour le poëme épique, mais très déplacés sur la scène, où tout doit être peint d'après nature. Ce n'est pas, ce me semble, le défaut de M. de Marivaux; je lui reprocherais, au contraire, de trop détailler les passions, et de manquer quelquefois le chemin du cœur, en prenant des routes un peu trop détournées. J'aime d'autant plus son esprit, que je le prierais de le moins prodiguer. Il ne faut point

[1] * Victor-Amédée de Savoie. Voyez la lettre CCXI. (CLOG.)

qu'un personnage de comédie songe à être spirituel; il faut qu'il soit plaisant malgré lui, et sans croire l'être; c'est la différence qui doit être entre la comédie et le simple dialogue. Voilà mon avis, mon cher monsieur, je le soumets au vôtre.

J'avais prêté quelque argent à feu M. de La Clède, mais sans billet; je voudrais en avoir perdu dix fois davantage, et qu'il fût en vie. Je vous supplie de m'écrire tout ce que vous apprendrez, au sujet de mes *Américains*. Je vous embrasse tendrement.

Qu'est devenu l'abbé Desfontaines? dans quelle loge a-t-on mis ce chien qui mordait ses maîtres? hélas! je lui donnerais encore du pain, tout enragé qu'il est. Je ne vous écris point de ma main, parceque je suis un peu malade. Adieu.

LETTRE CCCLXXXIII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 6 février.

Vous m'avez écrit, non une lettre, mais un livre plein d'esprit et de raison. Faut-il que je n'y réponde que par une courte lettre qu'un peu de maladie m'empêche encore d'écrire de ma main? Si vous voyez MM. de Pont-de-Veile et d'Argental, dont les bontés me sont si chères, dites-leur que

c'est moi qui ai perdu ma mère[1]. Ce premier devoir rendu, dites bien à Pollion que les louanges du public sont, après les siennes, ce qu'il y a de plus flatteur. J'ai lu l'épître charmante de mon saint Bernard. Je n'ai encore ni le temps ni la santé de lui répondre. Il a fallu écrire vingt lettres par jour, retoucher *les Américains*, corriger *Samson*, raccommoder *l'Indiscret*. Ce sont des plaisirs, mais le nombre accable et épuise. Le plus grand de tous a été de faire l'*Épître* dédicatoire à madame la marquise du Châtelet, et un discours[2] que je vous adresserai à la fin de la tragédie.

Je vous envoie la dédicace, l'autre discours n'est pas encore fini. Dites-moi d'abord votre avis sur cette dédicace de mon *Temple;* elle n'est pas digne de la déesse. C'était à Locke à lui dédier *l'Entendement humain*, et je dis bien : « Domina, non sum « dignus, sed tantum dic verbo[3]. »

Après avoir eu la permission de M. et de madame du Châtelet de leur rendre cet hommage, il faut encore que le public le trouve bon. Examinez

[1]* Madame de Ferriol, née Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur du cardinal, et mère de Pont de Veile et de d'Argental, venait de mourir le 2 février 1736. (Cloo.)

[2]* Il n'y a pas de discours à la fin d'*Alzire;* il y en a un au commencement de cette tragédie, et le nom de Thieriot y est étranger. (Cloo.)

[3]* Voyez le chap. VIII, v. 8, de l'Évangile de saint Matthieu. (L. D. B.)

donc ce petit écrit scrupuleusement; pesez-en les paroles. J'ose supplier M. de La Popelinière de se joindre à vous, et de vouloir bien me donner ses avis. Si vous me dites tous deux que la chose réussira, je ne craindrai plus rien. J'envoie aujourd'hui aux comédiens les corrections de *l'Indiscret;* je les prie, en même temps, de souffrir pour le plaisir du public et pour leur avantage, que le public voie mademoiselle Dangeville en culotte.

Je leur envoie aussi quelques changements pour le quatrième acte d'*Alzire;* vous en trouverez ici la copie; ils me paraissent nécessaires; ce sont des charbons que je jette sur un feu languissant. Je vous supplie d'encourager Zamore[1] et Alzire à se charger de ces nouveautés.

Je ferai tenir, par la première occasion, l'opéra de *Samson;* je viens de le lire avec madame du Châtelet, et nous sommes convenus l'un et l'autre que l'amour, dans les deux premiers actes, ferait l'effet d'une flûte au milieu des tambours et des trompettes. Il sera beau que deux actes se soutiennent sans jargon d'amourette, dans le temple de Quinault. Je maintiens que c'est traiter l'amour avec le respect qu'il mérite, que de ne le pas prodiguer et ne le faire paraître que comme un maître

[1] * C'est-à-dire Dufresne. Le rôle d'Alzire était rempli par mademoiselle Gaussin. (Clog.)

absolu. Rien n'est si froid quand il n'est pas nécessaire. Nous trouvons que l'intérêt de *Samson* doit tomber absolument sur Samson, et nous ne voyons rien de plus intéressant que ces paroles :

Profonds abymes de la terre, etc.
Acte V, scène I.

De plus, les deux premiers actes seront très courts, et la terreur théâtrale qui y règne sera, pour la galanterie des deux actes suivants, ce qu'une tempête est à l'égard d'un jour doux qui la suit. Encouragez donc notre Rameau à déployer avec confiance toute la hardiesse de sa musique. Vous voilà, mon cher ami, le confident de toutes les parties de mon ame, le juge et l'appui de mes goûts et de mes talents. Il ne me manque que celui de vous exprimer mon amitié et mon estime. Dès que j'aurai un quart d'heure à moi, je vous enverrai des fragments de l'histoire du *Siècle de Louis XIV*, et d'un autre ouvrage aussi innocent que calomnié[1].

Je voudrais bien pouvoir convertir monsieur le garde des sceaux. Les persécutions que j'ai essuyées sont bien cruelles. Je me plaindrais moins de lui, si je ne l'estimais pas. J'ose dire que, s'il

[1] L'opéra de *Samson*, qu'une cabale de dévots empêcha d'être représenté, et que Voltaire appelle, dans la lettre suivante, ses *sottises philistines et hébraïques*. (Clog.)

connaissait mon cœur, il m'aimerait, si pourtant un ministre peut aimer.

LETTRE CCCLXXXIV.

A M. THIERIOT.

A Cirei, ce 9 février.

Je suis toujours un peu malade, mon cher ami. Madame la marquise du Châtelet lisait hier, au chevet de mon lit, les *Tusculanes de Cicéron*, dans la langue de cet illustre bavard; ensuite elle lut la quatrième [1] *Épître* de Pope, sur le *Bonheur*. Si vous connaissez quelque femme à Paris qui en fasse autant, mandez-le-moi.

Après avoir ainsi passé ma journée, j'ai reçu votre lettre du 5 février; nouvelles preuves de votre tendresse, de votre goût, et de votre jugement. Je vais me mettre tout de bon à retoucher *Alzire*, pour l'impression; mais il faudrait que j'eusse une copie conforme à la manière dont on la joue. *Samson* devait partir par cette poste, mais je suis obligé de dicter mes lettres, et j'occupe à vous faire parler mon cœur la main qui devait transcrire mes sottises philistines et hébraïques. En attendant,

[1] Cette quatrième *Épître* appartient à l'*Essai sur l'Homme*. (CLOG.)

je vous envoie le *Discours*[1] apologétique que je compte faire imprimer à la suite d'*Alzire*. Je remplis en cela deux devoirs; je confonds la calomnie, et je célèbre votre amitié.

J'attends avec impatience le sentiment de Pollion et le vôtre sur ma dédicace à madame du Châtelet. Je veux vous devoir l'honneur de pouvoir dire à M. de La Popelinière dorénavant :

« Albi, nostrorum sermonum candide judex. »
Hor., ep. iv, lib. I.

Son bon mot sur Pauline et sur Alzire est une justification trop glorieuse pour moi; c'est peut-être parcequ'il n'a vu jouer Pauline que par mademoiselle Duclos[2], vieille, éraillée, sotte, et tracassière, qu'il donne la préférence à Alzire, jouée par la naïve, jeune et gentille Gaussin. Dites de ma part à cette Américaine :

Ce n'est pas moi qu'on applaudit,
C'est vous qu'on aime et qu'on admire;
Et vous damnez, charmante Alzire,
Tous ceux que Guzman convertit.

De Launai[3] se damne d'une autre façon par les

[1]* Ce *Discours* apologétique, que Voltaire appelle l'*Apologétique de Tertullien*, dans la lettre CCCXCIII, porte le titre de *Discours préliminaire*. (Clog.)

[2]* Actrice qui, vers 1714, préféra le comte d'Uzès à Voltaire. Voyez la lettre XVI. (Clog.)

[3]* Auteur dramatique cité dans les notes des lettres CXXXII et

perfidies les plus honteuses. Il y a long-temps que je sais de quoi il est capable; et, dès que j'ai su que Dufresne lui avait confié la pièce, j'ai bien prévu l'usage qu'il en ferait. Je ne doute pas qu'il ne la fasse imprimer furtivement, et qu'il n'en fasse quelque malheureuse parodie. Il a déja fait celle de *Zaïre*, dans laquelle il a eu l'insolence de mettre M. Falkener sur le théâtre, par son propre nom. C'est ce même Falkener, notre ami, qui est aujourd'hui ambassadeur à Constantinople, et qui demanderait, aussi bien que la nation anglaise, justice de cette infamie, si l'auteur et l'ouvrage n'étaient pas aussi obscurs que méchants. Ce qui est étonnant, c'est que monsieur le lieutenant de police [1] ait permis cet attentat public contre toutes les lois de la société. Voyez si on peut prévenir de pareils coups, par vos amis et les miens. Cependant je destinais à ce malheureux De Launai un petit présent, pour reconnaître la peine qu'il avait prise de lire ma pièce aux comédiens. L'abbé Moussinot devait le porter chez vous; apparemment il vous parviendra ces jours-ci. C'est la seule vengeance que je veux prendre de De Launai; il

CLXXV. L'auteur de la parodie de *Zaïre*, insultante pour Falkener, était Romagnési, aidé de Riccoboni. (CLOG.)

[1]* René Hérault, cité dans la lettre CXII et dans plusieurs autres. Il naquit à Rouen, le 23 avril 1691, et fut nommé lieutenant-général de police, au mois d'auguste 1725. Il mourut le 2 auguste 1740. Hérault de Séchelles, guillotiné en 1794, était son petit-fils. (CLOG.)

faut le payer de sa peine, et l'empêcher d'ailleurs de faire du mal.

Je crois au petit La Mare un caractère bien différent. Il me paraît sentir vivement l'amitié et la reconnaissance; mais j'ai peur qu'il ne gâte tout cela par de l'étourderie, de l'impolitesse, et de la débauche. Je lui ai recommandé expressément de vous voir souvent, et de ne se conduire que par vos conseils. C'est le seul moyen par où il puisse me plaire. Je crois bien qu'il n'est pas encore digne d'entrer dans le sanctuaire de Pollion; il faut qu'il fasse pénitence à la porte de l'église, avant de participer aux saints mystères.

Ce que vous me mandez de M. l'abbé de Rothelin me touche et me pénètre. Quoique des faveurs publiques de sa part fussent bien flatteuses, ses bontés en bonne fortune me le sont infiniment. Tout ceci me fait songer à M. de Maisons, son ami. Mon Dieu qu'il aurait été aise du succès d'*Alzire!* qu'il m'en eût aimé davantage! Faut-il qu'un tel homme nous soit enlevé!

Mandez-moi, mon cher ami, avec votre vérité ordinaire, et sans aucune crainte, tout ce qu'on dit de moi [1]. Soyez très persuadé que je n'en ferai

[1] * Thieriot ne servit que trop bien Voltaire, sous ce seul rapport; et, quand il devint le correspondant littéraire du roi de Prusse, ce fut souvent par lui que le monarque reçut les pamphlets les plus calomnieux publiés contre l'auteur de *la Henriade*. (CLOG.)

jamais qu'un usage prudent, que je ne songerai qu'à faire taire le mal, et à encourager le bien. Faites-moi connaître, sans scrupule, mes amis et mes ennemis, afin que je force les derniers à ne me point haïr, et que je me rende digne des autres.

Je voudrais bien qu'en me renvoyant ma pièce, vous pussiez y joindre quelques notes de Pollion et des vôtres. Que dites-vous du petit La Mare, qui ne m'a point encore écrit? Il n'avait rien de particulier à dire à Rameau; je ne l'avais chargé que de compliments. Les négociations ne sont confiées qu'à vous.

Savez-vous bien ce qui m'a plu davantage dans votre lettre? c'est l'espérance que vous me donnez de venir apporter un jour vos hommages à la divinité de Cirei. Vous y verriez une retraite de hiboux, que les Graces ont changée en un palais d'Albane. Voici quatre vers [1] que fit Linant, ces jours passés, sur le château :

Un voyageur, qui ne mentit jamais,
Passe à Cirei, s'arrête, le contemple;
Surpris, il dit : C'est un palais;
Mais, voyant Émilie, il dit que c'est un temple.

Vous m'avouerez que voilà un fort joli quatrain. Vous en verrez bien d'autres, si vous venez jamais

[1] * Ce quatrain, corrigé de main de maître, se trouve dans les *Poésies mêlées*, sous le n° XCVII. (CLOG.)

dans cette vallée de Tempé; mais Pollion ne voudra jamais vous prêter pour quinze jours.

J'ai peur de ne vous avoir point parlé des vers[1] que l'aimable Bernard a faits pour moi. Vous savez tout ce qu'il faut lui dire.

Adieu; je souffre, mais l'amitié diminue tous les maux.

LETTRE CCCLXXXV.

A M. PALLU,

INTENDANT DE MOULINS.

A Cirei, le 9 février.

Un peu de maladie, monsieur, m'a privé de la consolation de vous écrire des pouilles de ma main. Je me sers d'un secrétaire; je me donne des airs d'intendant. Hélas! cruel que vous êtes, c'est bien vous qui faites l'intendant avec moi, en ne répondant point à mes requêtes! J'avais cru vous faire ma cour et flatter votre goût, en vous envoyant, il y a quelques mois, une scène[2] tout entière traduite d'un vieil auteur anglais, mais vous ne vous souciez ni de l'Anglais ni de moi.

[1] Au sujet d'*Alzire* dont Bernard fut le premier à annoncer le succès à Voltaire. (Clog.)

[2] C'est la dernière de *la Mort de César;* il en est question dans quelques lettres de novembre 1735. (Clog.)

Vous aviez promis à madame du Châtelet des petits cygnes de Moulins et des petits bateaux. Savez-vous bien que des bagatelles, quand on les a promises, deviennent solides et sacrées, et qu'il vaudrait mieux être deux ans sans faire payer la taille aux peuples de *la mère aux gaînes*, que de manquer d'envoyer des petits cygnes à Cirei? Vous croyez donc qu'il n'y a dans le monde que des ministres, Moulins, et Versailles?

En lisant aujourd'hui des vers anglais de Pope, sur le *bonheur*[1], voici comme j'ai réfuté ce raisonneur :

Pope, l'Anglais, ce sage si vanté,
Dans sa morale au Parnasse embellie,
Dit que les biens, les seuls biens de la vie,
Sont le repos, l'aisance, et la santé.
Il s'est mépris; quoi! dans l'heureux partage
Des dons du ciel faits à l'humain séjour,
Ce triste Anglais n'a pas compté l'amour!
Qu'il est à plaindre! il n'est heureux ni sage.

Mettez l'amitié à la place de l'amour, et vous verrez combien vous manquez à ma félicité. Donnez-moi au moins votre protection, comme si j'étais né dans Moulins. Ayez pitié de cette pauvre *Alzire*, que l'on imprime, à ce qu'on m'a dit, furtivement, comme on a imprimé le *Jules César*.

[1]* C'est le sujet de la quatrième *Épître de l'Essai sur l'Homme*. (CLOG.)

Il est bien dur de voir ainsi ses enfants estropiés. M. Rouillé[1] peut, d'un mot, empêcher qu'on me fasse ce tort; c'est à vous que je veux en avoir l'obligation. Si vous me rendez ce bon office, j'aurai pour vous bien du respect et de la reconnaissance; et, si vous m'écrivez, je vous aimerai de tout mon cœur.

LETTRE CCCLXXXVI.

A M. DE LA ROQUE[2].

A Cirei, ce 10 février.

Je suis bien fâché, monsieur, qu'un peu d'indisposition m'empêche de vous écrire de ma main. Je n'ai que la moitié du plaisir, en vous marquant ainsi combien je suis sensible à vos politesses. Il est bien doux de plaire à un homme qui, comme vous, connaît et aime tous les beaux-arts. Vous me rappelez toujours, par votre goût, par votre politesse, et par votre impartialité, l'idée du charmant M. de La Faie, qu'on ne peut trop

[1]* Antoine-Louis Rouillé, chargé de la direction de la librairie en 1732, et cité dans la lettre CLXXIX, était le beau-frère de Pallu. (CLOG.)

[2]* Antoine de La Roque, né en 1672, mort à Paris, le 3 octobre 1744. Il publia, selon M. Weis, 321 volumes du *Mercure de France* dont il avait obtenu le privilége vers le milieu de l'an 1721. (CLOG.)

regretter. Je pense bien comme vous sur les beaux-arts.

Vers enchanteurs, exacte prose [1],
Je ne me borne point à vous;
N'avoir qu'un goût, c'est peu de chose;
Beaux-arts, je vous invoque tous.
Musique, danse, architecture,
Art de graver, docte peinture,
Que vous m'inspirez de desirs!
Beaux-arts, vous êtes des plaisirs;
Il n'en est point qu'on doive exclure.

Je voudrais bien, monsieur, vous envoyer quelques unes de ces bagatelles pour lesquelles vous avez trop d'indulgence; mais vous savez que ces petits vers, que j'adresse quelquefois à mes amis, respirent une liberté dont le public sévère ne s'accommoderait pas. Si, parmi ces libertins, qui vont toujours nus, il s'en trouve quelques uns vêtus à la mode du pays, j'aurai l'honneur de vous les envoyer.

Je suis, etc.

[1] Ces neuf vers se trouvent dans *le Temple du Goût*, avec une transposition du sixième vers. (Clog.)

LETTRE CCCLXXXVII.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei, ce 12 février.

Si vous avez eu la goutte, dans votre séjour du tumulte et de l'inquiétude, j'ai eu la fièvre, mon cher abbé, dans l'asile de la tranquillité. « Si benè « calculum ponas, ubique naufragium invenies. » Mais il faut absolument que je vous apprenne que, pendant mon indisposition, madame la marquise du Châtelet daignait me lire, au chevet de mon lit. Vous allez croire peut-être qu'elle me lisait quelque chant de l'Arioste, ou quelqu'un de nos romans. Non; elle me lisait les *Tusculanes* de Cicéron; et, après avoir goûté tous les charmes de cette belle latinité, elle examinait votre traduction, et s'étonnait d'avoir du plaisir en français. Il est vrai qu'en admirant l'éloquence de ce grand homme, cette beauté de génie, et ce caractère vrai de vertu et d'élévation qui règne dans cet ouvrage, et qui échauffe le cœur, sans briller d'un vain éclat; après, dis-je, avoir rendu justice à cette belle ame de Cicéron, et au mérite comme à la difficulté d'une traduction si noble, elle ne pouvait s'empêcher de plaindre le siècle des Cicéron, des Lucrèce, des Hortensius, des Varron,

d'avoir une physique si fausse et si méprisable; et malheureusement ils raisonnaient en métaphysique tout aussi faussement qu'en physique. C'est une chose pitoyable que toutes ces prétendues preuves de l'immortalité de l'ame alléguées par Platon. Ce qu'il y a de plus pitoyable peut-être est la confiance avec laquelle Cicéron les rapporte. Vous avez vous-même, dans vos notes, osé faire sentir le faible de quelques unes de ces preuves; et, si vous n'en avez pas dit davantage, nous nous en prenons à votre discrétion. Enfin le résultat de cette lecture était d'estimer le traducteur autant que nous méprisons les raisonnements de la philosophie ancienne. Mon lecteur ne pouvait se lasser d'admirer la morale de Cicéron, et de blâmer ses raisonnements. Il faut avouer, mon cher abbé, que quelqu'un qui a lu Locke, ou, plutôt, qui est son Locke à soi-même, doit trouver les Platon des discoureurs, et rien de plus. J'avoue qu'en fait de philosophie, un chapitre de Locke ou de Clarke est, par rapport au bavardage de l'antiquité, ce que l'optique de Newton est par rapport à celle de Descartes. Enfin vous en penserez ce qu'il vous plaira; mais j'ai cédé au desir de vous dire ce qu'en pense une femme conduite par les lumières d'une raison que l'amour-propre n'égare point, qui connaît les philosophes anciens et modernes, et qui n'aime

que la vérité. J'ai cru que c'était une chose flatteuse et rare pour vous d'être estimé d'une Française presque seule capable de connaître votre original.

On doit vous avoir rendu votre malheureux livre de la *Vie de Vanini*. L'autre exemplaire n'était pas encore arrivé à Paris. Ainsi je reprends le pardon que je vous demandais de ma méprise.

Avez-vous lu la traduction de l'*Essai* de Pope *sur l'Homme?* C'est un beau poëme, en anglais, quoique mêlé d'idées bien fausses sur le *bonheur*. Adieu; augmentez mon bonheur en m'écrivant.

J'ai bien des anecdotes sur Corneille et sur Racine, et sur la littérature du beau siècle passé. Vous devriez augmenter mon magasin.

LETTRE CCCLXXXVIII.

A M***[1].

A Cirei, février.

Ma santé, qui est devenue déplorable, ne me permet guère, mon cher monsieur, d'entrer avec vous dans de grands détails, au sujet de M. Le

[1] * Dans le premier recueil qui la publia en 1765, cette lettre ne portait pas le nom de la personne à laquelle Voltaire l'adressa; ainsi les éditeurs précédents ont eu tort de la donner comme écrite à *M. Berger*; elle sembla plutôt l'avoir été à l'abbé Moussinot. C'est aussi par erreur qu'on l'avait réunie à la lettre CCCCXXII. (L. D. B.)

Franc, que je n'ai jamais offensé. Il peut, tant qu'il voudra, travailler contre moi, et vendre quelques brochures contre un homme qu'il ne connaît pas. Cela ne me fait rien. Sa haine m'est aussi indifférente que votre amitié m'est chère. S'il me hait, il est assez puni par le succès d'*Alzire;* à lui permis de se venger, en tâchant de la décrier.

Quant à l'argent que me devait ce pauvre M. de La Clède, je trouve dans mes papiers (car je suis un homme d'ordre, quoique poëte) que je lui avais prêté, par billet, trois cents livres, que le libraire Legras m'a rendues; et, le lendemain, je lui prêtai cinquante écus, sans billet. Si vous pouviez, en effet, faire payer ces cinquante écus, je prendrais la liberté de vous supplier très instamment d'en acheter une petite bague d'antique, et de prier madame Berger de vouloir bien la porter au doigt, pour l'amour de M. de La Clède et pour le mien. Ce M. Berger est un homme que j'aime et que j'estime infiniment, et je vous aurais bien de l'obligation si vous l'engagiez à me faire cette galanterie. C'est un des meilleurs juges que nous ayons en fait de beaux-arts.

Qu'est devenue la mascarade de Servandoni? On dit qu'*Alzirette* est de Le Franc.

Je suis trop languissant pour vous en dire davantage.

LETTRE CCCLXXXIX.

A M. L'ABBÉ LE BLANC[1].

Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, le présent et la lettre dont vous m'avez honoré. J'ai lu avec beaucoup d'attention votre tragédie d'*Aben Saïd;* je trouve que c'est un tableau d'une ordonnance belle et hardie, et dont toutes les figures sont très animées. Il me paraît que vous entendez parfaitement la conduite du théâtre; et je ne conçois pas comment les comédiens ont pu faire quelque difficulté.

Je suis aussi flatté de votre lettre, monsieur, que je suis content de votre pièce. La plupart des auteurs sont les ennemis de ceux qui courent la même carrière; ils se font des guerres honteuses qui déshonorent les talents. Il est bien triste de voir des gens de lettres perdre à se nuire, à se déchirer réciproquement, le temps qu'ils devraient employer à faire les délices et l'instruction des hommes; et que ceux qui ont le plus d'esprit pas-

[1]* Jean Le Blanc, né à Dijon en 1707, mort en 1781; auteur de la tragédie d'*Aben Saïd* dont Desfontaines fit l'éloge dans les *Observations sur les écrits modernes,* lettre XIII, du 25 avril 1735. Elle ne fut imprimée qu'à la fin de 1735; c'est ce qui nous fait placer la lettre de Voltaire en 1736. (CLOG.)

sent souvent leur vie à se rendre le jouet des sots. Je suis charmé, monsieur, que ce vice de l'envie, qui est le poison de la littérature, soit si loin d'infecter votre génie. Je trouve avec plaisir dans votre caractère les sentiments vertueux de votre ouvrage.

Nous avons partagé les Indes entre nous : votre muse est au Mogol et la mienne au Pérou[1]. Rome et la Grèce semblent épuisées. Il est temps de s'ouvrir de nouvelles routes. Je vous exhorte à marcher dans cette carrière. Pour moi, je ne crois pas que j'y rentre. Les genres d'études où je m'applique présentement ne sont guère compatibles avec les vers. Mais si je n'en fais plus, je les aimerai toujours; les vôtres me seront chers, et je vous supplierai de vouloir bien m'envoyer ce que vous ferez de nouveau.

Madame la marquise du Châtelet, dont l'esprit universel embrasse tous les arts, et qui sait juger de Virgile comme de Locke, en connaissance de cause, pense de la même manière que moi sur votre pièce. Si mon suffrage est peu de chose, le sien doit être d'un grand poids.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec bien de l'estime, votre, etc. VOLTAIRE.

[1]* Allusion à la tragédie d'*Alzire*, jouée le 27 janvier 1736. Voltaire dut écrire à l'abbé Le Blanc peu de temps après. (CLOG.)

LETTRE CCCXC.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 22 février.

Mon aimable et respectable ami, voilà trois de vos lettres auxquelles une de ces maladies de langueur que vous me connaissez m'a empêché de répondre. Tandis que monsieur votre père[1] souffrait, à quatre-vingts ans, des coups de bistouri, et réchappait d'une opération, moi je dépérissais de ces maux d'entrailles qui sont à l'épreuve du bistouri. Peut-être, depuis votre dernière lettre, avez-vous perdu monsieur votre père. En ce cas, je reprends vigueur, en reprenant l'espérance qu'enfin vous vivrez pour vous, pour les belles-lettres, pour vos amis sur-tout, et que la déesse de Cirei pourra vous voir dans son temple. Je suis persuadé que vous ne m'avez pas assez méprisé pour penser que je pusse quitter un moment Cirei, pour aller jouir des vains applaudissements du parterre[2] et de

[1]* François Le Cornier, maître des requêtes de l'hôtel du roi, de 1667 à 1675. (CLOG.)

[2]* Aux premières représentations d'*Alzire*. Voltaire ne retourna que vers le milieu d'avril 1736 à Paris qu'il avait quitté dans la première quinzaine de mai 1735. (CLOG.)

. . . . Je ne sais quel amour [1]
Que la faveur publique ôte et donne en un jour.

Si j'allais à Paris, ce ne serait que parcequ'il est sur le chemin de Rouen. Vous m'avez bien connu, vous avez toujours adressé vos lettres à Cirei, malgré les indignes gens qui disaient que j'avais été à Paris.

Je vous répondrai peu de chose sur Jore. Il s'est très mal comporté avec moi dans l'affaire des *Lettres philosophiques*. Je lui ai donné de l'argent depuis peu; mais, pour l'édition d'*Alzire*, je l'abandonne à Demoulin, qui n'a pas assez bonne opinion de lui pour la lui confier.

Un article plus important, c'est Linant. J'ai toujours affecté de ne vous en point parler, voulant attendre que le temps fixât mes idées sur son compte. Il m'avait marqué bien peu de reconnaissance, à Paris; et déjà enflé du succès d'une tragédie qu'il n'a jamais achevée, il m'écrivit de Rouen, après six mois d'oubli, un petit billet en lignes diagonales, où il me disait qu'il ferait bientôt jouer sa pièce, et qu'il me rendrait l'argent que je lui avais, disait-il, prêté. Je dissimulai ce trait d'in-

[1] Néron dit à Burrhus, dans *Britannicus*:

« . . . . Je ne sais quel amour
« Que le hasard nous donne et nous ôte en un jour. »
Act. IV, sc. III.

(CLOG.)

gratitude et d'impertinence; et, toujours prêt à pardonner à la jeunesse, quand elle a de l'esprit, je le fis entrer chez madame la marquise du Châtelet, malgré l'exclusion du maître de la maison, malgré le défaut qu'il a dans les yeux et dans la langue, et malgré la profonde ignorance dont il est. A peine a-t-il été établi dans la maison, qu'oubliant qu'il était précepteur et aux gages de madame du Châtelet, oubliant le profond respect qu'il doit à son nom et à son sexe, il lui écrivit un jour une lettre, d'une terre voisine où il était allé de son chef et fort mal-à-propos. La lettre finissait ainsi : « L'ennui de Cirei est de tous les ennuis « le plus grand, » sans signer, sans mettre un mot de convenance. Les personnes chez qui il écrivit cette lettre, et auxquelles il eut l'imprudence de la montrer, dirent à madame la marquise du Châtelet qu'il le fallait chasser honteusement. Je fis suspendre l'arrêt, et je lui épargnai même les reproches. On ne lui parla de rien, et il continua de se conduire comme ferait un ami chez son ami, croyant que c'était là le bel air, parlant toujours du *cher* Cideville, du *pauvre* Cideville, et pas une fois de M. de Cideville, à qui il doit autant de respect que de reconnaissance et d'amitié.

Madame du Châtelet, indignée, a toujours voulu vous écrire et le chasser. J'ai apaisé sa colère, en lui représentant que c'était un jeune homme

(il a pourtant vingt-sept ans passés) qui n'avait que de l'esprit et point d'usage du monde; que, d'ailleurs, il était né sage; qu'enfin, si elle n'avait pas besoin de lui, il avait besoin d'elle; qu'il mourrait de faim ailleurs, grace à sa paresse et à son ignorance; qu'il fallait essayer de le corriger, au lieu de le punir; qu'à la vérité, il ne rendrait jamais dans une maison aucun de ces petits services par où l'on plaît à tout le monde, et dont la faiblesse de sa vue et la pesanteur de sa machine le rendent incapable; mais qu'il savait assez de latin pour l'apprendre, au moins conjointement avec son fils; qu'il lui apprendrait à penser, ce qui vaut mieux que du latin, et que je me chargeais de lui faire sentir la décence et les devoirs de son état.

C'est dans ces circonstances, mon tendre et judicieux ami, qu'il m'a demandé de faire entrer sa sœur[1] dans la maison. Il est vrai que, depuis quelque temps, il se tient plus à sa place; mais il n'a pas encore effacé ses péchés. J'ai ouï dire d'ailleurs que sa sœur était encore plus fière que lui. J'ai vu de ses lettres; elle écrit comme une servante. Si avec cela elle pense en reine, je ne vois pas ce qu'on pourra faire d'elle.

[1] * Six mois après cette lettre, la mère et la sœur de Linant (lequel Linant n'était bon, à Cirei, qu'à *faire du chyle*) furent admises chez madame du Châtelet. (CLOG.)

Après toutes ces représentations, souffrez que je vous dise que vous êtes d'autant plus obligé d'avertir Linant d'être modeste, humble et serviable, que ce sont vos bontés qui l'ont gâté. Vous lui avez fait croire qu'il était né pour être un Corneille, et il a pensé que, pour avoir broché, à peine en trois ans, quatre malheureux actes d'un monstre qu'il appelait tragédie, il devait avoir la considération de l'auteur du *Cid*. Il s'est regardé comme un homme de lettres et comme un homme de bonne compagnie, égal à tout le monde. Vos louanges et vos amitiés ont été un poison doux qui lui a tourné la tête. Il m'a haï, parceque je lui ai parlé franc. Méritez à votre tour qu'il vous haïsse, ou il est perdu. Je lui ai déja dit qu'il était impertinent qu'il parlât de son *cher* et de son *pauvre* Cideville, et de Formont, à qui il a des obligations. Je lui ai fait sentir tous ses devoirs; je lui ai dit qu'il faut savoir le latin, apprendre à écrire, et savoir *lortographe*[1], avant de faire une pièce de théâtre, et qu'il doit se regarder comme un homme qui a son esprit à cultiver et sa fortune à faire. Enfin, depuis quinze jours, il a pris des allures convenables. Le voilà en bon train;

[1] Telle est l'orthographe de ce mot, dans l'original, de la main de l'auteur. On disait un jour, devant un homme de lettres (Duclos ou Diderot), que Voltaire ne savait pas l'orthographe. Tant pis pour l'orthographe, répliqua l'homme de lettres. (Clog.)

encouragez-le à la persévérance; un mot de votre main fera plus que tous mes avis.

En voilà beaucoup pour un malade; la tête me tourne; j'enrage. Voilà quatre feuilles d'écrites sans vous avoir parlé de vous. Adieu; mille amitiés au philosophe Formont et au tendre du Bourg-Theroulde.

LETTRE CCCXCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirei, le 26 février.

Ma destinée sera donc toujours d'avoir des remerciements à vous faire, des pardons à vous demander, et de nouvelles importunités à vous faire essuyer! Je sais quelle est votre bonté et votre indulgence, et qu'on prend toujours bien son temps avec vous; mais quelles circonstances que celles où vous êtes, pour que vous soyez tous les jours fatigué de querelles et de dénonciations des libraires, et que j'y ajoute encore de nouveaux contre-temps au sujet de ces pauvres *Américains!* Mais enfin, quand on a débauché une fille, on est obligé de nourrir l'enfant, et d'entrer dans les détails du ménage. C'est vous qui avez débauché *Alzire;* pardonnez-moi donc toutes mes importunités.

J'ai reçu enfin la copie de la pièce, telle qu'elle est jouée. Nous avons examiné la chose avec attention, madame du Châtelet et moi, et nous avons été également frappés de la nécessité de restituer bien des choses à-peu-près comme elles étaient; par exemple, nous avons lu, au quatrième acte :

ALZIRE.

Compte, après cet effort, sur un juste retour.

GUSMAN.

En est-il donc, hélas! qui tienne lieu d'amour [1]?

Bon Dieu! que dirait Despréaux, s'il voyait Alzire prononcer un vers aussi dur, et Gusman répondre en doucereux? Au nom du bon goût, laissez les choses dans leur premier état. Quelle différence! ne la sentez-vous pas?

J'insiste encore sur le cinquième acte; il est si écourté, si rapide, qu'il ne nous a fait aucun effet. On craint les longueurs au théâtre, mais c'est dans les endroits inutiles et froids. Voyez que de vers débite Mithridate en mourant : sont-ils aussi nécessaires que ceux de Gusman? Quel outrage à toutes les règles que Montèze ne paraisse pas avec Gusman, et n'embrasse pas ses genoux! Je l'avais fait dire aux comédiens, mais inutilement; tout le monde croit que c'est ma faute; j'en

[1] Voyez la bonne leçon, dans l'acte IV, scène II d'*Alzire*. (CLOG.)

reçois tous les jours des reproches. Je vous conjure enfin de presser M. Thieriot ou M. La Mare d'exiger tous ces changements.

Je sais qu'on fait bien d'autres critiques; mais, pour satisfaire les censeurs, il faudrait refondre tout l'ouvrage, et il serait encore bien plus critiqué. C'est au temps seul à établir la réputation des pièces, et à faire tomber les critiques.

Monsieur et madame du Châtelet ont approuvé l'*Épître* dédicatoire. A l'égard d'un *Discours*[1] apologétique que j'adressais à M. Thieriot, je ne suis pas encore bien décidé si j'en ferai usage ou non. Je ne répondrai jamais aux satires qu'on fera sur mes ouvrages; il est d'un homme sage de les mépriser; mais les calomnies personnelles, tant de fois imprimées et renouvelées, connues en France et chez les étrangers, exigent qu'on prenne une fois la peine de les confondre. L'honneur est d'une autre espèce que la réputation d'auteur; l'amour-propre d'un écrivain doit se taire, mais la probité d'un homme accusé doit parler, afin qu'on ne dise pas :

« . . . . Pudet hæc opprobria nobis
« Et dici potuisse, et non potuisse repelli. »
Ovid., *Metam.*, liv. I, v. 758.

[1] C'est celui que Voltaire désigne, dans sa lettre CCCXCIII, sous le titre d'*Apologétique de Tertullien*, et qui est le *Discours préliminaire* de la tragédie d'*Alzire*. Voltaire, qui ne tarda pas à avoir à se

Reste à savoir si je dois parler moi-même, ou m'en remettre à quelque autre; c'est sur quoi j'attends votre décision.

Pardon de ma longue lettre et de tout ce qu'elle contient. Madame du Châtelet, qui pense comme moi, mais qui me trouve un bavard, vous demande pardon pour mes importunités. Elle obtiendra ma grace de vous. Elle fait mille compliments aux deux aimables frères, pour qui j'aurai toujours la plus tendre amitié et la plus respectueuse reconnaissance.

LETTRE CCCXCII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 26 février.

Je ne me porte guère bien encore. Raisonnons pourtant, mon cher ami. Pas un mot de *Samson* aujourd'hui, s'il vous plaît; tout sera pour *Alzire :* je viens de la recevoir; c'était de vous que je l'attendais; je suis au désespoir qu'elle ait été en d'autres mains qu'entre les vôtres et celles de M. d'Argental. Ce sont des profanes qui se sont emparés de mes vases sacrés; et vous, mon grand-

plaindre de l'amitié extrêmement tiède de Thieriot, ne lui adressa pas ce *Discours* sous forme d'épître, comme il en avait eu d'abord le desir. (CLOG.)

prêtre, vous ne les avez pas eus dans votre sacristie !

Demoulin est une tête picarde que je laverais bien, mais qu'il faut ménager, parcequ'il a le cœur bon, et que, de plus, il a mon bien entre ses mains. Dieu veuille qu'il y soit plus sûrement que mes *Américains!* C'est un honnête homme; mais je ne sais s'il entend les affaires mieux que le théâtre. Il m'aime; il faut lui passer bien des choses. J'ai été confondu, je vous l'avoue, de voir les négligences barbares dont la précipitation avec laquelle on m'a joué a laissé ma pièce remplie; elle en est défigurée. J'ai été bien fâché, je vous l'avoue. J'ai fait sur-le-champ un bel écrit à trois colonnes, pour être envoyé à M. d'Argental, à vous, et aux comédiens. Demoulin en est chargé. De plus, j'écris à chaque acteur en particulier. Enfin, s'il en est temps, il faut réparer ces fautes; il y en a d'énormes. Croyez-moi; j'ai mis mes raisons en marge. Je serai bien piqué si l'on ne se prête pas à la justice que je réclame, et je suis sûr que la pièce tombera, si elle n'est tombée. Je sais que toutes ces fautes ont été bien senties et bien relevées à la cour. Mon cher ami, il faut presser Sarrazin [1], Grandval [2], mademoiselle Gaus-

[1]* Cet acteur, qui se retira du théâtre en 1759, et mourut vers la fin de 1762, excellait dans le rôle de Lusignan. (Clog.)

[2]* On prétend, dans la *Biographie universelle*, que Grandval, qui

sin, Legrand[3], de se rendre à mes remontrances. C'est là où j'ai besoin de votre éloquence persuasive. La dédicace à madame la marquise du Châtelet doit absolument paraître; le prêtre et la déesse le veulent.

Pour l'épître que je vous adressais, je ne suis pas encore décidé. Je suis convaincu qu'il faut une apologie. Qu'on attaque mes ouvrages, je n'ai rien à répondre; c'est à eux à se défendre bien ou mal, mais qu'on attaque publiquement ma personne, mon honneur, mes mœurs, dans vingt libelles dont la France et les pays étrangers sont inondés, c'est signer ma honte que de demeurer dans le silence. Il faut opposer des faits à la calomnie; il faut imposer silence au mensonge. Je ne veux, il est vrai, d'aucune place; mais quelle est celle où j'oserais prétendre, si ces calomnies n'étaient pas réfutées? Je veux qu'on dise : Il n'est pas de l'académie, parcequ'il ne le desire pas; et non pas qu'on dise : Il serait refusé. C'est ne me point aimer que de penser autrement, et je

créa le rôle de Gusman, blessait tellement les autres comédiens, par *sa supériorité*, qu'ils le forcèrent de jouer dans *Alzire*, et le contraignirent, au moyen d'une cabale d'hommes gagés et apostés au parterre, à quitter *le théâtre pour toujours*. Ceci arriva donc à une reprise d'*Alzire*, en 1768; car ce fut à cette époque que Grandval renonça définitivement à la carrière dramatique. Il est mort en 1784. (CLOG.)

[3] Fils de Marc-Antoine Legrand, acteur et auteur dont Voltaire cite deux vers dans la lettre CXCI. (CLOG.)

suis sûr que vous m'aimez. L'exemple de l'abbé Prévost ne me paraît pas fait pour moi. Je ne sais s'il a dit ou dû dire : *Je suis honnête homme;* mais je sais, moi, que je le dois dire, et que ce n'est pas une chose à laisser conclure comme une proposition délicate. Mes mœurs sont directement opposées aux infames imputations de mes ennemis. J'ai fait tout le bien que j'ai pu, et je n'ai jamais fait le mal que j'ai pu faire. Si ceux que j'ai accablés de bienfaits et de services sont demeurés dans le silence contre mes ennemis, le soin de mon honneur me doit faire parler, ou quelqu'un doit être assez juste, assez généreux pour parler pour moi. Pourquoi sera-t-il permis d'imprimer que j'ai trompé un libraire, que j'ai retenu des souscriptions [1], et ne me sera-t-il pas permis de démontrer la fausseté de cette accusation? Pourquoi ceux qui la savent la tairont-ils? L'innocence, et j'ose dire la vertu, doit-elle être opprimée, calomniée, par la seule raison que mes talents m'ont rendu un homme public? C'est cette raison-là même qui doit m'élever la voix, ou qui doit dé-

[1] * Il s'agit ici des souscriptions de *la Henriade*, édition de 1728, que Voltaire publia à Londres, n'ayant pas la permission de la faire imprimer en France. Ce fut Thieriot même qui mangea pour cent louis de ces souscriptions dont aucune ne fut retenue. Voyez les notes de la lettre CLXXXVII. — Quant à Jore, Voltaire eut l'excessive générosité de lui faire une pension que Wagnière cite dans ses *Mémoires*. (CLOG.)

nouer la langue de ceux qui me connaissent. Que m'importe que dom Prévost, qui n'a point d'ennemis, ait écrit quelque chose ou non sur son compte? que me fait son aventure d'une lettre-de-change à Londres? Qu'il se disculpe devant les jurés; mais, moi, je suis attaqué dans mon honneur par des ennemis, par des écrivains indignes; je dois leur répondre hardiment, une fois dans ma vie, non pour eux, mais pour moi. Je ne crains point Rousseau [1], je le méprise; et tout ce que j'ai dit dans mon épître est vrai; reste à savoir s'il faut que ce soit moi ou un autre qui ferme la bouche au mensonge. Si dom Prévost voulait entrer dans ces détails, dans une feuille consacrée, en général, à venger la réputation des gens de lettres calomniés, il me rendrait un service que je n'oublierais de ma vie. La matière d'ailleurs est belle et intéressante. Les persécutions faites aux auteurs de réputation ont mérité des volumes. Si donc je suis assuré que le *Pour et Contre* parlera aussi fortement qu'il est nécessaire, je me tairai, et ma cause sera mieux entre ses mains que dans les miennes; mais il faut que j'en sois sûr.

Quel est le malheureux auteur de cet *Observa-*

[1]* J. B. Rousseau n'est pas nommé dans l'épître, c'est-à-dire, dans le *Discours préliminaire* (de la tragédie d'*Alzire*) où il est d'ailleurs question de quelques Français jaloux, satiriques et hypocrites.
(CLOG.)

teur polygraphique[1]? Ne serait-ce point l'abbé Desfontaines? C'est assurément quelque misérable écrivain de Paris. Il ne sait donc pas que vous êtes mon ami intime, mon plénipotentiaire, mon juge? voilà vos qualités sur le Parnasse.

P. S. Madame la marquise du Châtelet veut absolument que mon apologie paraisse en mon nom; cela n'empêcherait pas les bons offices du *Pour et contre.*

LETTRE CCCXCIII.

A M. THIERIOT.

1er mars.

Madame la marquise du Châtelet vient de vous écrire une lettre dans laquelle elle ne se trompe que sur la bonne opinion qu'elle a de moi; et mon plus grand tort, dans l'*Épître* dont elle approuve l'hommage, c'est de n'avoir pas dignement exprimé la juste opinion que j'ai d'elle.

Il s'en fallait de beaucoup que je fusse content de mon *Épître* dédicatoire et du *Discours* que je

[1]* *L'Observateur, ouvrage polygraphique et périodique; Amsterdam*, 1736, 12 volumes in-8°, est attribué par feu M. Barbier, à Jacques de Varenne, ou de La Varenne qu'il distingue de Jean-Baptiste de La Varenne, auteur du *Glaneur*, cité dans les lettres du 28 janvier 1737 et du 13 novembre 1738, à Thieriot. (CLOG.)

vous adressais; je ne l'étais pas même d'*Alzire*, malgré l'indulgence du public. Je corrige assidument ces trois ouvrages; je vous prie de le dire aux deux respectables frères[1].

Si j'étais La Fontaine, et si madame du Châtelet avait le malheur de n'être que madame de Montespan, je lui ferais une épître en vers, où je dirais ce qu'on dit à tout le monde; mais le style de sa lettre doit vous faire voir qu'il faut raisonner avec elle, et payer à la supériorité de son esprit un tribut que les vers n'acquittent jamais bien. Ils ne sont ni le langage de la raison, ni de la véritable estime, ni du respect, ni de l'amitié; et ce sont tous ces sentiments que je veux lui peindre. C'est précisément parceque j'ai fait de petits vers pour mademoiselle de Villefranche[2], pour mademoiselle Gaussin[3], etc., que je dois une prose raisonnée et sage à madame la marquise du Châtelet. Faites-la donc digne d'elle, me direz-vous: c'est ce que je n'exécuterai pas, mais c'est à quoi je m'efforcerai.

[1] * D'Argental et Pont de Veile. (Clog.)

[2] * L'*Épître* IV est adressée à *madame de Montbrun-Villefranche*, et il est question d'une demoiselle de *Montbrun*, dans la lettre XVI; ces deux ou trois personnes pourraient bien, comme la Trinité, n'en faire qu'une. (Clog.)

[3] * Voyez l'*Épître* XXXVI *à mademoiselle Gaussin*. (Clog.)

« Non possis oculis quantum contendere Lynceus,
« Non tamen idcirco contemnas lippus inungi;
. . . .
« Est quadam prodire tenus, si non datur ultra. »
Hor., lib. I, ep. I, v. 28.

Je tâcherai, du moins, de m'éloigner autant des pensées de madame de Lambert[1], que le style vrai et ferme de madame du Châtelet s'éloigne de ces riens entortillés dans des phrases précieuses, et de ces billevesées énigmatiques.

A l'égard de l'*Apologétique*[2] de Tertullien, toutes choses mûrement considérées, il faut qu'il paraisse avec des changements, des additions, des retranchements; mais, ne vous en déplaise, un honnête homme doit dire très hardiment qu'il est honnête homme. Voilà qui est plaisant de me conseiller de faire de mon apologie une énigme dont le mot soit la vertu. On peut laisser conclure qu'on a les dents belles et la jambe bien tournée, mais l'honneur ne se traite pas ainsi; il se prouve

[1] * On venait de publier un *Recueil* de divers écrits de madame de Lambert. Parmi ces écrits se trouvait la *Métaphysique d'amour*. J'ai donné, dans les *Poésies mêlées*, nº xx, un quatrain *inédit* de Voltaire, sur cette *Métaphysique*. Selon lui, cette dame mourut en 1733. (Clog.)

[2] * Il est vrai que Tertullien est l'auteur d'un ouvrage fort connu sous le titre d'*Apologétique;* mais Voltaire désigne ici, en riant, le *Discours préliminaire* de la tragédie d'*Alzire*, discours où il fit indirectement son *apologie*, en réfutant les calomnies de Desfontaines, J. B. Rousseau, et de ses autres ennemis. (Clog.)

et il s'affiche. Il est d'autant plus hardi qu'il est attaqué; et de telles vérités ne sont pas faites pour porter un masque. Votre amitié y est intéressée. Les calomniateurs qui disent, qui impriment que j'ai trompé des libraires, vous outragent en m'insultant, puisque c'est vous qui avez fait les éditions anglaises des *Lettres*[1], et qui avez reçu plusieurs souscriptions[2]; en un mot, c'est ici une des affaires les plus sérieuses de ma vie; et, croyez-moi, elle influe sur la vôtre. C'est une occasion où nous devrions nous réunir, fussions-nous ennemis. Que ne doit donc pas faire une amitié de vingt années!

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse avec tendresse. Continuez à m'aimer et en particulier et en public, et à répandre sur vous et sur moi, par vos discours sages, polis, et mesurés, la considération que notre amitié et notre goût pour les arts méritent.

Je suis bien étonné de ne pas recevoir des nouvelles de monsieur votre frère. Mais, mon Dieu, ai-je écrit à notre cher petit Bernard, qui le premier m'annonça la victoire d'*Alzire?* Ma foi, je

[1]* Les *Lettres sur les Anglais*, dont Voltaire abandonna tout le profit à Thieriot. Voyez la lettre CLXXII. (CLOG.)

[2]* Les souscriptions de l'édition de *la Henriade* (1728), que Thieriot s'appropria, au nombre de cent, et dont Voltaire, d'une bonté aveugle pour son lâche ami, ne voulut jamais exiger le remboursement. (CLOG.)

n'en sais rien; demandez-le-lui. Buvez à ma santé avec Pollion. Adieu; je vous aime de tout mon cœur.

LETTRE CCCXCIV.

A M. THIERIOT.

4 mars.

J'ai été malade; madame du Châtelet l'est à son tour. Je vous écris à la hâte au chevet de son lit, et c'est pour vous dire qu'on vous aime à Cirei autant que chez Plutus-Pollion[1]; puis vous saurez qu'*Alzire*, la dédicace, le *Discours*, la pièce, corrigés jour et nuit, viennent par la poste. Tout cela est changé, comme une chrysalide qui vient de devenir papillon en une nuit. Vous direz que je me pille; car c'est ce que je viens d'écrire à M. d'Argental; mais, quand Émilie est malade, je n'ai point d'imagination. Je viens de voir la feuille[2] de l'abbé Prévost; je vous prie de l'assurer de mon

[1] Le financier bel esprit Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de La *Pouplinière*, plus connu sous le nom de La Popelinière, méritait doublement d'être appelé *Le Riche*. Madame de Genlis, éprise sans doute des beaux yeux de la cassette de ce moderne *Plutus*, dit dans ses *Mémoires* (1759) qu'elle eût *été charmée de l'épouser*. (CLOG.)

[2] Dans *le Pour et Contre*, nombre CVII, tome VIII. (CLOG.)

amitié pour le reste de ma vie. Je lui écrirai assurément.

Comptez, mon cher ami, qu'il fallait une dédicace d'une honnête étendue. J'ose assurer que c'est la première chose adroite que j'aie faite de ma vie. Toutes les femmes qui se piquent de science et d'esprit seront pour nous, les autres s'intéresseront au moins à la gloire de leur sexe. Les académiciens des sciences seront flattés, les amateurs de l'antiquité retrouveront avec plaisir des traits de Cicéron et de Lucrèce. Enfin, morbleu, Émilie ordonne, obéissons.

Si la fin du *Discours* que je vous adresse ne vous plaît pas, je n'écris plus de ma vie.

Allons, voyons si nous serons sûrs d'un censeur. Mon cher ami, je vous recommande cette affaire; elle est sérieuse pour moi; il s'agit d'Émilie et de vous.

Remerciez M. de Marivaux; il fait un gros livre contre moi qui lui vaudra cent pistoles. Je fais la fortune de mes ennemis.

LETTRE CCCXCV.

A M. THIERIOT.

A Cirei, ce 6 mars.

Je suis bien malade, mon ami; mais cela n'empêche pas que je n'aie encore envoyé des changements à M. d'Argental, car il faut bien toujours corriger.

On se moque de moi, quand on veut que je m'excuse sur mon goût pour les Anglais. Il n'est question, dans mon apologie, que de ce qui a été imprimé contre moi[1]; d'ailleurs je me donnerai bien de garde de me rendre coupable de cette bassesse envers une nation à qui j'ai obligation, et qui peut encore me donner un asile.

Je n'ai offensé ni voulu jamais offenser Marivaux, que je ne connais point, et dont je ne lis jamais les ouvrages. S'il fait un livre contre moi,

[1] Voltaire eut envie, en 1733 (voyez la lettre CCXVIII), de former une bibliothèque de tous les ouvrages faits contre lui; mais, dit-il, elle eût été *trop mauvaise*. O combien cette *mauvaise bibliothèque* se fût accrue, de 1733 à 1778! Depuis la mort de l'auteur de *la Henriade* et d'*Alzire* seulement, et même depuis le retour bizarre, mais passager, de l'hypocrisie en France, on a calomnié Voltaire sous tous les formats; et le journal *le Voleur* ne le ménage guère plus, dans les *Contes littéraires* de son gigantesque in-folio, que M. Le Pan, dans sa *Vie politique, littéraire et morale* de ce grand homme, dont la cinquième édition a paru, in-32, en 1826. (Clog.)

ce n'est pas par vengeance, car il l'aurait déja fait paraître; ce n'est que par intérêt, puisque le libraire, qui ne lui en offrait que cinq cents francs, lui en donne cent pistoles, cette année.

A la bonne heure, que ce misérable gagne de l'argent, comme tant d'autres, à me dire des injures; il est juste que l'auteur de *la Voiture embourbée*, du *Télémaque travesti*[1], et du *Paysan parvenu*, écrive contre l'auteur de *la Henriade;* mais il est aussi d'un trop malhonnête homme de vouloir réveiller la querelle des *Lettres philosophiques*, et de m'exposer à la colère du garde des sceaux, en répandant que vous êtes intéressé à ces *Lettres philosophiques*, de toute façon.

Madame la marquise du Châtelet a déja écrit à M. le bailli de Froulai pour le prier d'en parler au garde des sceaux. Suivez cela très sérieusement, je vous en prie. Parlez à M. le marquis de Froulai. Faites prévenir M. Rouillé par M. d'Argental et par M. le président Hénault. Ils m'épargneront la peine de couvrir ce zoïle impertinent de l'opprobre et de la confusion qu'il mérite. Adieu; votre amitié m'est plus précieuse que les outrages de tous ces gens-là ne me sont sensibles.

[1]* Cette brochure, de cent soixante-trois pages, parut en février 1736. Marivaux n'osa pas s'en avouer l'auteur. (CLOG.)

LETTRE CCCXCVI.

A M. THIERIOT.

A Cirei, ce 10 mars.

La galanterie de mademoiselle *Quoniam*[1] est plus flatteuse que les battements de mains du parterre. Je ne sais plus quelle fille de l'antiquité voulut coucher avec un philosophe pour le récompenser de ses ouvrages. Mademoiselle *Quoniam* ne pousserait pas si loin la générosité antique, mais aussi je ne suis pas si philosophe. Pour mademoiselle Gaussin, elle me devrait au moins quelques baisers. Je m'imagine que vous les recevez pour moi, et que ce n'est pas au théâtre que sa bouche vous fait plus de plaisir.

Il est vrai que dans la petite comédie[2] que nous avons jouée à Cirei il y aurait un rôle assez plaisant et assez neuf pour mademoiselle Dangeville. Madame du Châtelet l'a joué à étonner, si quelque chose pouvait étonner d'elle; mais la pièce n'est qu'une farce qui n'est pas digne du public. *Thétis*

[1] Mademoiselle Quinault. (CLOG.)

[2] Celle de l'*Enfant prodigue* à laquelle Voltaire fait allusion dans sa lettre CCCLXXVII, à Thieriot. Voyez plus bas la lettre CCCC, à mademoiselle Quinault. (CLOG.)

*et Pélée** me font trembler pour ma vieillesse. Il est triste que ce qui a été beau ne le soit plus; mais ce n'est point M. de Fontenelle qui est tombé, ce sont les acteurs de l'opéra. Ne pourrai-je point avoir l'*Épître à Clio*[1], de M. de La Chaussée? C'est celui-là qui fait bien des vers, et qui, par conséquent, ne sera pas loué par quelqu'un[2] que vous connaissez, auquel il ne reste plus ni goût ni talent, mais seulement de l'envie.

Je viens de voir une épigramme parfaite; c'est celle de notre petit Bernard sur la Sallé. *Il a troqué son encensoir contre des verges; il fouette sa coquine après avoir adoré sa déesse*[3]. On ne peut pas mieux punir ce faste de vertu ridicule qu'elle étalait si mal à propos.

* Opéra, paroles de Fontenelle, musique de Colasse; représenté, pour la première fois, en 1689, et repris sept fois. K.

[1] * C'est-à-dire l'*Épître de Clio à M. de B....* (Berci), dont la première édition, in-12 de trente-trois pages, parut en 1731. Voltaire en cite quatre vers, dans sa lettre CCCCXIV. (CLOG.)

[2] * J. B. Rousseau, dont l'éloge, dans l'*Épître de Clio*, précède immédiatement celui de Voltaire,

« Qui, plus chargé de lauriers que d'années,
« Passa l'espoir des Muses étonnées, »

en composant *la Henriade*. (CLOG.)

[3] * Ces mots, en lettres italiques, sont l'extrait du titre de l'épigramme en huit vers dont voici les premiers :

« Sur la Sallé la critique est perplexe;
« L'un va disant qu'elle a fait maints heureux... »

(CLOG.)

Pitteri, libraire à Venise, qui débite la traduction de *Charles XII*, n'a pu obtenir la permission pour la *Henriade*, parceque j'ai l'honneur d'être à l'index.

Formont vient de m'envoyer de jolis vers sur *Alzire*. Vous les aurez bientôt; car tout ce qu'on fait pour moi vous appartient. Pour ma *Métaphysique*[1], il n'y a pas moyen de la faire voyager; j'y ai trop cherché la vérité. Adieu, héros de l'amitié; adieu, ami de tous les arts; vos lettres sont le second plaisir de ma vie.

DE MADAME DU CHATELET.

Voltaire veut que je signe sa lettre; j'y mettrai avec grand plaisir le sceau de l'amitié; je sens celle que vous avez marquée à votre ami, et je desire que vous en ayez pour Émilie.

LETTRE CCCXCVII.

A M. THIERIOT.

Cirei[2].

Je reçois votre lettre. Je vous prie de me faire avoir les nouvelles à la main, et de dire à M. Le

[1]* Le *Traité de Métaphysique* cité plus haut, dans la lettre CCCLXI. (CLOG.)

[2]* Cette lettre, placée parmi celles de novembre 1735, par nos prédécesseurs, est postérieure aux premières représentations d'*Alzire*, et dut être écrite au mois de mars 1736. (CLOG.)

Franc tout ce que vous pourrez de mieux. On lui impute pourtant *les Sauvages*.

Je vais corriger encore *Alzire* et les *Épîtres*[1]. Je vous prie d'ajouter à toutes les marques d'amitié que vous devez à la mienne, et à vingt ans d'une tendresse réciproque, l'attention de faire respecter cette amitié. Nous ne sommes plus ni l'un ni l'autre dans un âge où les termes légers et sans égard puissent convenir. Je ne parle jamais de M. Thieriot que comme d'un homme que je considère autant que je l'aime. M. de Fontenelle n'avait point d'amitié pour La Motte, mais pour M. de La Motte. Cette politesse donne du relief à celui qui la met à la mode. Les petits-maîtres de la rue Saint-Denis disaient la Lecouvreur, et le cardinal de Fleuri disait mademoiselle Lecouvreur. On serait très mal venu à dire devant moi, Thieriot; cela était bon à vingt ans. M. Marivaux ne sait pas à quoi il s'expose. On va imprimer un recueil nouveau[2] de mes ouvrages où je mettrai ses ridicules dans un jour qui le couvrira d'opprobre.

[1]* L'*Épître* dédicatoire d'*Alzire* à madame du Châtelet, et une autre épître que Voltaire se proposait alors d'adresser à Thieriot, relativement à la même tragédie. (CLOG.)

[2]* C'était sans doute l'édition que Ledet publia en 1738. (CLOG.)

LETTRE CCCXCVIII.

A M. DE LA MARE [1].

A Cirei, le 15 mars.

Je me flatte, monsieur, que, quand vous ferez imprimer quelques uns de vos ouvrages, vous le ferez avec plus d'exactitude que vous n'en avez eu dans l'édition de *Jules César*. Permettez que mon amitié se plaigne que vous avez hasardé, dans votre préface [2], des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter.

Vous dites, par exemple, que, *dans certaines circonstances, le parricide était regardé comme une action de courage et même de vertu, chez les Romains:* ce sont de ces propositions qui auraient grand besoin d'être prouvées.

Il n'y a aucun exemple de fils qui ait assassiné

[1] Né à Quimper, vers 1708, selon M. Beuchot, qui dit (*Biographie universelle*) que La Mare se jeta par une fenêtre, dans un accès de fièvre maligne, et mourut, sur-le-champ, à Égra, en 1746. Voltaire, qui lui donna souvent de l'argent, ne put parvenir à l'arracher à la débauche, et ne fit de lui qu'un ingrat comme Linant. (CLOG.)

[2] Cette préface de *la Mort de César*, édition de 1736, porte le titre d'*Avertissement*. Voltaire, comme cela résulte de sa lettre du 22 décembre 1735, à Berger, revit et corrigea cet *Avertissement*, que, pour ce motif, nous admettons dans notre édition, et qui ne fait partie d'aucune édition complète. (CLOG.)

son père pour le salut de la patrie. Brutus est le seul; encore n'est-il pas absolument sûr qu'il fût le fils de César.

Je crois que vous deviez vous contenter de dire que Brutus était stoïcien et presque fanatique, féroce dans la vertu, et incapable d'écouter la nature, quand il s'agissait de sa patrie, comme sa lettre à Cicéron le prouve.

Il est assez vraisemblable qu'il savait que César était son père, et que cette considération ne le retint pas; c'est même cette circonstance terrible et ce combat singulier entre la tendresse et la fureur de la liberté qui seuls pouvaient rendre la pièce intéressante : car de représenter des Romains nés libres, des sénateurs opprimés par leur égal, qui conspirent contre un tyran, et qui exécutent de leurs mains la vengeance publique, il n'y a rien là que de simple, et Aristote (qui, après tout, était un très grand génie) a remarqué, avec beaucoup de pénétration et de connaissance du cœur humain, que cette espèce de tragédie est languissante et insipide; il l'appelle la plus vicieuse de toutes : tant l'insipidité est un poison qui tue tous les plaisirs!

Vous auriez donc pu dire que César est un grand homme, ambitieux jusqu'à la tyrannie; et Brutus, un héros d'un autre genre, qui poussa l'amour de la liberté jusqu'à la fureur.

Vous pouviez remarquer qu'ils sont représentés tous condamnables, mais à plaindre, et que c'est en quoi consiste l'artifice de cette pièce. Vous paraissez sur-tout avoir d'autant plus de tort de dire que les Romains approuvaient le parricide de Brutus, qu'à la fin de la pièce les Romains ne se soulèvent contre les conjurés que lorsqu'ils apprennent que Brutus a tué son père. Ils s'écrient :

« . . . . O monstre que les dieux
« Devaient exterminer. . . . . »

Act. III, sc. VIII.

Je vous avais dit, à la vérité, qu'il y avait, parmi les *Lettres de Cicéron*, une lettre de Brutus* par laquelle on peut inférer qu'il avait tué son père pour la cause de la liberté. Il me semble que vous avez assuré la chose trop positivement.

Celui qui a traduit la lettre italienne de M. le marquis Algarotti semble être tombé dans une méprise à l'endroit où il est dit que c'est un de ceux qu'on appelle *doctores umbratici*[1] qui a fait la première édition furtive de cette pièce. Je me souviens que quand M. Algarotti me lut sa lettre en italien, il y désignait un précepteur qui, ayant volé cet

* « Sed mihi priùs omnia dii deæque eripuerint, quàm illud judi- « cium, quo non modò hæredi ejus quem occidi non concesserim « quod in illo non tuli, sed ne patri quidem meo, si reviviscat, ut, « patiente me, plus legibus ac senatu possit. » (*Bruti Epist. ad Cic.*)

[1] Expression de Pétrone. (L. D. B.)

ouvrage, le fit imprimer. Cet homme a même été puni; mais, par la traduction, il semble qu'on ait voulu désigner les professeurs de l'université. L'auteur de la brochure qu'on donne toutes les semaines sous le titre d'*Observations*[1], etc.; a pris occasion de cette méprise pour insinuer que M. le marquis Algarotti avait prétendu attaquer les professeurs de Paris; mais cet étranger respectable, qui a fait tant d'honneur à l'université de Padoue, est bien loin de ne pas estimer celle de Paris, dans laquelle on peut dire qu'il n'y a jamais eu tant de probité et tant de goût qu'à présent.

Si vous m'aviez envoyé votre préface, je vous aurais prié de corriger ces bagatelles; mais vos fautes sont si peu de chose, en comparaison des miennes, que je ne songe qu'à ces dernières. J'en ferais une fort grande de ne vous point aimer, et vous pouvez compter toujours sur moi.

LETTRE CCCXCIX.

A M. THIERIOT.

16 mars.

Mon cher ami, vous avez bien gagné à mon silence. Émilie a entretenu la correspondance.

[1] * *Observations sur les écrits modernes*, tome IV, page 189. (CLOG.)

N'admirez-vous pas sa lumière,
Son style aisé, sublime, et net;
Sa plume, ou solide, ou légère,
Traitant de science ou d'affaire,
D'un madrigal ou d'un sonnet?
Elle écrit pourtant pour Voltaire.
Louis Quinze a-t-il, en effet,
Quelque semblable secrétaire,
Soit d'état, soit de cabinet?

Ces petits vers une fois passés, vous saurez que vos lettres m'ont fait autant de plaisir que les siennes ont dû vous en faire. Si j'étais un Descartes, vous seriez mon père Mersenne[1]. J'ai été accablé de maladies et d'occupations. Je m'étais donné tout cela, et je m'en suis tiré. Êtes-vous content de la dédicace du temple d'Alzire à la déesse de Circi, et de la post-face à M. Thieriot, et du petit grain d'avertissement? Eh! vite que Demoulin transcrive, et que La Serre approuve, et que Prault imprime; car je crois que Demoulin le surintendant a donné ses faveurs à Prault.

Homme faible! vous laisserez-vous persuader qu'il faut que Gusman interrompe Alzire, pour lui dire une quinauderie? et ne sentez-vous pas combien ce vers :

S'il en est, après tout, qui tiennent lieu d'amour,

est pris dans le caractère de la personne, qui

[1] Ami, correspondant, et défenseur de Descartes. (L. D. B.)

ne doit avoir aucune adresse, et rien que de la vérité?

Triumvirat très aimable, il y a des cas où je suis votre dictateur.

« . . . . . . Une Espagnole eût promis davantage;
« . . . .
« . . . . Je n'ai point leurs mœurs, »
Act. IV, sc. II.

est très français. Cette phrase est de toutes les langues. Lisez la grammaire, à l'article des *pronoms collectifs.*

Compte à jamais au moins sur ma reconnaissance,

est un vers faible et plat, s'il est seul, à-peu-près comme le seraient beaucoup de vers de Racine. Mais,

« . . . . . . Tantùm series juncturaque pollet!
« Tantùm de medio sumptis accedit honoris! »
HOR., *de Art. poet.*, v. 242.

que ces vers plats se rebondissent du voisinage des autres!

Compte à jamais au moins sur ma reconnaissance,
Sur la foi, sur les vœux qui sont en ma puissance,
Sur tous les sentiments du plus juste retour,
S'il en est, après tout, qui tiennent lieu d'amour [1].

[1] Ce dernier vers se trouve corrigé, dans l'acte IV, scène II; les trois autres n'y ont pas été conservés. (CLOG).

Voilà qui devient coulant et harmonieux, par les traits consécutifs et par la figure ménagée jusqu'au bout de la phrase.

Bauche va réimprimer *Zaïre*, je la corrige. Prault réimprimera *la Henriade*[1]; je la corrige aussi. Je corrige tout, hors moi. Savez-vous bien que je retouche *Adélaïde*, et que ce sera une de mes moins mauvaises filles?

J'ai lu *Jules César*. Est-ce M. Algarotti qui a lui-même traduit son italien? Apprenez que ce Vénitien-là a fait des dialogues sur la lumière, où il y a malheureusement autant d'esprit que dans *les Mondes*, et beaucoup plus de choses utiles et curieuses.

J'ai lu la *Zaïre* anglaise[2] : elle m'a enchanté plus qu'elle n'a flatté mon amour-propre. Comment! des Anglais tendres, naturels! *without bombast! without similes at the end of acts*[3]! Quel est donc ce M. Hill? quel est ce gentilhomme qui a joué Orosmane sur le théâtre des comédiens? Cet honneur fait aux arts ne sera-t-il pas consacré dans *le Pour*

[1]* Édition in-8°, de 1737, avec une préface de Linant. (Clog.)

[2]* Aaron Hill, poëte anglais né en 1685, mort le 8 février 1750, venait de donner une traduction de *Zaïre*, sous le titre de *Zara*. Voltaire parle de Hill dans sa *seconde lettre à M. Falkener*, tirée de l'édition de *Zaïre* publiée par Bauche vers le mois d'auguste 1736. (Clog.)

[3]* Sans enflure, sans comparaisons à la fin des actes. (L. D. B.)

et Contre? Autrefois ce *Pour et Contre* avait été contre *Zaïre;* ah! il doit faire amende honorable.

Rameau s'est marié avec Moncrif. Suis-je au vieux sérail? *Samson* est-il abandonné? Non; qu'il ne l'abandonne pas. Cette forme singulière d'opéra fera sa fortune et sa gloire.

LETTRE CCCC.

A MADEMOISELLE QUINAULT [1].

Cirei, le 16 mars 1736.

Je reçus votre lettre, mademoiselle, le 22 février; nous voici au 16 mars. Votre *Enfant pro-*

[1] * Jeanne-Françoise Quinault, l'une des sœurs de l'acteur Quinault-Dufresne. Née vers 1701, elle débuta, en 1718, dans la tragédie, sous le nom de mademoiselle Quinault-Dufresne, et c'est d'elle, ou de sa belle-sœur madame Quinault-Dufresne, née Dupré, que Voltaire parle dans la lettre du 29 avril 1732, à Formont. Mademoiselle Quinault n'ayant pas tardé à se vouer exclusivement à l'emploi des soubrettes, elle s'y distingua tellement, que Voltaire ne fut que juste en lui donnant le surnom de *Thalie*. Liée avec d'Argental, Pont de Veile, d'Alembert, Destouches, Duclos, Moncrif, Crébillon fils, Cailus, Voisenon, mademoiselle de Lubert, Maurepas, le marquis d'Argenson, cette excellente actrice, qui recevait chez elle un grand nombre de personnages lettrés, quitta le théâtre dès 1741, mais elle ne mourut qu'en 1783.

Mademoiselle Quinault donna à Voltaire le sujet de *l'Enfant prodigue*, après avoir vu jouer une mauvaise farce, sous le même titre, à la foire Saint-Germain, vers la fin de 1735; mais ce fut en correspondant avec lui, et non à Paris même qu'elle le lui fournit; car Voltaire, après avoir quitté Paris dans les premiers jours de mai 1735,

digue est fait, transcrit et envoyé à M. d'Argental. Le sujet et le peu de temps que j'ai mis à le traiter doivent me répondre des sifflets; mais enfin *Zaïre*, la chrétienne *Zaïre*, née au même endroit où la parabole de l'*Enfant prodigue* fut faite, ne m'a jamais coûté que dix-huit jours. Aussi l'ai-je corrigée avec soin pour la nouvelle édition qu'on en va faire. Puissé-je corriger l'enfant d'aujourd'hui après un aussi heureux succès! Je serai très content alors du *Nouveau Testament* et du théâtre; et, au lieu d'être excommunié, nous serons tous canonisés.

Songez, mademoiselle, que c'est vous qui m'avez donné ce sujet très chrétien, fort propre, à la vérité, pour l'autre monde; mais gare les sifflets de celui-ci! Il n'y a rien à risquer, mademoiselle, si vous vous chargez de l'ouvrage; et, en vérité, vous le devez. C'est à vous à nourrir l'enfant que je vous ai fait. L'accouchement est secret; il n'y a que madame la marquise du Châtelet qui ait assisté à l'opération. *Alzire* s'est bien trouvée de ses bontés; cet enfant-ci, quoique venu avant terme, est sous sa protection, et elle en augure très bien.

n'y retourna qu'un an après, au mois d'avril 1736; ce qui ne s'accorde pas avec une conversation rapportée par la *Biographie universelle*, tome XXXVI, page 429, et qui dut avoir lieu entre Voltaire et mademoiselle Quinault, à Paris, *dans le Carême de* 1736, relativement au sujet de l'*Enfant prodigue*, comédie à laquelle Voltaire fait allusion dans sa lettre du 22 janvier 1736, à Thieriot. (Clog.)

Pour moi, mademoiselle, voici ce que j'en pense. La pièce, arrangée et conduite par vos ordres et embellie par votre jeu (si vous daignez jouer une Croupillac[1], ou tel autre rôle), aura un succès étonnant, si on ignore que j'en suis l'auteur, et sera sifflée, si on s'en doute.

Le titre d'*Enfant prodigue* lui ferait autant de tort que mon nom; il faudra que vous soyez la marraine, comme vous êtes la mère de la pièce, et que vous lui trouviez un titre convenable. La mesure nouvelle des vers, inconnue au théâtre, piquera très sûrement la curiosité du public: l'ouvrage est neuf de toutes façons; le nom de comédie ne lui convient peut-être pas, à cause de l'extrême intérêt qui règne dans la pièce; appelons-la, si vous voulez, *pièce de théâtre:* ce nom répond à tout. Si vous n'avez rien de mieux à faire, jouez-la après Pâques. M. d'Argental est le seul homme dans Paris qui soit dans le secret; j'aurais manqué à mon devoir en ne m'adressant pas à lui: il a le manuscrit. Cette fredaine sera, s'il vous plaît, sans préjudice des autres ouvrages que je compte faire pour votre théâtre. Vos conseils et votre estime, que je voudrais mériter, sont un encouragement qui est capable de me tourner la tête, et qui me

[1]* Madame du Châtelet joua le rôle de la *baronne de Croupillac*, à Cirei, et ce fut celui que remplit mademoiselle Quinault, au Théâtre-Français. (Clog.)

rendrait poëte, si la nature ne vous avait pas prévenue.

Ayez la bonté, belle et discréte reine du théâtre, de me mander vos résolutions. Il me semble qu'ayant fait un enfant ensemble, je dois supprimer ces formules de lettre qui assurément n'ajouteraient rien à l'estime pleine d'attachement que le père de l'*Enfant prodigue* aura toute sa vie pour vous.

LETTRE CCCCI.

A M. THIERIOT.

A Cirei, le 18 mars.

Il faut, mon ami, vous rendre compte de l'*Épître à Clio*. Les vers sont frappés sur l'enclume qu'avait Rousseau, quand il était encore bon ouvrier; mais malheureusement le choix du sujet n'a pas ce piquant qu'il faut pour le monde. C'est le chef-d'œuvre d'un artiste fait pour des artistes seulement. Tout s'y trouve, hors le plaisir qu'il faut à des lecteurs oisifs. J'admirerai toujours cet écrit excepté la bataille; mais nos Français veulent en tout genre de l'intérêt et des graces. Il en faut partout, sans quoi le beau n'est que beau.

« Non satis est pulchra esse poëmata; dulcia sunto,
« Et quocumque volent, animum auditoris agunto. »
Hor., *de Art. poet.*, v. 99.

Dites-lui combien j'estime sa précision, sa netteté, sa force, son tour heureux, naturel, son style châtié. Ajoutez à cela que je suis très fâché qu'il déshonore un si bon ouvrage par des éloges[1] dont il rougit. S'il ne voulait qu'un asile heureux et fait pour un philosophe, au lieu d'une place inutile et qui n'a plus que du ridicule, je trouverais bien le secret de le mettre en état de ne plus louer indignement.

Voici un petit quatrain en réponse à l'honneur qu'il m'a fait de m'envoyer son *Epître :*

Lorsque sa muse courroucée
Quitta le coupable Rousseau,
Elle te donna son pinceau,
Sage et modeste La Chaussée.

Il ne faut pas oublier ce jeune M. de Verrières; car nous devons encourager la jeunesse.

Élève heureux du dieu le plus aimable,
Fils d'Apollon, digne de ses concerts,
Voudriez-vous être encor plus louable?
Ne me louez pas tant, travaillez plus vos vers
Le plus bel arbre a besoin de culture;
Émondez-moi ces rameaux trop épars;
Rendez leur sève et plus forte et plus pure.
Il faut toujours, en suivant la nature,
La corriger; c'est le secret des arts[2].

[1]* La Chaussée, dans l'*Épître de Clio,* donne à J. B. Rousseau le titre de *chef des poëtes du temps.* (Cloc.)

[2]* Les quatre derniers vers de cette petite pièce ont beaucoup de

C'est ce qui fait que je me corrige tous les jours, moi et mes ouvrages.

Vous trouverez sur une dernière feuille une chose que je n'avais faite de ma vie, un sonnet[1]. Pésentez-le au marquis, ou non marquis, Algarotti, et admirez avec moi son ouvrage sur la lumière. Ce sonnet est une galanterie italienne. Qu'il passe par vos mains, la galanterie sera complète.

LETTRE CCCCII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Cirei, par Vassi en Champagne, 18 mars.

Une assez longue maladie, madame, m'a empêché de répondre plus tôt à la lettre charmante dont vous m'avez honoré. Vous devez vous intéresser à cette maladie; elle a été causée par trop de travail. Eh! quel objet ai-je dans tous mes travaux que l'envie de vous plaire, de mériter votre suffrage? Celui que vous donnez à mes *Américains*, et, sur-tout, à la vertu tendre et simple d'Alzire, me console bien de toutes les critiques de la petite ville qui est à quatre lieues de Paris, à cinq cents

ressemblance avec la fin de celle qu'on lit dans la lettre du 2 mars 1731 à Cideville. (Clog.)

[1] * Ce sonnet est dans les *Poésies mêlées*, sous le n° xcviii. (Clog.)

lieues du bon goût, et qu'on appelle la cour. Je ferai ce que je pourrai assurément pour rendre Gusman plus tolérable. Je ne veux point me justifier sur un rôle qui vous déplaît; mais Grandval ne m'a-t-il pas fait aussi un peu de tort? n'a-t-il pas outré le caractère? n'a-t-il pas rendu féroce ce que je n'ai prétendu peindre que sévère?

Vous pensâtes, dites-vous, dès les premiers vers, que ce Gusman ferait pendre son père. Eh! madame, le premier vers qu'il dit est celui-ci :

Quand vous priez un fils, seigneur, vous commandez.
Alzire, act. I, sc. I.

N'a-t-il pas l'autorité de tous les vice-rois du Pérou? et cette inflexibilité ne peut-elle pas s'accorder avec les sentiments d'un fils? Sylla et Marius aimaient leur père.

Enfin la pièce est fondée sur le changement de son cœur; et si le cœur était doux, tendre, compatissant au premier acte, qu'aurait-on fait au dernier?

Permettez-moi de vous parler plus positivement sur Pope. Vous me dites que l'amour social *fait que tout ce qui est est bien*. Premièrement ce n'est point ce qu'il nomme *amour social* (très mal à propos) qui est, chez lui, le fondement et la preuve de l'ordre de l'univers. Tout ce qui est est bien, parcequ'un Être infiniment sage en est l'auteur; et c'est

l'objet de la première *Épître*[1]. Ensuite il appelle *amour social*, dans l'*Épître* dernière, cette Providence bienfesante par laquelle les animaux servent de subsistance les uns aux autres. Milord Shaftesbury, qui, le premier, a établi une partie de ce système, prétendait avec raison que Dieu avait donné à l'homme l'amour de lui-même pour l'engager à conserver son être; et l'*amour social*, c'est-à-dire un instinct très subordonné à l'amour-propre, et qui se joint à ce grand ressort, est le fondement de la société.

Mais il est bien étrange d'imputer à je ne sais quel amour social dans Dieu cette fureur irrésistible avec laquelle toutes les espèces d'animaux sont portées à s'entre-dévorer. Il paraît du dessein à cela, d'accord; mais c'est un dessein qui assurément ne peut être appelé amour.

Tout l'ouvrage de Pope fourmille de pareilles obscurités. Il y a cent éclairs admirables qui percent à tous moments cette nuit, et votre imagination brillante doit les aimer. Ce qui est beau et lumineux est votre élément. Ne craignez point de faire la disserteuse; ne rougissez point de joindre aux graces de votre personne la force de votre esprit; faites des nœuds avec les autres femmes, mais parlez-moi raison.

Je vous supplie, madame, de me ménager les

[1] * L'*Essai sur l'Homme* se compose de quatre *Épîtres*. (Clog.)

bontés de M. le président Hénault; c'est l'esprit le plus droit et le plus aimable que j'aie jamais connu. Mille respects et un éternel attachement.

LETTRE CCCCIII.

A M. THIERIOT.

Cirei, ce 20 mars.

J'ai lu, mon cher plénipotentiaire, la critique[1] que fait M. Prévost de nos *Américains*. Il ne la fait pas assurément en homme de l'autre monde, mais comme un Français très poli. Les Desfontaines doivent dire :

Nous seuls en ces climats nous sommes les barbares.
Alzire, act. I, sc. 1.

Je suis encore plus obligé à M. Prévost de ses critiques que de ses louanges. Il ne faut être que *le Mercure galant*, de Visé, pour louer; mais, pour critiquer avec finesse et sans blesser, il faut avoir l'esprit bien délicat et bien poli. Je ne suis pas de son avis sur bien des choses, mais mon estime pour lui a redoublé par le même endroit qui rend d'ordinaire les auteurs irréconciliables.

[1]* Dans *le Pour et Contre*, tome VIII, p. 97, nombre CX. L'abbé Prévost y dit que les vingt premières représentations d'*Alzire* avaient déja valu plus de 40,000 francs aux comédiens. (CLOG.)

La plupart des critiques que vous m'avez envoyées m'ont paru fausses, et sont démontrées telles aux yeux d'Émilie, car il lui faut des démonstrations.

Que feront les comédiens après Pâques? Que fait Rameau? Voilà deux grands objets. Voyez-vous, mon ami, *les Américains* et *Samson*, *hoc est* pour moi *omnis homo*. Avez-vous écrit à Tom Grignon pour nos estampes[1]? Savez-vous des nouvelles de la *Zaïre*[2] anglaise? Hélas! sera-t-elle déshonorée par une traduction d'*Aben Saïd?* C'est envoyer ma Zaïre laver la vaisselle, que de la mettre à côté de cet Aben[3]. Quand est-ce donc que les élus et les réprouvés seront séparés?

La pauvre pièce que cette *Didon!* Ne me décelez pas; cela serait horrible. *Fari quæ sentiat* est ma devise avec vous. Répondez à ma dernière. Je vous embrasse.

[1]* Pour *la Henriade* que publia Prault en 1737. (Clog.)

[2]* Celle de Hill. (Clog.)

[3]* Voyez la lettre CCCLXXXIX que Voltaire écrivit à l'abbé Le Blanc, auteur d'*Aben Saïd*. (Clog.)

LETTRE CCCCIV.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT,

TRÉSORIER DU CHAPITRE DE SAINT-MERRI, A PARIS.

Cirei, ce 21 mars.

Mon cher abbé, j'aime mille fois mieux votre coffre-fort que celui d'un notaire; il n'y a personne à qui je me fiasse dans le monde autant qu'à vous: vous êtes aussi intelligent que vertueux; vous étiez fait pour être le procureur-général de l'*ordre* des jansénistes, car vous savez qu'ils appellent leur union l'*ordre;* c'est leur argot; chaque communauté, chaque société a le sien. Voyez donc si vous voulez-vous charger de l'argent d'un indévot, et faire, par amitié pour cet indévot, ce que par devoir vous faites pour votre chapitre. Vous pourrez dans l'occasion en faire de bons marchés de tableaux; vous m'emprunterez de l'argent dans votre coffre. Mes affaires, comme vous savez, sont très aisées et très simples; vous serez mon surintendant en quelque endroit que je sois; vous parlerez pour moi, et en votre nom, aux Villars, aux Richelieu, aux d'Estaing, aux Guise, aux Guébriant, aux d'Auneuil, aux Lézeau, et autres illustres débiteurs de votre ami. Quand on parle pour son ami, on demande justice; quand c'est moi qui

réclame cette justice, j'ai l'air de demander grace, et c'est ce que je voudrais éviter.

Ce n'est pas tout; vous agirez en plénipotentiaire, soit pour mes pensions auprès de M. Pâris Duvernei, auprès de M. Tannevot[1], premier commis des finances; soit pour mes rentes sur l'Hôtel-de-Ville, sur Arouet mon frère; soit enfin pour les actions et pour l'argent que j'ai chez différents notaires. Vous aurez, mon cher abbé, carte blanche pour tout ce qui me regarde, et tout sera dans le plus grand secret. Mandez-moi si cette charge vous plaît. En attendant votre réponse, je vous prie d'envoyer chercher par votre frotteur un jeune homme nommé Baculard d'Arnaud[2]; c'est un étudiant en philosophie, au collége d'Harcourt; il demeure rue Mouffetard. Donnez-lui, je vous en prie, ce petit manuscrit[3], et faites-lui de ma part un petit présent de douze francs. Je vous prie de ne pas négliger cette petite grace, que je vous demande; ce manuscrit sera négocié à son profit. Je vous embrasse de tout mon cœur : ai-

[1]* Alexandre Tannevot, né en 1692, mort en 1773. Ce financier, homme de bien, mais mauvais poëte, publia, en 1732, un recueil de *Poésies diverses* dont une est adressée *à l'auteur d'une Épître à Uranie* (Voltaire). (Clog.)

[2]* Voltaire commença à correspondre avec Baculard d'Arnaud, en 1736, mais la première lettre qu'on a pu recueillir, à l'adresse de celui-ci, est du 20 novembre 1742. (Clog.)

[3]* L'*Épître* XXXVII *sur la Calomnie.* (Clog.)

mez-moi toujours, et sur-tout, resserrons les nœuds de notre amitié par la confiance et par les services réciproques.

LETTRE CCCCV.

A M. JORE[1],

ANCIEN LIBRAIRE.

A Cirei, le 24 mars.

Vous me mandez, monsieur, qu'on vous donnera des lettres de grace qui vous rétabliront dans votre maîtrise, en cas que vous disiez la vérité qu'on exige de vous sur le livre en question[2] ou plutôt dont il n'est plus question.

Un de mes amis[3], très connu, ayant fait imprimer ce livre en Angleterre, uniquement pour son profit, suivant la permission que je lui en avais

[1]* Il est question de Claude-François Jore dans les lettres CXXI, CCXII, CCXIII, comme ayant imprimé l'*Histoire de Charles XII*, *la Henriade*, et les *Lettres sur les Anglais*; il perdit sa maîtrise de libraire et d'imprimeur, en septembre 1734, peu de temps après la brûlure des *Lettres sur les Anglais*. On voit plus bas, dans les lettres CCCCXVII à CCCCXX de Voltaire à Cideville, combien Voltaire eut à se repentir d'avoir écrit à Jore cette lettre du 24 mars. (CLOG.)

[2]* Les *Lettres sur les Anglais*, condamnées au feu, le 10 juin 1734, par le parlement de Paris. (CLOG.)

[3]* Thieriot. (CLOG.)

donnée, vous en fites, de concert avec moi, une édition en 1730[1].

Un des hommes les plus respectables[2] du royaume, savant en théologie comme dans les belles-lettres, m'avait dit, en présence de dix personnes, chez madame de Fontaines-Martel, qu'en changeant seulement vingt lignes dans l'ouvrage, il mettrait son approbation au bas. Sur cette confiance, je vous fis achever l'édition. Six mois après, j'appris qu'il se formait un parti pour me perdre, et que, d'ailleurs, monsieur le garde des sceaux ne voulait pas que l'ouvrage parût. Je priai alors un conseiller[3] au parlement de Rouen de vous engager à lui remettre toute l'édition. Vous ne voulûtes pas la lui confier; vous lui dîtes que vous la déposeriez ailleurs, et qu'elle ne paraîtrait jamais sans la permission des supérieurs.

Mes alarmes redoublèrent quelque temps après, sur-tout lorsque vous vîntes à Paris. Je vous fis venir chez M. le duc de Richelieu; je vous avertis que vous seriez perdu si l'édition paraissait, et je vous dis expressément que je serais obligé de vous dénoncer moi-même. Vous me jurâtes qu'il ne pa-

[1]* En 1731; voyez la *Notice* de M. Louis du Bois, tome XXXV, page 9, et l'article que M. Beuchot a consacré à Jore, dans la *Biographie universelle*. (Clog.)

[2]* L'abbé de Rothelin; voyez la lettre clxxxvi. (Clog.)

[3]* Cideville; voyez les lettres qui lui furent adressées, par Voltaire, en juin et juillet 1733. (Clog.)

raîtrait aucun exemplaire, mais vous me dîtes que vous aviez besoin de 1500 livres; je vous les fis prêter sur-le-champ par le sieur Pasquier, agent de change, rue Quincampoix, et vous renouvelâtes la promesse d'ensevelir l'édition.

Vous me donnâtes seulement deux exemplaires, dont l'un fut prêté à madame de***, et l'autre, tout décousu, fut donné à François Josse[1], libraire, qui se chargea de le faire relier pour M. d'Argental, à qui il devait être confié pour quelques jours.

François Josse, par la plus lâche des perfidies, copia le livre, toute la nuit, avec René Josse, petit libraire de Paris, et tous deux le firent imprimer secrètement. Ils attendirent que je fusse à la campagne[2], à soixante lieues de Paris, pour mettre au jour leur larcin. La première édition qu'ils en firent était presque débitée, et je ne savais pas que le livre parût. J'appris cette triste nouvelle, et l'indignation du gouvernement. Je vous écrivis sur-le-champ plusieurs lettres, pour vous dire de remettre toute votre édition à M. Rouillé, et pour vous en offrir le prix. Je ne reçus point de réponse : vous étiez à la Bastille.

[1]* Jean-François Josse, à qui fut adressée la lettre CLXXXVII. (CLOG.)

[2]* A Monjeu, près d'Autun. Voyez la correspondance d'avril et de mai 1734, avec d'Argental et Cideville. (CLOG.)

J'ignorais le crime de François Josse; tout ce que je pus faire alors fut de me renfermer dans mon innocence et de me taire.

Cependant René, ce petit libraire, fit en secret une nouvelle édition; et François, jaloux du gain que son cousin allait faire, joignit à son premier crime celui de faire dénoncer son cousin René. Ce dernier fut arrêté, cassé de maîtrise, et son édition confisquée.

Je n'appris ce détail que dans un séjour de quelques semaines que je vins faire, malgré moi, à Paris[1], pour mes affaires.

J'eus la conviction du crime de François Josse; j'en dressai un mémoire pour M. Rouillé. Cependant cet homme a joui du fruit de sa méchanceté impunément. Voilà tout ce que je sais de votre affaire; voilà la vérité, devant Dieu et devant les hommes. Si vous en retranchiez la moindre chose, vous seriez coupable d'imposture. Vous y pouvez ajouter des faits que j'ignore, mais tous ceux que je viens d'articuler sont essentiels. Vous pouvez supplier votre protecteur de montrer ma lettre à monsieur le garde des sceaux; mais sur-tout prenez bien garde à votre démarche, et songez qu'il faut dire la vérité à ce ministre.

Pour moi, je suis si las de la méchanceté et de

[1] En mars et en avril 1735. (Clog.)

la perfidie des hommes, que j'ai résolu de vivre désormais dans la retraite, et d'oublier leurs injustices et mes malheurs.

A l'égard d'*Alzire*, c'est au sieur Demoulin qu'il faut s'adresser. Je ne vends point mes ouvrages, je ne m'occupe que du soin de les corriger. ceux à qui j'en ai donné le profit s'accommoderont sans doute avec vous. Je suis entièrement à vous, etc.

LETTRE CCCCVI.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 25 mars.

Vous avez toutes les vertus, mon cher ami; vous êtes aussi bon fils que bon ami; votre cœur est fait pour toutes les différentes espèces de tendresses, et pour remplir tous les devoirs de l'humanité. Vous faites un trait d'homme bien sage de quitter votre charge pour les plaisirs. Je me flatte que vous aurez vos lettres de vétéran. Il est doux d'avoir ce nom et de conserver sa jeunesse; sans doute l'argent de votre charge, bien placé, augmentera votre fortune: vous aurez, comme Tibulle,

« Et mundum victum, non deficiente crumenâ. »
Hor., liv. I, ep. IV

Vous allez finir bientôt vos affaires; car qui n'en

passera pas par ce que vous ordonnerez, et quel autre arbitre que vous peut-on prendre dans les affaires qui vous concernent? Madame la marquise du Châtelet, qui vous écrit par cet ordinaire, espère vous posséder, quelque jour, dans le château dont j'ai été le maçon, sous les ordres de cette Minerve; elle travaille tous les jours à changer ce désert en un séjour délicieux. Il n'y manquera rien quand vous y serez.

Les affaires, les tracasseries, sont venues me chercher de Paris jusque dans le sein de cette solitude; voilà ce qui fait que je vous écris si peu de choses, et que je n'écris point au philosophe aimable Formont. Je vous embrasse mille fois, mon cher ami, et l'espérance de vous voir à Cirei augmente tous mes plaisirs et adoucit toutes mes peines. Rouen porte donc aussi des monstres. L'abbé Desfontaines en est un qu'il faudrait étouffer. Adieu.

LETTRE CCCCVII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 3 avril 1736.

Ah! je suis perdu; ah! je suis sifflé; je suis mort, je suis enterré. La Mare sait tout; il sait que

j'ai fait ce que vous savez[1], soit qu'on le lui ait appris, en lui recommandant le secret, soit qu'en effet il ait abusé de la familiarité qu'il m'avait extorquée, en regardant dans mes papiers. Ah! Thalie, divine Thalie! quelle tête que ce La Marc[2]! Il faudrait le tenir en prison, avec un bâillon, pendant un mois. Mais enfin parlez-lui; un mot de votre bouche pourra fermer la sienne. Il ne peut avoir vu dans mes papiers qu'un ou deux mots qui lui auront fait soupçonner ce dont il s'agit; il ne sait rien d'ailleurs. Voyez ce qu'il y a à faire. Songez, charmante Thalie, que tout dépend du secret; que ce secret est un miracle, et que c'est à vous d'en faire. Vous et vos amis, au bout du compte, savent bien que cela est de Gresset. Je souhaite à ce Gresset, du meilleur de mon cœur, toute sorte de prospérité. Mon Dieu! qu'il nous aura d'obligation! qu'il est heureux d'être entre vos mains! qu'il doit vous aimer et travailler pour vous! Comptez à jamais sur le tendre dévouement de ce Gresset.

[1] *L'Enfant prodigue*. (CLOG.)

[2] Voltaire l'appelle *croque-chenille*, dans une de ses lettres de la fin de 1736. (CLOG.)

LETTRE CCCCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirei, par Vassi, ce 4 avril 1736.

Mon cœur vous adresse cette ode[1], que je n'ose décorer de votre nom. Vous êtes fait pour partager des plaisirs, et non des querelles. Recevez donc ce témoignage de ma reconnaissance, et soyez sûr que je vous aime plus que je ne hais Desfontaines et Rousseau.

Je vous avais mandé, par ma dernière, que je souscrivais à toutes vos critiques; vous saurez, par celle-ci, que je les ai regardées comme des ordres, et que je les ai exécutés. Il est vrai que je n'ai pu remettre les cinq actes[2] en trois; l'intérêt serait étranglé et perdu; il faut que des reconnaissances soient filées pour toucher; mais j'ai retranché la Croupille, mais j'ai refondu la Croupillac, mais j'ai retouché le cinquième acte, mais j'ai refait des scènes et des vers par-tout. Il y a une seule chose dans laquelle je n'ai obéi qu'à demi aux deux aimables frères, c'est dans le caractère d'Euphémon, que je n'ai pu rendre implacable pendant la pièce, pour lui faire changer d'avis à la fin. Première-

[1] * Ode VI, à M. le duc de Richelieu, *sur l'Ingratitude*. (CLOG.)
[2] * De *l'Enfant prodigue*. (CLOG.)

ment ce serait imiter *Inès*[1]; en second lieu ce n'est pas d'une conversation longue, ménagée et contradictoire, entre le père et le fils, que dépend l'intérêt, au cinquième acte. Cet intérêt est fondé sur la manière adroite et pathétique dont l'aimable Lise tourne l'esprit du père Euphémon; et, dès qu'Euphémon fils paraît, la réconciliation n'est qu'un instant. En troisième lieu, si vous me condamniez à une longue scène entre le père et le fils, si vous vouliez que le fils attendrît son père par degrés, ce ne serait qu'une répétition de la scène qu'il a eue déja avec sa maîtresse. Peut-être même y a-t-il de l'art à avoir fait rouler tout le grand intérêt de ce cinquième acte sur Lise.

Enfin je vous l'envoie telle qu'elle est, et telle qu'il me paraît difficile que j'y touche beaucoup encore. J'ai actuellement d'autres occupations qui ne me permettent guère de donner tout mon temps à une comédie.

J'ose me flatter qu'elle réussira. Ce qui est sûr, c'est que le succès est dans le sujet et dans le total de l'ouvrage. Je peux la corriger pour les lecteurs; mais ce que j'y ferais est inutile pour le théâtre. Je vous demande donc en grace qu'on la joue telle que je vous la renvoie, et, quand il s'agira de l'impression, vous serez aussi sévère qu'il vous plaira.

[1]* *Inès de Castro*, tragédie de La Motte. (CLOG.)

Je ne vous pardonnerai de ma vie d'avoir, dans les représentations d'*Alzire*, ôté ce vers :

> Je n'ai point leurs attraits, et je n'ai point leurs mœurs,
> Act. IV, sc. II.

et d'avoir toujours laissé subsister cette réponse,

> Étudiez nos mœurs avant de les blâmer.

Il fallait bien que le premier vers fondât le dernier; cela me met dans un courroux effroyable. Adieu, mon cher et aimable Aristarque; adieu, ami généreux.

Émilie vous fait les compliments les plus tendres et les plus vrais.

Elle veut absolument qu'*Alzire* paraisse avec la dédicace; et moi, je vous demande en grace que le *Discours* soit imprimé, au moins avec permission tacite, et débité avec *Alzire*.

LETTRE CCCCIX.

A M. BERGER.

A Cirei, le.... avril [1].

Vos lettres ajoutent un nouveau charme à la douceur dont je jouis dans la solitude où je me

[1] * Cette lettre, datée du 24 avril 1735, dans l'édition de Kehl, ne peut appartenir à cette année. Voltaire passa tout le mois d'avril

suis retiré loin du monde bruyant, méchant, et misérable, loin des mauvais poëtes et des mauvais critiques. J'aime mille fois mieux savoir par vous des nouvelles de tout ce qui se passe que d'en être le témoin. Il y a une infinité d'événements qui ennuient le spectateur, et qui deviennent intéressants, quand ils sont bien contés. Vous m'embellissez par vos lettres les sottises de mon siécle. Je les lis à une personne respectable et bien aimable, dont le goût est universel; vos lettres lui plaisent infiniment. Je suis bien aise de vous faire cette petite trahison, afin de vous engager à m'écrire plus souvent. S'il n'y avait que moi qui lusse vos lettres, je vous prierais encore de m'en favoriser chaque jour, par le seul intérêt de mon plaisir; mais, puisqu'elles font les délices d'une personne à qui tout le monde voudrait plaire, c'est votre amour-propre qui y est intéressé à présent.

Mandez-moi donc si le grand musicien Rameau est aussi *maximus in minimis*, et si, de la sublimité de sa grande musique, il descend avec succès aux graces naïves du ballet. J'aime les gens qui savent quitter le sublime pour badiner. Je voudrais que Newton eût fait des vaudevilles, je l'en estimerais davantage. Celui qui n'a qu'un talent peut être un

1735 à Paris. Elle est du nombre de celles que les premiers éditeurs ont datées avec un peu de précipitation. Elle doit être du 4 avril 1736, ou du 14 au plus tard. (Clog.)

grand génie; celui qui en a plusieurs est plus aimable. C'est apparemment parceque je suis le très humble serviteur de ceux qui touchent à-la-fois aux deux extrémités, qu'on m'a gravé[1] à côté de M. de Fontenelle. Mon ami Thieriot s'est fait peindre avec *la Henriade* à la main[2]. Si j'ai une copie de ce portrait, j'aurai ma maîtresse et mon ami dans un cadre. Mandez-moi si vous le voyez quelquefois à l'Opéra, et aiguillonnez un peu la paresse qu'il a d'écrire. Adieu; je vous embrasse tendrement.

LETTRE CCCCX.

A M. BERGER.

A Cirei, le 5 avril.

Si je n'avais que *la Henriade* à corriger, vous l'auriez déja, mon cher plénipotentiaire. Mais j'ai bien des occupations, et peu de temps. Vous n'aurez *la Henriade* que vers la fin du mois. Je confie avec plaisir aux soins du meilleur critique[3] de Paris le moins mauvais de mes ouvrages. Vous serez le parrain de mon enfant gâté. M. Thieriot

[1]* Voltaire parle de cette gravure, à la fin de sa lettre du 1er décembre 1735, à Berger. (Clog.)

[2]* Voyez, dans les *Poésies mêlées*, n° XCIX, le quatrain composé par Voltaire, à ce sujet. (Clog.)

[3]* Thieriot, le plus paresseux et non le *meilleur critique* de Paris, ne donna pas de remarques sur *la Henriade*. (Clog.)

approuve mon choix et partage ma reconnaissance. Pour vous, mon cher correspondant, voulez-vous bien envoyer chez M. Demoulin les livres nouveaux dont vous croyez la lecture digne de la déesse de Cirei? Vous n'en enverrez guère, et cela ne nous ennuiera pas. J'ai prié M. Thieriot de chercher le nouveau recueil[1] fait par Saint-Hyacinthe.

On parle d'une ode de Piron *sur les Miracles*. Le nom de Piron est heureux pour un sujet où il faut au moins douter. Si le Piron français est aussi bon poëte que le Pyrrhon grec était sensé philosophe, son ode doit être brûlée par l'inquisition. Ayez, je vous prie, la bonté de me l'envoyer.

On me mande que Bauche va imprimer *Alzire*. Je lui ai envoyé, il y a quinze jours, *Zaïre* corrigée, pour en faire une nouvelle édition. Ce sera peut-être lui que vous choisirez pour l'édition de *la Henriade;* mais c'est à condition qu'il imprimera toujours *Français* par un *a*, et non pas un *o*[2]. Il

[1]* *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu*, sixième édition, publiée en 1732 et augmentée de *la Déification d'Aristarchus Masso*, pièce satirique contenant un passage odieux contre Voltaire qui n'avait jamais offensé Saint-Hyacinthe. Voyez la lettre du 18 janvier 1739 de Voltaire à Berger. (CLOG.)

[2]* Voltaire n'est pas le premier auteur de la réforme orthographique qui porte son nom. Elle est due à l'abbé Girard, qui publia, en 1716, un in-12 intitulé : *L'Orthographe française sans équivoque et dans les principes naturels*. Voyez, au surplus, la note de la lettre CCIII. (L. D. B.)

n'y a que *saint François* qu'on doive écrire par un *o*, et il n'y a que l'Académie qui prononce le nom de notre nation comme celui du fondateur des capucins.

J'ai trouvé l'opéra[1] de M. de La Bruère plein de grace et d'esprit. Je lui souhaite un musicien aussi aimable que le poëte.

J'ai écrit à *gentil* Bernard, pour le prier de m'envoyer ce qu'il aura fait de nouveau. Adieu, l'ami des arts et le mien.

P. S. La comédie du B[2].... est de Caylus. Voulez-vous bien me la faire tenir? Envoyez-la chez Demoulin. Je ferai le bien que je pourrai au petit La Mare; mais il faudrait qu'il fût plus sage et plus digne de votre amitié, s'il veut réussir dans le monde.

[1]* *Les Voyages de l'Amour*, avec la musique de Boismortier, opéra-ballet représenté en 1736. Voltaire a donné le surnom de *Gentil* à La Bruère, mais ce surnom ne lui est pas resté comme à Bernard. (Clog.)

[2]* *Le B....., ou le J... f..... puni, comédie en prose, en trois actes*, 1736, in-8°. Voyez la dernière des *notes* du *Pauvre Diable*. (Clog.)

LETTRE CCCCXI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei....

Pour vous punir, mon cher ami, de n'avoir pas envoyé chercher le jeune Baculard d'Arnaud, étudiant en philosophie; pour vous punir, dis-je, de ne lui avoir pas donné l'*Épître sur la Calomnie*, et douze francs [1], je vous condamne à lui donner un louis d'or, et à l'exhorter de ma part à apprendre à écrire, ce qui peut contribuer à sa fortune. C'est une petite œuvre de charité, soit chrétienne, soit mondaine, qu'il ne faut pas négliger [2].

J'attends de vos nouvelles avec impatience, et je vous embrasse de tout mon cœur. J'écris à ce jeune d'Arnaud. Au lieu de vingt-quatre francs, donnez-lui trente livres quand il viendra vous voir. Je vais vite cacheter ma lettre, de peur que je n'augmente la somme.

[1] * Voyez la lettre CCCCIV, à l'abbé Moussinot. (CLOG.)

[2] * Entre cet alinéa et celui qui suit on en supprime un autre qui commence par: *Que dites-vous de ce petit La Mare...* Il appartient à une lettre de décembre 1736, adressée à Moussinot. Ce double emploi se trouve dans les lettres 391 et 421 de l'édition Lequien. (CLOG.)

LETTRE CCCCXII.

A M. DE MAUPERTUIS.

Paris [1], 16 avril.

Si vos liaisons, monsieur, avec Algarotti vous permettent de lui écrire un mot, pour le faire souvenir de ce qu'il doit à ses amis, il n'y a qu'à adresser votre lettre à M. Rucca, ministre de Florence à Londres.

Je vous prie de ne point partir sans m'envoyer un mot pour madame du Châtelet. Vous devez cette reconnaissance à ses attentions; une lettre de vous lui sera plus précieuse que les choses qu'elle redemande à Algarotti. Si je puis sortir, ce ne sera que pour aller vous embrasser.

Voulez-vous bien m'envoyer la lettre?

[1] * Voltaire, parti de Paris vers le 7 mai 1735, avait été environ un an sans y retourner. Voyez la lettre du 6 mai 1735 à Formont. (CLOG.)

LETTRE CCCCXIII.

A M. DE MAUPERTUIS.

Ce mardi, 17 avril.

N'écrivez point à Algarotti; il a rendu la chose. Plus de plainte que de vous, qui allez porter chez les Lapons ce que la France doit regretter. Allez tous deux,[1] *Lucida sidera.*

LETTRE CCCCXIV.

A M. DE LA CHAUSSÉE.

A Paris, 2 mai.

Il y a huit jours, monsieur, que je fais chercher votre demeure, pour présenter *Alzire*[2] à l'homme de France qui sait et qui cultive le mieux cet art si difficile de faire de bons vers. Je pense bien

[1] Algarotti devait accompagner Maupertuis vers le pôle, comme on le voit dans une note de l'*Épître* XLVI; mais Maupertuis n'y alla qu'avec Clairault, Camus, Le Monnier, et Outhier. Algarotti retourna en Italie, en passant par Cirei.

[2] Imprimée, en avril 1736, par Bauche, avec cette épigraphe tirée du chant III de l'*Essai sur la Critique* de Pope, traduit par l'abbé du Resnel :

« Errer est d'un mortel, pardonner est divin. »

(CLOG.)

comme vous, monsieur, sur cet art que tout le monde croit connaître, et qu'on connaît si peu. Je dirai de tout mon cœur avec vous :

« L'unique objet que notre art se propose [1]
« Est d'être encor plus précis que la prose ;
« Et c'est pourquoi les vers ingénieux
« Sont appelés le langage des dieux. »

Il faut avouer que personne ne justifie mieux que vous ce que vous avancez.

On m'a parlé aujourd'hui d'une place à l'Académie française; mais ni les circonstances où je me trouve, ni ma santé, ni la liberté, que je préfère à tout, ne me permettent d'oser y penser. J'ai répondu que cette place devait vous être destinée [2], et que je me ferais un honneur de vous céder le peu de suffrages sur lesquels j'aurais pu compter, si votre mérite ne vous assurait de toutes les voix.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre, etc.

[1] * *Épître de Clio*, v. 527. (Clog.)

[2] * Nivelle de La Chaussée fut reçu à l'Académie française, vers la fin de juin 1736, avec Boyer surnommé l'*âne* de Mirepoix par Voltaire. (Clog.)

LETTRE CCCCXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, hôtel d'Orléans, mai.

Il s'agit, mon aimable protecteur, d'assurer le bonheur de ma vie.

M. le bailli de Froulai, qui me vint voir hier, m'apprit que toute l'aigreur du garde des sceaux[1] contre moi venait de ce qu'il était persuadé que je l'avais trompé dans l'affaire des *Lettres philosophiques*, et que j'en avais fait faire l'édition.

Je n'appris que dans mon voyage à Paris, de l'année passée[2], comment cette impression s'était faite: j'en donnai un mémoire. M. Rouillé, fatigué de toute cette affaire, qu'il n'a jamais bien sue, demanda à M. le duc de Richelieu s'il lui conseillait de faire usage de ce mémoire.

M. de Richelieu, plus fatigué encore, et las du déchaînement et du trouble que tout cela avait causé[3], persuadé d'ailleurs (parcequ'il trouvait cela plaisant) qu'en effet je m'étais fait un plaisir

[1]* Chauvelin. (CLOG.)

[2]* En mars et avril 1735. (CLOG.)

[3]* Le ministère avait envoyé un exempt, en 1734, chez le duc de Guise même, à Monjeu, pour y saisir l'auteur des *Lettres philosophiques*. Madame du Châtelet raconte ceci dans une de ses *Lettres inédites* publiées en 1806. (CLOG.)

d'imprimer et de débiter le livre, malgré le garde des sceaux; M. de Richelieu, dis-je, me croyant trop heureux d'être libre, dit à M. Rouillé: « L'affaire est finie; qu'importe que ce soit Jore ou « Josse qui ait imprimé ce.... livre? que Voltaire « s'aille faire...., et qu'on n'en parle plus. » Qu'arriva-t-il de cette manière légère de traiter les affaires sérieuses de son ami? que M. Rouillé crut que mes propres protecteurs étaient convaincus de mon tort, et même d'un tort très criminel. Le garde des sceaux fut confirmé dans sa mauvaise opinion; et voilà ce qui, en dernier lieu[1], m'a attiré les soupçons cruels de l'impression de *la Pucelle:* c'est de là qu'est venu l'orage qui m'a fait quitter Cirei.

M. le bailli de Froulai, qui connaît le terrain, qui a un cœur et un esprit digne du vôtre, m'a conseillé de poursuivre vivement l'éclaircissement de mon innocence; l'affaire est simple. C'est Josse, François Josse, libraire, rue Saint-Jacques, à la *Fleur-de-Lis*, le seul qui n'ait point été mis en cause, le seul impuni, qui imprima le livre, qui le débita par la plus punissable de toutes les perfidies. Je lui avais confié l'original sous serment, uniquement afin qu'il le reliât pour vous le faire lire.

[1]* Voyez la lettre du 8 décembre 1735, à Thieriot. (CLOG.)

Le principal colporteur, instruit de l'affaire, est greffier de Lagni : il se nomme Lionais. J'ai envoyé à Lagni avant-hier; il a répondu que François Josse était en effet l'éditeur. On peut lui parler.

Il est démontré que, pour supprimer le livre, j'avais donné quinze cents livres à Jore, de Rouen; c'est Pasquier, banquier, rue Quincampoix, qui lui compta l'argent. Jore, de Rouen, fut fidèle, et ne songea à débiter son édition supprimée que quand il vit celle de Josse, de Paris. Voilà des faits vrais et inconnus. Échauffez M. Rouillé en faveur d'un honnête homme, de votre ami malheureux et calomnié.

LETTRE CCCCXVI.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 6 mai, hôtel et rue d'Orléans.

Mon cher ami, je suis accablé de maladies, d'affaires, de chagrins; je suis à Paris depuis douze[1] jours, comme dans un exil, et je m'en retourne bien vite.

Où est notre philosophe Formont? Voici une

[1]* Il est probable que l'original portait 21 au lieu de 12, résultat d'une transposition de chiffre. Voltaire était à Paris dès le 16 avril 1736. (Clog.)

Alzire pour vous et une pour lui; je ne savais comment vous l'envoyer.

Vous n'êtes pas gens à qui on ne doive donner que ce qu'on donne au public; je joins donc à cette *Alzire* une ode[1] sur laquelle il faut que vous me donniez vos conseils. Avez-vous des procès, mon cher ami? Hélas! j'en ai à Paris; mais je vais vite faire tout ce que je pourrai pour les perdre, et pour m'en retourner.

On m'a assuré que Jore a fait faire à Rouen une édition en trois volumes de mes ouvrages, où les *Lettres philosophiques* sont insérées; cela est d'autant plus vraisemblable, qu'il avait à moi un tome de mes tragédies qu'il ne m'a jamais rendu, quoiqu'il lui ait été payé; il lui aura été facile de joindre en peu de temps deux tomes à ce premier. Ce Jore est devenu un scélérat, depuis que votre présence ne le retient plus; il finira par se faire pendre à Paris. Je fais mettre mes *Alzires* au coche, plutôt que d'avoir l'embarras d'une contre-signature.

« Parve (*sed* invideo), sine me, liber, ibis *ad illum*. »
Ovid., *Trist.*, liv. I, eleg. 1, v. 1.

Mon cher ami, cette lettre n'est qu'une lettre d'avis; le cœur n'a pas ici un moment à soi; les affaires entraînent, on ne vit point. Je vous em-

[1] * L'*Ode sur la Superstition*, premier titre de l'*Ode* VII *sur le Fanatisme*. (Clog.)

brasse avec la plus grande tendresse. Vous voyez votre cher Formont sans doute; c'est comme si je lui écrivais. Il y a une *Alzire* dans le paquet pour M. du Bourg-Theroulde. Adieu; il est bien injuste que Rouen ne soit pas une rue de Paris. V.

LETTRE CCCCXVII.

A M. DE CIDEVILLE.

Hôtel et rue d'Orléans, ce 30 mai.

Point de littérature cette fois-ci, mon cher ami; point de fleurs. Il s'agit d'une horreur dont je dois vous apprendre des nouvelles.

Jore, que j'ai accablé de présents et de bienfaits, et qui oublie apparemment que j'ai en main ses lettres [1], par lesquelles il me remercie de mes bontés et de mes gratifications; Jore, conseillé par Launai [2], m'écrivit, il y a quelque temps, une lettre affectueuse par laquelle il me manda qu'il ne tenait qu'à moi de lui racheter la vie; que monsieur le garde des sceaux lui proposait de le rétablir dans sa maîtrise, à condition qu'il dit toute

[1]* Le tome I de cette édition contient plusieurs lettres de Jore, dans lesquelles celui-ci reconnait les bontés de Voltaire envers lui; mais ces lettres sont de 1738 à 1773. (Clog.)

[2]* De Launai, poëte médiocre, est cité dans la lettre cxxxii. (Clog.)

la vérité de l'histoire du livre en question. Mais, ajoutait-il, je ne dirai jamais rien, monsieur, que ce que vous m'aurez permis de dire.

Moi, qui suis bon, mon cher ami, moi, qui ne me défie point des hommes, malgré la funeste expérience que j'ai faite de leur perfidie, j'écris à Jore une longue lettre[1] bien détaillée, bien circonstanciée, bien regorgeante de vérité; et je l'avertis qu'il n'a autre chose à faire qu'à tout avouer naïvement.

A peine a-t-il cette lettre entre les mains, qu'il sent qu'il a contre moi un avantage, et alors il me fait proposer doucement de lui donner mille écus, ou qu'il va me dénoncer comme auteur des *Lettres philosophiques*. M. d'Argental et tous mes amis m'ont conseillé de ne point acheter le silence d'un scélérat. Enfin il me fait assigner; il se déclare imprimeur des *Lettres*, pour m'en dénoncer l'auteur; mais cette iniquité est trop criante pour qu'elle ne soit pas punie. C'est ce malheureux Demoulin, qui m'a volé[2] enfin une partie de mon bien, qui me suscite cette affaire; c'est Launai, qui est de moitié avec Jore. Ah, mon ami! les hommes sont trop méchants. Est-il possible que j'aie quitté Cirei pour cela! Il ne fallait sortir de Cirei que pour venir vous embrasser.

[1]* Celle du 24 mars 1736. (Clog.)

[2]* Voyez la lettre du 23 décembre 1737, à Cideville. (Clog.)

Adieu, mon cher ami; l'ode *sur la Superstition* [1] n'était que pour vous, pour Formont, et pour Émilie; et tout ce que je fais est pour vous trois. Allez, allez, malgré mes tribulations, je travaille comme un diable à vous plaire. V.

LETTRE CCCCXVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 21 juin [2].

Malgré les ordres précis de monseigneur le garde des sceaux, malgré les soins empressés que M. Hérault a daigné prendre pour arrêter l'insolence, l'absurdité et la fourberie de Jore, ce misérable, aveuglé par Launai et par ceux qui le conduisent, a osé consommer son iniquité, et imprimer contre moi un factum ridicule. Pour toute réponse, M. Hérault le fait chercher pour le mettre dans un cul de basse-fosse; mais comme le misérable, dans son libelle sous le nom de factum [3], a fait imprimer que je suis venu à Rouen,

[1]* Ou *sur le Fanatisme*. (CLOG.)

[2]* Il y a dans les *Amusements littéraires* (de La Barre de Beaumarchais), tome II, page 179, une longue lettre du 4 juin 1736, à *monsieur*....; mais cette lettre se trouvant, à quelques différences près, dans la section VIII de l'article AME, du *Dictionnaire philosophique*, nous ne la reproduisons pas ici. (CLOG.)

[3]* Ce factum, reconnu *odieux* par Jore même, dans sa lettre du

sous le nom d'un seigneur anglais, et que je ne l'ai pas payé; vous, M. de Lézeau, M. de Formont, et M. Desforges, vous êtes témoins que je ne me suis jamais donné pour autre que ce que j'étais. Quand vous ne seriez pas mon ami intime, vous me devriez un témoignage de la vérité; je vous le demande donc instamment. Ainsi, mon cher ami, envoyez-moi sur-le-champ une attestation dont je ferai usage devant les juges, et qui servira à confondre la calomnie.

LETTRE CCCCXIX.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 27 juin.

Mon cher ami, Dieu me préserve de m'accommoder; ce serait me déshonorer. Le ministère a été si indigné et si convaincu des crimes de Jore, qu'il l'a forcé de rendre la lettre dont une cabale, qui conduit ce misérable, abusait pour me perdre. Je crois qu'il sera chassé de Paris. Voici un petit mémoire qui était fait avant que l'autorité s'en fût mêlée.

Il est bien cruel d'avoir troqué le Parnasse con-

20 décembre 1738, à Voltaire (voyez tome I, page 262), était intitulé : *Mémoire pour Charles-François Jore, contre le sieur François-Marie de Voltaire*, 1736, in-8°. (Clog.)

tre la grand'salle, et Apollon pour la chicane. Mais voilà qui est, je crois, fini. Où en étions-nous de nos vers et de nos belles-lettres? Reprenons le fil de nos goûts et de nos plaisirs; *legamus, mi* Cideville, *et amemus; vale.* Je n'ai guère de moments à moi; mais je ne serai pas toujours damné.

LETTRE CCCCXX.

A M. DE CIDEVILLE.

Ce 2 juillet.

Mon cher ami, le ministère a été si indigné de cette abominable intrigue de la cabale qui fesait agir Jore, qu'on a forcé ce misérable de donner un désistement pur et simple, et de rendre cette lettre arrachée à ma bonne foi. Cette maudite lettre fesait tout l'embarras : c'était une conviction que j'étais l'auteur des *Lettres philosophiques.* Rien n'était donc si dangereux que de gagner sa cause juridiquement contre Jore. Mais je vous avoue que, au milieu des remerciements que je dois à l'autorité, qui m'a si bien servi en cette occasion, j'ai un petit remords, comme citoyen, d'avoir obligation au pouvoir arbitraire : cependant il m'a fait tant de mal, qu'il faut bien permettre qu'il me fasse du bien, une fois en ma vie.

Je retourne bientôt à Cirei; c'est là que mon

cœur parlera au vôtre, et que je reprendrai ma forme naturelle. L'accablement des affaires a tué mon esprit pendant mon séjour à Paris. J'ai eu à essuyer des banqueroutes et des calomnies. Enfin, je n'ai perdu que de l'argent; et je pars dans deux ou trois jours, trop heureux, et ne connaissant plus de malheur que l'absence de mes amis. Madame de Bernières est-elle à Rouen? notre philosophe Formont y est-il? comment vont vos affaires domestiques, mon cher ami? êtes-vous aussi content que vous méritez de l'être? avez-vous le repos et le bien-être? Adieu; je serai heureux si vous l'êtes. V.

LETTRE CCCCXXI.

A M. BERGER.

A Cirei, le... juillet.

Vous êtes le plus aimable et le plus exact correspondant du monde. Voilà *la Henriade* sous votre coulevrine. Je ne veux plus rien y changer, après que vous aurez dirigé cette édition[1]. Je regarde la peine que vous prenez comme la bordure du tableau et le dernier sceau à la réputation de l'ouvrage, s'il en mérite quelqu'une. Prault n'ira

[1] * Elle parut en 1737, avec une préface de Linant. Thieriot y fut totalement étranger. (Clog.)

pas plus vite ; ainsi je serai toujours à portée de corriger quelques vers, quand vous m'en indiquerez. J'attendais de bonnes remarques de notre ami Thieriot ; mais il est critique paresseux autant que juge éclairé. Réveillez un peu, je vous prie, son amitié et sa critique. Marquez-moi franchement les vers qui déplairont à vous et à vos amis : c'est pour vous autres que j'écris ; c'est à vous que je veux plaire. Il est vrai que mes occupations me détournent un peu de la poésie. J'étudie la philosophie de Newton. Je compte même faire imprimer bientôt un petit ouvrage [1] qui mettra tout le monde en état d'entendre cette philosophie dont le monde parle, et qui est si peu connue ; mais, dans les intervalles de ce travail, *la Henriade* aura quelques uns de mes regards. L'harmonie des vers me délassera de la fatigue des discussions. Rousseau peut écrire contre moi tant qu'il voudra ; je suis beaucoup plus sensible aux vérités que j'étudie, et qui me paraissent éternelles, qu'aux calomnies de ce pauvre homme, qui passeront bientôt. Malheur, sur-tout dans ce siècle, à un versificateur qui n'est que versificateur !

A-t-on imprimé les harangues des nouveaux récipiendaires [2] à l'académie ? Adieu ; mille compli-

[1] * *Les Éléments de Philosophie de Newton*. Voyez le tome I de la *Physique*. (Clog.)

[2] * Sans doute La Chaussée et Boyer, évêque de Mirepoix. (Clog.)

ments à tous nos amis, à ceux qui font des opéra, à ceux qui les aiment. Je vous embrasse.

Si vous voyez M. de Mairan, je vous prie de lui demander si M. La Mare lui a remis une brochure[1] qu'il avait eu la bonté de me confier. C'est un philosophe bien aimable que ce M. de Mairan; il semble qu'il a raison dans tout ce qu'il écrit.

J'ai reçu les lettres que M. Duclos a bien voulu me renvoyer; je lui écrirai[2] pour le remercier.

LETTRE CCCCXXII.

A M. BERGER[3].

Je ne peux assez remercier M. Gonai. Il faut que la deuxième *Henriade* soit pour lui; car la première doit être pour vous.

Avez-vous semoncé le paresseux Thieriot, pour qu'il vous donne ses remarques? C'est un juge qui fait bien durer le procès qu'il a appointé. Il sera responsable de mes fautes. Pressez-le, je vous en

[1] Le *Mémoire sur les forces motrices*, composé par Dortous de Mairan. (Clog.)

[2] La lettre de remerciement de Voltaire à Duclos, non plus que celles de 1736 à 1745, au même écrivain, n'ont été recueillies. (Clog.)

[3] Cette lettre, datée de novembre 1736, dans l'édition en quarante-deux volumes, nous paraît être du commencement d'auguste précédent. Voyez la note de la lettre CCCLXXXVIII. (Clog.)

prie; car ce procès est devenu le vôtre. Le plus grand service qu'on puisse me rendre est d'être sévère.

Pourquoi n'aimez-vous pas *les traits du tonnerre?* Mettez, si vous voulez, *les feux* ou *les flammes;* mais j'aime autant les *traits*. Vous trouverez ici quelques petites corrections. Si vous rencontrez, dans votre chemin, quelques expressions oiseuses, quelques redites, quelques pléonasmes, ne manquez pas, je vous prie, de me dénoncer les coupables; je les bannirai à perpétuité de *la Henriade.*

J'ai lu les trois *Épîtres*[1] de l'auteur du *Capricieux,* des *Aïeux chimériques,* du *Café,* etc., qui donne des règles de théâtre, et de l'auteur des couplets, qui parle de morale. Il me semble que je vois Pradon enseigner Melpomène, et Rolet endoctriner Thémis.

Je vous envoie l'ode *sur l'Ingratitude:* j'ai dédaigné de parler de Desfontaines; il n'a pas assez illustré ses vices.

Je vous prie de donner à M. Saurin, le jeune, et à M. Crébillon des copies de cette ode; ils sont tous deux fils de personnes distinguées dans la littérature, que Rousseau a indignement attaquées. Ils doivent s'unir contre l'ennemi commun.

[1] * *Épîtres au révérend P. Brumoi, à Thalie,* et *à M. Rollin.* Elles parurent vers le commencement de juillet 1736. (Clog.)

Si Rousseau revenait, son hypocrisie serait dangereuse à M. Saurin le père[1], et le contre-coup en tomberait sur le fils. Je sais sur cela bien des particularités. Faites, je vous prie, mille compliments pour moi à MM. Saurin et Crébillon. A l'égard de M. Hérault, s'il exige quelque chose de moi, je ferai ce que l'on exigera. Je vous prie de voir M. d'Argental et de lui parler.

Adieu, mon cher correspondant; je suis bien sensible aux soins dont vous m'honorez. Mille compliments au gentil La Bruère et à nos amis.

LETTRE CCCCXXIII.

A M. BERGER.

A Cirei....

Il y a du malheur sur les paquets que vous m'envoyez, mon aimable correspondant. Je n'ai encore rien reçu de ce qu'on remit entre les mains de M. du Châtelet, à son départ de Paris. Ce petit ballot arriva trop tard pour être mis dans la chaise, déja trop chargée, et fut envoyé au coche; Dieu sait quand je l'aurai!

L'aventure de M. Rasle ne peut être vraie. Je n'ai ni créancier qui puisse m'arrêter, ni rien par-

[1]* Joseph Saurin, mort le 29 décembre 1737. (Clog.)

devers moi qui doive me faire craindre le gouvernement sage sous lequel nous vivons. Je suis loin de penser que le magistrat en question soit mon ennemi; mais, s'il l'était, il n'est pas en son pouvoir de nuire à un honnête homme.

La *Lettre*[1] dont vous me parlez, et qu'on doit mettre à la tête de *la Henriade*, est de M. Cocchi, homme de lettres très estimé. Elle fut écrite à M. Rinuccini, secrétaire et ministre d'état à Florence; elle est traduite par le baron Elderchen. Je ne me souviens pas qu'il y ait un seul endroit où M. Cocchi me mette au-dessus de Virgile. Sa lettre m'a paru sage et instructive. Si c'était ici une première édition de *la Henriade*, j'exigerais qu'on n'imprimât pas cette *Lettre*; trop d'éloges révolteraient les lecteurs français. Mais, après vingt éditions, on ne peut plus avoir ni orgueil ni modestie sur ses ouvrages; ils ne nous appartiennent plus, et l'auteur est hors de tout intérêt. Au reste, n'ayant point encore reçu les exemplaires du poëme que j'avais demandés, je ne puis rien répondre sur ce qui concerne l'édition.

Le petit poëme que vous m'avez envoyé est d'un pâtissier[2]; il n'est pas le premier auteur de sa pro-

[1] Voyez cette *Lettre*, à la suite de *la Henriade*. (CLOG.)

[2] Favart, qui, vers l'âge de vingt-cinq ans, débuta dans la carrière poétique par un *Discours sur la difficulté de réussir en poésie*. Voltaire fut, plus tard, en correspondance avec l'auteur de *Soliman II* et de *la Fée Urgèle*. (CLOG.)

fession. Il y avait un pâtissier fameux qui enveloppait ses biscuits dans ses vers, du temps de maître Adam, menuisier de Nevers. Ce pâtissier disait que, si maître Adam travaillait avec plus de bruit, pour lui il travaillait avec plus de feu. Il paraît que le pâtissier d'aujourd'hui n'a pas mis tout le feu de son four dans ses vers.

Je viens de recevoir une lettre de M. Sinetti; mais il n'a point encore reçu les *Alzires*.

Le *gentil* Bernard devrait bien m'envoyer sa *Claudine;* mais que fait le *gentil* La Bruère?

Je ne vous dis rien sur l'Orosmane dont vous me parlez; apparemment que le mot de cette énigme est dans quelque lettre de vous que je n'ai point encore reçue. Quand Thieriot sera-t-il à Paris? Adieu.

LETTRE CCCCXXIV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 5 auguste.

Mon cher ami, on vous a envoyé *le Mondain;* j'envoie une ode à M. de Formont. M. de Formont vous donnera l'ode, et vous lui donnerez *le Mondain*. Vous voyez, mon aimable Cideville, qu'on fait ce qu'on peut pour vous amuser; tenez-m'en compte, car je suis entre Newton et Émilie. Ce

sont deux grands hommes, mais Émilie est bien au-dessus de l'autre; Newton ne savait pas plaire. Vous, qui entendez si bien ce métier-là, comptez que vous devriez venir à Cirei; nous quitterions pour vous les triangles et les courbes, nous ferions des vers, nous parlerions d'Horace, de Tibulle et de vous. V.

LETTRE CCCCXXV.

A M. THIERIOT.

A Cirei, ce 6 auguste.

Eh bien! vous souffrez qu'on imprime *la Henriade*, et vous n'envoyez pas vos remarques? Ah, cochon!

« . . . . . . *Ducis* sollicitæ jucunda oblivia vitæ. »
HOR., liv. II, sat. VI, v. 62.

Tenez, voici des réponses [1] aux trois *Épîtres* du doyen des fripons, des cyniques, et des ignorants, qui s'avise de donner des règles de théâtre et de vertu, après avoir été sifflé pour ses comédies et banni pour ses mœurs.

[1] Voyez, entre autres, dans les MÉLANGES LITTÉRAIRES, l'*utile Examen des trois dernières Épîtres du sieur Rousseau*, qui sont les *Épîtres* II, III, et IV, du livre II, adressées à Brumoi, à Thalie, et à Rollin. (CLOG.)

« Tertius è cœlo cecidit Cato. »

JUVEN., sat II, v. 40.

Mettez cela dans vos archives. Vous me devez un volume de réflexions, d'anecdotes, de confidences, d'amitiés, etc. Adieu; servez-vous de tout votre cœur et de tout votre esprit pour dire à Pollion combien je l'aime et je l'estime. Ne m'oubliez pas auprès de la muse Deshaies[1], d'Orphée-Rameau, et de l'imagination du petit B...[2]. Allons, paresseux, écrivez donc. Adieu; je retourne à Newton, et je vous aime de tout mon cœur.

LETTRE CCCCXXVI.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE[3].

A Berlin, 8 auguste 1736.

Monsieur, quoique je n'aie pas la satisfaction de vous connaître personnellement, vous ne m'en êtes pas moins

[1] * Mademoiselle Deshaies que Voltaire appelait *Polymnie*, était alors la maîtresse de *Pollion* La Popelinière qui l'épousa en 1737. (CLOG.)

[2] * Le poëte Bernard, ou Ballot cité dans la lettre du 15 juillet 1735 à Thieriot. (CLOG.)

[3] * Charles-Frédéric, prince royal de Prusse jusqu'au 31 mai 1740, et si connu, depuis cette époque, sous le nom de Frédéric II ou de Grand-Frédéric, était dans sa vingt-cinquième année lorsqu'il écrivit à Voltaire cette première lettre d'une correspondance que des brouilleries suspendirent quelquefois, mais que la mort de l'aîné d'entre eux put seule terminer, en 1778. Le roi de Prusse mourut quelques années plus tard, c'est-à-dire, le 17 auguste 1786; mais cela n'a pas empêché un écrivain de la congrégation de dire que Voltaire avait

connu par vos ouvrages. Ce sont des trésors d'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, et des pièces travaillées avec tant de goût, de délicatesse et d'art, que les beautés en paraissent nouvelles, chaque fois qu'on les relit. Je crois y avoir reconnu le caractère de leur ingénieux auteur, qui fait honneur à notre siècle et à l'esprit humain. Les grands hommes modernes vous auront un jour l'obligation, et à vous uniquement, en cas que la dispute, à qui d'eux ou des anciens la préférence est due, vienne à renaître, que vous ferez pencher la balance de leur côté.

Vous ajoutez à la qualité d'excellent poëte une infinité d'autres connaissances qui, à la vérité, ont quelque affinité avec la poésie, mais qui ne lui ont été appropriées que par votre plume. Jamais poëte ne cadença des pensées métaphysiques; l'honneur vous en était réservé le premier. C'est ce goût que vous marquez dans vos écrits pour la philosophie, qui m'engage à vous envoyer la traduction que j'ai fait faire de l'accusation et de la justification du sieur Wolf, le plus célèbre philosophe de nos jours, qui, pour avoir porté la lumière dans les endroits les plus ténébreux de la

calomnié Frédéric après la mort de ce prince. Nous renvoyons, au surplus, à la *Notice* composée sur le roi de Prusse par Voltaire qui le cite dans un grand nombre de ses ouvrages, et particulièrement dans ses *Mémoires* et son *Commentaire historique*. La *Notice* se trouve en tête du tome Ier de cette *Correspondance* réunie par nous, pour la première fois, en une seule et même série.

Frédéric ne signait que le second de ses prénoms; encore l'écrivait-il *Fédéric*, pour en rendre, dit-on, la prononciation plus douce. Délicatesse un peu singulière dans un prince allemand qui, à l'imitation d'un trop grand nombre de princes français, ne daigna jamais apprendre l'orthographe d'une langue dans laquelle il a d'ailleurs montré beaucoup d'esprit. Je possède le fragment d'une lettre de Frédéric II à la marquise du Châtelet; on y lit ces mots: « J'en re-« viens à vous mon cher Voltere vous ferai ma paix avec la mar-« quisse. » (CLOG.)

métaphysique, et pour avoir traité ces difficiles matières d'une manière aussi relevée que précise et nette, est cruellement accusé d'irréligion et d'athéisme. Tel est le destin des grands hommes; leur génie supérieur les expose toujours aux traits envenimés de la calomnie et de l'envie.

Je suis à présent à faire traduire le *Traité de* Dieu, *de l'ame, et du* monde[1], émané de la plume du même auteur. Je vous l'enverrai, monsieur, dès qu'il sera achevé, et je suis sûr que la force de l'évidence vous frappera dans toutes ses propositions, qui se suivent géométriquement, et connectent les unes avec les autres comme les anneaux d'une chaîne.

La douceur et le support que vous marquez pour tous ceux qui se vouent aux arts et aux sciences me font espérer que vous ne m'exclurez pas du nombre de ceux que vous trouvez dignes de vos instructions. Je nomme ainsi votre commerce de lettres, qui ne peut être que profitable à tout être pensant. J'ose même avancer, sans déroger au mérite d'autrui, que dans l'univers entier il n'y aurait pas d'exception à faire de ceux dont vous ne pourriez être le maître. Sans vous prodiguer un encens indigne de vous être offert, je peux vous dire que je trouve des beautés sans nombre dans vos ouvrages. Votre *Henriade* me charme, et triomphe heureusement de la critique peu judicieuse que l'on en a faite. La tragédie de *César* nous fait voir des caractères soutenus; les sentiments y sont tous magnifiques et grands; et l'on sent que Brutus est ou Romain ou Anglais. *Alzire* ajoute aux graces de la nouveauté cet heureux contraste des mœurs des sauvages et des Européans[2]. Vous faites

[1]* *Pensées sur Dieu, le monde, l'ame humaine.* M. de Gérando, dans la *Biographie universelle*, écrit Wolff, de préférence à Wolf. (Clog.)

[2]* On voit que le prince royal se fesait déja l'élève de Voltaire. (Clog.)

voir, par le caractère de Gusman, qu'un christianisme mal entendu, et guidé par le faux zèle, rend plus barbare et plus cruel que le paganisme même.

Corneille, le grand Corneille, lui qui s'attirait l'admiration de tout son siècle, s'il ressuscitait de nos jours, verrait avec étonnement, et peut-être avec envie, que la tragique déesse vous prodigue avec profusion les faveurs dont elle était avare envers lui. A quoi n'a-t-on pas lieu de s'attendre de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre! Quelles nouvelles merveilles ne vont pas sortir de la plume qui jadis traça si spirituellement et si élégamment *le Temple du Goût!*

C'est ce qui me fait desirer si ardemment d'avoir tous vos ouvrages. Je vous prie, monsieur, de me les envoyer et de me les communiquer sans réserve. Si parmi les manuscrits il y en a quelqu'un que, par une circonspection nécessaire, vous trouviez à propos de cacher aux yeux du public, je vous promets de le conserver dans le sein du secret, et de me contenter d'y applaudir dans mon particulier. Je sais malheureusement que la foi des princes est un objet peu respectable de nos jours; mais j'espère néanmoins que vous ne vous laisserez pas préoccuper par des préjugés généraux, et que vous ferez une exception à la règle en ma faveur.

Je me croirai plus riche en possédant vos ouvrages, que je ne le serai par la possession de tous les biens passagers et méprisables de la fortune, qu'un même hasard fait acquérir et perdre. L'on peut se rendre propres les premiers, s'entend vos ouvrages, moyennant le secours de la mémoire, et ils nous durent autant qu'elle. Connaissant le peu d'étendue de la mienne, je balance long-temps avant de me déterminer sur le choix des choses que je juge dignes d'y placer.

Si la poésie était encore sur le pied où elle fut autrefois, savoir, que les poëtes ne savaient que fredonner des idylles ennuyeuses, des églogues faites sur un même moule, des

stances insipides, ou que tout au plus ils savaient monter leur lyre sur le ton de l'élégie, j'y renoncerais à jamais; mais vous ennoblissez cet art, vous nous montrez des chemins nouveaux et des routes inconnues aux *** et aux Rousseau.

Vos poésies ont des qualités qui les rendent respectables et dignes de l'admiration et de l'étude des honnêtes gens. Elles sont un cours de morale où l'on apprend à penser et à agir. La vertu y est peinte des plus belles couleurs. L'idée de la véritable gloire y est déterminée; et vous insinuez le goût des sciences d'une manière si fine et si délicate, que quiconque a lu vos ouvrages respire l'ambition de suivre vos traces. Combien de fois ne me suis-je pas dit: Malheureux! laisse là un fardeau dont le poids surpasse tes forces; l'on ne peut imiter Voltaire, à moins que d'être Voltaire même.

C'est dans ces moments que j'ai senti que les avantages de la naissance, et cette fumée de grandeur dont la vanité nous berce, ne servent qu'à peu de chose, ou pour mieux dire à rien. Ce sont des distinctions étrangères à nous-mêmes, et qui ne décorent que la figure. De combien les talents de l'esprit ne leur sont-ils pas préférables! Que ne doit-on pas aux gens que la nature a distingués par ce qu'elle les a fait naître! Elle se plaît à former des sujets qu'elle doue de toute la capacité nécessaire pour faire des progrès dans les arts et dans les sciences; et c'est aux princes à récompenser leurs veilles. Eh! que la gloire ne se sert-elle de moi pour couronner vos succès! Je ne craindrais autre chose, sinon que ce pays, peu fertile en lauriers, n'en fournît pas autant que vos ouvrages en méritent.

Si mon destin ne me favorise pas jusqu'au point de pouvoir vous posséder, du moins puis-je espérer de voir un jour celui que depuis si long-temps j'admire de si loin, et de vous assurer de vive voix que je suis avec toute l'estime

et la considération due à ceux qui, suivant le flambeau de la vérité, consacrent leurs travaux au public, monsieur, votre affectionné ami, FÉDÉRIC, P. R. de Prusse.

LETTRE CCCCXXVII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 24, à Cirei.

Eh, mon Dieu! charmante Thalie, vous n'avez qu'à dire, vous ne sauriez me faire plus de plaisir. Vous voulez quatre vers à la fin; et vite, vite, les voilà.

(*Suivent quatre vers raturés*). Non ne les voilà pas. Vous trouverez ces vers à la fin de ma lettre.

Cela n'est pas trop bon, je le sais bien, mais aussi cela ne s'est pas fait attendre; et puis, charmante Thalie, à vous permis de les jeter au feu.

Dieu retienne nos gens à la campagne, et notre *enfant* sur le théâtre jusqu'à la Saint-Martin!

En vérité, j'espère assez de cette pièce de Gresset; quand vous répandrez, par votre jeu, un peu de comique sur ce froid Gresset, vous lui ferez grand bien. Ce Gresset, avec cela, pourra réussir; mais s'il tombe, j'abandonne ce Gresset tout net, ce sera la pure faute de ce Gresset.

Mais quand vous me faites l'honneur de m'écrire, vous ne me dites jamais : Nous avons joué

cette pièce, notre théâtre va bien. Vous ne me dites rien de la république; vous me prenez donc pour un membre retranché du corps?

En vous écrivant, belle Thalie, en songeant que c'est à vous que je m'adresse, je m'aperçois que vos vers, que vous vouliez, et que je vous ai faits, ne valent pas le diable.

Je les corrige donc ainsi :

MADAME DE CROUPILLAC, à Fierenfat.

C'est fort bien dit; à la fin je l'aurai
Mon président, je vous le rangerai;
Je vous.... Allons, qu'on nous conjoigne ensemble.
Viens çà, pédant; qu'on m'épouse, et qu'on tremble [1].

Cela me paraît passablement fallot; jugez-en. Vous vous connaissez assurément en bonne plaisanterie. Je ne m'y connais guère, et je ne me crois pas du tout plaisant.

Je supplie votre aréopage de faire une brigue pour rétablir ce beau mot de *cocu*. Si cet admirable mot est banni de la langue française, il n'y a plus moyen de travailler. Thalie, Thalie, si j'étais à Paris, je ne travaillerais que pour vous. Vous me feriez un animal amphibie, comique six mois de l'année, et tragique six autres mois, mais il y a dans le monde un diable de Newton qui a trouvé précisément combien le soleil pèse, et de quelle

[1] Ces vers ont été remplacés par d'autres, dans le dernier acte, scène VII de l'*Enfant prodigue*. (CLOG.)

couleur sont les rayons qui composent la lumière; cet étrange homme me tourne la tête; daignez m'écrire pour me rendre aux Muses. Je vous suis tendrement dévoué pour jamais; ne m'oubliez pas auprès des deux aimables frères.

Je suis à vos pieds.

LETTRE CCCCXXVIII.

AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Paris, le 26 auguste.

Monseigneur, il faudrait être insensible pour n'être pas infiniment touché de la lettre dont votre altesse royale a daigné m'honorer. Mon amour-propre en a été trop flatté; mais l'amour du genre humain, que j'ai toujours eu dans le cœur, et qui, j'ose dire, fait mon caractère, m'a donné un plaisir mille fois plus pur, quand j'ai vu qu'il y a dans le monde un prince qui pense en homme, un prince philosophe qui rendra les hommes heureux.

Souffrez que je vous dise qu'il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive des actions de graces au soin que vous prenez de cultiver, par la saine philosophie, une amé née pour commander. Croyez qu'il n'y a eu de véritablement bons rois que ceux qui ont commencé comme vous par

s'instruire, par connaître les hommes, par aimer le vrai, par détester la persécution et la superstition. Il n'y a point de prince qui, en pensant ainsi, ne puisse ramener l'âge d'or dans ses états. Pourquoi si peu de rois recherchent-ils cet avantage? Vous le sentez, monseigneur; c'est que presque tous songent plus à la royauté qu'à l'humanité: vous faites précisément le contraire. Soyez sûr que, si un jour le tumulte des affaires et la méchanceté des hommes n'altèrent point un si divin caractère, vous serez adoré de vos peuples et chéri du monde entier. Les philosophes dignes de ce nom voleront dans vos états; et, comme les artisans célèbres viennent en foule dans le pays où leur art est plus favorisé, les hommes qui pensent viendront entourer votre trône.

L'illustre reine Christine quitta son royaume pour aller chercher les arts; régnez, monseigneur, et que les arts viennent vous chercher.

Puissiez-vous n'être jamais dégoûté des sciences par les querelles des savants! Vous voyez, monseigneur, par les choses que vous daignez me mander, qu'ils sont hommes, pour la plupart, comme les courtisans mêmes. Ils sont quelquefois aussi avides, aussi intrigants, aussi faux, aussi cruels; et toute la différence qui est entre les pestes de cour et les pestes de l'école, c'est que ces derniers sont plus ridicules.

Il est bien triste pour l'humanité que ceux qui se disent les déclarateurs des commandements célestes, les interprètes de la Divinité, en un mot les théologiens, soient quelquefois les plus dangereux de tous; qu'il s'en trouve d'aussi pernicieux dans la société qu'obscurs dans leurs idées, et que leur ame soit gonflée de fiel et d'orgueil, à proportion qu'elle est vide de vérités. Ils voudraient troubler la terre pour un sophisme, et intéresser tous les rois à venger par le fer et par le feu l'honneur d'un argument *in ferio* ou *in barbarâ*.

Tout être pensant qui n'est pas de leur avis est un athée; et tout roi qui ne les favorise pas sera damné. Vous savez, monseigneur, que le mieux qu'on puisse faire, c'est d'abandonner à eux-mêmes ces prétendus précepteurs et ces ennemis réels du genre humain. Leurs paroles, quand elles sont négligées, se perdent en l'air comme du vent; mais si le poids de l'autorité s'en mêle, ce vent acquiert une force qui renverse quelquefois le trône.

Je vois, monseigneur, avec la joie d'un cœur rempli d'amour pour le bien public, la distance immense que vous mettez entre les hommes qui cherchent en paix la vérité, et ceux qui veulent faire la guerre pour des mots qu'ils n'entendent pas. Je vois que les Newton, les Leibnitz, les Bayle, les Locke, ces ames si élevées, si éclairées et si douces, sont ceux qui nourrissent votre esprit, et

que vous rejetez les autres aliments prétendus, que vous trouveriez empoisonnés ou sans substance.

Je ne saurais trop remercier votre altesse royale de la bonté qu'elle a eue de m'envoyer le petit livre concernant M. Wolf. Je regarde ses idées métaphysiques comme des choses qui font honneur à l'esprit humain. Ce sont des éclairs au milieu d'une nuit profonde; c'est tout ce qu'on peut espérer, je crois, de la métaphysique. Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Les souris qui habitent quelques petits trous d'un bâtiment immense ne savent ni si ce bâtiment est éternel, ni quel en est l'architecte, ni pourquoi cet architecte a bâti. Elles tâchent de conserver leur vie, de peupler leurs trous, et de fuir les animaux destructeurs qui les poursuivent. Nous sommes les souris; et le divin architecte qui a bâti cet univers n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous. Si quelqu'un peut prétendre à deviner juste, c'est M. Wolf. On peut le combattre, mais il faut l'estimer : sa philosophie est bien loin d'être pernicieuse; y a-t-il rien de plus beau et de plus vrai que de dire, comme il fait, que les hommes doivent être justes, quand même ils auraient le malheur d'être athées?

La protection qu'il semble que vous donnez,

monseigneur, à ce savant homme, est une preuve de la justesse de votre esprit et de l'humanité de vos sentiments.

Vous avez la bonté, monseigneur, de me promettre de m'envoyer le Traité de *Dieu, de l'ame, et du monde.* Quel présent, monseigneur, et quel commerce! L'héritier d'une monarchie daigne, du sein de son palais, envoyer des instructions à un solitaire! Daignez me faire ce présent, monseigneur; mon amour extrême pour le vrai est la seule chose qui m'en rende digne. La plupart des princes craignent d'entendre la vérité, et ce sera vous qui l'enseignerez.

A l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste. Les vers qui n'apprennent pas aux hommes des vérités neuves et touchantes ne méritent guère d'être lus. Vous sentez qu'il n'y aurait rien de plus méprisable que de passer sa vie à renfermer dans des rimes des lieux communs usés, qui ne méritent pas le nom de pensées. S'il y a quelque chose de plus vil, c'est de n'être que poëte satirique[1] et de n'écrire que pour décrier les autres. Ces poëtes sont au Parnasse ce que sont dans les écoles ces docteurs qui ne savent que des mots, et qui cabalent contre ceux qui écrivent des choses.

[1] * Allusion à J. B. Rousseau. (CLOG.)

Si *la Henriade* a pu ne pas déplaire à votre altesse royale, j'en dois rendre grace à cet amour du vrai, à cette horreur que mon poëme inspire pour les factieux, pour les persécuteurs, pour les superstitieux, pour les tyrans et pour les rebelles. C'est l'ouvrage d'un honnête homme; il devait trouver grace devant un prince philosophe.

Vous m'ordonnez de vous envoyer mes autres ouvrages; je vous obéirai, monseigneur; vous serez mon juge, et vous me tiendrez lieu du public. Je vous soumettrai ce que j'ai hasardé en philosophie; vos lumières seront ma récompense: c'est un prix que peu de souverains peuvent donner. Je suis sûr de votre secret; votre vertu doit égaler vos connaissances.

Je regarderais comme un bonheur bien précieux celui de venir faire ma cour à votre altesse royale. On va à Rome pour voir des églises, des tableaux, des ruines et des bas-reliefs. Un prince tel que vous mérite bien mieux un voyage; c'est une rareté plus merveilleuse. Mais l'amitié, qui me retient dans la retraite où je suis, ne me permet pas d'en sortir. Vous pensez sans doute, comme Julien, ce grand homme si calomnié, qui disait que les amis doivent toujours être préférés aux rois.

Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie, soyez sûr, monseigneur, que je ferai conti-

nuellement des vœux pour vous, c'est-à-dire pour le bonheur de tout un peuple. Mon cœur sera au rang de vos sujets; votre gloire me sera toujours chère. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous ressemblent. Je suis avec un profond respect, de votre altesse royale, le très humble, etc.

LETTRE CCCCXXIX.

A M. LE DUC D'AREMBERG[1].

A Cirei, près Vassi en Champagne, ce 30 auguste.

Monseigneur, je n'ai pas voulu, jusqu'à présent, vous importuner de mes plaintes contre un homme que vous honorez de votre protection; mais enfin l'insolence qu'il a d'abuser de votre nom même pour m'inquiéter me force à vous demander justice. Il imprime, dans une lettre[2] qu'il a fait insérer dans le journal de la *Bibliothèque française*, page 151, année 1736, que vous lui

[1]* Léopold-Philippe, prince et duc d'Aremberg, mort en 1754; bisaïeul du prince Prosper, aujourd'hui duc d'Aremberg. (CLOG.)

[2]* Dans le tome V des *œuvres de J. B. Rousseau*, édition de Lefèvre, page 197. Cette lettre, datée d'Enghien, le 22 mai 1736, est intitulée : à M. N***, *au sujet des calomnies répandues contre lui par le sieur Arouet de Voltaire*. Voyez aussi, dans les *Mélanges littéraires*, la lettre du 20 septembre 1736 *aux auteurs de la* BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE. (CLOG.)

avez dit qu'à Marimont, je vous avais parlé de lui dans les termes les plus indignes et les plus révoltants. Il fait de cette prétendue conversation avec vous le sujet de tous ses déchaînements; cependant vous savez, monseigneur, si jamais je vous ai dit de cet homme rien qui pût l'outrager; je respectais trop l'asile que vous lui donnez. Jugez de son caractère par cette calomnie et par la manière dont il vous commet. Il fait imprimer encore, dans le même libelle, que M. le comte de Launoi se plaignit publiquement que je n'avais pas entendu la messe dévotement dans l'église des Sablons[1]. Vous sentez, monseigneur, ce que c'est qu'un tel reproche dans la bouche de Rousseau. Je ne vous parle point des calomnies atroces dont il me charge, je ne vous parle que de celles où il ose se servir de votre nom contre moi. Je demanderai justice au tribunal de Bruxelles des unes, et je vous la demande des autres. Quand je vous serais inconnu, je ne prendrais pas moins la liberté de vous adresser mes plaintes; je suis persuadé que vous châtierez l'insolence d'un domestique qui compromet son maître par un mensonge, dont son maître peut si aisément le convaincre. Je suis, etc.

[1] En 1722, quand Voltaire alla à Bruxelles, avec madame de Rupelmonde. (Clog.)

LETTRE CCCCXXX.

A M. THIERIOT.

Le 5 septembre.

J'ai reçu, mon cher ami, le prologue et l'épilogue de l'*Alzire* anglaise : j'attends la pièce pour me consoler; car, franchement, ces prologues-là ne m'ont pas fait grand plaisir. Je vous avoue que, si j'étais capable de recevoir quelque chagrin dans la retraite délicieuse où je suis, j'en aurais de voir qu'on m'attribue cette longue épître de six cents vers dont vous me parlez toujours, et que vous ne m'envoyez jamais. Rendez-moi la justice de bien crier contre les gens qui m'en font l'auteur, et faites-moi le plaisir de me l'envoyer.

Vous aurez incessamment votre Chubb[1] et votre Descartes. Vous me prenez tout juste dans le temps que j'écris contre les tourbillons, contre le plein[2], contre la transmission instantanée de la lumière, contre le prétendu tournoiement des globules imaginaires qui font les couleurs, selon Descartes;

[1] * Thomas Chubb, né en 1679, mort en 1747, selon John Watkins. Voyez ce que Voltaire dit de Chubb, à la fin de la quatrième des *Lettres* au prince de Brunswick, *Philosophie*, tome II. (CLOG.)

[2] * Voyez la troisième partie des *Éléments de philosophie de Newton*. (CLOG.)

contre sa définition de la matière, etc. Vous voyez, mon ami, qu'on a besoin d'avoir devant ses yeux les gens que l'on contredit; mais, quand cela sera fait, vous aurez votre sublime rêvasseur René.

Je ne conçois pas que les trois *Épîtres* de Rousseau puissent avoir de la réputation. Les d'Argental, les président Hénault, les Pallu, les duc de Richelieu, me disent que cela ne vaut pas le diable. Il me semble qu'il faut du temps pour asseoir le jugement du public; et, quand ce temps est arrivé, l'ouvrage est tombé dans le puits.

Encouragez le divin Orphée-Rameau à imprimer son *Samson*. Je ne l'avais fait que pour lui; il est juste qu'il en recueille le profit et la gloire.

On me mande que *la Henriade* est au dixième chant. Je ne connais point cette édition en quatre volumes dont vous parlez. Tout ce que je sais, c'est qu'on en prépare une magnifique [1] en Hollande; mais elle se fera assurément sans moi.

Nous étudions le divin Newton à force. Vous autres serviteurs des plaisirs, vous n'aimez que des opéra. Eh! pour Dieu, mon cher petit Mersenne, aimez les opéra et Newton. C'est ainsi qu'en use Émilie.

Que ces objets sont beaux! que notre ame épurée
Vole à ces vérités dont elle est éclairée!

[1] C'est celle qui parut vers le milieu de 1738, à Amsterdam, chez Ledet. (Clog.)

Oui, dans le sein de Dieu, loin de ce corps mortel,
L'esprit semble écouter la voix de l'Éternel.
Vous, à qui cette voix se fait si bien entendre,
Comment avez-vous pu, dans un âge encor tendre,
Malgré les vains plaisirs, cet écueil des beaux jours,
Prendre un vol si hardi, suivre un si vaste cours,
Marcher après Newton dans cette route obscure
Du labyrinthe immense où se perd la nature [1]?

Voilà ce que je dis à Émilie dans des entresols vernis, dorés, tapissés de porcelaine, où il est bien doux de philosopher. Voilà de quoi l'on devrait être envieux plutôt que de *la Henriade;* mais on ne fera tort ni à *la Henriade* ni à ma félicité.

Algarotti n'est point à Venise, nous l'attendons à Cirei tous les jours. Adieu, père Mersenne; si vous étiez homme à lire un petit traité de Newtonisme, de ma façon, vous l'entendriez plus aisément que Pemberton.

Adieu; je vous embrasse tendrement. Faites souvenir de moi les Pollion, les muses, les Orphée, les père d'Aglaure. *Vale, te amo.*

[1] * Ces vers font partie de l'épître L. (Clog.)

LETTRE CCCCXXXI.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirei, ce 6 septembre 1736.

Je vous réitère toutes mes prières, aimable Thalie. J'en aurai bien de la reconnaissance; mais ajoutez à vos bontés la justice que vous me devez de détromper vos amis, sur l'idée qu'on a que je suis l'auteur d'une *Épître* en vers contre Rousseau, qui a, dit-on, cinq ou six cents vers. Moi cinq ou six cents vers! Je n'en ai assurément ni le temps ni la volonté. On dit que dans cette réponse, Marivaux et Gresset sont maltraités; je n'ai aucun sujet, que je sâche, de me plaindre d'eux; et quand je fais un ouvrage, je l'avoue hautement. Si donc je désavoue celui-ci, c'est une preuve que je ne l'ai pas fait. S'il est bon, je n'en veux point avoir la gloire; s'il est mauvais, je ne veux point en avoir la honte.

En cas que vous ayez cette pièce, faites-moi l'amitié, je vous en prie, de me l'envoyer.

Qu'est-ce que *le Dissipateur* [1]? pourquoi est-il imprimé sans être joué?

[1] * Destouches publia vers le mois d'auguste 1736 un recueil in-12 de quelques comédies du nombre desquelles était *le Dissipateur*. (Clog.)

Je suis à vos pieds, ingénieuse Thalie. Je vous demande bien pardon pour la Croupillac. Cette bégueule-là gâte, à mon gré, un ouvrage qui pouvait réussir; mais que ne raccommoderiez-vous point!

Je vous suis attaché pour la vie, avec le plus tendre dévouement.

LETTRE CCCCXXXII.

A M. THIERIOT.

Septembre.

J'ai reçu enfin, mon cher ami, ce paquet du prince royal de Prusse. Vous verrez, par la lettre dont il m'honore[1], qu'il y a encore des princes philosophes, des Marc-Aurèle, et des Antonin. C'est dommage qu'ils soient au fond de la Germanie.

C'est au moins, mon ami, une consolation pour moi que des têtes couronnées daignent me rechercher, tandis que Rousseau, La Serre, Launai et Desfontaines, m'accablent de calomnies et de libelles diffamatoires.

Vous savez qu'il y a déja long-temps que Rousseau et Desfontaines firent imprimer un libelle[2]

[1]* C'est la lettre CCCCXXVI. (CLOG.)

[2]* La lettre du 22 mai 1736, datée d'Enghien. (CLOG.)

contre moi dans la *Bibliothèque Française*. Puissent mes ennemis m'attaquer toujours de même, et être toujours dans l'obligation de mentir pour me nuire! Je suis persuadé que ce petit La Mare se mettra au nombre de mes ennemis. Je l'ai accablé d'assez de bienfaits pour souhaiter qu'il se joigne à Desfontaines, et qu'on voie que je n'ai pour adversaires que des ingrats et des envieux. C'est déja se déclarer mon ennemi que d'en user mal avec vous. On ne peut pas me déclarer plus ouvertement la guerre. Il est triste pour nous d'avoir connu ce petit homme. Nous sommes bons, on abuse de notre bonté; mais ne nous corrigeons pas.

Au reste, ma bonté ne m'empêche point du tout de réfuter les calomnies de Rousseau. Ce ne serait plus bonté, ce serait sottise.

Il y a une autre vertu dont je crois que j'aurai besoin bientôt; c'est celle de la patience et de la résignation aux jugements de nosseigneurs du parterre[1]; mais je crois aussi que vous vous souviendrez de la belle vertu du secret. Je vous en remercie déja, vous, Pollion, et Polymnie[2].

Dites, je vous prie, à cette belle muse combien je m'intéresse à sa santé, et ménagez-moi toujours

[1] Allusion à l'*Enfant prodigue* joué le 10 octobre suivant. (CLOG.)

[2] Mademoiselle Deshaies, déja citée, et que *Pollion* La Popelinière, qui vivait maritalement avec elle depuis long-temps, épousa en 1737. (CLOG.)

la bienveillance de votre Parnasse. J'ai lu *le Mentor cavalier*[1]. Quelle honte et quelle horreur! Quoi! cela est imprimé et lu! M. de La Popelinière ne doit point en être fâché. On y dit de lui qu'il est un sot. C'est dire de Bernard[2] et de Crozat qu'ils sont des gueux.

A propos de Bernard, aurai-je la *Claudine* du vrai Bernard, du Bernard aimable?

Voici qui me paraît plaisant. Je voulais vous envoyer la lettre du prince royal de Prusse, et je ne vous envoie que ma réponse: il n'y a qu'Arlequin à qui cela soit arrivé; mais on copie la lettre du prince, et vous ne pouvez l'avoir cet ordinaire.

Vous aurez la pièce entière de la Philosophie émilienne, dont vous avez eu l'échantillon[3]. Je vous embrasse.

LETTRE CCCCXXXIII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Ce 9 septembre.

Monsieur, c'est une épreuve bien difficile, pour un écolier en philosophie, que de recevoir des louanges d'un homme de votre mérite. L'amour-propre et la présomp-

[1] * Ouvrage du marquis d'Argens. (CLOG.)

[2] * Samuel Bernard et Antoine Crozat, très riches financiers, morts, le premier en janvier 1739, le second en juin 1738. (CLOG.)

[3] * Dans la lettre CCCCXXX. (CLOG.)

tion, ces cruel tyrans de l'ame qui l'empoisonnent en la flattant, se croient autorisés par un philosophe, et, recevant des armes de vos mains, voudraient usurper sur ma raison un empire que je leur ai toujours disputé. Heureux si en les convaincant et en mettant la philosophie en pratique, je puis répondre un jour à l'idée, peut-être trop avantageuse, que vous avez de moi!

Vous faites, monsieur, dans votre lettre[1], le portrait d'un prince accompli, auquel je ne me reconnais point. C'est une leçon habillée de la façon la plus ingénieuse et la plus obligeante; c'est enfin un tour artificieux pour faire parvenir la timide vérité jusqu'aux oreilles d'un prince. Je me proposerai ce portrait pour modèle, et je ferai tous mes efforts pour me rendre le digne disciple d'un maître qui sait si divinement enseigner.

Je me sens déja infiniment redevable à vos ouvrages; c'est une source où l'on peut puiser les sentiments et les connaissances dignes des plus grands hommes. Ma vanité ne va pas jusqu'à m'arroger ce titre; et ce sera vous, monsieur, à qui j'en aurai l'obligation, si j'y parviens;

Et d'un peu de vertu si l'Europe me loue,
Je vous la dois, seigneur, il faut que je l'avoue.

Henriade, ch. II, v. 1·0.

Je ne puis m'empêcher d'admirer ce généreux caractère, cet amour du genre humain qui devrait vous mériter les suffrages de tous les peuples: j'ose même avancer qu'ils vous doivent autant et plus que les Grecs à Solon et à Lycurgue, ces sages législateurs dont les lois firent fleurir leur patrie, et furent le fondement d'une grandeur à laquelle la Grèce n'aurait jamais aspiré ni osé prétendre sans eux. Les

[1] Du 26 auguste. (Clog.)

auteurs sont les législateurs du genre humain *, leurs écrits se répandent dans toutes les parties du monde; et étant connus de tout l'univers, ils manifestent des idées dont les autres sont empreints. Ainsi vos ouvrages publient vos sentiments. Le charme de votre éloquence est leur moindre beauté; tout ce que la force des pensées et le feu de l'expression peuvent produire d'achevé, quand ils sont réunis, s'y trouve. Ces véritables beautés charment vos lecteurs, elles les touchent : ainsi tout un monde respire bientôt cet amour du genre humain que votre heureuse impulsion a fait germer en lui. Vous formez de bons citoyens, des amis fidèles, et des sujets qui, abhorrant également la rébellion et la tyrannie, ne sont zélés que pour le bien public. Enfin, c'est à vous que l'on doit toutes les vertus qui font la sûreté et le charme de la vie. Que ne vous doit-on pas!

Si l'Europe entière ne reconnaît pas cette vérité, elle n'en est pas moins vraie. Enfin, si toute la nature humaine n'a pas pour vous la reconnaissance que vous méritez, soyez du moins certain de la mienne. Regardez désormais mes actions comme le fruit de vos leçons. Je les ai enfin reçues, mon cœur en a été ému, et je me suis fait une loi inviolable de les suivre toute ma vie.

Je vois, monsieur, avec admiration, que vos connaissances ne se bornent pas aux seules sciences : vous avez approfondi les replis les plus cachés du cœur humain, et c'est là que vous avez puisé le conseil salutaire que vous me donnez en m'avertissant de me défier de moi-même. Je voudrais pouvoir me le répéter sans cesse, et je vous en remercie infiniment, monsieur.

C'est un déplorable effet de la fragilité humaine que les hommes ne se ressemblent pas à eux-mêmes tous les jours :

* Les auteurs sont en un certain sens des hommes publics. (*Édit. de Berlin.*)

souvent leurs résolutions se détruisent avec la même promptitude qu'ils les ont prises. Les Espagnols disent très judicieusement : *Cet homme a été brave un tel jour.* Ne pourrait-on pas dire de même des grands hommes, qu'ils ne le sont pas toujours, ni en tout?

Si je desire quelque chose avec ardeur, c'est d'avoir des gens savants et habiles autour de moi. Je ne crois pas que ce soient des soins perdus que ceux qu'on emploie à les attirer: c'est un hommage qui est dû à leur mérite; et c'est un aveu du besoin que l'on a d'être éclairé par leurs lumières.

Je ne puis revenir de mon étonnement, quand je pense qu'une nation cultivée par les beaux-arts, secondée par le génie et par l'émulation d'une autre nation voisine; quand je pense, dis-je, que cette même nation si polie et si éclairée ne connaît point le trésor * qu'elle renferme dans son sein. Quoi! ce même Voltaire à qui nos mains érigent des autels et des statues est négligé dans sa patrie, et vit en solitaire dans le fond de la Champagne! C'est un paradoxe, c'est une énigme, c'est un effet bizarre du caprice des hommes. Non, monsieur, les querelles des savants ne me dégoûteront jamais du savoir; je saurai toujours distinguer ceux qui avilissent les sciences, des sciences mêmes. Leurs disputes viennent ordinairement ou d'une ambition démesurée et d'une avidité insatiable de s'acquérir un nom, ou de l'envie qu'un mérite médiocre porte à l'éclat brillant d'un mérite supérieur qui l'offusque.

Les grands hommes sont exposés à cette dernière sorte de persécution. Les arbres dont les sommets s'élèvent jusqu'aux nues sont plus en butte à l'impétuosité des vents, que les arbrisseaux qui croissent sous leur ombrage. C'est ce

* Qu'une nation depuis long-temps en possession du bon goût, ne reconnaît point le trésor.... (*Édit. de Berlin.*)

qui, du fond des enfers, suscita les calomnies répandues contre Descartes et contre Bayle; c'est votre supériorité et celle de M. Wolf qui révoltent les ignorants, et qui font crier ceux dont la présomption ridicule voudrait perdre tout homme dont l'esprit et les connaissances effacent les leurs. Supposez, pour un moment, que de grands hommes s'oublient jusqu'à s'acharner les uns contre les autres, doit-on pour cela leur retrancher le titre de *grands* et l'estime que l'on a pour eux, fondée sur tant d'éminentes qualités? Le public d'ordinaire ne fait point de grace; il condamne les moindres fautes; son jugement ne s'attache qu'au présent; il compte le passé pour rien: mais on ne doit pas imiter le public dans cette façon de juger les hommes d'un mérite supérieur. Je cherche des hommes savants, d'honnêtes gens; mais enfin ce sont des hommes que je cherche; ainsi je ne dois pas m'attendre à les trouver parfaits. Où est le modèle de vertu exempte de tout blâme? Il est resté dans l'entendement du Créateur, et je ne crois pas qu'il nous en ait encore donné de copie. Je desire qu'on ait pour mes défauts la même indulgence que j'ai pour ceux des autres. Nous sommes tous hommes, et, par conséquent, imparfaits: nous ne différons que par le plus ou le moins; mais le plus parfait tient toujours à l'humanité par un petit coin d'imperfection.

Pour les frelons du Parnasse, quand ils m'étourdissent de leurs querelles, je les renvoie à la préface[1] d'*Alzire*, où vous leur faites, monsieur, une leçon qu'ils ne devraient jamais perdre de vue, et à laquelle on ne peut rien ajouter.

A l'égard des théologiens, il me semble qu'ils se ressemblent tous, de quelque religion et de quelque nation qu'ils soient; leur dessein est toujours de s'arroger une autorité

[1]* Le *Discours préliminaire*, que Voltaire appelle l'*Apologétique* de Tertullien, dans sa lettre du 1er mars 1736 à Thieriot. (Clog.)

despotique sur les consciences; cela suffit pour les rendre persécuteurs zélés de tous ceux dont la noble hardiesse ose dévoiler la vérité; leurs mains sont toujours armées du foudre de l'anathème, pour écraser ce fantôme imaginaire d'irréligion, qu'ils combattent sans cesse, à ce qu'ils prétendent, et sous le nom duquel en effet ils combattent les ennemis de leur fureur et de leur ambition. Cependant, à les entendre, ils prêchent l'humilité, vertu qu'ils n'ont jamais pratiquée, et se disent ministres d'un Dieu de paix qu'ils servent d'un cœur rempli de haine et d'ambition. Leur conduite, si peu conforme à leur morale, serait à mon gré seule capable de décréditer leur doctrine.

Le caractère de la vérité est bien différent. Elle n'a besoin ni d'armes pour se défendre, ni de violence pour forcer les hommes à la croire; elle n'a qu'à paraître, et, dès que sa lumière a dissipé les nuages qui la cachaient, son triomphe est assuré.

Voilà, je crois, des traits qui désignent assez les ecclésiastiques pour leur ôter, s'ils les connaissaient, l'envie de nous choisir pour leurs panégyristes. Je connais assez qu'ils n'ont que des défauts, ou plutôt des vices, pour me croire obligé en conscience à rendre justice à ceux d'entre eux qui la méritent. Despréaux, dans sa satire contre les femmes, a l'équité d'en excepter *trois* dans Paris, dont la vertu était si reconnue, qu'elles étaient à l'abri de ses traits. A son exemple, je veux vous citer deux pasteurs, dans les états du roi mon père, qui aiment la vérité, qui sont philosophes, et dont l'intégrité et la candeur méritent qu'on ne les confonde pas dans la multitude. Je dois ce témoignage à la vertu de MM. Beausobre et Reinbeck *.

Il y a un certain vulgaire, dans la même profession, qui

* Deux hommes qui méritent également le nom de célèbres. (*Édit. de Berlin.*)

ne vaut pas la peine qu'on descende jusqu'à s'instruire de ses disputes. Je leur laisse volontiers la liberté d'enseigner leur religion, et au peuple celle de la croire; car mon caractère n'est point de forcer personne; et ce même caractère, qui me rend le défenseur de la liberté, me fait haïr la persécution et les persécuteurs. Je ne puis voir, les bras croisés, l'innocence opprimée: il y aurait non de la douceur, mais de la lâcheté et de la timidité à le souffrir.

Je n'aurais jamais embrassé avec tant de chaleur la cause de M. Wolf, si je n'avais vu des hommes, qui pourtant se disent raisonnables, porter leur aveugle fureur jusqu'à se répandre en fiel et en amertume contre un philosophe qui ose penser librement, par la seule raison de la diversité de leurs sentiments et des siens: voilà l'unique motif de leur haine. Le même motif leur fait exalter la mémoire d'un scélérat, d'un perfide, d'un hypocrite, par cela seulement qu'il a pensé comme eux.

Je suis charmé de voir, monsieur, le témoignage que vous rendez aux quatre plus grands philosophes que l'Europe ait jamais portés. Leurs ouvrages sont des trésors de vérité: il est bien fâcheux qu'il s'y trouve des erreurs. La diversité de leurs sentiments sur la métaphysique nous fait voir l'incertitude de cette science, et les bornes étroites de notre entendement. Si Newton, si Leibnitz, si Locke, ces génies supérieurs, ces gens dont l'esprit était accoutumé à penser toute leur vie, n'ont pu entièrement secouer le joug des opinions pour parvenir à des connaissances certaines, à quoi peut s'attendre un écolier en philosophie tel que moi?

M. Wolf sera très flatté de l'approbation dont vous honorez sa métaphysique; elle la mérite en effet; c'est un des ouvrages les plus achevés en ce genre. Il y a plaisir à se soumettre aux yeux d'un juge auquel les beaux endroits et les faibles n'échappent point.

Je suis fâché de ne pouvoir accompagner ma lettre de la traduction de cette métaphysique, dont je vous ai envoyé une espèce d'extrait, et que je vous ai promise tout entière. Vous savez, monsieur, que ces sortes d'ouvrages ne sont pas petits, et qu'ils se font fort lentement. Je fais copier cependant ce qui est achevé, et j'espère de le joindre à la première de mes lettres.

J'accompagne celle-ci de la *Logique* de M. Wolf, traduite par le sieur Deschamps[1], jeune homme né avec assez de talent: il a l'avantage d'avoir été disciple de l'auteur, ce qui lui a procuré beaucoup de facilité dans sa traduction. Il me paraît qu'il a assez heureusement réussi: je souhaiterais seulement, pour l'amour de lui, qu'il corrigeât et abrégeât l'épître dédicatoire dans laquelle il me prodigue l'encens à pleines mains. Il aurait infiniment mieux trouvé sa place dans un prologue d'opéra, au siècle de Louis XIV.

Ce n'est point uniquement en faveur de *la Henriade*, seul poëme épique qu'aient les Français, que je me déclare, mais en faveur de tous vos ouvrages; ils sont généralement marqués au coin de l'immortalité.

C'est l'effet d'un génie universel et d'un esprit bien rare, que de soutenir, dans une élévation égale, tant d'ouvrages de genres différents. Il n'y avait que vous, monsieur, permettez-moi de vous le dire, qui fussiez capable de réunir dans la même personne la profondeur d'un philosophe, les talents d'un historien, et l'imagination brillante d'un poëte. Vous me faites un plaisir infini et bien sensible, en me promettant de m'envoyer tous vos ouvrages. Je ne les mérite que par le cas infini que j'en fais.

Les monarques peuvent donner des trésors, des royaumes mêmes, et tout ce qui peut flatter l'orgueil, l'avarice et la

[1] * Jean Deschamps, né en 1708 et mort en 1767, publia sa traduction de la Logique de Wolf, à Berlin, en 1736. (Clog.)

cupidité des hommes; mais toutes ces choses restent hors d'eux, et, loin de les rendre plus éclairés * qu'ils ne le sont, elles ne servent ordinairement qu'à les corrompre. Le présent que vous me promettez, monsieur, est d'un tout autre usage. On trouve dans sa lecture de quoi corriger ses mœurs et éclairer son esprit. Bien loin d'avoir la folle présomption de m'ériger en juge de vos ouvrages, je me contente de les admirer: le but que je me propose dans mes lectures est de m'instruire. Ainsi que les abeilles, je tire le miel des fleurs, et je laisse les araignées convertir les fleurs en venin.

Ce n'est point par ma faible voix que votre renommée, déja si bien établie, peut s'accroître; mais du moins serat-on obligé d'avouer que les descendants des anciens Goths et des peuples vandales, les habitants des forêts d'Allemagne, savent rendre justice au mérite éclatant, à la vertu, et aux talents des grands hommes, de quelque nation qu'ils soient.

Je sais, monsieur, à quel chagrin je vous exposerais, si j'avais l'indiscrétion de communiquer les ouvrages manuscrits que vous voudrez bien me confier. Reposez-vous, je vous supplie, sur mes engagements à ce sujet; ma foi est inviolable.

Je respecte trop les liens de l'amitié pour vouloir vous arracher des bras d'Émilie. Il faudrait avoir le cœur dur et insensible pour exiger de vous un pareil sacrifice; il faudrait n'avoir jamais connu la douceur qu'il y a d'être auprès des personnes que l'on aime, pour ne pas sentir la peine que vous causerait une telle séparation. Je n'exigerai de vous que de rendre mes hommages à ce prodige d'esprit et de connaissances. Que de pareilles femmes sont rares!

Soyez persuadé, monsieur, que je connais tout le prix

* Et plus vertueux. (*Édit. de Berlin.*)

de votre estime, mais que je me souviens en même temps d'une leçon que me donne *la Henriade*:

> C'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux.
> Ch. III, v. 41.

Peu de personnes le soutiennent; tous sont accablés sous le faix.

Il n'est point de bonheur que je ne vous souhaite, et aucun dont vous ne soyez digne. Cirei sera désormais mon Delphes, et vos lettres, que je vous prie de me continuer, mes oracles. Je suis, monsieur, avec une estime singulière votre très affectionné ami: FÉDÉRIC.

LETTRE CCCCXXXIV.

A M. BERGER.

A Cirei, le 10 septembre.

Mon cher ami, vous êtes l'homme le plus exact et le plus essentiel que je connaisse; c'est une louange qu'il faut toujours vous donner. Je suis également sensible à vos soins et à votre exactitude.

J'ai reçu une lettre[1] bien singulière du prince royal de Prusse. Je vous en enverrai une copie. Il m'écrit comme Julien écrivait à Libanius. C'est un prince philosophe; c'est un homme, et, par conséquent, une chose bien rare. Il n'a que vingt-quatre ans; il méprise le trône et les plaisirs, et

[1] Celle du 8 auguste précédent. (CLOG.)

n'aime que la science et la vertu. Il m'invite à le venir trouver; mais je lui mande qu'on ne doit jamais quitter ses amis pour des princes, et je reste à Cirei. Si Gresset va à Berlin, apparemment qu'il aime moins ses amis que moi. J'ai envoyé à notre ami Thieriot la réponse[1] de Libanius à Julien; il doit vous la communiquer. Vous aurez incessamment la *préface*[2], ou plutôt l'avertissement de Linant, puisque ni vous ni Thieriot n'avez voulu faire la préface de *la Henriade*. Continuez, mon cher ami, à m'écrire ces lettres charmantes qui valent bien mieux que des préfaces. Embrassez pour moi les Crébillon, les Bernard, et les La Bruère. Adieu.

LETTRE CCCCXXXV.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei, ce 12[3].

Il y a quelquefois, mon cher abbé, des puissances belligérantes qui se disent des injures. Rousseau et moi nous sommes du nombre, à la honte des lettres et de l'humanité. Mais que faire? La

[1]* La lettre du 26 auguste. (CLOG.)

[2]* La *préface* de *la Henriade*, édition de 1737. Elle est en tête du tome I des *œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam*, 1738. (CLOG.)

[3]* Cette lettre, imprimée parmi celles de mars 1740, dans les éditions précédentes, est du 12 septembre 1736. (CLOG.)

guerre est commencée; il la faut soutenir. La réponse[1] est prête, mais avec pièces justificatives en main. Ce misérable a l'insolence de citer dans sa lettre M. le duc d'Aremberg, lequel vient de m'écrire que Rousseau est un faquin qui l'a compromis *très faussement*, et auquel il a lavé la tête. Mon cher abbé, Rousseau n'empêchera pas que *la Henriade* ne soit un bon ouvrage, et que *Zaïre* et *Alzire* n'aient fait verser des larmes. Il n'empêchera pas non plus que je ne sois le plus heureux homme du monde par ma fortune, par ma situation et par mes amis; je voudrais ajouter par ma santé et par le plaisir de vivre avec vous.

Si vous m'aimez, si vous voulez m'instruire, envoyez-moi ce que vous voulez bien me promettre par M. d'Argental, votre voisin, qui fera contresigner par M. Rouillé le tout, en cas que le paquet soit trop gros; car, s'il ne contenait que quatre ou cinq feuilles, il faut l'envoyer par la poste tout simplement. Je l'attends avec l'empressement d'un disciple et d'un ami.

Si vous avez la réponse aux mauvaises *Épîtres* de Rousseau, je vous prie de me l'envoyer.

[1] * Cette réponse, adressée aux *auteurs de la Bibliothèque française*, est dans les *Mélanges littéraires*, à la date du 20 septembre 1736; elle en contient une autre du duc d'Aremberg à Voltaire, du 8 du même mois, à laquelle ce dernier fait allusion ici. (Clog.)

LETTRE CCCCXXXVI.

A M. BERGER.

A Cirei, le 18 septembre.

Je ne sais, mon cher éditeur, ce que c'est que cette énorme réponse de huit cents vers aux fastidieuses *Épîtres* de Rousseau. Si cela est passable, je la veux avoir. J'en parle à notre ami Thieriot. Voyez qui de vous deux me l'enverra; car un exemplaire suffit. Il est vrai que j'avais gâté mon ode [1], en supprimant le nom de ce maraud d'abbé Desfontaines. Je peignais l'enfer, et j'oubliais Asmodée.

On me mande que c'est La Chaussée qui est l'auteur de la *Réponse* [2] à Rousseau. Si cela est, il y aura du bon; et c'est pour cette raison-là même que je ne veux pas qu'on me l'attribue. Je ne veux point voler La Chaussée. Franchement, et toutes réflexions faites, je prends peu de part à toutes ces petites querelles; et quand je lis Newton, Rous-

[1] L'*Ode sur l'Ingratitude*, déja citée. (Clog.)

[2] Dans plusieurs lettres qui suivent il est question de cette *Réponse* qui n'était pas de Voltaire et que La Chaussée et Saurin, auxquels Voltaire l'attribuait, n'avaient sans doute pas composée non plus. (Clog.)

seau, l'auteur des trois *Épîtres*[1] et des *Aïeux chimériques*, me paraît un bien pauvre homme. Je suis honteux de savoir qu'il existe.

Mon paresseux de Thieriot ne vous a point fourni de remarques pour *la Henriade*. S'il en avait seulement pour les trois derniers chants, il faudrait vite me les envoyer; mais je vois bien que l'ouvrage sera imprimé avant que notre ami en ait seulement relu un chant.

Envoyez-moi, je vous prie, les vers sur M. Colbert[2]; j'en ai un grand besoin.

Vous savez sans doute le marché que j'ai fait avec Prault. Je lui donne *la Henriade*, à condition qu'il m'en donnera soixante et douze exemplaires magnifiquement reliés et dorés sur tranche. Outre cela, je veux en avoir une centaine d'exemplaires au prix coûtant, en feuilles, que je ferai relier à mes frais. Il faudra un petit avertissement au-devant de cette édition; je vous l'enverrai quand il en sera temps.

Je ne sais ce que c'est que cette *Ménagerie* dont vous me parlez; mais on dit que le petit La Mare parle d'une manière bien peu convenable à un homme que j'ai accablé de bienfaits. Je n'ai pas

[1] * Voyez aussi sur les *Épîtres* à Brumoi, à Thalie, et à Rollin, la section VII de la vie de J. B. Rousseau, *Mélanges historiques*, tome I. (Clog.)

[2] * *Henriade*, ch. VII, v. 347. (Clog.)

besoin de consolation avec un ami comme vous, et une retraite comme Cirei. Je veux que vous veniez quelque jour voir cette solitude que l'amitié et la philosophie embellissent.

Quand je parle d'acheter cent exemplaires au prix coûtant, je veux bien mettre quelque chose au-dessus, afin que le libraire y gagne. C'est comme cela que je l'entends.

Le chevalier de Mouhi m'écrit. Qu'est-ce que ce chevalier de Mouhi [1]? Adieu.

LETTRE CCCCXXXVII.

A M. BERGER.

Cirei.

Je peux vous assurer, mon cher ami, avec vérité, que je n'ai jamais vu ni le paquet contresigné ni le paquet en question. Je n'ai pas assurément le

[1] * Charles de Fieux, chevalier de Mouhi, compilateur dont on ne lit plus guère les trop nombreux volumes, commença par emprunter cent pistoles, puis cent écus à Voltaire aux gages duquel il ne tarda pas à se mettre, moyennant deux cents francs par an, prix encore assez élevé, puisque, selon Voltaire, Mouhi ne lui écrivait pas, comme correspondant littéraire, *trois vérités en trois mois*. Il est souvent question de ce fureteur d'anecdotes dans la correspondance de Voltaire, années 1736 à 1739. Il paraît que Mouhi écrivit aussi *des sottises* contre le philosophe, du moins celui-ci l'en accuse positivement, dans sa lettre du 28 novembre 1750, à d'Argental. Mouhi, né en 1701, est mort en 1784, selon M. Beuchot. (Clog.)

temps de faire huit cents vers; et s'ils sont bons, je ne veux pas en dérober la gloire à l'auteur. On m'a assuré que cela était de La Chaussée. Je le croirais assez. Il est piqué contre l'abbé Desfontaines qui l'a voulu tourner en ridicule dans ses *Observations*[1], et qui appelle ses comédies des théâtres larmoyants. Il regarde Marivaux comme son rival. Il fait très bien des vers : voilà ce qui s'appelle des raisons. En un mot, je vous jure que je n'ai jamais songé à l'ouvrage dont vous me parlez. A peine ai-je le temps d'écrire une lettre. Je vous demande en grace de m'envoyer cette *Réponse* à Rousseau.

J'ai écrit à Prault pour le presser de m'envoyer par le coche deux exemplaires de ce qui est imprimé de *la Henriade*, avec l'*Optique* de Newton, de la traduction de Coste. Ayez la bonté de ne pas lui donner un moment de relâche jusqu'à ce qu'il m'ait satisfait. Encore une fois, je vous prie de m'envoyer l'Épître et de détromper nos amis.

Nous jouerons *Zaïre* dans quelque temps à Cirei. Il faudra que vous y veniez. J'arrangerai votre voyage. Je vous embrasse.

[1]* Dans le tome VI, page 220, et le tome VII, page 44, de ces *Observations*, Desfontaines parle de la *Réponse aux trois Épîtres nouvelles du sieur Rousseau* comme de l'ouvrage d'un poëte *ténébreux* et *effréné*. Il s'imaginait, en écrivant tout ceci, que Voltaire était l'auteur de cette longue épître, il se trompait. (Clog.)

LETTRE CCCCXXXVIII.

A M. THIERIOT.

A Cirei, ce 23 septembre.

J'avais ôté ce monstre subalterne d'abbé Desfontaines de l'*Ode sur l'Ingratitude*; mais les transitions ne s'accommodaient pas de ce retranchement, et il vaut mieux gâter Desfontaines que mon ode, d'autant plus qu'il n'y a rien de gâté en relevant sa turpitude. Je vous envoie donc l'ode; chacun est content de son ouvrage; cependant je ne le suis pas de m'être abaissé à cette guerre honteuse; je retourne à ma philosophie; je ne veux plus connaître qu'elle, le repos et l'amitié.

J'avais deviné juste, vous étiez malade; mon cœur me le disait; mais si vous ne l'êtes plus, écrivez-moi donc. M. Berger a pressé l'impression de *la Henriade;* mais je vais le prier d'aller bride en main, afin que les derniers chants se sentent au moins de vos remarques. Envoyez-moi cette pièce de la *Ménagerie;* je ne sais ce que c'est. On dit qu'il paraît une *Réponse* de La Chaussée aux trois impertinentes *Épîtres* de Rousseau, et qu'elle court sous mon nom. Il faut encore m'envoyer cela; car nous aimons les vers, tout philosophes que nous sommes à Cirei.

Or qu'est-ce que *Pharamond*[1]? A-t-on joué *Alzire* à Londres? Écoutez, mon ami, gardez-moi, vous et les vôtres, le plus profond secret sur ce que vous avez lu chez moi[2], et qu'on veut représenter à toute force.

J'ai grand'peur que le petit La Mare, grand fureteur, grand étourdi, grand indiscret, et *super hæc omnia ingratissimus*, n'ait vu le manuscrit sur ma table; en ce cas, je le supprimerais tout-à-fait. Émilie vous fait mille compliments. Ne m'oubliez pas auprès de Pollion et de vos amis. Adieu, mon ami, que j'aimerai toujours. Que devient le père d'Aglaure? Adieu, écrivez-moi sans soin, sans peine, sans effort, comme on parle à son ami, comme vous parlez, comme vous écrivez. C'est un plaisir de griffonner nos lettres, une autre façon d'écrire serait insupportable. Je les trouve comme notre amitié, tendres, libres et vraies.

[1]* Tragédie jouée au mois d'auguste 1736. Elle est de Cahusac, mais on l'attribua d'abord à l'auteur de *Didon* qui s'en offensa comme d'un *affront*. (Clog.)

[2]* *L'Enfant prodigue*. (Clog.)

LETTRE CCCCXXXIX.

A M. BERGER.

Cirei.

Je vous prie, mon cher monsieur, de vouloir bien m'envoyer les premières feuilles de *la Henriade,* dans un paquet. Si tout le poëme est imprimé à présent, ayez la bonté de faire tenir un exemplaire à l'abbé Moussinot, qui me l'enverra par le coche de Bar-sur-Aube. Par quel chemin m'avez-vous donc envoyé toutes ces nouveautés dont vous me parlez? Je n'en ai reçu aucune, et voilà trois ordinaires sans le moindre mot de vous. Je suis toujours un peu languissant. Je n'ai point d'esprit. J'attends vos lettres pour en avoir.

Faites-moi voir, je vous prie, cette *Réponse* que je crois de La Chaussée; mais sur-tout écrivez-moi. J'aime mieux votre prose que la plupart des vers de tous nos auteurs.

LETTRE CCCCXL.

A M. DE LA FAIE[1],

SECRÉTAIRE DU CABINET DU ROI.

Septembre.

On vous attend à Cirei, mon cher ami; venez voir la maison dont j'ai été l'architecte. J'imite Apollon; je garde des troupeaux, je bâtis, je fais des vers, mais je ne suis pas chassé du ciel; vous verrez sur la porte:

« Ingens incepta est, fit parvula casa; sed ævum
« Degitur hic felix et bene, magna sat est[2]. »

[1]* Jean-François Leriget de La Faie, qu'il ne faut pas confondre avec son oncle auquel est adressée la lettre XXIII, fut d'abord secrétaire du cabinet du roi; s'étant ensuite voué à la carrière militaire, il mourut colonel, à Gênes, des suites d'une blessure qu'il y reçut, le 21 mai 1747, en défendant cette ville contre les Autrichiens. Jean-Élie Leriget de La Faie, son père, est cité par Voltaire, dans la *Vie de J. B. Rousseau*, *Mélanges historiques*, tome I, comme ayant donné vingt coups de canne sur le visage de l'auteur des fameux couplets. (CLOG.)

[2]* Voltaire, qui n'avait peut-être pas encore fait graver ces vers sur la pierre, au moment même où il écrivait à La Faie, les corrigea ensuite, et voici comme je les ai lus, en 1821 et en 1827, sur la porte du principal corps de logis de Cirei, resté, jusqu'à présent, dans l'état où il était en 1736:

« Hæc ingens incœpta domus fit parva; sed ævum
« Degitur hic. . . . . »

(CLOG.)

Vous serez bien plus content de la maîtresse de la maison que de mon architecture. Une dame qui entend Newton et qui aime les vers et le vin de Champagne comme vous, mérite de recevoir des visites des sages de toute espèce.

Vous aurez peut-être vu, à Strasbourg, un assez gros libelle qui voudrait être diffamatoire, mais qui n'est pas à craindre, attendu qu'il est de Rousseau. Il dit gravement, dans ce beau libelle, que la source de sa haine contre moi vient de ce qu'il y a dix[1] ans, en passant à Bruxelles, je scandalisai le monde à la messe, et que je lui récitai des vers satiriques; et ce qui est de plus incroyable c'est qu'il ose citer sur cela M. le duc d'Aremberg et M. le comte de Lannoi. En vérité, être accusé d'indévotion, et s'entendre reprocher la satire par Rousseau, c'est être accusé de vol par Cartouche, et de sodomie par des Chauffours[2]. Je vous envoie *la Crépinade*, qui ne le corrigera pas, parcequ'il n'a pas été corrigé par monsieur votre père. Adieu, je vous attends; il y a encore ici

Certain vin frais, dont la mousse pressée,
De la bouteille avec force élancée,
Avec éclat fait voler le bouchon;
Il part, on rit, il frappe le plafond.

[1] En 1722. (Clog.)

[2] Pédéraste déja cité dans la lettre du 4 octobre 1735 à d'Olivet. (Clog.)

De ce nectar l'écume petillante
De nos Français est l'image brillante [1].

LETTRE CCCCXLI.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 25 septembre.

Je deviens bien paresseux, mon cher ami, mais ce n'est pas quand votre amitié ordonne quelque chose à la mienne. J'avais parole à-peu-près de placer la petite Linant chez madame la duchesse de Richelieu; mais l'enfant qu'il fallait élever se meurt [2]. Enfin j'ai obtenu de madame du Châtelet qu'elle la prendrait, quelque répugnance qu'elle y eût. Je ne doute pas que la petite n'ait, pour le moins, autant de répugnance à servir que madame du Châtelet en a à se faire servir par la sœur du gouverneur de son fils. Ce sont de petits désagréments qu'il faut sacrifier à la nécessité. Enfin voilà toute la famille de Linant placée dans nos cantons. La mère, le fils, la fille, tout est devers Cirei, *quia* Cideville *sic voluit*.

[1]* Ces vers se trouvent dans *le Mondain*, avec quelques différences. (L. D. B.)

[2]* Cet enfant, qui porta le titre de duc de Fronsac dans les bras de sa nourrice, était né le 30 décembre 1734. Le duc de Fronsac, père du duc de Richelieu ministre de Louis XVIII, naquit le 4 février 1736. (Clog.)

Comptez que Linant n'a désormais rien à faire que de se tenir où il est. Son élève[1] est d'un caractère doux et sage, et ce caractère excellent sera orné un jour de quarante mille livres de rente. Il y a donc de la fortune et des agréments à espérer pour Linant. S'il pouvait se rendre un peu utile, savoir écrire, savoir que deux et trois font cinq, se rendre nécessaire en un mot, cela vaudrait bien mieux que de croupir dans l'ignorance et dans le travail oisif d'une misérable tragédie[2] qui, depuis quatre ans, est à peine commencée. Il n'est pas né poëte; il en avait l'oisiveté et l'orgueil. Vous l'avez, me semble, corrigé de cet orgueil si mal placé; si vous le corrigez de son oisiveté, vous lui aurez tenu lieu de père.

Newton est ici le dieu auquel je sacrifie; mais j'ai des chapelles pour d'autres divinités subalternes. Voici ce *Mondain* qu'Émilie croyait vous avoir envoyé. Donnez-en, mon cher ami, copie au philosophe Formont, à qui je dois bien des lettres. Cette vie de Paris, dont vous verrez la description dans *le Mondain*, est assez selon le goût de votre philosophie.

La vie que je mène à Cirei serait bien au-dessus,

[1]* Le duc du Châtelet, cité dans la lettre du 12 avril 1735, à Cideville. (CLOG.)

[2]* *Ramessès* (CLOG.)

si j'avais plus de santé, et si je pouvais y embrasser mon cher Cideville.

La sotte guerre de Rousseau et de moi continue toujours; j'en suis fâché, cela déshonore les lettres.

LETTRE CCCCXLII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, septembre.

Vous allez donc, mon cher ami, dans le royaume[1] de M. Oudri? Je voudrais bien qu'un jour il voulût faire exécuter *la Henriade* en tapisserie; j'en achèterais une tenture. Il me semble que le temple de l'Amour, l'assassinat de Guise, celui de Henri III par un moine, saint Louis montrant sa postérité à Henri IV, sont d'assez beaux sujets de dessin; il ne tiendrait qu'au pinceau d'Oudri d'immortaliser *la Henriade* et votre ami. Il faut que vous fassiez encore cette affaire.

Je suis fâché de la multitude des édits de Louis XV: la multitude des lois est, dans un état, ce qu'est le grand nombre de médecins, signe de maladie et de faiblesse. Je ferai dans peu[2] un petit

[1]* Jean-Baptiste Oudri, élève de Largillière, naquit à Paris, en 1686; ce que Voltaire appelle ici son *royaume* était probablement la manufacture des Gobelins dont la direction fut confiée à ce peintre. (CLOG.)

[2]* On a vu que Voltaire quitta Paris au commencement de juillet

voyage à Paris, et je feuilleterai mon Prault: ce libraire en use très mal, selon la coutume des libraires; qu'il ne m'échauffe pas les oreilles.

LETTRE CCCCXLIII.

A M. BERGER.

Cirei.

J'ai reçu le paquet du 23; je n'ai que le temps de vous demander pardon de mes importunités; mais, mon ami, je ne sais ce qu'est devenue mademoiselle de Choisi[1], le discours à l'Académie, les odes, *les fées*[2]: tout ce petit magasin d'esprit est apparemment demeuré en chemin. Par quelle route me l'avez-vous envoyé? A quelle adresse?

Tout ce que vous m'avez envoyé arriverait sûrement, s'il était adressé au coche de Bar-sur-Aube pour Cirei en Champagne. Joignez-y, je vous prie, cette *Réponse aux Épîtres* de Rousseau, cette *Ménagerie*, etc.

Le plus sûr et le plus court serait d'adresser les

1736; de nouvelles calomnies et plusieurs autres persécutions l'empêchèrent d'y retourner avant le mois d'auguste 1739. (CLOG.)

[1]* L'*Histoire de madame la comtesse des Barres*, citée dans la lettre CCCCXLV. (CLOG.)

[2]* Pièce de Procope, jouée vers la fin de juillet 1736, à la Comédie italienne. (CLOG.)

gros paquets à l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merri; il les ferait mettre au coche.

Pardon, mon ami, d'écrire un si petit chiffon; mais je me porte assez mal; et, si mes lettres sont si courtes, mes amitiés sont longues.

Avez-vous fait partir *Alzire* pour M. Sinetti?

Vale.

LETTRE CCCCXLIV.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, septembre.

Trente-cinq mille livres pour les tapisseries de *la Henriade!* c'est beaucoup, mon cher trésorier. Il faudrait, avant tout, savoir ce que la tapisserie de don Quichotte a été vendue; il faudrait, surtout, avant de commencer, que M. de Richelieu me payât mes cinquante mille francs. Suspendons donc tout projet de tapisserie, et que M. Oudri ne fasse rien sans un plus amplement informé.

Faites-moi, mon cher abbé, l'emplette d'une petite table qui puisse servir à-la-fois d'écran et d'écritoire, et envoyez-la, de ma part, chez madame de Winterfeld[1], rue Plâtrière.

[1] * Mademoiselle Olimpe Dunoyer à laquelle sont adressées les lettres I à XIV; sœur cadette de madame Constantin citée dans une note de la lettre XI. On ne sait pourquoi l'abbé du Vernet a dit que l'aînée

Encore un autre plaisir. Il y a un chevalier de Mouhi qui demeure à l'hôtel Dauphin, rue des Orties; ce chevalier veut m'emprunter cent pistoles, et je veux bien les lui prêter. Soit qu'il vienne chez vous, soit que vous alliez chez lui, je vous prie de lui dire que mon plaisir est d'obliger les gens de lettres, quand je le peux, mais que je suis actuellement très mal dans mes affaires, que cependant vous ferez vos efforts pour trouver cet argent, et que vous espérez que le remboursement en sera délégué de façon qu'il n'y ait rien à risquer; après quoi vous aurez la bonté de me dire ce que c'est que ce chevalier, et le résultat de ces préliminaires.

Dix-huit francs au petit d'Arnaud : dites-lui que je suis malade et que je ne peux écrire. Pardon de toutes ces guenilles. Je suis un bavard bien importun, mais je vous aime de tout mon cœur.

des demoiselles Dunoyer épousa Cavalier, le chef des Camisards. Voyez, à ce sujet, le tome III du *Siècle de Louis XIV*, pages 286 et 287. (Clog.)

LETTRE CCCCXLV.

A M. BERGER.

A Cirei, septembre.

J'ai enfin reçu, mon cher monsieur, le paquet[1] de M. du Châtelet. Il y avait un Newton. Je me suis d'abord mis à genoux devant cet ouvrage, comme de raison; ensuite je suis venu au fretin. J'ai lu ma *Henriade;* j'envoie à Prault un *errata.*

S'il veut décorer mon maigre poëme de mon maigre visage, il faut qu'il s'adresse à M. l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merri. Cet abbé Moussinot est un curieux, et il faut qu'il le soit bien pour qu'il s'avise de me faire graver. Je connaissais *la Comtesse des Barres*[2]. Il n'y a que le tiers de l'ouvrage, mais ce tiers est conforme à l'original, qu'on me fit lire il y a quelques années.

Le Dissipateur est comme vous le dites; mais les comédiens ont reçu et joué des pièces fort au-dessous. Ils ont tort de s'être brouillés avec M. Destouches; ils aiment leur intérêt et ne l'entendent pas.

[1]* Voyez plus haut la lettre CCCCXXIII. (CLOG.)

[2]* *Histoire de madame la comtesse des Barres,* dont les deux premières éditions sont de 1735 et de 1736. L'abbé de Choisi, auteur de cet ouvrage, y raconte ses aventures galantes. (CLOG.)

Le Mentor cavalier[1] devrait être brûlé, s'il pouvait être lu. Comment peut-on souffrir une aussi calomnieuse, aussi abominable et aussi plate histoire que celle de madame la duchesse de Berri? Je n'ai point encore lu les autres brochures. Est-ce vous, mon cher ami, qui m'envoyez tout cela? Je suis bien fâché que vous ne puissiez pas venir vous-même.

A l'égard de la *Lettre* du signor Antonio Cocchi, il la faut imprimer; elle est pleine de choses instructives. Il y a autant de courage que de vérité à oser dire que les fictions, dans les poëmes, sont ce qui touche le moins. En effet, le voyage d'Iris et de Mercure, et les assemblées des dieux, seraient bien ignorés sans les amours de Didon; et Dieu et le diable ne seraient rien sans les amours d'Ève. Puisque M. Cocchi a l'esprit si juste et si hardi, il en faut profiter; c'est toujours une vérité de plus qu'il apprend aux hommes. Il faudra seulement échancrer les louanges dont il m'affuble. Il commence par crier à la première phrase: *Il n'y a rien de plus beau que la Henriade.* Adoucissons ce terme; mettons: *Il y a peu d'ouvrages plus beaux que*, etc. Mais comptez qu'il est bon d'avoir, en fait de poëme épique, le suffrage des Italiens.

Le dévot Rousseau a fait imprimer un libelle

[1] * Du marquis d'Argens. (CLOG.)

diffamatoire contre moi, dans la *Bibliothèque Française*, de concert avec ce malheureux Desfontaines, qui a été mon traducteur, et que j'ai tiré de Bicêtre. Ai-je tort, après cela, de faire des homélies contre l'ingratitude[1]? J'ai été obligé de répondre et de me justifier; car il s'agit de faits dont j'ai la preuve en main. J'ai envoyé la réponse[2] à M. Saurin fils, parceque monsieur son père y est mêlé; il doit vous la communiquer.

J'ai lu enfin l'épître[3] en vers qu'on m'imputait: il faut être bien sot ou bien méchant pour m'accuser d'être l'auteur d'un ouvrage où l'on me loue. Comment est-ce que vous n'avez pas battu ces misérables, qui répandent de si plates calomnies? La pièce est quatre fois trop longue au moins, et d'ailleurs extrêmement inégale. Il serait aisé d'en faire un bon ouvrage, en fesant trois cents ratures et en corrigeant deux cents vers; il en resterait une centaine de judicieux et de bien frappés. Si je connaissais l'auteur, je lui donnerais ce conseil. Quand vous aurez la réponse au libelle diffamatoire de Desfontaines et de Rousseau, je vous prie de la communiquer à M. l'abbé d'Olivet, rue de la Sourdière. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

[1]* Allusion à l'*Ode sur l'Ingratitude*. (Clog.)

[2]* Elle est dans les *Mélanges littéraires*, à la date du 20 septembre 1736. (Clog.)

[3]* C'est la *Réponse* dont il est question plus haut, dans la lettre ccccxxxvi. (Clog.)

LETTRE CCCCXLVI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT [1].

Cirei.

Oudri, mon cher abbé, me paraît bien cher; mais, en fesant deux tentures, ne pourrait-on pas les avoir à meilleur compte? Je pourrais même en faire travailler trois. Si M. de Richelieu me paie, il faudra bien mettre là mon argent. Le visage de Henri IV et celui de Gabrielle d'Estrées en tapisserie ne réussiront pas mal. Les bons Français voudront avoir des Gabrielle et des Henri, sur-tout si les bons Français sont riches. Nous ne le sommes guère nous-mêmes; mais le saint temps de Noël nous donnera, j'espère, quelque consolation.

Chevalier ne pourrait-il pas venir à Cirei exécuter sous mes yeux les dessins de la Henriade? En sait-il assez pour cela? On dit du bien de lui, mais il n'a pas encore assez de réputation pour être indocile.

[1]* Nous avons tiré du recueil publié par l'abbé du Vernet, en 1781, sous le titre de *Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*, tout ce qu'ont omis nos prédécesseurs, persuadés que nous sommes de la nécessité de rassembler dans une édition des œuvres complètes tout ce qu'il est possible de recueillir de détails curieux sur la personne, les ouvrages et les affaires de Voltaire, ainsi que sur la littérature en général. (L. D. B.)

On dit qu'il y a à Paris un homme qui fait les portraits en bague d'une manière parfaite. J'ai vu un visage de Louis XV, de sa façon, très ressemblant. Ayez, mon cher abbé, la bonté de déterrer cet homme[1]. Vous trouverez impertinent que la même main peigne le roi et moi chétif; mais l'amitié le veut et j'obéis à l'amitié.

Le chevalier de Mouhi enverra donc deux fois par semaine les petites nouvelles à Cirei. Recommandez-lui d'être infiniment secret; donnez-lui cent écus et promettez-lui un paiement tous les mois, ou tous les trois mois, à son gré. J'en use avec vous, mon cher ami, comme je vous prie d'en user avec moi; je voudrais bien être assez heureux pour recevoir quelqu'un de vos ordres.

LETTRE CCCCXLVII.

A M. THIERIOT.

Octobre.

Vous aurez incessamment, mon petit Mersenne, votre Descartes et votre Chubb[2]. Il n'y a pas grand'-

[1] C'était sans doute François-Julien Barier, habile graveur en pierres fines, mort en 1746, et cité dans une lettre de juillet 1738 à Berger. Ce fut lui qui grava sur une bague le portrait de Voltaire pour madame du Châtelet. Voyez, *Poésies*, tome IV, la pièce n° LXXV. (CLOG.)

[2] Voyez plus haut, lettre CCCCXXX. (CLOG.)

chose à prendre ni dans l'un ni dans l'autre. Chubb dit longuement une petite partie des choses que sait tout honnête homme, et Descartes noie une vérité géométrique dans mille mensonges physiques.

On m'a envoyé les *Discours*[1] à l'académie française, mais je n'ai pas le temps de les lire. J'ai lu *le Dissipateur* de Destouches. Je ne sais pas pourquoi il parle, dans sa préface, de *l'Avare* de Molière. Ce petit orgueil-là n'est ni adroit ni heureux. Je trouve que les comédiens ont très bien fait de le prier de corriger sa comédie, et lui très mal de n'en rien faire; mais je lui pardonne à cause du plaisir que m'a fait son *Glorieux*. J'ai enfin reçu la *Réponse*[2] aux trois détestables *Épîtres* de Rousseau.

[1]* Ceux de La Chaussée et de Boyer. (CLOG.)

[2]* L'abbé Desfontaines cite cet ouvrage, dans ses *Observations*, tome VII, page 44, sous le titre de *Réponse aux trois Épîtres nouvelles du sieur Rousseau*, et le seul vers qu'il en fasse remarquer est celui-ci qui est indigne de la touche de l'auteur de tant de poésies délicieuses:

« Voltaire brille, il obscurcit Rousseau. »

Il attribue cette *Réponse*, en cinq ou huit cents vers, à Voltaire, mais sans le nommer directement, et il cite, à ce propos, une préface mise par Guiot de Merville en tête des *Mascarades amoureuses*, préface dans laquelle Guiot désigne visiblement Voltaire qu'il calomniait alors et auquel il demanda plus tard du pain. Il parait certain que cette pièce satirique n'était ni de La Chaussée ni de Saurin; elle a échappé aux recherches de M. Barbier. (CLOG.)

Cette réponse est quatre fois trop longue. Il y a deux pages admirables; mais c'est du drap d'or cousu avec des guenilles : l'ouvrage est de La Chaussée ou de Saurin. Il faut être possédé du malin ou imbécile pour me l'attribuer. Comment! j'y suis loué depuis les pieds jusqu'à la tête, et on ose m'imputer d'en être l'auteur! Suis-je donc assez fat pour me louer moi-même? Je vous avoue que je suis bien indigné qu'on ait pu mettre une pareille sottise sur mon compte.

Savez-vous que Rousseau et Desfontaines ont fait imprimer dans la *Bibliothèque française* un libelle contre moi? Il y a des faits; il faut répondre; j'ai répondu. Berger a le manuscrit. Je vous prie de le lui demander et de le lire. Profond et éternel secret sur ce que vous savez[1]. Tâchez aussi de m'en dire des nouvelles dans l'occasion.

Je n'ai point entendu parler du paquet que vous avez donné pour moi à M. votre frère, dont j'enrage.

Adieu, mon cher ami.

[1] *L'Enfant prodigue.* (CLOG.)

LETTRE CCCCXLVIII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Il faut vous faire cent mille remerciements pour le petit chien noir[1]; baisez-le bien, dites-lui qu'il ne tette pas long-temps; je serai obligé de l'envoyer chercher incessamment. S'il a été élevé par vous, il aura bien de l'esprit. Je vous ai mille obligations de m'avoir donné ce petit chien. Adieu; je suis bien honteux; je rougis quand j'y pense. Madame Croupillac n'a point d'esprit; quel rôle pour vous! ma foi, faites votre rôle vous-même, et je réponds du succès.

LETTRE CCCCXLIX.

A M. BERGER.

A Cirei, le 10 octobre.

A l'égard de *l'Enfant prodigue*, il faut, mon cher ami, soutenir à tout le monde que je n'en suis point l'auteur. C'est un secret uniquement entre M. d'Argental, mademoiselle Quinault et moi. M. Thieriot ne l'a su que par hasard; en un mot,

[1] * Il est question de ce *petit chien* plus bas, dans d'autres lettres adressées à la même actrice. (CLOG.)

j'ai été fidèle à M. d'Argental, et il faut que vous me le soyez. Mandez-moi ce que vous en pensez, et recueillez les jugements des connaisseurs, c'est-à-dire des gens d'esprit, qui ne viennent à la comédie que pour avoir du plaisir; *hoc est enim omnis homo*, et le plaisir est le but universel : qui l'attrape a fait son salut.

> Trop ami des plaisirs et trop des nouveautés,
> *Henriade*, ch. VII, v. 443

restera jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux.

> Je t'aimais inconstant; qu'aurais-je fait fidèle?
> *Andromaque*, act. IV, sc. v.

n'est pas plus grammatical, et c'est en cela qu'est le mérite.

> Et de l'art même apprend à franchir les limites.
> *L'Art. poét.*, ch. IV, v. 80

Linant n'est point ici; il est à six lieues, avec son pupille. Quand il sera revenu, il changera, s'il veut, la préface[1]. Il est honteux qu'il faille la changer.

M. Algarotti est allé en Italie. Nous l'avons possédé à Cirei. C'est un jeune homme en tout au-dessus de son âge, et qui sera tout ce qu'il voudra être.

[1] * Celle de *la Henriade*.

Ma santé s'en va au diable; sans cela je vous écrirais des volumes; mais il faut bien se porter pour être bavard. Vous, qui vous portez à merveille, songez que vous ne pouvez m'écrire ni de trop longues ni de trop fréquentes lettres, et que votre commerce peut rendre heureux votre ami.

LETTRE CCCCL.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 13 octobre, à Cirei.

Savez-vous bien, divine Thalie, l'effet que m'a fait votre lettre? elle m'a donné un chagrin très vif de n'avoir fait pour vous qu'une Croupillac. Je n'ai point senti la joie du succès [1], je n'ai point vu autre chose sinon combien je suis indigne de vous. C'est vous qui, par vos soins, avez fait réussir la pièce; mais c'est moi qui ai fait cette Croupillac. Est-il possible qu'on soit obligé, pour ce public, de se jeter à ce point-là hors de son caractère, vous dont l'esprit est si fin, si délicat, si juste, si élevé? car il est tout cela; et, il faut vous le dire, vous

[1] Le 10 octobre, jour de la première représentation de *l'Enfant prodigue*, mademoiselle Quinault, prévoyant et redoutant les efforts de l'envie, relativement à cette comédie de Voltaire, avait gardé le plus grand secret sur le nom de l'auteur, et était parvenu à dérouter la cabale, en fesant jouer la pièce au moment même où l'on s'y attendait le moins. (CLOG.)

êtes obligée de jouer des rôles ridicules; et moi qui tâche de penser comme vous, je fais des Croupillac.

Je suis honteux pour vous et pour moi. Ce qui me console, c'est que le langage du cœur, que vous entendez si bien, le ton de l'honnête homme, les mœurs, ont réussi. Le fonds de vertu qui est dans cet ouvrage devait vous plaire, et a subjugué le public; mais comment ferez-vous, discrète et aimable mère de notre enfant, pour mettre un bâillon à ce petit La Mare? Ce serait là une entreprise digne de vous. Vous ne me mandez rien du père Gresset; il y a pourtant grande apparence que c'est lui qui a fait cet enfant; il me semble que le titre est tout jésuitique. De plus, ce Gresset est un *enfant prodigue*, revenu au monde qu'il avait abandonné. Enfin, c'est Gresset; je n'en démords point. Voulez-vous bien me faire un plaisir, envoyez, je vous en prie, une copie de la pièce, telle qu'on la joue, bien cachetée, à M. Robert, avocat, rue du Mouton, près de la Grève. C'est le digne homme qui doit m'apporter ce petit chien noir; tout Cirei vous remercie de ce petit chien et de ce petit *Enfant prodigue*. Eh bien! vous l'avez donc hardiment mis sous ce nom sacré? Le *Nouveau Testament* m'est plus favorable que l'*Ancien;* on n'a pas passé à l'Opéra ce Samson dont l'histoire n'est écrite que par Esdras (connaissez-vous Esdras?), et on reçoit à belles baisemains une para-

bole prise tout net d'après qui vous savez (connaissez-vous qui vous savez?). Voilà comme tout va dans ce monde. Quand vous vous mêlez de faire passer quelque chose, il faut qu'il passe.

Divine Thalie, envoyez-moi cet *enfant* tel qu'il a paru, afin que je le rende un peu moins indigne de tant de bontés. M. d'Argental était-il à Paris? A-t-il vu baptiser notre enfant? On parle d'un discours de Grandval, d'un habit tragique à moitié mis. Vous avez conduit cette grande intrigue en personne capable de tout; en vérité, vous êtes admirable. Vos lettres me font plus de plaisir que le succès; Émilie est enchantée de vous, et vous fait bien des compliments. Je vous suis attaché pour toute ma vie. V.

LETTRE CCCCLI.

A M. BERGER.

Cirei.

Je devais, mon cher correspondant, plus que de la prose au prince royal de Prusse, mais j'ai honte de lui envoyer des vers aussi peu châtiés. Ayez la bonté de remettre le paquet cacheté au ministre de Prusse. Je ne sais si c'est un envoyé ou un ambassadeur. Mandez-moi de quelle espèce il est, et où il demeure. A l'égard de *l'Épître*, notre

Thieriot a droit sur tout ce que je fais. Il peut voir mon ours mal léché, il a toujours les prémices. Mais, messieurs, que ces vers ne courent pas, et pour l'honneur de la poésie et pour les vérités qu'ils renferment. Je ne veux pas que le public soit le confident de mon petit commerce avec le prince royal de Prusse.

Voici un petit mot pour Prault. Il est permis de changer d'avis.

« M. Prault est prié de refaire le carton en question de cette dernière façon-ci que je ne changerai plus :

> Près de ce jeune roi s'avance avec splendeur
> Un héros que de loin poursuit la calomnie...
>
> *Henriade*, ch. VII, v. 440.

« Voila le dernier changement que je ferai à la Henriade. Je prie M. Prault de m'envoyer la copie de ce carton imprimée, et de remettre tout ce qui est imprimé à M. Robert, avocat, qui demeure rue du Mouton, près de la Grève. »

On dit qu'on vend au Palais-Royal une nouvelle édition de mes ouvrages vrais ou prétendus. Ne pourrait-on pas la faire saisir?

Est-il vrai que Rousseau est mort? Il avait trop vécu pour sa gloire et pour le repos des honnêtes gens.

Je vous embrasse.

LETTRE CCCCLII.

A M. THIERIOT.

15 octobre.

Si vous êtes à Saint-Vrain[1], tant mieux pour vous; si vous êtes à Paris, tant mieux pour vos amis, qui vous voient. Ce bonheur n'est pas fait pour moi; mais on ne saurait tout avoir : au moins ne me privez pas de celui de recevoir de vos nouvelles. Je demande le secret plus que jamais sur cet anonyme qu'on joue[2] : vous connaissez l'Envie, vous savez comme ce vilain monstre est fait. S'il savait mon nom, il irait déchirer le même ouvrage qu'il approuve. Gardez-moi donc, vous, Pollion, et Polymnie, un secret inviolable. N'êtes-vous pas faits pour avoir toutes les vertus? Je vous le demande avec la dernière instance.

Je persiste à trouver les trois *Épîtres* de Rousseau mauvaises en tous sens, et je les jugerais telles si Rousseau était mon ami. La plus mauvaise est sans contredit celle qui regarde la comédie[3]; elle est digne de l'auteur des *Aïeux chimé-*

[1]* Saint-Vrain (département de Seine-et-Oise) est cité dans la lettre du 30 novembre 1735, à Thieriot. (CLOG.)

[2]* *L'Enfant prodigue.* (CLOG.)

[3]* L'*Épître à Thalie.* (CLOG.)

riques, et se ressent tout entière du ridicule qu'il y a, dans un très mauvais poëte comique, de donner des règles d'un art qu'il n'entend point. Je crois que la meilleure manière de lui répondre est de donner une bonne comédie dans le genre qu'il condamne; ce serait la seule manière dont tout artiste devrait répondre à la critique.

Je vous envoie la lettre[1] du prince de Prusse : ne la montrez qu'à quelques amis, on m'y donne trop de louanges.

La *Lettre* de M. Cocchi n'est pas, à la vérité, moins pleine d'éloges; mais elle est instructive; elle a déja été imprimée dans plusieurs journaux, et il est bon d'opposer le témoignage impartial d'un académicien de la Crusca aux invectives de Rousseau et de Desfontaines.

J'ai adressé ma lettre au prince royal à monsieur votre frère, pour la remettre au ministre de Prusse[2], que je ne connais point. A l'égard de l'*Épître* en vers[3] que j'adresse à ce prince, je l'ai envoyée à M. Berger pour vous la montrer; mais je serais au désespoir qu'elle courût. L'ouvrage n'est pas fini. J'ai été deux heures à le faire, il faudrait être trois mois à le corriger; mais je n'ai pas de

[1] * C'est la lettre CCCCXXXIII. (CLOG.)
[2] * Le Chambrier était le nom de l'envoyé de Prusse. (CLOG.)
[3] * L'épître LI. (CLOG.)

temps à perdre dans le travail misérable de compasser des mots.

Un temps viendra où j'aurai plus de loisir, et où je corrigerai mes petits ouvrages. Je touche à l'âge où l'on se corrige et où l'on cesse d'imaginer.

Mille respects à votre petit Parnasse.

LETTRE CCCCLIII.

A M. BERGER.

A Cirei, le 18 octobre [1].

Oui, je compte entièrement sur votre amitié et sur toutes les vertus sans lesquelles l'amitié est un être de raison. Je me fie à vous sans réserve.

Premièrement il faut que le secret soit toujours gardé sur *l'Enfant prodigue*. Il n'est point joué comme je l'ai composé, il s'en faut beaucoup. Je vous enverrai l'original; vous le ferez imprimer, vous ferez marché avec Prault dans le temps; mais sur-tout que l'ouvrage ne passe point pour être de moi; j'ai mes raisons. Vous pouvez assurer MM. de La Roque et Prévost que je n'en suis point l'auteur. Engagez-les à le publier dans leurs ouvrages périodiques, en cas que cela soit nécessaire. Vous ne sauriez me rendre un plus grand service que de

[1] * Cette lettre contient, dans notre édition, plusieurs additions. (L. D. B.)

détourner les soupçons du public. Je veux vous devoir tout le plaisir de l'incognito, et tout le succès du théâtre et de l'impression.

Embrassez pour moi l'aimable La Bruère. Peut-on ne pas s'intéresser tendrement aux gens que l'amour et les arts rendent heureux? Si un opéra d'une femme réussit, j'en suis enchanté; c'est une preuve de mon petit système que les femmes sont capables de tout ce que nous fesons, et que la seule différence qui est entre elles et nous, c'est qu'elles sont plus aimables. Comment appelez-vous, par son nom[1], cette nouvelle muse qu'on appelle *la Légende?* Grégoire VII n'a rien fait de mieux qu'un opéra. Si, par malheur, le secret de *l'Enfant prodigue* avait transpiré, jurez toujours que ce n'est pas moi qui en suis l'auteur. Mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié. Voyez sur-tout de La Roque et Prévost, et récriez-vous sur l'injustice des soupçons. Madame du Châtelet dit qu'il faut appeler *l'Enfant prodigue, l'Orphelin.*

Ces *Mascarades*[2] sont de Launai; mais sa préface ne rendra pas sa pièce meilleure.

[1]* Mademoiselle Duval, cantatrice à l'Opéra. Il s'agit ici de la musique composée par elle pour l'opéra-ballet intitulé : *Les Génies élémentaires*, joué en octobre 1736. Les paroles sont de Fleuri, mort en 1746. Mademoiselle Duval vivait encore en 1770. (Clog.)

[2]* *Les Mascarades amoureuses*, petite comédie de Guiot de Mer-

Avez-vous vu *le Mondain?* Je vous l'enverrai pour entretenir commerce.

LETTRE CCCCLIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS[1].

A Cirei, le 18 octobre.

Vos sentiments, monsieur, et votre esprit, m'ont déja rendu votre ami; et si, du fond de l'heureuse retraite où je vis, je peux exécuter quelques uns de vos ordres, soit auprès de MM. de Richelieu et de Vaujour, soit auprès de votre famille, vous pouvez disposer de moi.

Je ne doute pas, monsieur, que, avec l'esprit brillant et philosophe que vous avez, vous ne vous fassiez une grande réputation. Descartes a com-

ville, jouée dans le mois d'auguste 1736 au théâtre Italien. L'auteur de cette pièce la fit imprimer avec une préface où il louait beaucoup J. B. Rousseau, en attribuant indirectement à Voltaire la grande *Épître* que celui-ci attribuait lui-même à La Chaussée. (CLOG.)

[1] * Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né en juin 1704, mort en janvier 1771, âgé de soixante-six ans et demi. Voyez la lettre que Voltaire écrivit à la marquise d'Argens, veuve de l'auteur des *Lettres juives*, le 1er février 1771. Cette marquise était mademoiselle Cochois citée plus bas, dans la lettre CCCCLXXXIV. M. Auger s'est donc trompé en disant, dans la *Biographie universelle*, que d'Argens était *presque sexagénaire*, quand *il devint amoureux d'une comédienne nommée Cochois*. Voltaire, par allusion aux *Lettres juives*, appelle souvent d'Argens son cher *Isaac*. (CLOG.)

mencé comme vous par faire quelques campagnes; il est vrai qu'il quitta la France par un autre motif que vous; mais enfin, quand il fut en Hollande, il en usa comme vous; il écrivit, il philosopha, et il fit l'amour. Je vous souhaite dans toutes ces occupations le bonheur dont vous semblez si digne.

Je suis bien curieux de voir l'ouvrage nouveau dont vous me parlez. Je m'informerai s'il n'y a point quelque voiture de Hollande en Lorraine: en ce cas, je vous supplierais de m'adresser l'ouvrage à Nanci, sous le nom de madame la comtesse de Beauvau. Je vous garderai un profond secret sur votre demeure. Il faut que Rousseau vous croie déja parti de Hollande, puisqu'il a fait une épigramme sanglante contre vous. Elle commence ainsi:

> Cet écrivain plus errant que le juif
> Dont il arbore et le style et le masque.

Voilà tout ce qu'on m'a écrit de cette épigramme ou plutôt de cette satire. Elle a, dit-on, dix-huit vers. Ce malheureux veut toujours mordre et n'a plus de dents.

Voulez-vous bien me permettre de vous envoyer une Réponse[1] en forme que j'ai été obligé de faire

[1] Voyez la lettre du 20 septembre 1736, *aux Auteurs de la Bibliothèque française*, dans les *Mélanges littéraires*. (CLOG.)

à un libelle diffamatoire qu'il a fait insérer dans la *Bibliothèque française?*

J'aurais encore, monsieur, une autre grace à vous demander, c'est de vouloir bien m'instruire quels journaux réussissent le plus en Hollande, et quels sont leurs auteurs. Si parmi eux il y a quelqu'un sur la probité de qui on puisse compter, je serai bien aise d'être en relation avec lui. Son commerce me consolerait de la perte du vôtre, que vous me faites envisager vers le mois d'avril. Mais, monsieur, en quelque pays que vous alliez, fût-ce en pays d'inquisition, je rechercherai toujours la correspondance d'un homme comme vous, qui sait penser et aimer.

Supprimons dorénavant les inutiles formules, et reconnaissons-nous l'un et l'autre à notre estime réciproque et à l'envie de nous voir. Je me sens déja attaché à vous par la lettre pleine de confiance et de franchise que vous m'avez écrite, et que je mérite.

LETTRE CCCCLV.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei, ce 18 octobre.

« Fiet Aristarchus. . . . . »
HOR., *de Art. poet.*, v. 450.

Vous êtes, mon très cher abbé, le meilleur ami et le meilleur critique qu'il y ait au monde. Que n'avez-vous eu la bonté de relire *la Henriade* avec les mêmes yeux! la nouvelle édition est achevée; vous m'auriez corrigé bien des fautes, vous les auriez changées en beautés.

Venons à notre ode[1]. Aimez-vous mieux ce commencement:

L'Etna renferme le tonnerre
Dans ses épouvantables flancs;
Il vomit le feu sur la terre,
Il dévore ses habitants.
Le tigre, acharné sur sa proie,
Sent d'une impitoyable joie
Son ame horrible s'enflammer.
Notre cœur n'est point né sauvage;
Grands dieux! si l'homme est votre image,
Il n'était fait que pour aimer.

. . . .
Colbert, ton heureuse industrie

[1] Voyez l'*Ode* IX *sur la paix de* 1736. Celle de Louis Racine, sur le même sujet, avait paru en avril 1736. (CLOG.)

Sera plus chère à nos neveux
Que la politique inflexible
De Louvois, prudent et terrible,
Qui brûlait le Palatinat,

ou,

De Louvois, dont la main terrible
Embrasait le Palatinat.

Avec ces changements et les autres que vous souhaitez, pensez-vous que l'ouvrage doive risquer le grand jour? Pensez-vous que vous puissiez l'opposer à l'ode de M. Racine? Parlez-moi donc un peu du fond de la pièce, et parlez-moi toujours en ami. Si vous voulez, je vous enverrai de temps en temps quelques unes de mes folies. Je m'égaie encore à faire des vers, même en étudiant Newton. Je suis occupé actuellement à savoir ce que pèse le soleil. C'est bien là une autre folie. Qu'importe ce qu'il pèse, me direz-vous, pourvu que nous en jouissions? Oh! il importe fort pour nous autres songe-creux, car cela tient au grand principe de la gravitation. Mon cher ami, mon cher maître, Newton est le plus grand homme qui ait jamais été, mais le plus grand, de façon que les géants de l'antiquité sont auprès de lui des enfants qui jouent à la fossette.

« . . . . Et omnes
« *Præcellit* stellas exortus uti *æthereus* sol. »
LUCR., lib. III.

« Dicendum est Deus ille fuit, Deus..... »
Lucr., lib. V.

Cependant ne nous décourageons point; cueillons quelques fleurs dans ce monde, qu'il a mesuré, qu'il a pesé, qu'il a seul connu. Jouons sous les bras de cet Atlas qui porte le ciel; fesons des drames, des odes, des guenilles. Aimez-moi, consolez-moi d'être si petit. Adieu, mon cher ami, mon cher maître.

LETTRE CCCCLVI.

A M. DE PONT DE VEILE[1],

LECTEUR DU ROI.

A Cirei, le 19 octobre.

J'apprends, monsieur, le détail des obligations que je vous ai; vous n'êtes pas de ces gens qui souhaitent du bien à leurs amis, vous leur en faites.

[1] * Antoine de Ferriol, comte de Pont de Veile, frère aîné du comte d'Argental, naquit le 1er octobre 1697, selon M. Beuchot. Il se trouva au collége de Louis-le-Grand (ou des jésuites) avec Voltaire dont il demeura l'ami, et qui lui écrivit un certain nombre de lettres. Pont de Veile, homme du monde et littérateur, composa quelques comédies citées par Voltaire dans sa correspondance. Il mourut le 3 septembre 1774. Madame du Deffand, dont il avait été l'un des nombreux amants, parle de la perte de cet ami *intime* avec une vraie résignation d'égoïste, dans sa lettre du 4 septembre 1774, à Horace Walpole. (Clog.)

D'autres diraient : « Comment se tirera-t-on de là ? « la chose est embarrassante ; » et, quand ils auraient plaint leur homme, le laisseraient là, et iraient souper. Pour vous, vous raccommodez tout, et très vite et très bien ; et vous servez vos amis de toutes façons, et vous leur faites des vers, et vous leur coupez des scènes, et les pièces sont jouées, et la police et les sifflets ont un pied de nez, et, malgré les mauvais plaisants, on réussit.

Ajoutez vite à toutes vos bontés celle de me faire tenir cet *enfant* par la poste. Vous pouvez aisément me faire contre-signer cet enfant-là, ou vous, ou monsieur votre frère ; et puis, s'il vous plaît, dites-moi l'un et l'autre comment cela va ; s'il faut bien corriger, si cela peut devenir digne de paraître au grand jour de l'impression ; je vous croirai, *par amabile fratrum*. Pourquoi mesdemoiselles Fessard disent-elles que cela est de moi ? pourquoi madame de Saint-Pierre[1] l'assure-t-elle ? Je ne l'ai point avoué, je ne l'avouerai pas. Je ne me vante que de votre amitié, de vos bontés, de mon tendre attachement pour vous, et point du tout de l'enfant.

[1] * Celle à qui est adressée la lettre CCXVI. (CLOG.)

LETTRE CCCCLVII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirei, ce 19....

Charmante Thalie, j'ai bien peur que *l'Enfant prodigue* ne soit bientôt enterré avec la chienne noire; mais il n'y a ni ouvrage ni chien qui puissent durer autant que ma tendre reconnaissance et mon attachement pour vous.

Vous pourriez engager M. de Pont de Veile, ou M. d'Argental, à m'envoyer par la poste la pièce telle qu'on la joue; ils sont à portée de faire contresigner le paquet, et on a le plaisir d'avoir son *enfant* au bout de deux jours. Sinon je vous supplierais de l'envoyer à cet avocat Robert qui va toujours partir pour Cirei. Il faudrait avoir la bonté de mettre l'adresse à madame la marquise du Châtelet.

Je ne connais point du tout mesdemoiselles Fessard. Je n'ai point écrit à madame la duchesse de Saint-Pierre, depuis mon départ; je n'ai dit mon secret à personne. Niez toujours fort et ferme. Quand tout le parterre crierait que c'est moi, il faut dire qu'il n'en est rien.

Si la pièce n'est ni digne de tant de bontés de votre part, ni utile aux comédiens, ni flatteuse

pour son auteur, du moins j'en aurai tiré un avantage, qui m'est plus cher que les plus grands succès; j'aurai connu tout ce que vous valez dans le commerce de la vie, et combien vous êtes au-dessus de tous les rôles que vous embellissez, et de tous les auteurs que vous faites valoir.

Quoi, aimable Thalie, une chienne noire vient accoucher chez vous! Voilà la plus belle nouvelle du monde. Je vous conjure de me retenir un chien et une chienne. J'espère que le frère fera un jour, dans Cirei, beaucoup d'enfants à la sœur, et que dans peu d'années nous aurons, d'inceste en inceste, une meute de petits noirs. Voilà la fable du pot au lait, et tout est pot au lait; *l'Enfant prodigue* est un de ces pots-là. Votre amitié, vos bontés pour moi seront quelque chose de plus réel. Adieu, divinité que j'ai habillée de crotte; je vous jure de ne vous donner jamais de Croupillac de ma vie.

Encore un petit mot: le public est donc bien raffiné! Il trouve mauvais qu'il y ait du plaisant dans *l'Enfant prodigue;* et, s'il n'y en avait point eu, il aurait dit: C'est une tragédie. Encore un mot: ce Rousseau est donc un grand faquin de vouloir bannir l'intérêt. Le fat! confondez-le, et continuez-moi vos bontés.

LETTRE CCCCLVIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN [1].

A Cirei, le 21 octobre.

Tandis qu'aux fanges du Parnasse,
D'une main criminelle et basse,
Rufus [2] va cherchant des poisons,
Ta main délicate et légère
Cueille aux campagnes de Cythère
Des fleurs dignes de tes chansons.

Les Graces accordent ta lyre;
Le Plaisir mollement t'inspire,
Et tu l'inspires à ton tour.
Que ta muse tendre et badine
Se sent bien de son origine!
Elle est la fille de l'Amour.

Loin ce rimeur atrabilaire,
Ce cynique, ce plagiaire,
Qui, dans ses efforts odieux,
Fait servir à la calomnie,
A la rage, à l'ignominie,
Le langage sacré des dieux!

[1] * Voyez la note de la lettre CLVIII, adressée au comte de Tressan, né au Mans en 1705. (CLOG.)

[2] * *Rufus* est aussi le nom que Voltaire donne à J. B. Rousseau, dans l'*Épître* XXXVII, *sur la Calomnie*. Voltaire parle ici des *fanges* du Parnasse; cela rappelle que Desfontaines, en rendant compte, dans le tome V de ses *Observations*, des trois *Épîtres* de J. B. Rousseau, proclama ce poëte « cygne immortel des *marais* de Bruxelles. » (CLOG.)

Sans doute les premiers poëtes,
Inspirés, ainsi que vous l'êtes,
Étaient des dieux ou des amants :
Tout a changé, tout dégénère,
Et dans l'art d'écrire et de plaire ;
Mais vous êtes des premiers temps.

Ah, monsieur ! votre charmante épître, vos vers, qui, comme vous, respirent les graces, méritaient une autre réponse. Mais, s'il fallait vous envoyer des vers dignes de vous, je ne vous répondrais jamais ; vous me donnez en tout des exemples que je suis bien loin de suivre. Je fais mes efforts ; mais malheur à qui fait des efforts !

Votre souvenir, votre amitié pour moi, enchantent mon cœur autant que vos vers éveilleraient mon imagination. J'ose compter sur votre amitié. Il n'y a point de bonheur qui n'augmente par votre commerce. Pourquoi faut-il que je sois privé de ce commerce délicieux ! Ah ! si votre muse daignait avoir pour moi autant de bienveillance que de coquetterie, si vous daigniez m'écrire quelquefois, me parler de vos plaisirs, de vos succès dans le monde, de tout ce qui vous intéresse, que je défierais les Rousseau et les Desfontaines de troubler ma félicité !

Je vous envoie *le Mondain*. C'était à vous à le faire. J'y décris une petite vie assez jolie ; mais que celle qu'on mène avec vous est au-dessus !

Comptez, monsieur, sur le tendre et respectueux attachement de Voltaire.

LETTRE CCCCLIX.

A M. THIERIOT.

21 octobre.

Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal; c'est une très grande vertu, quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours [1]. Qu'importe à ce malin de public qu'il sache qui il doit punir d'avoir produit une Croupillac? qu'il la siffle si elle ne vaut rien, mais que l'auteur soit ignoré, je vous en conjure au nom de la tendre amitié qui nous unit depuis vingt ans. Engagez les Prévost et les La Roque à détourner le

[1] * Pour diminuer, autant qu'il est en eux, la confiance que mérite Voltaire, comme historien, ses détracteurs les plus aveugles n'ont pas manqué de citer cette phrase, et de la citer isolément. C'est ainsi que madame de Genlis la rapporte dans ses *Mémoires*, sans ajouter que Voltaire, pour éviter d'être sifflé par la cabale des envieux et des dévots, comme auteur de *l'Enfant prodigue*, fut obligé de nier qu'il eût composé cette pièce, et d'engager ses amis à lui garder, sur ce point, le plus grand secret. M. Le Pan, dans son in-32 rempli d'erreurs volontaires, et intitulé: *Vie politique de Voltaire....* cite cette même phrase avec une bonne foi digne de celle de madame de Genlis. (CLOG.)

soupçon qu'on a du pauvre auteur. Écrivez-leur un petit mot tranchant et net. Consultez avec l'ami Berger. Si vous avez mis Sauveau du secret, mettez-le du mensonge. Mentez, mes amis, mentez; je vous le rendrai dans l'occasion.

Je suis sûr de Pollion et de Polymnie. Vous ne leur auriez pas dit mon secret, si vous n'étiez bien sûr qu'ils sont aussi discrets qu'aimables. Avoir parlé à tout autre qu'à eux eût été une infidélité impardonnable; mais leur en avoir parlé, c'est m'avoir lié à eux par une nouvelle reconnaissance, et à vous par une nouvelle grace que vous me faites.

Comment va la santé de Pollion? Vous savez si je m'y intéresse. Il y a peu de gens comme lui. Je ferais une hécatombe de sots, pour sauver un rhumatisme à un homme aimable.

Émilie a presque achevé ce dont vous parlez; mais la lecture de Newton, des terrasses de cinquante pieds de large, des cours en balustrade, des bains de porcelaine, des appartements jaune et argent, des niches en magots de la Chine, tout cela emporte bien du temps. Nous ressemblons bien au *Mondain;* mais l'avez-vous ce *Mondain?*

Voici bien autre chose; c'est cette épître [1], que

[1] * L'*Épître* L, *à madame la marquise du Châtelet, sur la philosophie de Newton;* la lettre CCCCXXX à Thieriot en contient un fragment. (CLOG.)

les beaux esprits n'entendront peut-être pas, car ils sont peu philosophes; et que les philosophes ne goûteront guère, car ils n'ont point d'oreilles. Mais vous savez assez de la philosophie de Newton, et vous avez de l'oreille; ceci est donc fait pour vous, mon cher Mersenne.

LETTRE CCCCLX.

A M. BERGER.

Cirei, le 24 octobre.

Je reçois votre lettre du 11, mon aimable correspondant. Il faut absolument que vous me rendiez le service d'aller trouver le plus aimable philosophe qui soit en Europe; c'est M. de Mairan. Je lui demande pardon à genoux d'avoir confié son *Mémoire*[1] au petit La Mare, qui me promit, à mon départ, de l'aller rendre sur-le-champ. Ce n'est pas la seule fois qu'il a trompé ma confiance. Je l'avais chargé de porter plusieurs *Alzires;* il en fit un autre usage. Je lui pardonne tout, hors sa négligence pour M. de Mairan. Je recevrai avec résignation toutes les critiques[2] de M. d'Argental; mais on ne peut pas toujours exécuter ce que nos

[1]* *Sur les forces motrices.* (Clog.)

[2]* *Sur l'Enfant prodigue.* (Clog.)

amis nous conseillent. Il y a d'ailleurs des défauts nécessaires. Vous ne pouvez guérir un bossu de sa bosse qu'en lui ôtant la vie. Mon *enfant* est bossu; mais il se porte bien.

Je ne sais si les clameurs de ce monstre de Desfontaines font impression; mais je sais que sa conduite avec moi est bien plus horrible que ses critiques ne peuvent être justes. On m'assure que le Desfontaines des poëtes, Rousseau, est chassé sans retour de chez le duc d'Aremberg. Je ne veux point d'autre vengeance de son libelle diffamatoire.

J'ai reçu une lettre de M. Pitot dont je suis très content. Je vous prie de le sonder pour savoir s'il serait d'humeur à revoir, à corriger un manuscrit[1] de philosophie, à rectifier les figures mal faites, et à conduire l'impression. Je doute qu'il en ait le temps, et je n'ose le lui proposer.

A l'égard de mon affaire[2], j'ai bien des choses à dire qui se réduisent à ceci. Je suis très mécontent, et n'ai nulle envie de revenir à Paris. Mes compliments aux Thieriot et aux Rameau. Songez surtout qu'il n'est pas vrai que j'aie fait *l'Enfant prodigue.*

[1]* Celui des *Éléments de philosophie de Newton*. Voyez la lettre DXXVI, du 17 mai 1737 à M. Pitot, reçu à l'Académie des sciences, en 1724. (CLOG.)

[2]* Il s'agit des nouvelles persécutions dont *le Mondain* ne tarda pas à servir de prétexte contre Voltaire. (CLOG.)

J'oubliais de vous dire que j'ai reçu les trois pièces de théâtre. Nous avons lu une scène de chacune, et nous avons jeté le tout au feu.

Ne m'oubliez pas auprès de MM. Dubos et Melon. Nous ne jetons point au feu les *Réflexions sur la peinture*, ni la *Ligue de Cambrai*[1], ni l'*Essai sur le commerce: libellum aureum*. Prault m'a écrit. C'est un négligent. J'attends les épreuves. Adieu, mon cher ami.

LETTRE CCCCLXI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, ce 27 octobre.

Je voudrais, mon cher et fidèle trésorier, avoir, sous le plus grand secret, quelque argent comptant chez un notaire discret et fidèle, qu'il pût placer pour un temps et qu'en un besoin je pusse retrouver sur-le-champ. Le dépôt serait de cinquante mille francs, et peut-être davantage. N'auriez-vous pas quelque notaire à qui vous puissiez vous confier? Le tout serait sous votre nom. Je suis très mécontent du sieur Perret; il a deux excellentes qualités pour un homme public: il est brutal et indiscret.

[1] Ces deux ouvrages sont de l'abbé Dubos. L'*Essai politique sur le commerce* est de Melon. (Clog.)

J'ai payé les frais d'un procès que je n'avais pas fait. Pour avoir mon ballot de livres, il a fallu faire ce sacrifice.

J'accepte le marché que vous me proposez de la succession de La Verchère; je m'en rapporte entièrement à vous.

Ayez la bonté de donner encore un louis d'or à d'Arnaud. Dites-lui donc de se faire appeler d'Arnaud tout court; c'est un beau nom de janséniste; celui de Baculard est ridicule.

LETTRE CCCCLXII.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirei.

Vous êtes trop bonne, adorable amie; quelque succès que *l'Enfant prodigue* puisse avoir, c'est un orphelin dont je ne m'avoue pas le père; mais je suis bien plus flatté de l'intérêt que vous y prenez que de l'éloge du public. M. du Châtelet n'est point de retour. Les colonels sont contremandés, soit par les excessives précautions de M. de Belle-Ile, soit par crainte de quelque remuement des ennemis. On ne croit point la paix faite; je n'en sais rien : tout ce que je sais, c'est que nous sommes des moutons à qui jamais le boucher ne dit

quand il les tuera[1]. Puisque vous savez, charmante amie, que je préfère l'amitié à tous les rois de la terre[2], vous avez grand tort de n'être point à Cirei. Mais, par-tout où vous serez, vous serez avec l'amitié. Qui pourrait ne pas aimer votre caractère si vrai, si doux, et si égal? Quand est-ce donc que vous verrez les entresols[3], amie charmante?

LETTRE CCCCLXIII.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirei, ce 29.

Je reçois, adorable Thalie, votre lettre du 25. Vous avez bien raison de dire que, si vous étiez à Cirei, vous me feriez faire une tragédie en six semaines. Vous me feriez faire assurément tout ce que vous voudriez; mais, tant que vous n'y serez pas, le théâtre a bien la mine d'être sacrifié à ces

[1]* Ces quatre premières phrases terminent la lettre CCCLXXIII et commencent la lettre CCCCV, dans l'édition de M. Lequien; ce double emploi devait disparaître. (CLOG.)

[2]* Le duc de Holstein-Gottorp invitait Voltaire à s'établir à Saint-Pétersbourg, et Frédéric le pressait d'aller à Berlin. (CLOG.)

[3]* Les *entresols* de Cirei, cités dans la lettre CCCCXXX. Voltaire occupait alors, à l'entresol, une petite chambre qui donne sur la Blaise, dans la partie du château habitée, au premier, par la marquise du Châtelet. (CLOG).

malheureuses mathématiques, à ces vérités arides qui sont sans agrément, et qui ne peuvent être embellies par vous.

Je suis toujours le très humble serviteur des goûts des personnes avec qui je vis. On aime ici la philosophie de Newton, et je me suis mis à l'aimer. Je calcule, je combine, je cherche à comprendre ce que les autres ont découvert; il y a bien loin de là à une comédie et à une tragédie. Ne comptez point sur moi cet hiver. Laissons passer les plus pressés; ce sera l'hiver prochain que je me mettrai sous votre coulevrine. Je rassemblerai tout ce qui peut me rester de force pour mériter encore une fois vos soins. Je vous enverrai un plan[1] bien détaillé dans deux ou trois mois, un peu de prose, un peu de vers, de grandes marges sur-tout, que vous remplirez, s'il vous plaît, de ces remarques pour lesquelles j'ai tant de foi. Hélas! que ne vous ai-je plus tôt connue[2]! je vaudrais bien mieux que je ne vaux.

Vous moquez-vous de réciter des rôles faits par nous autres! une seule de vos lettres est bien mieux écrite que tout ce que nous vous fesons

[1]* Il s'agit très probablement ici du plan de *l'Envieux*, comédie citée dans les lettres des 5 et 6 décembre 1738 à d'Argental. (Clog.)

[2]* Voltaire ne dut connaître particulièrement mademoiselle Quinault que dans les premiers mois de 1734, époque vers laquelle elle donna à La Chaussée, sur le refus de Voltaire, le sujet du *Préjugé à la mode*. (Clog.)

dire. La différence est que nous nous donnons la torture pour avoir de l'esprit, et qu'il ne vous en coûte rien. Je le dis encore, quand vous voudrez qu'une pièce réussisse, composez votre rôle vous-même.

Vous aurez donc la bonté de m'envoyer le manuscrit par M. de Pont de Veile, qui le fera contresigner; je vous aurai une nouvelle obligation.

Que vous avez bien fait de refuser la pièce tout net, et de mentir pour le bien de la chose! Le mensonge est vertu ici [1], comme vous savez bien.

Autre belle action de reculer la représentation à la cour. Il faut faire venir la cour chez vous. Adieu, adorable Thalie, adieu. Je vous demande toujours très humblement pardon de la Croupillac; mais, quelque rôle que je vous eusse donné, il eût fallu toujours en être honteux. Adieu. Vous ne m'aimez que pour votre théâtre, et moi je vous aime pour vous, comme de raison.

LETTRE CCCCLXIV.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, ce 7 novembre.

Monsieur, je suis infiniment sensible à l'honneur que vous me faites de placer mon nom à la tête du bel ouvrage

[1] Relativement à *l'Enfant prodigue*. (Clog.)

que vous venez de m'envoyer *. La matière qu'il renferme et la façon dont vous la tournez m'est si avantageuse, que je suis obligé d'avouer que l'on ne peut mieux confier le soin de sa renommée qu'entre vos mains. Les devoirs d'un roi sage et éclairé, le code du *pape et des sept cardinaux*, et l'histoire de la pédante érudition du roi Jacques d'Angleterre, sont certes des traits de maître. Sans que je m'étende à faire l'anatomie du reste de cet ouvrage, qui est une des pièces les plus achevées que j'ai vues de ma vie, je vous en fais mes remerciements sincères, me trouvant heureux de l'avoir occasioné.

Je souhaiterais, monsieur, de pouvoir vous témoigner ma reconnaissance par une épître en vers qui fût digne de vous être adressée. Mais comme les étoiles se cachent en la présence du soleil, dont la brillante lumière efface et ternit leur faible lueur, ainsi je sais imposer silence à ma verve novice et désavouée des muses, quand il s'agit de vous écrire. Je sais que vos ouvrages sont sans prix; ils portent en eux leur récompense qui est l'immortalité. J'espère cependant que vous voudrez accepter, comme une marque de mon souvenir, le buste de Socrate **, que je vous envoie en faveur de ce qu'il fut le plus grand homme de la Grèce, et le maître qui forma Alcibiade. Fesant abstraction de ce dont la calomnie le noircit [1], je pourrais le mettre en parallèle avec vous; mais craignant de blesser votre modestie, si je vous disais sur ce sujet le tiers de ce que je pense, je me contenterai de le dire à toute la terre, qui me servira d'organe pour faire parvenir jusqu'à vous les sentiments d'estime et d'admiration avec lesquels je suis à jamais, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

* *Épître* LI, *au prince royal de Prusse.*

** Ce buste formait une pomme de canne en or.

[1] * La calomnie, ou la médisance, a noirci aussi Frédéric, sous le même rapport que Socrate. (CLOG.)

LETTRE CCCCLXV.

A M. DE MAIRAN.

A Cirei, le 9 novembre.

En partant de Paris, monsieur, au mois de juin[1], je chargeai un jeune homme, nommé de La Mare, de vous remettre le *Mémoire sur les forces motrices*, que vous aviez eu la bonté de me prêter; mais j'ignore encore si le jeune homme vous l'a rendu. Il serait heureux pour lui qu'il eût fait la petite infidélité de le garder pour s'instruire; mais c'est un trésor qui n'est pas à son usage.

La veille de mon départ, j'avais demandé à M. Pitot s'il avait lu ce *Mémoire*, il m'avait répondu que non; sur quoi je conclus que dans votre académie il arrive quelquefois la même chose qu'aux assemblées des comédiens; chacun ne songe qu'à son rôle, et la pièce n'en est pas mieux jouée.

J'avais encore demandé à M. Pitot s'il croyait que la quantité du mouvement fût le produit de la masse par le carré de la vitesse; il m'avait assuré qu'il était de ce sentiment, et que les raisons de MM. Leibnitz et Bernoulli lui avaient paru con-

[1] C'est-à-dire, dans les premiers jours de *juillet*. (Clog.)

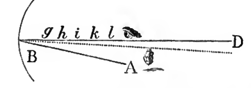
vaincantes : mais à peine fus-je arrivé à Cirei, qu'il m'écrivit qu'il venait de lire enfin votre *Mémoire*, qu'il était converti, que vous lui aviez ouvert les yeux, que votre dissertation était un chef-d'œuvre.

Pour moi, monsieur, je n'avais point à changer de parti. Il n'était pas question de me convertir, mais de m'apprendre mon catéchisme. Quel plaisir, monsieur, d'étudier sous un maître tel que vous! J'ai trop tardé à vous remercier des lumières et du plaisir que je vous dois. Avec quelle netteté vous exposez les raisons de vos adversaires! vous les mettez dans toute leur force, pour ne leur laisser aucune ressource lorsqu'ensuite vous les détruisez. Vous démêlez toutes les idées, vous les rangez chacune à leur place; vous faites voir clairement le malentendu qu'il y avait à dire qu'il faut quatre fois plus de force pour porter un fardeau quatre lieues que pour une lieue, etc., etc. J'admire comme vous distinguez les mouvements accélérés, qui sont comme le carré des vitesses et des temps, d'avec les forces, qui ne sont qu'en raison des vitesses et des temps.

Quand vous avez fait voir, par le choc des corps mous et des corps à ressort (articles XXII, XXIII, XXIV), que la force est toujours en raison de la simple vitesse, on croirait que vous pouvez vous passer d'autres raisons, et vous en apportez une foule d'autres. Le n° XXVIII est sans réplique. Je se-

rais bien curieux de voir ce que peuvent répondre à ces preuves si claires les Wolf, les Bernoulli, et les Musschenbroeck.

Serait-ce abuser de vos bontés, monsieur, de vous parler ici d'une difficulté d'un autre genre, qui m'occupe depuis quelques jours? Il s'agit d'une expérience contraire aux premiers fondements de la catoptrique. Ce fondement est qu'on doit voir l'objet au point de concours du cathète et du rayon réfléchi. Cependant il y a bien des occasions où cette régle fondamentale se trouve fausse.



Dans ce cas-ci, par exemple, je devrais, par les régles, voir l'objet A au point de concours D; cependant je le vois en *l. k. i. h. g.* successivement, à mesure que je recule mon œil du miroir concave, jusqu'à ce qu'enfin, mon œil soit placé en un point où je ne vois plus rien du tout.

Cela ne prouve-t-il pas manifestement que nous ne connaissons point, que nous n'apercevons point les distances par le moyen des angles qui se forment dans nos yeux? Je vois souvent l'objet

très près et très gros, quoique l'angle soit très petit. Il paraît donc que la théorie de la vision n'est pas encore assez approfondie. Tacquet et Barrow [1] n'ont pu résoudre la difficulté que je vous propose. Voulez-vous bien me mander ce que vous en pensez?

Madame la marquise du Châtelet, qui est digne de vous lire (et c'est beaucoup), trouve qu'il n'y a personne qui soit plus fait pour goûter la vérité que vous. Elle m'ordonne de vous assurer de son estime et de vous faire ses compliments. Ses sentiments pour vous, monsieur, vous consoleront de l'ennui de ma lettre, et me feront pardonner mon importunité.

Je suis, avec la plus respectueuse estime, etc.

LETTRE CCCCLXVI.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Vous me connaissez bien peu, discrète et ingénieuse Thalie. *L'Enfant* que je vous ai fait m'est toujours cher! vous avez voulu qu'il parût dans le monde, et vous avez craint que je ne l'envoyasse pas à sa mère! Vous avez grand tort; il est parti et

[1]* Le premier de ces mathématiciens était un jésuite d'Anvers; il mourut en 1660; le second, né à Londres en 1630, fut le maître de Newton, et mourut en 1677. (L. D. B.)

vous devez l'avoir. Disposez-en; mais je vous demande en grace d'y laisser les petites plaisanteries que vous y trouverez; que la supériorité de votre goût s'accommode un peu à la gaieté du parterre; il veut du plaisant plutôt que du fin. Enfin, voilà l'ouvrage tel que mes autres occupations m'ont permis de vous l'envoyer. Si vous voulez que je continue à travailler, ôtez-moi, je vous prie, le fardeau de la haine injuste d'un homme[1] qui me décrie par des libelles, et dans toutes les sociétés où il se trouve; d'un homme que je n'ai jamais offensé, et dans qui je respecte l'amitié que vous avez eue pour lui. M. d'Argental vous en parlera. Ne me laissez pas ignorer, je vous en prie, les dispositions que vous ferez pour la pièce.

Il serait nécessaire, pour cent bonnes raisons, que le *croque-chenille*[2] n'eût plus son entrée; cela est essentiel, et cela dépend de votre prudence.

Je suis à vos pieds, aimable Thalie.

[1]* C'était Le Franc (de Pompignan), ou l'abbé Desfontaines. (Clog.)

[2]* Surnom donné par de mauvais plaisants à l'abbé de La Mare, qui, ayant préféré le talent tragique de l'auteur de *Zoraïde* (Le Franc) à celui de l'auteur d'*Alzire*, venait d'être métamorphosé, par Apollon, en escargot. C'est ce qui résulte d'une *Lettre* (du 19 octobre 1736) *de la baronne de Roupillac* (Croupillac) *à madame des Étoiles, au sujet d'une brochure intitulée:* L'Ennui d'un quart d'heure, *de feu M. l'abbé..., aujourd'hui M. de La Mare tout court.* (Clog.)

LETTRE CCCCLXVII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

A Cirei, le 12 novembre.

Je remercie, mon cher abbé, le chevalier de Mouhi de ses nouvelles, et je n'en veux plus recevoir. En trois mois de temps il n'a pas écrit trois vérités. Je ne connais ce chevalier que parcequ'il m'emprunte; prêtez-lui cent écus, faites-lui en espérer autant pour le mois prochain. Je ne veux plus être la dupe des ingrats, ni mettre les hommes à portée d'être injustes. Je consens de prêter, mais je ne veux plus perdre. Il me propose des billets de Dupuis, libraire; prêtez-lui donc mon argent sur les billets de ce Dupuis.

Je vous supplie instamment d'envoyer à mademoiselle Quinault, rue d'Anjou-Dauphine, ce joli petit secrétaire que je lui avais destiné. Il n'y a qu'à le faire laisser simplement chez elle, et faire dire que c'est de ma part. Il faut tâcher que l'homme qui portera ce présent ne laisse pas à mademoiselle Quinault le temps de le refuser [1], et qu'il s'enfuie bien vite dès qu'il l'aura donné à quelqu'un de la maison.

[1]* Elle le refusa. Voyez plus bas la lettre CCCCLXXV, à mademoiselle Quinault. (CLOG.)

Vous m'avez fait un grand plaisir de m'emprunter un peu d'argent. Tout ce que j'ai est à votre service; vous savez combien je vous aime, combien je vous estime, et à quel point vous pouvez compter en tout sur moi.

LETTRE CCCCLXVIII.

A M. BERGER.

Cirei, novembre.

Je vous envoie, mon cher correspondant, un petit ouvrage d'une main respectable. Je vous prierai de le rendre public, en le fesant imprimer incessamment. Vous me ferez un vrai plaisir. Il faut confondre le mauvais goût comme les mauvaises mœurs. Je vous prie sur-tout de parler au jeune Saurin. Il est bien intéressé à affermir la honte d'un homme[1] dont la réhabilitation ferait la honte du vieux Saurin[2] père, et la perte du fils.

J'ai envoyé à Prault les feuilles en question. Ces croix ne signifient rien; c'étaient des marques que j'avais faites dans le dessein de changer quelques endroits; mais je me suis déterminé à laisser les

[1] * J. B. Rousseau. (Clog.)

[2] * Mort le 29 décembre 1737. (Clog.)

choses comme elles étaient. Ainsi, que les croix ne vous épouvantent plus.

Adieu! on ne peut guère écrire moins, mais le souper, Newton, et Émilie m'entraînent.

LETTRE CCCCLXIX.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 13 novembre.

Voltaire, ce n'est point le rang et la puissance,
Ni les vains préjugés d'une illustre naissance,
Qui peuvent procurer la solide grandeur;
Du vulgaire ignorant telle est souvent l'erreur;
Mais un homme éclairé tient en main la balance;
Lui seul sait distinguer le vrai de l'apparence:
Il n'est point ébloui par un trompeur éclat;
Sous des titres pompeux il découvre le fat,
Et d'illustres aïeux ne compte point la suite,
Si vous n'héritez d'eux leurs vertus, leur mérite.

Il est d'autres moyens de se rendre fameux,
Qui dépendent de nous et sont plus glorieux.
Chacun a des talents dont il doit faire usage,
Selon que le destin en régla le partage.
L'esprit de l'homme est tel qu'un diamant précieux [1],
Qui sans être taillé ne brille point aux yeux.
Quiconque a trouvé l'art d'ennoblir son génie,
Mérite notre hommage, en dépit de l'envie.
Rome nous vante encor les sons de Corelli;
Le Français prévenu fredonne avec Lulli;

[1] Ce mot donne un pied de trop à ce vers; mais les princes sont au-dessus des régles. (CLOG.)

L'Énéide immortelle, en beautés si fertile,
Transmet jusqu'à nos jours l'heureux nom de Virgile;
Carrache, le Titien, Rubens, Buonarotti,
Nous sont aussi connus que l'est Algarotti,
Lui dont l'art du compas et le calcul excède
Le savoir tant vanté du célèbre Archimède.
On respecte en tous lieux le profond Cassini;
La façade du Louvre exalte Bernini;
Aux mânes de Newton tout Londre encore encense;
Henri, le grand Colbert, sont chéris dans la France;
Et votre nom fameux par de savants exploits,
Doit être mis au rang des héros et des rois.

Monsieur, vous savez, sans doute, que le caractère dominant de notre nation n'est pas cette aimable vivacité des Français. On nous attribue en revanche le bon sens, la candeur et la véracité de nos discours. Ce qui suffit pour vous faire sentir qu'un rimeur du fond de la Germanie n'est pas propre à produire des impromptu, la pièce que je vous envoie n'a pas non plus ce mérite.

J'ai été long-temps en suspens si je devais vous envoyer mes vers ou non, à vous l'Apollon du Parnasse français, à vous devant qui les Corneille et les Racine ne sauraient se soutenir[1]. Deux motifs m'y ont pourtant déterminé: celui qui eût sûrement dissuadé tout autre, c'est, monsieur, que vous êtes vous-même poëte, et que par conséquent vous devez connaître ce desir insurmontable, cette fureur que l'on a de produire ses premiers ouvrages; l'autre, et qui m'a plus fortifié dans mon dessein, est le plaisir que j'ai de vous

[1] * Voltaire ne dut prendre, dans ce nuage d'encens, que la part qui lui en revenait. Le commentateur quelquefois sévère du grand Corneille trouva toujours Racine admirable, enchanteur, et *divin*; laissant à des pédants, tels que l'abbé Geoffroi, le soin de nous prouver lourdement que nous devons trouver du génie dans *Andromaque* et *Athalie*. (Clog.)

faire connaître mes sentiments à la faveur des vers, ce qui n'aurait pas eu la même grace en prose.

Le plus grand mérite de ma pièce est, sans contredit, de ce qu'elle est ornée de votre nom; mon amour-propre ne m'aveugle pas jusqu'au point de croire cette épître exempte de défauts. Je ne la trouve pas digne même de vous être adressée. J'ai lu, monsieur, vos ouvrages et ceux des plus célèbres auteurs, et je vous assure que je connais la différence infinie qu'il y a entre leurs vers et les miens.

Je vous abandonne ma pièce; critiquez, condamnez, désapprouvez-la, à condition de faire grace aux deux vers qui la finissent. Je m'intéresse vivement pour eux: la pensée en est si véritable, si évidente, si manifeste, que je me vois en état d'en défendre la cause contre les critiques les plus rigides, malgré la haine et l'envie, et en dépit de la calomnie. Je suis, etc. FÉDÉRIC.

LETTRE CCCCLXX.

A M. THIERIOT.

Le 18 novembre.

Eh bien! quand on vous envoie des épîtres sur Newton, voilà donc comme vous traitez les gens! Je m'imagine que si vous ne répondez point, c'est que vous étudiez à présent Newton, et que la première lettre que je recevrai de vous sera un traité sur le carré des distances et sur les forces centripètes. En attendant, vous devriez bien vous égayer à m'envoyer la dispute[1] d'Orphée-Ra-

[1]* Au sujet du *Clavecin oculaire*, dont le système rendit le père

meau avec Euclide-Castel. On dit qu'Orphée a battu Euclide. Je crois en effet notre musicien bien fort sur son terrain.

On m'a envoyé *l'Enfant prodigue* tel qu'on le joue. Vraiment, j'ai bien raison de le désavouer, et je vous prie de jurer pour moi plus que jamais. On l'avait estropié chez les réviseurs, successeurs de l'abbé Cherrier, mais estropié au point qu'il ne pouvait marcher. Les deux frères charmants[1], que vous connaissez, lui ont vite donné des jambes de bois. Mon ami, donnez-vous la peine de le relire entre les mains de notre Berger, qui va le faire imprimer, et vous m'en direz des nouvelles.

Eh bien, bourreau! eh bien, marmotte en vie, paresseux Thieriot, vous laissez faire l'édition de Paris et l'édition hollandaise de *la Henriade* sans y mettre un petit mot, sans corriger un vers! ah! quel homme! quel homme! Embrassez pour moi l'imagination de Sauveau[2]; si vous rencontrez Colbert-Melon et Varron-Dubos, bien des compli-

Castel célèbre aux yeux des uns, et ridicule aux yeux des autres. Voyez la lettre que Voltaire, du nombre de ces derniers, adressa à Rameau, en mars 1737, sur le père Castel et son *Clavecin oculaire*. Le *Dictionnaire historique des musiciens* cite comme exemple de mauvais goût cette phrase du jésuite Castel : « La vie est une épi« gramme dont la mort est la pointe. » (CLOG.)

[1] D'Argental et Pont de Veile, que Voltaire appelait souvent *par amabile fratrum* (CLOG.)

[2] Cité dans la lettre CCCC. (CLOG.)

ments. Menez-vous toujours une vie charmante chez Pollion? êtes-vous, après moi, un des plus heureux mortels de ce monde? digérez-vous?

Savez-vous que le duc d'Aremberg a chassé Rousseau, pour ce beau libelle imprimé contre moi? Voilà une assez bonne réponse, c'est une terrible philippique. Je dois avoir pitié de mes ennemis. Rousseau est chassé par-tout, Desfontaines est détesté, et vit seul comme un lézard; moi, je vis au milieu des délices; j'en suis honteux. *Vale.* Écrivez donc, loir, marmotte; dégourdissez votre indifférence.

L'ambassadeur Falkener vous fait mille compliments. Adieu, mon aimable et paresseux et vieil ami; adieu. *Bibe, vale, scribe.*

LETTRE CCCCLXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Circi, le 19 novembre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre par la voie de Nanci; mais, comme elle n'était point datée, je ne peux savoir si cette route est plus courte que l'autre, et si votre paquet est venu en droiture. J'ai écrit à M. Prévost[1], et j'ai recommandé à Ledet

[1] L'abbé Prévost.

de le prendre pour réviseur de *la Henriade*, et surtout de *la Philosophie* de Newton, que j'ai mise à la portée du public, et que je ferai imprimer incessamment.

Je verrai avec grand plaisir le soufflet imprimé que vous allez donner à ce misérable[1] de Bruxelles. Il faut envoyer des copies de tout cela aux connaissances qu'il a dans cette ville, où il est détesté comme ailleurs. Voici un petit rafraîchissement pour ce maraud et pour son associé l'abbé Desfontaines. Cet abbé est un ex-jésuite à qui je sauvai la Grève en 1723, et que je tirai de Bicêtre, où il était renfermé pour avoir corrompu, ne vous en déplaise, des ramoneurs de cheminée, qu'il avait pris pour des Amours, à cause de leur fer et de leur bandeau; enfin il me dut la vie et l'honneur. C'est un fait public; et il est aussi public qu'au sortir de Bicêtre, s'étant retiré chez le président de Bernières, où je lui avais procuré un asile, il fit, pour remerciement, un méchant libelle contre moi. Il vint depuis m'en demander pardon à genoux; et, pour pénitence, il traduisit un *Essai sur la Poésie épique*, que j'avais composé en anglais. Je corrigeai toutes les fautes de sa traduction; je souffris qu'on imprimât son ouvrage à la suite de *la Henriade*. Enfin, pour nouveau prix de mes

[1] J. B. Rousseau.

bontés, il se ligue contre moi avec Rousseau. Voilà mes ennemis; votre estime et votre amitié sont une réponse bien forte à leurs indignes attaques.

Dans ma dernière lettre je vous demandais, monsieur, si vous êtes l'auteur du *Mentor cavalier*[1], qui se débite à Paris, sous votre nom. J'aurais sur cela plusieurs choses très importantes à vous dire.

Vous pourriez envoyer à Nânci, à madame du Châtelet, vos ouvrages; mais, si vous vouliez vous-même venir faire un petit voyage à Cirei, *incognito*, vous y trouveriez des personnes qui sont pleines d'estime pour vous, et qui feraient de leur mieux pour vous bien recevoir.

Ne pourriez-vous pas faire insérer dans quelques gazettes que M. le duc d'Aremberg a chassé Rousseau, pour punir l'insolence que ce misérable a eue de le citer pour garant des impostures répandues dans son dernier libelle? Ce n'est pas tout; il sera poursuivi en justice à Bruxelles. C'est rendre service à tous les honnêtes gens que de contribuer à la punition d'un scélérat.

Adieu, monsieur; je m'intéresserai toujours à votre gloire et à votre bonheur. Je vous suis attaché tendrement.

[1] Cet ouvrage, cité plus haut, lettre CCCCXXXII, est du marquis d'Argens. (CLOG.)

LETTRE CCCCLXXII.

A M. BERGER.

Cirei, novembre.

On me mande de Hollande que Rousseau a été chassé de chez M. le duc d'Aremberg, pour l'avoir faussement cité dans un libelle que Rousseau et l'abbé Desfontaines firent imprimer contre moi, il y a quelques mois, dans la *Bibliothèque française*.

M. le duc d'Aremberg m'a écrit pour désavouer l'insolence et la calomnie de Rousseau. Est-il vrai que ce misérable soit protégé par madame la princesse de Carignan?

Faites vite un bon marché avec Prault, et, s'il ne veut pas donner ce qui convient, faites affaire avec un autre. Vous aurez incessamment *l'Enfant* et la préface[1]. Adieu, mon cher ami! Où êtes-vous donc? Vous m'oubliez bien. Vous ne savez donc pas combien j'aime vos lettres. Comment va *l'Enfant?* Adieu.

[1] Voyez le commencement de la lettre CCCCLXXXII. (CLOG.)

LETTRE CCCCLXXIII.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

23 novembre.

Je demande à M. de Brézé le secret qu'il exige de moi. Je ne suis pas difficile en affaires; mais je veux éviter toute discussion entre lui et moi. Il faut pour cela qu'il y ait un paiement certain d'année en année, ou de six mois en six mois, sans la moindre remise; qu'il consente à cela par un écrit entre vos mains; qu'il affirme, par cet écrit, qu'il n'y a aucune saisie sur les maisons que j'ai choisies pour m'être hypothéquées; qu'il renonce à toutes lettres d'état, de répit, paiement en billets, et à autres injustices royales. Ces précautions prises, je consens à tout.

Faites une bonne œuvre, mon bon janséniste; envoyez chercher le jeune d'Arnaud; c'est un jeune homme qu'il faut aider, mais à qui il ne faut pas donner de quoi se débaucher. Donnez-lui, cette fois-ci, dix-huit francs; exhortez-le sérieusement à apprendre à écrire. Assurez-le de mon amitié, et qu'il compte sur mes secours, quand je serai plus riche. Il paraît avoir de bonnes mœurs: il mérite vos conseils; voilà les gens qu'il faut aider:

« Quo mihi fortunam, si non conceditur uti? »
Hor., liv. I, ep. v, v. 12.

Et *uti*, c'est faire du bien, chacun selon son petit pouvoir. Je vous embrasse tendrement.

LETTRE CCCCLXXIV.

A M. THIERIOT.

Le 24 novembre.

On m'a mandé que *le Mondain* avait été trouvé chez M. de Luçon [1], et que le président Dupuy [2] en avait distribué beaucoup de copies. On m'en a envoyé une toute défigurée. Il est triste de passer pour un hétérodoxe, et de se voir encore tronqué, estropié, mutilé comme un auteur ancien. Je trouve qu'on a grande raison de s'emporter contre l'auteur dangereux de cet abominable ouvrage, dans lequel on ose dire qu'Adam ne se fesait point la barbe, que ses ongles étaient un peu trop longs, et que son teint était hâlé; cela mènerait tout droit

[1] * Le comte de Bussi, mort évêque de Luçon, le 3 novembre 1736. Voyez la lettre xxix. (Clog.)

[2] * Il est nommé *Dupuis*, dans une lettre de madame du Châtelet à d'Argental, de février 1737, mal datée 1735, dans le volume publié, en 1806, sous le titre de *Lettres inédites de madame la marquise du Châtelet*. (Clog.)

à penser qu'il n'y avait ni ciseaux, ni rasoir, ni savonnette dans le paradis terrestre; ce qui serait une hérésie aussi criante qu'il y en ait. De plus, on suppose, dans ce pernicieux libelle, qu'Adam caressait sa femme dans le paradis. Or, dans les anecdotes de la vie d'Adam, trouvées dans les archives de l'arche, sur le mont Ararat, par saint Cyprien, il est dit expressément que le bonhomme ne b...ait point, et qu'il ne b..da qu'après avoir été chassé; et de là vient, à ce que disent tous les rabbins, le mot b...er de misère. *Ut ut est*, la hauteur et la bêtise avec laquelle un certain homme[1] a parlé à un de nos amis m'aurait donné la plus extrême indignation, si elle ne m'avait pas fait pouffer de rire.

Il n'est pas encore sûr que j'aille en Prusse. Recommandez à votre frère d'envoyer par le coche le paquet du prince philosophe; demandez si ce prince a chez lui des comédiens français; en ce cas, nous lui enverrions le *Prodigue* pour l'amuser. Je suppose que le ministère trouve très bon ce petit commerce littéraire.

J'ai envoyé à Berlin, dans ce paquet (dont point de nouvelles), *le Mondain*, l'*Ode à Émilie*[2], *la New-*

[1] Sans doute le garde des sceaux Chauvelin, exilé à Bourges, le 20 février 1737. (CLOG.)

[2] L'ode VII *sur le Fanatisme*. (CLOG.)

tonique[1], une *Lettre sur Locke*[2], afin de lui faire ma cour *in omni genere*.

De qui est donc ce beau poëme didactique? de M. de La Chaussée sans doute. Il n'y a que lui dont j'attende ce chef-d'œuvre. Mandez-moi si j'ai deviné.

Voici une copie plus exacte de *la Newtonique*, vous pouvez la donner; mais il faut commencer par des gens un peu philosophes et poëtes :

« . . . . Pauci quos æquus amavit
« Jupiter. . . . . »
Æneid., liv. VI, v. 128.

Mon copiste[3], qui n'est ni poëte ni philosophe, avait mis, pour la période de vingt-six mille ans :

Six cents siècles entiers par-delà vingt mille ans;

ce qui fesait quatre-vingt mille ans, au lieu de vingt-six mille : bagatelle.

Mille compliments à vous, à votre Parnasse. Si vous voyez l'aimable philosophe Mairan, dites-lui qu'il songe à moi, qu'il vous donne sa lettre. Dites que je vais à Berlin. N'écrivez plus jamais qu'à ma-

1 * L'*Épitre* L, *à madame du Châtelet, sur la philosophie de Newton*. (CLOG.)

2 * Une *Réponse au P. Tournemine*, où il est question de Locke, et que Frédéric cite dans sa lettre du 3 décembre 1736 à Voltaire. (CLOG.)

3 * Céran, cité à la fin de la lettre CCCX. (CLOG.)

dame Faverolles, à Bar-sur-Aube; retenez cela. Réponse sur tous les articles. Aimez-moi; adieu, Mersenne.

LETTRE CCCCLXXV.

A MADEMOISELLE QUINAULT.

Cirei, ce 26 novembre.

On ne peut être plus touché que je le suis de la vivacité tendre avec laquelle vous daignez m'avertir de ce qui se passe, et de ce que j'aurais dû prévenir; vous me prouvez bien qu'en vous l'actrice, quelque parfaite qu'elle soit, est bien au-dessous de la personne. Vous êtes adorable, et je vous suis tendrement attaché pour toute ma vie. Cela est bien certain; mais si vous aviez pour moi autant d'amitié que je le desire, vous n'auriez pas refusé mes petites étrennes[1] : c'est me traiter bien rigoureusement. Je compte bientôt prendre la liberté de vous envoyer des colifichets de Prusse, car je suis sur mon départ. Madame du Châtelet ira en Lorraine pour ses affaires, et moi, pendant ce temps-là, je ferai une petite visite au prince royal de Prusse, qui veut absolument que j'aille le trouver. Vous m'avez pris pour un poëte, et les Alle-

[1]* Le joli petit secrétaire dont il s'agit plus haut, dans la lettre du 12 novembre à Moussinot. (Clog.)

mands, je ne sais sur quoi fondés, me prennent pour un philosophe; peut-être ne suis-je ni l'un ni l'autre.

Je laisse entre vos mains, comme de raison, la destinée de *l'Enfant prodigue*. En vérité, je ne sais où j'en suis; je ne conçois pas le goût du public; il faut être sur les lieux pour bien juger; on ne peut voir de loin l'effet que font les choses; mais si vous étiez en Prusse, et moi à Paris, je m'en rapporterais encore à vous; à plus forte raison quand vous êtes à Paris, dans votre tribunal.

Cependant ne vaudrait-il pas mieux, ou n'eût-il pas mieux valu commencer *l'Enfant prodigue* de la façon de la leçon dernière que j'ai envoyée?

Puisqu'on a corrigé, comment a-t-on laissé :

Il est bien chiche?

Ne vaut-il pas mieux dire :

Il est avare, et tout avare est sage.
Oh! c'est un vice excellent en ménage,
Un très bon vice, etc.?

Act. I, sc. I.

Pourquoi Rondon dit-il encore :

. . . . . . Je te baille un mari
Pédant, avare, et fat, et renchéri?

Ne valait-il pas mieux :

Tant soit peu fat, et par trop renchéri?

Act. I, sc. II

Si on n'a pas voulu passer à la police ces vers :

> *Mais*, s'il te plaît, quel excès de surprise!
> Pourquoi ces yeux de gens qu'on exorcise?
> Act. III, sc. v.

Comment a-t-on pu y substituer :

> De gens qu'on tympanise?

Tympanise n'a aucun sens.

Je vous demanderais en grace de faire dire :

> Mais, s'il te plaît, quel accès de folie!
> Pourquoi ces yeux, cet air de gens qu'on lie?

On nous avait encore retranché :

> Ses cheveux blancs, son air et sa démarche,
> Ont à mon sens l'air d'un vrai patriarche.

On a mis à la place :

> Son air et ses manières
> Retracent bien les vertus de nos pères.

Des *manières* qui retracent ces vertus de nos pères, ne sont pas tolérables; et, *nos pères*, dans la bouche d'un valet!

Je vous supplie de faire dire :

> Cet air, ce port, cette ame bienfesante,
> Du bon vieux temps est l'image parlante.
> Act. III, sc. iv.

Je conçois bien que toutes ces corrections furent faites à la hâte; mais n'aurait-on pas pu dif-

férer de trois jours la première représentation? Vous savez que je corrige tout ce qu'on veut, et que je ne fais pas attendre. Ce que j'en dis au moins n'est pas pour me plaindre; je ne suis ni fou ni ingrat, c'est seulement pour contribuer un peu davantage à la fortune de notre *Enfant* que vous aimez.

Si on n'aime plus absolument que le comique noble et intéressant, gare pour la tragédie! La comédie va prendre la place; mais notre théâtre passera en Europe pour très vicieux, et nous allons perdre la seule supériorité que nous avions. Nos comédies deviendront des tragédies bourgeoises, dépouillées de l'harmonie des bons vers. Mon sentiment était que l'on joignît le comique à l'intérêt, et c'est de quoi j'ai vu un essai bien estimable dans *le Glorieux*. Ce mélange de plaisanterie et d'attendrissement me paraît la vraie peinture de la vie civile. C'est dans cette idée que je voulais donner à la Croupillac un caractère de bonne diablesse sur le retour, avouant franchement son amour et ses rides, s'expliquant plaisamment, et en vers corrects et frappés. Je vous demande en grace de relire les premiers actes tels que je les ai envoyés à M. d'Argental. J'ose croire que je n'y suis pas trop éloigné du but; et si cette tournure ne plaît pas, il faut absolument supprimer la Croupillac.

Je vous écris, charmante Thalie, par une autre

route que celle de Vassi. Il y a sur la route de Vassi, dans la ville de Meaux, un bureau de commis maladroits, qui, sans y penser, décachètent les lettres [1], et puis en font des extraits. Je suis très fâché que vous les ayez mis dans la confidence des choses que vous m'avez reprochées. On croirait, par votre lettre, que j'ai écrit quelque chose d'horrible sur des matières sacrées. Je n'ai pourtant fait aucun ouvrage dont la religion et les mœurs ne fussent le fondement: *la Henriade, Alzire, Zaïre*, en sont des preuves assez publiques. Si on a pris de travers un ouvrage très innocent [2], et fait il y a deux ans, ce n'est pas ma faute. On dit qu'il s'est trouvé chez feu M. l'évêque de Luçon, et que le président Dupuy en a fait mille copies. D'ailleurs un chartreux ne pourrait que rire et s'amuser de cette bagatelle, s'il avait un peu de bon sens. L'insolente absurdité avec laquelle certaines gens en

[1] * Les commis du *bureau secret*, établi à Paris par Louvois, étaient moins maladroits; et leur dextérité, dont Voltaire eut souvent à se plaindre, se perfectionna de plus en plus sous Louis XV, sur-tout quand M. Jannel fut devenu intendant-général des postes. Aussi était-ce à propos de ce Jannel que le docteur Quesnai dit un jour, en présence de madame du Hausset: « Je ne dinerais pas plus « volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau. » Tout fait croire que le *bureau secret* a été supprimé en 1828; mais, en ce moment (octobre), on poursuit le comte de Mallarme, employé de l'administration des postes, pour un crime qu'il a dû commettre dans l'exercice de ses fonctions. (Clog.)

[2] * *Le Mondain*. (Clog.)

out parlé, est un ridicule beaucoup plus grand que tous ceux que vous avez joués sur le théâtre. L'amitié, qui me retiendra peut-être en France, m'empêchera de suivre mon juste ressentiment.

Au reste, il y a plus de huit jours que j'ai laissé M. d'Argental maître absolu de finir une affaire très désagréable, que j'aurais soutenue avec hauteur et mépris, si je ne voulais pas vivre pour mes amis. Vous êtes des premières dans la liste des personnes à qui je sacrifie la fureur que j'ai pour la liberté; il est de conséquence pour moi que, dans la première lettre que vous m'écrirez, vous me parliez de la décence et des mœurs qui font le caractère de mes ouvrages. Ensuite je vous prierai de me donner vos ordres par une autre voie.

Comptez que vous n'aurez jamais de serviteur, d'ami, d'admirateur plus zélé que moi.

LETTRE CCCCLXXVI.

A M. THIERIOT.

A Circi, le 27 novembre.

Assurément vous êtes le père Mersenne: ce n'est pas tout-à-fait, mon cher ami, en ce que mes ennemis vous font quelquefois tomber dans leurs sentiments, comme les ennemis de Descartes entraînaient Mersenne dans les leurs; c'est parceque

vous êtes le conciliateur des muses. Je vous permets très fort d'aimer d'autres vers que les miens; je suis une maîtresse assez indulgente pour souffrir les partages. Je suis de ces beautés qui aiment si fort le plaisir qu'elles ne peuvent haïr leurs rivales. J'aime tant les beaux vers que je les aime dans les autres; c'est beaucoup pour un poëte. Je vous fais mon compliment sur votre beau portefeuille; je voudrais bien que *le Mondain* y fût, et ne fût que là. Ce petit enfant tout nu n'était pas fait pour se montrer. Mais est-il possible qu'on ait pu prendre la chose sérieusement? Il faut avoir l'absurdité et la sottise de l'âge d'or pour trouver cela dangereux, et la cruauté du siècle de fer pour persécuter l'auteur d'un badinage si innocent, fait il y a longtemps.

Ces persécutions d'un côté, et, de l'autre, une nouvelle invitation du prince de Prusse et du duc de Holstein[1], me forcent enfin à partir. Je serai bientôt à Berlin. Platon allait bien chez Denis, qui assurément ne valait pas le prince de Prusse. Cela vient comme de cire; vous serez l'agent du prince à Paris, et notre commerce en sera plus vif. Voilà un nouveau rapport entre Mersenne et vous: son pauvre ami allait errer dans les climats du Nord.

[1] * Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp, cité à la fin de la lettre du 28 décembre 1735, à Thieriot, et dans celle du 9 décembre 1736 au comte de Tressan. (Clog.)

Dieu veuille que quelque gelée ne me tue pas à Berlin, comme le froid de Stockholm tua Descartes!

Dites à votre frère qu'il fasse partir sur-le-champ, par le coche de Bar-sur-Aube, à l'adresse de madame du Châtelet, le nouveau paquet du prince royal pour moi. Ne manquez pas de dire à tous vos amis qu'il y a déja long-temps que mon voyage était médité. Je serais très fâché qu'on crût qu'il entre du dégoût pour mon pays dans un voyage que je n'entreprends que pour satisfaire une si juste curiosité.

Adieu; je pars incessamment avec un officier du prince. Nous irons à petites journées. Écrivez-moi toujours, cela m'est important; vous m'entendez. Une autre fois je vous parlerai de Newton et de *l'Enfant prodigue*. Je vous embrasse.

LETTRE CCCCLXXVII.

A M. BERGER.

A Cirei, le 27 novembre.

Voici *le Mondain* pour ce qu'il vaut. La petite vie dont il y est parlé vaut beaucoup mieux que l'ouvrage. Je me mêle aussi d'être voluptueux; mais je ne suis pas tout-à-fait si paresseux que ces messieurs dont vous faites si bien la critique, qui

vantent un souper agréable en mourant de faim, et qui se donnent la torture pour chanter l'oisiveté.

Les comédiens comptaient qu'ils auraient une pièce de moi cet hiver; mais ils ont très mal compté. Je ne fais point le fin avec vous; je me casse la tête contre Newton, et je ne pourrais pas à présent trouver deux rimes. J'avais fait *l'Enfant prodigue* à Pâques dernier [1]; il était juste que, dans ce saint temps, je tirasse mes farces de l'Évangile. Dieu m'aida, et cela fut fait en quinze jours. Depuis ce temps je n'ai vu que des angles, des *a*, des *b*, des planètes, et des comètes. Mais Mercure n'est pas plus éloigné de Saturne que cette étude l'est d'une tragédie.

Est-il vrai que ce monstre d'abbé Desfontaines a parlé de *l'Enfant prodigue* [2]? Ce brutal ennemi des mœurs et de tout mérite saurait-il que cela est de moi? Mettez-moi un peu au fait, je vous en prie; et continuez d'écrire à votre véritable ami.

Je vous supplie de déterrer M. Pitot, de l'académie des sciences; il demeure cour du Palais, chez

[1] * Pâques eut lieu le 1er avril, en 1736; cependant Voltaire semble faire allusion à *l'Enfant prodigue*, dans sa lettre du 22 janvier précédent, à Thieriot. (CLOG.)

[2] * Oui, dans la *lettre* LXXXIX des *Observations*, datée du 17 octobre 1736. Desfontaines y fait entendre que Voltaire est l'auteur de *l'Enfant prodigue*, pièce où, selon lui, *le peintre efface le barbouilleur.* (CLOG.)

M. Arouet, trésorier de la chambre des comptes. Rendez-lui cette lettre; et réponse. *Vale, te amo.*

LETTRE CCCCLXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 1er décembre.

Votre ministere, à l'égard de Cirei, *benefactor in utroque jure*, est le même que celui des protecteurs des couronnes, à Rome. Vous veillez sur ce petit coin de terre; vous en détournez les orages; vous êtes une bien aimable créature. Vous sentez tout ce que je vous dois, car votre cœur entend le mien, et vous avez mesuré vos bontés à mes sentiments. Écoutez, nous sommes dans les horreurs de Newton; mais *l'Enfant prodigue* n'est pas oublié. Mandez-moi vos avis, c'est-à-dire vos ordres définitivement. Faut-il le laisser reposer et le reprendre à Pâques? très volontiers; en ce cas, nous attendrons à Pâques à le faire imprimer; mais gare l'ami Minet [1] et les comédiens de campagne, qui en ont, dit-on, des copies! Si vous voulez suivre le train ordinaire, et qu'on imprime à présent, renvoyez-nous la copie que vous avez, avec annotations; il y a dans cette copie nouvelle du

[1] * Moncrif, auteur de l'*Histoire des Chats*. (L. D. B.)

bon en petite quantité, qu'il faut conserver. Je crois la tournure des premiers actes meilleure de cette seconde cuvée. Je demande toujours un passe-port pour monsieur le président, car monsieur le sénéchal me paraît si provincial et si antiquaille, que je ne peux m'y faire. Si vous avez quelque chose à me mander librement, vous savez le moyen, vous avez l'adresse. Au reste je vous avertis que, quand vous voudrez avoir une tragédie, il faudra faire vos supplications à la divinité newtonienne, qui, à la vérité, souffre les vers, mais qui aime passionnément la régle de Keppler, et qui fait plus de cas d'une vérité que de Sophocle et d'Euripide.

Qu'avez-vous ordonné du sort de ce petit écrit[1] sur les trois infames épîtres de mon ennemi? Vous sentez qu'on obtient aisément d'imprimer contre moi; mais quiconque prend ma défense est sûr d'un refus. En vérité, méritai-je d'être ainsi traité dans ma patrie? Votre amitié et Cirei me soutiennent.

Vous croyez bien que madame du Châtelet vous dit toutes les choses tendres que vous méritez.

[1] * Voyez l'*utile Examen des trois dernières Épîtres du sieur Rousseau*, dans les *Mélanges littéraires*. (Clog.)

LETTRE CCCCLXXIX.

A M. DE MAIRAN.

A Cirei, le 1er décembre.

J'abuse de vos bontés, monsieur; mais vous êtes fait pour donner des lumières, et moi pour en profiter.

Sur ce que vous me dites, dans votre lettre, que vous vous êtes bien trouvé de ne jamais admettre de merveilleux mathématique, j'ai consulté le *Mémoire* de 1715, que vous m'indiquez, et j'y ai vu le prétendu merveilleux de la roue d'Aristote réduit aux lois mathématiques. Il est clair que vous avez très bien expliqué ce qui était échappé à Tacquet et aux autres.

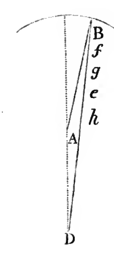
J'ose croire sur ce fondement que peut-être ne vous éloignerez-vous pas de mes idées, sur la question d'optique que j'ai pris la liberté de vous proposer. Ni Tacquet, ni Barrow, ni Grimaldi, ni Molineux, n'ont pu la résoudre. C'était une question du ressort du P. Malebranche, mais il ne l'a point traitée; et j'ai grand'peur qu'il ne s'y fût trompé, comme il a fait, à mon avis, sur la raison pour laquelle nous voyons le soleil et la lune plus grands à l'horizon qu'au méridien.

Je suis bien loin d'admettre du merveilleux dans ma difficulté; ce sont les opticiens qui, en ne l'expliquant pas, en font une espéce de miracle. Il n'y a que l'obscur qui soit merveilleux; et je ne cherche qu'à ôter l'obscurité qui enveloppe depuis longtemps cette question. Il me paraît qu'elle en vaut la peine, et qu'elle tient à une théorie assez sûre et assez curieuse. Voulez-vous vous donner la peine de voir Grimaldi, page 312, et Barrow, *ad finem lectionum?* Vous trouverez la chose très obscurément énoncée dans Barrow, et très clairement dans Grimaldi; mais, de raison, ni l'un ni l'autre n'en donnent. Voici le fait :

Prenez un miroir concave; tenez votre montre dans une main, à la distance d'un demi-pied du miroir; reculez ensuite petit à petit le miroir de votre œil : plus vous le reculez, plus votre montre vous paraît près, jusqu'à ce qu'enfin elle semble être sur la surface du miroir d'une manière très confuse; reculez encore un peu plus, vous ne voyez plus rien du tout.

Or, lorsque vous voyez ainsi l'objet de très près, vous devriez le voir très loin, par la régle de catoptrique qui vous dit que vous verrez l'objet au point d'intersection de la perpendicule d'incidence et du rayon réfléchi. Ce point d'intersection est très loin derrière votre œil, et, malgré cela, l'objet vous

semble très près. J'aurai bien de la peine à faire ma figure, car je suis très maladroit.



Le rayon parti de l'objet A fait un angle d'incidence sur la droite infiniment petite de la courbe du miroir; l'angle de réflexion B lui est égal. Le rayon réfléchi est B, *e;* le cathète est la ligne pointillée; l'intersection de cette ligne et du rayon réfléchi est en D: donc je dois voir l'objet en D; mais je le vois en *f*, en *g*, quand mon œil est placé à-peu-près en *h*. Voilà, encore un coup, ce que nul opticien n'a éclairci.

L'évêque de Cloyne[1], savant anglais, est le seul, que je sache, qui ait porté la lumière dans ce petit coin de ténèbres. Il me semble qu'il prouve très bien que nous ne connaissons point les distances ni les grandeurs par les angles, c'est-à-dire que ces angles ne sont point une cause immédiate du *jugement prompt* que nous portons des distances et des grandeurs, comme les configurations des parties des corps sont une cause immédiate des saveurs que nous sentons, et la dureté, cause immédiate du sentiment de résistance que nous éprouvons, etc.

Dans le cas présent, nous jugeons l'objet très près, non à cause de ce *point d'intersection* qui n'en pourrait rendre raison, mais parcequ'en effet ce point d'intersection étant très éloigné, l'objet en doit paraître confus. Mais, comme nous sommes accoutumés à voir confusément un objet qui est trop près de nos yeux, l'objet, en cette expérience, devant paraître et paraissant confus, nous le jugeons à l'instant très près.

Mais un homme qui aurait la vue si mauvaise qu'il ne pourrait absolument voir qu'à un doigt de ses yeux, verrait très loin (dans cette même expérience) cet objet que le miroir concave représente très près aux yeux ordinaires.

C'est donc en cela l'expérience qui fait tout. De

[1] * George Berkeley, cité dans la lettre du 17 mai 1737, à Pitot. (CLOG.)

là mon Anglais conclut que nous ne pouvons apercevoir en aucune façon les distances; nous ne pouvons les apercevoir par elles-mêmes; nous ne le pouvons par les angles optiques, puisque ces angles sont en défaut dans plusieurs cas. Et non seulement les distances, mais aussi les grandeurs, les situations des objets, ne sont point senties au moyen de ces angles; car, si ces angles produisaient ces effets, ils les auraient produits dans l'aveugle-né à qui M. Cheselden abaissa les cataractes. Cet aveugle-né avait quinze ans quand Cheselden lui donna la vue; il fut long-temps sans pouvoir distinguer si les objets étaient à un pas ou à une lieue de lui, s'ils étaient grands ou petits, etc. Cet aveugle semble décider la question; mais j'ai bien peur moi-même d'être ici l'aveugle. En ce cas, vous serez mon Cheselden, et je vous écris, *Domine, ut videam.*

Est-il vrai que le son se réfracte de l'air dans l'eau, et cela en même proportion que la lumière? D'où l'a-t-on pu savoir? Il n'y a que les poissons qui puissent nous le dire, et ils passent pour être sourds et muets. Je vous demande un petit mot sur cela.

Il court, à ce que l'on me mande, une *Épître*[1] sur la philosophie de Newton; j'ai peur qu'elle ne

[1] * L'*Épître* I., que Voltaire appelait *la Newtonique*. (Cloc.)

soit très informe; souffrez que je vous envoie une copie exacte. Je souhaiterais que ce petit ouvrage pût prouver que la physique et la poésie ne sont point incompatibles.

Je vous supplie de vouloir bien me dire, dans votre réponse, pourquoi la lumière est, selon Musschenbroeck, dix minutes à traverser le grand orbe annuel, et arrive cependant en sept minutes ou environ du soleil à nous. N'a-t-il pas pris dix minutes pour environ quatorze minutes? *Ignosce et doce.*

LETTRE CCCCLXXX.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, ce 3 décembre.

Monsieur, j'ai été agréablement surpris, en recevant aujourd'hui votre lettre avec les pièces dont vous avez bien voulu l'accompagner. Rien au monde ne m'aurait pu faire plus de plaisir, n'y ayant aucuns ouvrages dont je sois aussi avide que des vôtres. Je souhaiterais seulement que la souveraineté que vous m'accordez, en qualité d'être pensant, me mît en état de vous donner des marques réelles de l'estime que j'ai pour vous, et que l'on ne saurait vous refuser.

J'ai lu la dissertation sur l'ame que vous adressez au père Tournemine[1]. Tout homme raisonnable qui ne peut croire que ce qu'il peut comprendre, et qui ne décide pas témé-

[1] * Cette dissertation est une réponse commençant par ces mots:

rairement sur des matières que notre faible raison ne saurait approfondir, sera toujours de votre sentiment. Il est certain que l'on ne parviendra jamais à la connaissance des premières causes. Nous qui ne pouvons pas comprendre d'où vient que deux pierres frappées l'une contre l'autre donnent du feu, comment pouvons-nous avancer que Dieu ne saurait réunir la pensée à la matière? Ce qu'il y a de sûr, c'est que je suis matière et que je pense. Cet argument me prouve la vérité de votre proposition.

Je ne connais le père Tournemine que par la façon indigne dont il a attaqué M. Beausobre sur son *Histoire critique du manichéisme*. Il substitue les invectives aux raisons; faible et grossière ressource qui prouve bien qu'il n'avait rien de mieux à dire. Quant à mon ame, je vous assure, monsieur, qu'elle est bien la très humble servante de la vôtre. Elle souhaiterait fort qu'un peu plus dégagée de sa matière, elle pût aller s'instruire à Cirei:

A cet endroit fameux où mon ame révère
Le savoir d'Émilie et l'esprit de Voltaire :
Oui, c'est là que le ciel, prodiguant ses faveurs,
Vous a doué d'un bien préférable aux grandeurs.
Il m'a donné du rang le frivole avantage;
A vous tous les talents : gardez votre partage.

Ce n'est pas à vous, monsieur, que je dirai tout ce que je pense des pièces que vous venez de m'envoyer. L'ode[1] remplie de beautés ne contient que des vérités très évidentes, l'*Épître à Émilie* est un merveilleux abrégé du système de M. Newton; et *le Mondain*, aimable pièce qui ne respire que la joie, est, si j'ose m'exprimer ainsi, un vrai cours de morale. La jouissance d'une volupté pure est ce

L'estime et la respectueuse amitié...., dans le tome I des *Mélanges littéraires*. (Clog.)

[1] * Voyez plus haut la lettre CCCCLXXIV, à Thieriot. (Clog.)

qu'il y a de plus réel pour nous dans ce monde. J'entends cette volupté dont parle Montaigne, et qui ne donne point dans l'excès d'une débauche outrée.

J'attends la *Philosophie de Newton* avec grande impatience; je vous en aurai une obligation infinie. Je vois bien que je n'aurai jamais d'autre précepteur que M. de Voltaire. Vous m'instruisez en vers, vous m'instruisez en prose; il faudrait un cœur bien revêche pour être indocile à vos leçons.

J'attends encore *la Pucelle*. J'espère qu'elle ne sera pas plus austère que tant d'autres héroïnes qui se sont pourtant laissé vaincre par les prières et les persévérances de leurs amants.

J'ai reçu deux paquets de votre part : celui-ci, monsieur, est le troisième. J'ai répondu aux deux premiers. Je vous ai ensuite adressé des vers, et voici ma quatrième[1] lettre à laquelle j'attends réponse. La raison de ces retardements est en partie causée par les postes d'Allemagne qui vont lentement; et, d'ailleurs, mes lettres font un grand détour, passant par Paris pour aller en Champagne. Si vous pouvez trouver quelque voie plus courte, je vous prie de me l'indiquer, je serai charmé de m'en servir.

Vous êtes trop au-dessus des louanges pour que je vous en donne; mais, en même temps, trop ami de la vérité pour vous offenser de l'entendre. Souffrez donc, monsieur, que je vous réitère toute l'estime que j'ai pour vous. Mes louanges se bornent à dire que je vous connais. Puisse toute la terre vous connaître de même! Puissent mes yeux un jour voir celui dont l'esprit fait le charme de ma vie!

Je suis avec une véritable considération, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

[1] * La cinquième. (CLOG.)

LETTRE CCCCLXXXI.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirei....

Mon cher maître, j'ai enfin reçu votre *Prosodie*[1], petit livre où il y a beaucoup à prendre, qui était très difficile à faire, et qui est fort bien fait. Je vous en remercie, et j'ai grande envie de voir le reste de l'ouvrage. Mandez-moi donc tout franchement si vous croyez que l'*ode*[2] puisse tenir contre cette ode de M. Racine. Vous n'êtes pas dans la nécessité de louer mon ode, parceque je loue votre *Prosodie*. Vous ne me devez que la vérité, car c'est la seule chose que vous recevez de moi quand je vous loue; et je vous aurai plus d'obligation de vos critiques, dont j'ai besoin, que vous ne m'en aurez de mes éloges, dont vous n'avez que faire.

Qu'est-ce que c'est, mon cher abbé, qu'une comédie intitulée *l'Enfant prodigue*, qu'il a pris en fantaisie à la moitié de Paris de m'attribuer? Je suis bien étonné que l'on parle encore de moi; je voudrais être oublié du public, et jamais de vous.

[1] * Le *Traité de la prosodie française* parut in-12, à la fin de 1736. (CLOG.)

[2] * L'*Ode sur la Paix*. Voyez plus haut la lettre CCCCLIII à d'Olivet. (CLOG.)

LETTRE CCCCLXXIXI.

A M. DE CIDEVILLE.

A Cirei, ce 8 décembre.

Une comédie; après une comédie, de la géométrie; après la géométrie, la philosophie de Newton; au milieu de tout cela, des maladies; et, avec les maladies, des persécutions plus cruelles que la fièvre, voilà, mon cher ami, *semper amate, semper honorate,* ce qui m'a empêché de vous écrire. On n'être point avec moi, ou travailler, ou souffrir, a été, sans discontinuer, ma destinée. Nous avons envoyé les vers sur Newton[1] au philosophe Formont, et j'envoie au délicat, au charmant Cideville, *l'Enfant prodigue.* Ce n'est pas que vous ne soyez philosophe, et que M. de Formont ne soit homme de belles-lettres; il vous a fait part de notre *Newtonique*, et vous lui communiquerez notre *Enfant.* Je me fais un plaisir d'autant plus sensible de vous l'envoyer, que c'est encore un secret[2] pour le public. On doute que cet *enfant* soit de moi, mais je n'ai point pour vous de secret de famille; vous jugerez s'il a un peu l'air de son père.

J'ai fait cet *enfant* pour répondre à une partie

[1]* L'*Épître* L. (CLOG.)

[2]* Ce secret commençait à être *le secret de la comédie.* (CLOG.)

des impertinentes épîtres de Rousseau, où cet auteur des *Aieux chimériques* et des plus mauvaises pièces de théâtre que nous ayons ose donner des régles sur la comédie. J'ai voulu faire voir à ce docteur flamand que la comédie pouvait très bien réunir l'intéressant et le plaisant. Le pauvre homme n'a jamais connu ni l'un ni l'autre, parceque les méchants ne sont jamais ni gais ni tendres.

Ce petit essai m'a assez réussi. La pièce a été jouée vingt-deux fois, et n'a été interrompue que par la maladie d'une actrice; mais je ne la ferai imprimer qu'après mûre délibération. J'ai envoyé à M. d'Argental le manuscrit; il vous le fera tenir.

Monsieur et mademoiselle Linant vous assurent de leurs respects, et ils auraient dû vous parler toujours sur ce ton; je crois qu'ils sont l'un et l'autre dans la seule maison et dans la seule place où ils pussent être. L'extrême paresse de corps et d'esprit est l'apanage de cette famille. Avec cela on meurt par-tout de faim; c'est un talent sûr pour manquer de tout. Vous riez apparemment quand vous lui conseillez de faire des tragédies. Il y a quatre ans que vous devez vous apercevoir qu'il n'est bon qu'à faire du chyle. Il a de l'esprit, mais un esprit inutile à lui et aux autres. J'ai fait ce que j'ai pu pour le frère et la sœur, mais je ne m'aveugle pas en leur fesant du bien; et je vois Li-

nant de trop près pour ne vous pas assurer qu'il ne fera jamais rien.

Eh bien! mon cher ami, vous coupez donc des forêts, vous abattez ces arbres que vous avez incrustés de *C* et de toutes les autres lettres de l'alphabet, car vous avez mêlé plus d'un chiffre avec le vôtre : tantôt c'est Chloé, tantôt c'est Lycoris ou Glycère qui a eu le cœur de l'Horace de Rouen. Vous songez donc maintenant à vous arrondir. Mais quand vous aurez fait tous vos contrats, et que vous serez las de votre maîtresse, il faut venir voir l'héroïne et le palais de Cirei; nous cacherons les compas et les quarts de cercle, et nous vous offrirons des fleurs.

Je vous ai parlé de persécutions dans ma lettre. Savez-vous bien que *le Mondain* a été traité d'ouvrage scandaleux, et vous douteriez-vous qu'on eût osé prendre ce misérable prétexte pour m'accabler encore? Dans quel siècle vivons-nous! et après quel siècle! Faire à un homme un crime d'avoir dit qu'Adam avait les ongles longs, traiter cela sérieusement d'hérésie[1]! Je vous avoue que je suis outré, et qu'il faut que l'amitié soit bien puissante sur mon cœur, pour que je n'aille pas chercher plus loin une retraite, à l'exemple des Descartes

[1]* On voit plus haut dans la lettre CCCCLXXII, à mademoiselle Quinault, que la police avait biffé les mots *exorciser* et *patriarche*, dans *l'Enfant prodigue*. (CLOG.)

et des Bayle. Jamais l'hypocrisie n'a plus infecté les Espagnols et les Italiens. Il s'est élevé contre moi une cabale qui a juré ma perte; et pourquoi? parceque j'ai fait *la Henriade*, *Charles XII*, *Alzire*, etc.; parceque j'ai travaillé vingt ans à donner du plaisir à mes compatriotes.

« Virtutem incolumem odimus,
« Sublatam ex oculis quærimus invidi. »
Hor., liv. III, od. xxiv, v. 31.

Adieu, mon cher et respectable ami; embrassez pour moi M. de Formont. Émilie vous fait mille sincères compliments. V.

LETTRE CCCCLXXXIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Ce 9 décembre.

Il est certain que c'est M. le président Dupuy qui a distribué des copies du *Mondain* dans le monde, et, qui pis est, des copies très défigurées. La pièce, tout innocente qu'elle est, n'était pas faite assurément pour être publique. Vous savez d'ailleurs que je n'ai jamais fait imprimer aucun de ces petits ouvrages de société qui sont, comme les parades du prince Charles[1] et du duc de Ne-

[1] * Charles de Lorraine, cité dans la lettre du 19 avril 1735, à Cideville. (Clog.)

vers, supportables à huis clos. Il y a dix ans que je refuse constamment de laisser prendre copie d'une seule page du poëme de *la Pucelle*, poëme cependant plus mesuré que l'Arioste, quoique peut-être aussi gai. Enfin, malgré le soin que j'ai toujours pris de renfermer mes enfants dans la maison, ils se sont mis quelquefois à courir les rues. *Le Mondain* a été plus libertin qu'un autre. Le président Dupuy dit qu'il le tenait de l'évêque de Luçon, lequel prélat, par parenthèse, n'était pas encore assez *mondain*, puisqu'il a eu le malheur d'amasser douze mille inutiles louis dont il eût pu, de son vivant, acheter douze mille plaisirs.

Venons au fait. Il est tout naturel et tout simple que vous ayez communiqué ce *Mondain* de Voltaire à cet autre *mondain* d'évêque. Je suis fâché seulement qu'on ait mis dans la copie :

> Les parfums les plus doux
> Rendent sa peau *douce*, fraîche, et polie;

il fallait mettre :

> Rendent sa peau plus fraîche et plus polie [1].

[1] * Ce vers quatre-vingt-dix du *Mondain* ressemble à celui-ci de *la Pucelle :*

> « Qui font la peau douce, fraîche, et polie. »
> Ch. 1, v. 139.

(CLOG.)

Voilà sans doute le plus grand grief. Rien ne peut arriver de pis à un poëte qu'un vers estropié.

Le second grief est qu'on ait pu avoir la mauvaise foi, et, j'ose dire, la lâche cruauté de chercher à m'inquiéter pour quelque chose d'aussi simple, pour un badinage plein de naïveté et d'innocence. Cet acharnement à troubler le repos de ma vie, sur des prétextes aussi misérables, ne peut venir que d'un dessein formé de m'accabler et de me chasser de ma patrie. J'avais déja quitté Paris pour être à l'abri de la fureur de mes ennemis. L'amitié la plus respectable a conduit dans la retraite des personnes qui connaissent le fond de mon cœur, et qui ont renoncé au monde, pour vivre en paix avec un honnête homme dont les mœurs leur ont paru dignes peut-être de tout autre prix que d'une persécution. S'il faut que je m'arrache encore à cette solitude, et que j'aille dans les pays étrangers, il m'en coûtera sans doute, mais il faudra bien s'y résoudre; et les mêmes personnes qui daignent s'attacher à moi aiment beaucoup mieux me voir libre ailleurs que menacé ici.

Monsieur le prince royal de Prusse m'a écrit depuis long-temps, en des termes qui me font rougir, pour m'engager à venir à sa cour. On m'a offert une place auprès de l'héritier[1] d'une vaste

[1] * Le duc de Holstein-Gottorp. (Cloc.)

monarchie, avec dix mille livres d'appointements; on m'a offert des choses très flatteuses en Angleterre. Vous devinez aisément que je n'ai été tenté de rien, et que si je suis obligé de quitter la France, ce ne sera pas pour aller servir des princes.

Je voudrais seulement savoir, une bonne fois pour toutes, quelle est l'intention du ministère, et si, parmi mes ennemis, il n'y en a point d'assez cruels pour avoir juré de me persécuter sans relâche. Ces ennemis, au reste, je ne les connais pas; je n'ai jamais offensé personne; ils m'accablent gratuitement.

« Ploravére suis non respondere favorem
« Speratum meritis. »

Hor., liv. II, ep. I, v. 9.

Je demande uniquement d'être au fait, de bien savoir ce qu'on veut, de n'être pas toujours dans la crainte, de pouvoir enfin prendre un parti. Vous êtes à portée, et par vous-même et par vos amis, de savoir précisément les intentions. M. le bailli de Froulai, M. de Bissi, peuvent s'unir avec vous. Je vous devrai tout, si je vous dois au moins la connaissance de ce qu'on veut. Voilà la grace que vous demande celui qui vous a aimé dès votre enfance, qui a vu un des premiers tout ce que vous deviez valoir un jour, et qui vous aime avec d'autant plus de tendresse que vous avez passé toutes ses espérances.

Soyez aussi heureux que vous méritez de l'être, et à la cour, et en amour. Vous êtes né pour plaire, même à vos rivaux. Je serai consolé de tout ce qu'on me fait souffrir, si j'apprends au moins que la fortune continue à vous rendre justice. Comptez qu'il n'y a pas deux personnes que votre bonheur intéresse plus que moi.

Permettez-moi de présenter mes respects à mademoiselle de Tressan et à madame de Genlis [1]. Vous m'écriviez :

« Formosam resonare doces Amaryllida silvas ; »
VIRG., egl. I, v. 5.

faudra-t-il que je réponde :

« Nos patriam fugimus ?... »

Adieu, Pollion ; adieu, Tibulle. On me traite comme Bavius.

[1] * Parente de Tressan dont la mère, Louise-Madelène Brulart de Genlis, était morte en 1733. Charles-Alexis de Genlis, né le 21 janvier 1737, qui donna son nom, vers 1764, à mademoiselle Ducrest de Saint-Aubin, si connue depuis par ses romans, comme comtesse de Genlis, appartenait à une des branches de la famille Brulart.
(CLOG.)

LETTRE CCCCLXXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Cirei, le 10 décembre.

J'attends avec bien de l'impatience, monsieur, le nouvel ouvrage [1] que vous m'avez annoncé. J'y trouverai sûrement ces vérités courageuses que les autres hommes osent à peine penser. Vous êtes né pour faire bien de l'honneur aux lettres, et, j'ose dire, à la raison humaine.

L'habitude que vous avez prise de si bonne heure de mettre vos pensées par écrit est excellente pour fortifier son jugement et ses connaissances. Quand on ne réfléchit que pour soi, et comme en passant, on accoutume son esprit à je ne sais quelle mollesse qui le fait languir à la longue; mais, quand on ose, dans une si grande jeunesse, se recueillir assez pour écrire en philosophe et penser pour soi et pour le public, on acquiert bientôt une force de génie qui met au-dessus des autres hommes. Continuez à faire un si noble usage du loisir que peut vous laisser l'attachement [2] respectable qui vous a conduit où vous êtes.

[1] * Les *Lettres juives*. (Clog.)

[2] * Mademoiselle Cochois, comédienne, que Voltaire appelle plus bas *mademoiselle Le Couvreur d'Utrecht*, et de laquelle il parle au-

Je crois que j'irai bientôt en Prusse voir un autre prodige. C'est le prince royal, qui est à-peu-près de votre âge, et qui pense comme vous. Je compte, à mon retour, passer par la Hollande et avoir l'honneur de vous y embrasser. Un de mes amis, qui va à Leide, et qui doit y passer quelque temps, sera, en attendant, si vous le voulez bien, le lien de notre correspondance. Il s'appelle de Révol[1]; il est sage, discret, et bon ami. Ce sera lui qui vous fera tenir ma lettre; vous pourrez vous confier à lui en toute sûreté. Je ne lui ai point dit votre demeure, et vous resterez le maître de votre secret: je lui ai dit seulement qu'il pouvait vous écrire chez M. Prosper[2], à La Haie.

Adieu, monsieur; permettez-moi de présenter mes respects à la personne qui vous retient où vous êtes.

trement dans ses *Mémoires*. Voyez plus haut une note de la lettre CCCCLIV. (CLOG.)

[1] * Révol est le nom sous lequel Voltaire resta d'abord en Hollande. On lit *Renol* dans une lettre de madame du Châtelet à d'Argental, de décembre 1736, mal datée de 1734, au commencement du recueil intitulé: *Lettres inédites* de madame du Châtelet à d'Argental. (CLOG.)

[2] * C'était peut-être Prosper Marchand, libraire. (CLOG.)

LETTRE CCCCLXXXV.

A M. BERGER.

A Cirei, le 12 décembre.

Je reçois votre lettre du 8. Je fais partir, par cet ordinaire, la pièce[1] et la préface, pour être imprimées par le libraire qui en offrira davantage, car je ne veux faire plaisir à aucun de ces messieurs, qui sont, comme les comédiens, créés par les auteurs, et très ingrats envers leurs créateurs.

Je suis indigné contre Prault de ce qu'il ne m'envoie point le carton du portrait[2] de M. le duc d'Orléans, et de ce qu'il ne m'envoie point la préface[3] imprimée, et de ce qu'il a l'impertinence de ne pas répondre exactement à mes lettres. Faites-lui sentir ses torts, et punissez-le en donnant la pièce à un autre.

Vous aurez *la Newtonade*[4], ou plutôt *l'Eucliade*. Thieriot doit vous la faire voir; mais il faut être un peu philosophe pour aimer cela.

Je vous prie de passer chez l'abbé Moussinot; il y a une très jolie pendule d'or moulu, dont je

1* *L'Enfant prodigue.* (CLOG.)
2* Dans le ch. VII de *la Henriade*, v. 440. (CLOG.)
3* Celle de Linant. (CLOG.)
4* L'*Épître* L. (CLOG.)

veux faire présent à mademoiselle Quinault, pour ses peines. Voyez si vous voulez avoir la bonté de vous charger de faire ce présent. Vous n'avez pas besoin de cela pour être reçu à merveille; mais ce sera un petit véhicule pour vous faire avoir vos entrées. Il faudra forcer mademoiselle Quinault à accepter cette bagatelle[1]. Voilà déja une petite négociation, en attendant mieux.

A l'égard de *l'Enfant prodigue*, il faut qu'il soit mieux que *la Henriade*. Je suis honteux de la négligence de Prault; mauvais papier, mauvais caractère, point de table; cela est honteux.

Vous trouverez la pièce et la préface chez M. d'Argental, qui vous remettra l'une et l'autre; ainsi, négociez avec le libraire le moins fripon et le moins ignorant que faire se pourra.

Comment pourrait-on faire pour avoir par écrit le procès[2] de Castel et de Rameau? Vous êtes un correspondant à qui on peut demander de tout. Envoyez-moi ce procès; écrivez-moi souvent; sachez comment va *l'Enfant prodigue;* aimez le père, qui vous aime de tout son cœur.

Je défie M. le chevalier de Villefort[3] d'avoir dit,

[1]* La pendule fut refusée comme le petit secrétaire dont il est question dans la lettre CCCCLXVII. (CLOG.)

[2]* Sur le *Clavecin oculaire;* voyez plus haut une note de la lettre CCCCLXX. (CLOG.)

[3]* Cité dans la lettre de madame du Châtelet, du 30 décembre 1736, mal datée de 1734. (CLOG.)

et même d'avoir connu combien on est heureux à Cirei.

Les nuages que les Rousseau et les Desfontaines veulent élever, du sein de la fange où ils rampent, ne vont pas jusqu'à moi. Je crache quelquefois sur eux, mais c'est sans y songer. Adieu.

LETTRE CCCCLXXXVI.

A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirei, décembre.

Que dites-vous, mon cher abbé, de ce petit La Mare, qui est venu escroquer de l'argent chez vous par un mensonge, et qui ne m'a pas écrit depuis que j'ai quitté Paris? L'ingratitude me paraît innée dans le genre humain, bien plus que les idées métaphysiques dont parlent Descartes et Malebranche[1]. Vous avez raison d'être plus content du jeune Baculard, à qui vous avez donné de l'argent, que du sieur La Mare, qui vous en a escamoté, et je vois leurs caractères fort différents; je crois dans l'un encourager la vertu, je ne vois rien dans l'autre. Vous les connaissez; c'est à vous d'en juger.

Si vous avez de l'argent, je vous prie de donner

[1]* Ces deux premières phrases, dans les éditions antérieures, font partie de la lettre CCCCXI. (CLOG.)

cent francs à M. Berger; et, si vous ne les avez pas, de vendre vite quelqu'un de mes meubles pour les lui donner, dussiez-vous lui donner cinquante francs une fois, et cinquante livres une autre fois. Ayez la bonté de lui faire ce plaisir; je lui ai une grande obligation [1] de vouloir bien s'adresser à moi. Le plus grand regret que j'aie, dans le dérangement où Demoulin a mis ma fortune, est d'être si peu utile à des amis tels que M. Berger. Enfin il faut songer à ce qui me reste, plus qu'à ce que j'ai perdu, et tâcher d'arranger mes petites affaires de façon que je puisse passer ma vie à être un peu utile à moi-même et à ceux que j'aime.

Si le chevalier de Mouhi vient vous voir, dites-lui que je suis prêt à lui faire tous les plaisirs qui dépendront de moi; mais ne vous engagez pas, et même ne lui donnez pas de parole trop positive.

Depuis huit jours je suis sur le point de partir pour aller voir le prince de Prusse, qui m'a fait l'honneur de m'écrire souvent pour m'inviter d'aller à sa cour passer quelque temps. Je vous embrasse, mon cher chanoine, et vous aimerai tou-

[1] * C'est sans doute en se rappelant une foule d'actions semblables, et bien plus méritoires, que M. Auger a dit (*Biographie universelle*, tome XLIX, page 507): « Voltaire a été souvent accusé d'a- « varice: ce reproche n'*est nullement fondé*. » En prenant acte de cet aveu de M. Auger, renvoyons le lecteur à la lettre de Voltaire à Prault, du 24 février 1738, pour prouver que l'auteur de *la Henriade* obligeait souvent des ingrats. (CLOG.)

jours bien sincèrement, même après avoir vu le prince royal de Prusse.

LETTRE CCCCLXXXVII.

A M. BERGER.

A Cirei, décembre [1].

Vous vous moquez de moi, mon cher ami, avec votre billet. Est-ce que les amis se font des billets? Je suis très en colère, messieurs; vous ne trouvez pas la préface [2] de M. Linant bonne: faites-en une meilleure, et on l'imprimera; mais tant que vous n'en ferez point, on imprimera la sienne.

Il serait très ridicule de demander pardon au public de ce qu'on imprime si souvent la *Henriade*. On la réimprime quand les éditions sont épuisées. Il faudrait le demander, si on ne la réimprimait pas. Les criailleries de quelques ennemis, que je ne dois qu'à mes succès et à mes bienfaits, ne doivent point fermer la bouche à mes amis; et ils ne doivent pas être timides, parceque Rousseau est un monstre de jalousie, et Desfontaines un monstre d'ingratitude.

[1] * Cette lettre, imprimée parmi celles de décembre 1738, dans les autres éditions, est évidemment de 1736, d'après les allusions qu'elle contient. (CLOG.)

[2] * Celle de *la Henriade*. (CLOG.)

Je vous prie, mon cher ami, de me mander si la lettre au prince royal de Prusse, envoyée cachetée le 8 de ce mois à Thieriot le marchand, pour être remise à l'envoyé de Prusse, a été en effet remise à ce ministre. A l'égard du paquet à cachet volant, contenant l'épître en vers[1], vous l'avez sans doute remis à M. Chambrier. Je serais très fâché que cette épître courût. Elle n'est pas finie. Elle trouvera grace devant un prince favorablement disposé, et n'en trouverait pas devant des critiques sévères; mais j'ai voulu payer, par un prompt hommage, les bontés de ce prince. J'aurais attendu trop long-temps si j'avais limé mon ouvrage.

Tâchez de trouver le prussien Gresset[2]. Il va dans une cour où Rousseau est regardé comme un faquin de versificateur, dans une cour où l'on aime la philosophie et la liberté de penser, où l'on déteste le cagotisme, et où l'on m'aime comme homme et poëte. Faites adroitement la leçon à son cœur et à son esprit. Vous êtes fait pour en conduire plus d'un. Je vous embrasse.

[1] L'épître LI. (CLOG.)

[2] Voyez plus haut la lettre CCCCXXXIV à Berger. (CLOG.)

LETTRE CCCCLXXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 20 décembre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 10 décembre, et, depuis ce temps, une heureuse occasion a fait parvenir jusqu'à moi votre livre [1] de philosophie. Mes louanges vous seront fort inutiles : je suis un juge bien corrompu. Je pense absolument comme vous presque sur tout. Si l'intérêt de mon opinion ne me rendait pas un peu suspect, je vous dirais :

« Macte *animo*, *generose* puer ; sic itur ad astra [2]. »

Mais je ne veux pas vous louer, je ne veux que vous remercier. Oui, je vous rends graces, au nom de tous les gens qui pensent, au nom de la nature humaine qui réside dans eux seuls, des vérités courageuses que vous dites : *Vox exæquat victoria cælo*. Je vous trouve l'esprit de Bayle et le style de Montaigne. Votre livre doit avoir un très grand succès, et les écrits de la superstition et de

[1] * Les *Lettres juives*. (CLOG.)

[2] * « Macte novâ virtute, puer ; sic itur ad astra. »
Æneid. IX, 461.

Voltaire cite ce vers de Virgile dans plusieurs lettres à Helvétius. (CLOG.)

l'hypocrisie ne serviront qu'à votre gloire. Mon Dieu, que votre *indepair* m'a réjoui! et que cela donne un bon ridicule à l'indéfini! mais qu'il y a de choses qui m'ont plu! et que j'ai envie de vous voir pour vous le dire! Vous devez mener une vie très heureuse; vous vivez avec les belles-lettres, la philosophie, tous les arts. Je vous fais bien mes compliments sur tout cela.

Qu'il me soit permis de profiter de votre exemple, et d'être un peu philosophe à mon tour. Je vous envoie une *Épître*[1] à madame la marquise du Châtelet, épître qui est, ce me semble, dans un autre goût que celles de Rousseau. N'est-ce pas un peu rappeler l'art des vers à son origine, que de faire parler à Apollon le langage de la philosophie? Je voudrais bien n'avoir consacré mon temps qu'à des choses aussi dignes de la curiosité des hommes raisonnables. Je suis sur-tout très affligé d'être obligé quelquefois de perdre des heures précieuses à repousser les indignes attaques de Rousseau et de Desfontaines. La jalousie a fait le premier mon ennemi, l'autre ne l'est devenu que par excès d'ingratitude. Ce qui me console et me justifie, c'est que mes ennemis sont les vôtres.

[1]* *Sur la philosophie de Newton.* (Clog.)

LETTRE CCCCLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce dimanche [1], à 4 heures du matin, décembre.

Votre amie a été d'abord bien étonnée quand elle a appris qu'un ouvrage aussi innocent que *le Mondain* avait servi de prétexte à quelques uns de mes ennemis; mais son étonnement s'est tourné dans la plus grande confusion et dans l'horreur la plus vive, à la nouvelle qu'on voulait me persécuter sur ce misérable prétexte. Sa juste douleur l'a emporté sur la résolution de passer avec moi sa vie. Elle n'a pu souffrir que je restasse plus longtemps dans un pays où je suis traité si inhumainement. Nous venons de partir de Cirei; nous sommes, à quatre heures du matin, à Vassi, où je dois prendre des chevaux de poste. Mais mon véritable, mon tendre et respectable ami, quand je vois arriver le moment où il faut se séparer pour jamais de quelqu'un qui a fait tout pour moi, qui a quitté pour moi Paris, tous ses amis, et tous les agréments de la vie, quelqu'un que j'adore et que je dois adorer, vous sentez bien ce que j'éprouve; l'état est horrible. Je partirais avec une

[1] Sans doute le 23 décembre. (CLOG.)

joie inexprimable; j'irais voir le prince de Prusse, qui m'écrit souvent pour me prier d'aller à sa cour; je mettrais entre l'envie et moi un assez grand espace pour n'en être plus troublé; je vivrais, dans les pays étrangers, en Français qui respectera toujours son pays; je serais libre, et je n'abuserais point de ma liberté; je serais le plus heureux homme du monde: mais votre amie[1] est devant moi, qui fond en larmes. Mon cœur est percé. Faudra-t-il la laisser retourner seule dans un château qu'elle n'a bâti que pour moi, et me priver de ma vie parceque j'ai des ennemis à Paris? Je suspends, dans mon désespoir, mes résolutions; j'attendrai encore que vous m'ayez instruit de l'excès de fureur où l'on peut se porter contre moi.

C'est bien, assurément, réunir l'absurdité de l'âge d'or et la barbarie du siècle de fer, que de me menacer pour un tel ouvrage. Il faut donc qu'on l'ait falsifié. Enfin je ne sais que croire. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais être ignoré de toute la terre, et n'être connu que de vous et de votre amie. Elle était déterminée, à neuf heures du soir, à me laisser partir; mais, moi, je vous dis, à quatre heures du matin, à présent de concert avec elle: faites tout ce que vous croyez convenable. Si vous jugez l'orage trop fort, mandez-le-

[1] * Madame du Châtelet. (Clog.)

nous à l'adresse ordinaire, et j'achèverai ma route; si vous le croyez calmé véritablement, je resterai. Mais quelle vie affreuse! Être éternellement bourrelé par la crainte de perdre, sans forme de procès, sa liberté sur le moindre rapport, j'aimerais mieux la mort. Enfin je m'en rapporte à vous; voyez ce que je dois faire. Je suis épuisé de lassitude, accablé de chagrin et de maladie. Adieu; je vous embrasse mille fois, vous et votre aimable frère.

Pourquoi mademoiselle Quinault ne m'aime-t-elle pas assez pour daigner recevoir un colifichet [1] de ma part?

LETTRE CCCCXC.

A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Givet [2], décembre.

M. de Champbonin, madame, a un cœur fait comme le vôtre; il vient de m'en donner une preuve bien sensible. Je me flatte que vous rendrez encore un plus grand service à la plus adorable personne du monde; vous la consolerez, vous resterez auprès d'elle autant que vous le pour-

[1] * La pendule d'or moulu dont il s'est agi plus haut, lettre CCCCLXXXV. (CLOG.)

[2] * Petite ville du département de la Meuse, sur la route de Vassi à Bruxelles. (CLOG.)

rez. J'ai plus besoin encore de consolations; j'ai perdu mille fois davantage, vous le savez; vous êtes témoin de tout ce que son cœur et son esprit valent; c'est la plus belle ame qui soit jamais sortie des mains de la nature: voilà ce que je suis forcé de quitter. Parlez-lui de moi, je n'ai pas besoin de vous en conjurer. Vous auriez été le lien de nos cœurs, s'ils avaient pu ne se pas unir eux-mêmes. Hélas! vous partagez nos douleurs! non, ne les partagez pas, vous seriez trop à plaindre. Les larmes coulent de mes yeux en vous écrivant. Comptez sur moi comme sur vous-même. Je vous remercie encore une fois de la marque d'amitié que vient de me donner M. de Champbonin.

LETTRE CCCCXCI.

A MADAME LA MARQUISE DU CHATELET.

Décembre.

. . . .
. . . . J'écris à madame de Richelieu; mais je ne lui parle presque pas de mon malheur. Je ne veux pas avoir l'air de me plaindre[1].

[1]* Ce fragment, cité plus haut, dans une note de la lettre CCLXXVII à La Condamine, fesait partie d'une lettre écrite par Voltaire à Émilie entre le 25 et le 30 décembre 1736. On le trouve dans la première des *Lettres inédites* de madame du Châtelet à d'Argental, publiées

LETTRE CCCCXCII.

AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Décembre [1].

Monseigneur, j'ai versé des larmes de joie en lisant la lettre du 9 septembre, dont votre altesse royale a bien voulu m'honorer; j'y reconnais un

en 1806, recueil où cette première lettre est datée, par erreur, de 1734.

M. Louis du Bois rapporte un autre fragment de la correspondance de Voltaire avec madame du Châtelet dans une note relative à la *Poésie mêlée*, CXI, adressée à cette dame. C'est tout ce que nous avons pu nous procurer de cette correspondance de nature à exciter à un si haut degré la curiosité et l'intérêt des lecteurs, et sur laquelle l'abbé de Voisenon, que Voltaire appelait quelquefois cher abbé *greluchon*, donne les détails suivants, à l'article *Voltaire*, dans ses *Anecdotes littéraires :*

« Madame la marquise du Châtelet avait huit volumes in-4°, manuscrits et bien reliés, des *Lettres* qu'il (Voltaire) lui avait écrites. « On n'imaginerait pas que dans des lettres d'amour on s'occupât « d'une autre divinité que de celle dont on a le cœur plein, et qu'on « fit plus d'épigrammes contre la religion que de madrigaux pour sa « maitresse. Voilà cependant ce qui arrivait à Voltaire. Madame du « Châtelet n'avait rien de caché pour moi; je restais souvent tête à « tête avec elle jusqu'à cinq heures du matin, et il n'y avait que l'amitié la plus vraie qui fesait les frais de nos veilles. Elle me disait « quelquefois qu'elle était entièrement détachée de Voltaire. Je ne

[1] * Et non *novembre*, date de cette lettre dans les autres éditions. (CLOG.)

prince qui certainement sera l'amour du genre humain. Je suis étonné de toute manière : vous pensez comme Trajan, vous écrivez comme Pline, et vous parlez français comme nos meilleurs écrivains. Quelle différence entre les hommes ! Louis XIV était un grand roi, je respecte sa mémoire ; mais il ne parlait pas aussi humainement que vous, monseigneur, et ne s'exprimait pas de même. J'ai vu de ses lettres ; il ne savait pas l'orthographe de sa langue. Berlin sera, sous vos auspices, l'Athènes de l'Allemagne, et pourra l'être de l'Europe. Je suis ici dans une ville[1] où deux

« répondais rien ; je tirais un des huit volumes et je lisais quelques « lettres. Je remarquais des yeux humides de larmes ; je renfermais le « livre promptement, en lui disant : vous n'êtes pas guérie. La der- « nière année de sa vie (1749), je fis la même épreuve ; elle les cri- « tiquait ; je fus convaincu que la cure était faite. Elle me confia que « Saint-Lambert avait *été* son *médecin*. Elle partit pour la Lorraine, « où elle mourut. Voltaire, inquiet de ne pas trouver ses lettres, crut « que j'en étais dépositaire, et m'en écrivit. Je ne les avais pas. On « assure qu'elles ont été brûlées. »

Il paraît que cette précieuse correspondance a été effectivement brûlée, et l'on doit croire que si M. Beuchot se la fût procurée, en tout ou en partie, il n'eût pas manqué d'en parler dans le *Prospectus* de l'édition des *œuvres complètes de Voltaire* qu'il va enfin publier. Au reste on doit être édifié de la manière dont Voisenon, qui passait souvent la nuit, en *tête-à-tête*, avec une dame très aimable, défend la religion contre les épigrammes de Voltaire ; cependant, et quoi qu'en dise l'abbé *Greluchon*, il fut un des *médecins* de madame du Châtelet ; mais ce fut le *médecin* Saint-Lambert qui tua cette dame.

(Clog.)

[1] * Leide. (Clog.)

simples particuliers, M. Boerhaave d'un côté, et M. s'Gravesande de l'autre, attirent quatre ou cinq cents étrangers. Un prince tel que vous en attirera bien davantage; et je vous avoue que je me tiendrais bien malheureux si je mourais avant d'avoir vu l'exemple des princes et la merveille de l'Allemagne.

Je ne veux point vous flatter, monseigneur, ce serait un crime; ce serait jeter un souffle empoisonné sur une fleur; j'en suis incapable; c'est mon cœur pénétré qui parle à votre altesse royale.

J'ai lu la *Logique* de M. Wolf, que vous avez daigné m'envoyer; j'ose dire qu'il est impossible qu'un homme qui a les idées si nettes, si bien ordonnées, fasse jamais rien de mauvais. Je ne m'étonne plus qu'un tel prince aime un tel philosophe. Ils étaient faits l'un pour l'autre. Votre altesse royale, qui lit ses ouvrages, peut elle me demander les miens? Le possesseur d'une mine de diamants me demande des grains de verre; j'obéirai, puisque c'est vous qui ordonnez.

J'ai trouvé, en arrivant à Amsterdam, qu'on avait commencé une édition [1] de mes faibles ouvrages. J'aurai l'honneur de vous envoyer le premier exemplaire. En attendant, j'aurai la hardiesse d'envoyer à votre altesse royale un manuscrit [2]

[1] * Celle d'Étienne Ledet; elle ne parut qu'en 1738. (CLOG.)

[2] * Celui du *Traité de Métaphysique*. (CLOG.)

que je n'oserais jamais montrer qu'à un esprit aussi dégagé des préjugés, aussi philosophe, aussi indulgent, que vous l'êtes, et à un prince qui mérite, parmi tant d'hommages, celui d'une confiance sans bornes. Il faudra un peu de temps pour le revoir et le transcrire, et je le ferai partir par la voie que vous m'indiquerez. Je dirai alors,

« Parve (*sed* invideo), sine me, liber, ibis *ad illum*. »
Ovid., *Trist.* I, eleg I, v. I.

Des occupations indispensables, et des circonstances dont je ne suis pas le maître, m'empêchent d'aller moi-même porter à vos pieds ces hommages que je vous dois. Un temps viendra peut-être où je serai plus heureux.

Il paraît que votre altesse royale aime tous les genres de littérature. Un grand prince a soin de tous les ordres de l'état; un grand génie aime toutes les sortes d'étude. Je n'ai pu, dans ma petite sphère, que saluer de loin les limites de chaque science; un peu de métaphysique, un peu d'histoire, quelque peu de physique, quelques vers, ont partagé mon temps: faible dans tous ces genres, je vous offre au moins ce que j'ai.

Si vous voulez, monseigneur, vous amuser de quelques vers, en attendant de la philosophie, *carmina possumus donare*. J'apprends que le sieur Thieriot a l'honneur de faire quelques commissions

pour votre altesse royale, à Paris. J'espère, monseigneur, que vous en serez très content. Si vous aviez quelques ordres à donner pour Amsterdam, je serais bien flatté d'être votre Thieriot de Hollande. Heureux qui peut vous servir, plus heureux qui peut approcher de vous!

Si je ne m'intéressais pas au bonheur des hommes, je serais fâché de vous voir destiné à être roi. Je vous voudrais particulier; je voudrais que mon ame pût approcher en liberté de la vôtre; mais il faut que mon goût cède au bien public.

Souffrez, monseigneur, qu'en vous je respecte encore plus l'homme que le prince; souffrez que de toutes vos grandeurs, celle de votre ame ait mes premiers hommages; souffrez que je vous dise encore combien vous me donnez d'admiration et d'espérance.

Je suis, etc.

LETTRE CCCCXCIII.

DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, décembre.

Monsieur, je vous avoue que j'ai senti une secrète joie de vous savoir en Hollande, me voyant par là plus à portée de recevoir de vos nouvelles, quoique je craignisse, de la façon dont vous me marquez y être, que quelque fâcheuse raison ne vous eût obligé de quitter la France, et de prendre l'*incognito*. Soyez sûr, monsieur, que ce secret ne transpirera pas par mon indiscrétion.

La France et l'Angleterre sont les deux seuls états où les arts soient en considération. C'est chez eux que les autres nations doivent s'instruire. Ceux qui ne peuvent pas s'y transporter en personne peuvent, du moins dans les écrits de leurs auteurs célèbres, puiser des connaissances et des lumières. Leurs langues, par conséquent, méritent bien que les étrangers les étudient, principalement la française qui, selon moi, pour l'élégance, la finesse, l'énergie et les tours, a une grace particulière. Ce sont ces motifs suffisants qui m'ont engagé à m'y appliquer. Je me sens récompensé richement de mes peines par l'approbation que vous m'accordez avec tant d'indulgence.

Louis XIV était un prince grand par une infinité d'endroits; un solécisme, une faute d'orthographe ne pouvait ternir en rien l'éclat de sa réputation établie par tant d'actions qui l'ont immortalisé. Il lui convenait en tout sens de dire: *Cæsar est supra grammaticam*. Mais il y a des cas particuliers qui ne sont pas généralement applicables. Celui-ci est de ce nombre; et ce qui était un défaut imper-

ceptible en Louis XIV deviendrait une négligence impardonnable en tout autre.

Je ne suis grand par rien. Il n'y a que mon application qui pourra peut-être un jour me rendre utile à ma patrie, et c'est là toute la gloire que j'ambitionne. Les arts et les sciences ont toujours été les enfants de l'abondance. Les pays où ils ont fleuri ont eu un avantage incontestable sur ceux que la barbarie nourrissait dans l'obscurité. Outre que les sciences contribuent beaucoup à la félicité des hommes, je me trouverais fort heureux de pouvoir les amener dans nos climats reculés, où, jusqu'à présent, elles n'ont que faiblement pénétré; semblable à ces connaisseurs en tableaux, qui savent les juger, qui connaissent les grands maîtres, mais qui ne s'entendent pas même à broyer des couleurs, je suis frappé par ce qui est beau, je l'estime, mais je n'en suis pas moins ignorant. Je crains sérieusement, monsieur, que vous ne preniez une idée trop avantageuse de moi. Un poëte s'abandonne volontiers au feu de son imagination, et il pourrait fort bien arriver que vous vous forgeassiez un fantôme à qui vous attribueriez mille qualités, mais qui ne devrait son existence qu'à la fécondité de votre imagination.

Vous avez lu, sans doute, le poëme d'*Alaric*, de M. de Scudéri; il commence, si je ne me trompe, par ce vers:

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Voilà certainement tout ce que l'on peut dire; mais malheureusement le poëte en reste là; et la superbe idée que l'on s'était formée du héros diminue à chaque page. Je crains beaucoup d'être dans le même cas; et je vous avoue, monsieur, que j'aime infiniment mieux ces rivières qui, coulant doucement près de leur source, s'accroissent dans

leur cours, et roulent enfin, parvenues à leur embouchure, des flots semblables à ceux de la mer.

Je m'acquitte enfin de ma promesse, et je vous envoie par cette occasion la moitié de la *Métaphysique* de Wolf; l'autre moitié suivra dans peu. Un homme[1] que j'aime et que j'estime s'est chargé de cette traduction par amitié pour moi. Elle est très exacte et fidèle. Il en aurait châtié le style si des affaires indispensables ne l'avaient arraché de chez moi. J'ai pris soin de marquer les endroits principaux. Je me flatte que cet ouvrage aura votre approbation : vous avez l'esprit trop juste pour ne le pas goûter.

La proposition de l'*être simple*, qui est une espèce d'atome, ou des monades dont parle Leibnitz, vous paraîtra peut-être un peu obscure. Pour la bien comprendre, il faut faire attention aux définitions que l'auteur fait auparavant de l'espace de l'étendue, des limites, et de la figure.

Le grand ordre de cet ouvrage, et la connexion intime qui lie toutes les propositions les unes avec les autres, est, à mon avis, ce qu'il y a de plus admirable dans ce livre. La manière de raisonner de l'auteur est applicable à toutes sortes de sujets. Elle peut être d'un grand usage à un politique qui sait s'en servir. J'ose même dire qu'elle est applicable à tous les sujets de la vie privée.

La lecture des ouvrages de M. Wolf, bien loin de m'offusquer les yeux sur ce qui est beau, me fournit encore des motifs plus puissants pour y donner mon approbation.

J'attends vos ouvrages en vers et en prose avec une égale impatience. Vous augmenterez de beaucoup, monsieur, toute la reconnaissance que je vous dois déja. Vous pourriez donner vos productions à des personnes plus éclairées, mais jamais à aucune qui en fasse plus de cas. Votre réputation vous met au-dessus de l'éloge, mais les sentiments

[1] * Jean Deschamps, cité plus haut, lettre CCCCXXXIII. (CLOG.)

d'admiration que j'ai pour vous m'empêchent de me taire. Vous savez, monsieur, que, quand on sent bien quelque chose, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de le cacher. J'entrevois tant de modestie dans la façon dont vous parlez de vos propres ouvrages, que je crains de la choquer, même en ne disant qu'une partie de la vérité.

J'avoue que j'aurais une grande envie de vous voir et de connaître, monsieur, en votre personne ce que ce siècle et la France ont produit de plus accompli. La philosophie m'apprend cependant à mettre un frein à cette envie. La considération de votre santé qui, à ce qu'on m'assure, est délicate; vos arrangements particuliers, joints à un motif que vous pourriez avoir d'ailleurs pour ne point porter vos pas dans ces contrées, me sont des raisons suffisantes pour ne vous point presser sur ce sujet. J'aime mes amis d'une amitié désintéressée, et je préfèrerai, en toute occasion, leur intérêt à mon agrément. Il suffit que vous me laissiez l'espérance de vous voir une fois dans la vie. Votre correspondance me tiendra lieu de votre personne: j'espère qu'elle sera plus facile à présent, vu la commodité des postes.

Je vous prie, monsieur, de m'avertir quand vous quitterez la Hollande pour aller en Angleterre; en ce cas, vous pouvez remettre vos lettres à notre envoyé Borck. Je souffre beaucoup, en voyant un homme de votre mérite la victime et la proie de la méchanceté des hommes. Le suffrage que je vous donne doit, par mon éloignement, vous tenir lieu de celui de la postérité. Triste et frivole consolation! Elle a pourtant été celle de tous les grands hommes qui, avant vous, ont souffert de la haine que les ames basses et envieuses portent aux génies supérieurs. Des gens peu éclairés se laissent séduire par la malignité des méchants; semblables à ces chiens qui suivent en tout le chef de meute, qui aboient quand ils entendent aboyer, et qui prennent

servilement le change avec lui. Quiconque est éclairé par la vérité se dégage des préjugés ; il la découvre, et les déteste ; il dévoile la calomnie, et l'abhorre. Soyez sûr, monsieur, que ces considérations font que je vous rendrai toujours justice. Je vous croirai toujours semblable à vous-même. Je m'intéresserai toujours vivement à ce qui vous regarde ; et la Hollande, pays qui ne m'a jamais déplu, me deviendra une terre sacrée puisqu'elle vous contient. Mes vœux vous suivront par-tout, et la parfaite estime que j'ai pour vous, étant fondée sur votre mérite, ne cessera que quand il plaira au Créateur de mettre fin à mon existence. Ce sont les sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très parfaitement affectionné ami, FÉDÉRIC.

FIN DU SECOND VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.



